

**LA GUERRE DE TRENTE ANS**

**1618-1648**

## A LA MÊME LIBRAIRIE

- J. AULNEAU. — *Histoire de l'Europe Centrale, depuis les origines jusqu'à nos jours*. Ouvrage couronné par l'Institut et prix littéraire Paul Deschanel ..... 60 fr.
- G.-P. BAKER. — *Charlemagne, Créateur d'Empire*. Traduction du capitaine A. Lageix ..... 22 fr.
- H. BELLOC. — *Richelieu, 1585-1642*. Préface de Pierre Lorson. 30 fr.
- Edwin BOOTH, professeur d'Histoire de l'Eglise à l'Université de Boston. — *Luther, 1483-1546* ..... 20 fr.
- C. BRANDI, professeur à l'Université de Gœttinge. — *Charles-Quint, 1500-1558* ..... 64 fr.
- Lieutenant-Colonel Henri CARRÉ, ancien chef de section au Service Historique de l'Armée. — *Sully*. Sa vie et son œuvre, 1559-1641. Ouvrage couronné par l'Académie française ..... 36 fr.
- E. CAVAINAC, professeur à l'Université de Strasbourg. — *Chronologie de l'Histoire mondiale*. Deuxième édition revue et augmentée. 20 fr.
- Louis-Paul DESCHANEL. — *Histoire de la politique extérieure de la France, 806-1936*. Préface de W. d'Ormesson ..... 30 fr.
- Albert DUCHÊNE, directeur des Affaires politiques au Ministère des Colonies. — *La Politique Coloniale de la France. Le Ministère des Colonies depuis Richelieu*. Préface de M. Gabriel Hanotaux, ancien Ministre des Affaires étrangères ..... 40 fr.
- C. FEDERN. — *Mazarin, 1602-1661* ..... 40 fr.
- Edward A. FREEMAN, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford. — *Histoire de l'Europe*. Revue et mise à jour par F.-J.-C. Hearnshaw, professeur d'histoire à l'Université de Londres... 22 fr.
- M. A. GIBB. — *Buckingham, 1592-1628* ..... 27 fr.
- Colonel LAMOUCHE. — *Histoire de la Turquie, depuis les origines jusqu'à nos jours*. Préface de M. René Pinon ..... 33 fr.
- D.-B. Wyndham LEWIS. — *Charles-Quint, empereur d'Occident, 1500-1558* ..... 30 fr.
- Ferdinand LOT, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut. — *Les Invasions Germaniques*. La pénétration mutuelle du monde barbare et du monde romain. .... 27 fr.
- David LOTH. — *Philippe II, 1527-1598* ..... 30 fr.
- Général George MAC MUNN. — *Gustave-Adolphe, le Lion du Nord, 1594-1632* ..... 22 fr.
- J.-B. MORTON. — *Sobieski, roi de Pologne, 1629-1696* ..... 22 fr.
- Alfred NEUMANN. — *La Reine Christine de Suède* ..... 22 fr.
- David OGG, professeur à l'Université d'Oxford. — *L'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle*. Préface de Henry de Jouvenel ..... 45 fr.
- Georges SLOCOMBE. — *Henri IV, 1553-1610* ..... 22 fr.
- Waclaw SOBIESKI, professeur à l'Université de Cracovie, membre de l'Académie polonaise des sciences et des lettres. — *Histoire de Pologne, des origines à nos jours* ..... 22 fr.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

---

*pagès*  
G. PAGÈS

Membre de l'Institut

---

# LA GUERRE DE TRENTE ANS

1618-1648

---

*Avec une carte*



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD ST-GERMAIN

---

1939

*Tous droits réservés*

BUCURESTI  
451577  
765886

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.

Copyright 1939 by Payot, Paris.

## AVANT-PROPOS

L'histoire de la Guerre de Trente Ans n'a guère séduit jusqu'ici les historiens français. Cela se conçoit. L'idée que nous nous en faisons est celle d'une guerre prolongée, qui commence dans l'une des principautés du Saint Empire, la Bohême ; qui s'étend peu à peu à l'Allemagne du Sud, puis à l'Allemagne du Nord ; dans laquelle interviennent, l'un après l'autre, les princes voisins, le roi de Danemark, le roi de Suède, enfin le roi de France, et qui, sans cesser d'être une guerre allemande, devient aussi une guerre européenne, de plus en plus compliquée et confuse. Nous pensons à une suite de batailles, dont nous n'apercevons pas bien les résultats immédiats, à des campagnes enchevêtrées et incohérentes. Dans ce chaos, les historiens, depuis Michelet, ont essayé de mettre un peu d'ordre, en y distinguant des périodes, que bien entendu les contemporains n'ont point aperçues ; et nous continuons à parler de la période palatine, de la période danoise, de la période suédoise, de la période française. Mais ces divisions, et surtout les noms que Michelet leur a donnés, impliquent des idées peut-être trop simples, qui s'ajustent mal à l'infinie diversité des événements. Et toutes ces complications nous rebutent. Aussi les historiens français ont-ils laissé aux historiens allemands le soin d'étudier la Guerre de Trente Ans, comme si elle n'eût été qu'une guerre allemande.

Or, elle a été tout autre chose : une longue crise européenne, dont l'Allemagne a été surtout le théâtre, mais dont les conséquences n'intéressent pas l'Allemagne seule, puisque la paix de Westphalie, qui l'a terminée, a stabilisé le statut politique d'une grande partie

de l'Europe jusqu'à la Révolution française. Les destinées de l'Italie, de l'Espagne, de la France, aussi bien que de l'Allemagne, ont été fixées alors pour longtemps. C'est de cette longue suite de troubles intérieurs, de conflits politiques et de conflits religieux, de guerres presque ininterrompues, d'effroyables misères, qu'est sortie péniblement, dans la souffrance et dans le sang, l'Europe moderne.

Il vaut donc la peine d'étudier la Guerre de Trente Ans d'un peu plus près qu'on ne l'a fait en France jusqu'ici, d'essayer d'en mieux comprendre les caractères et les conséquences, d'introduire dans cette histoire si confuse un peu de clarté, si difficile qu'il soit d'y parvenir sans sacrifier la complexité vivante des faits.

G. P.

# LA GUERRE DE TRENTE ANS

---

## CHAPITRE PREMIER

### L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE AVANT LA CRISE

Il est impossible de bien comprendre la Guerre de Trente Ans, si on l'étudie isolément. Elle n'est que l'une des dernières manifestations d'une crise beaucoup plus ample : le passage, dans toute l'Europe occidentale et centrale, des temps médiévaux aux temps modernes. Crise longue et lente, dont les aspects successifs ne se correspondent pas toujours d'un pays à l'autre, et dont la courbe, s'il était possible de la dresser, offrirait bien des accidents inattendus, des arrêts, des reculs, parfois aussi de brusques poussées en avant ; crise qui s'étend sur plusieurs siècles et qu'on ne peut enfermer dans un cadre chronologique précis. Disons, sans y attacher trop d'importance, qu'elle commence au xv<sup>e</sup> siècle et ne s'achève guère avant le milieu du xvii<sup>e</sup>. Du point de vue politique, elle est marquée par la formation des premiers États modernes ; du point de vue religieux, par la rupture de l'unité chrétienne, que l'Église catholique avait réalisée au Moyen Age, et par la formation d'Églises protestantes. Or, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, cette élaboration d'un monde nouveau, presque accomplie déjà dans l'Europe occidentale, s'ébauche à peine dans la partie centrale du Continent, en Allemagne, où survit un pouvoir médiéval, celui de l'Empereur, et où se poursuit, sans que l'on en puisse encore prévoir l'issue, la lutte entre le Catholicisme et la Réforme. C'est là, au prix de trente années de guerre, qu'achève de se constituer l'Europe moderne. On ne se rendrait pas compte de ce qu'était l'Allemagne d'alors, si l'on perdait de vue que les survivances du moyen âge y ont duré plus longtemps qu'ailleurs et qu'elle était placée au centre d'une Europe beaucoup plus évoluée qu'elle-même.

L'Allemagne ne peut même être définie que dans ses rapports avec ce qui représente déjà, autour d'elle, une Europe

nouvelle. On pourrait presque dire qu'elle est précisément la partie de l'Europe où le moyen âge n'a pas encore fait place aux temps modernes. Il est impossible de donner de l'Allemagne une définition ethnique, impossible d'y inclure tous les Allemands comme d'en exclure tous les allogènes. On la confond d'ordinaire avec l'Empire, et c'est bien la seule façon commode de la délimiter à peu près, bien qu'il y ait des Allemands hors de l'Empire et des populations non allemandes dans l'Empire. Mais le problème d'une définition de l'Allemagne est encore ainsi mal résolu, puisqu'on ne parvient guère à préciser les limites du Saint-Empire.

Je ne l'essaierai même pas, ou du moins pas tout de suite. Avant d'aborder l'Allemagne, je commencerai, prudemment, par en faire le tour. Le pouvoir impérial était, par essence, un pouvoir universel, et l'Empire, à l'origine, ne se distinguait pas de la Chrétienté. Mais, lorsqu'une grande partie de la Chrétienté lui eut échappé, il devint le « Saint-Empire romain de nation germanique » : expression presque inintelligible, qui marque bien l'irréductible incompatibilité entre les prétentions traditionnelles des Empereurs et leur pouvoir réel. Ainsi le « terrain du Saint-Empire » (l'expression, je crois, a été employée pour la première fois par Lavisser) se trouva réduit à une partie de l'Europe centrale. Il se réduisit plus encore par la suite, à mesure que des régions nouvelles se dégageaient du morcellement et de la confusion pour devenir des États de type moderne, tandis que le Saint-Empire continuait à grouper, autour d'un pouvoir suranné, les régions où la confusion et le morcellement avaient persisté.

Qu'était donc devenue l'Europe, autour du Saint-Empire, dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle ?

Trois États de type moderne s'y étaient constitués, sur lesquels il n'est pas nécessaire de s'attarder, parce qu'ils sont bien connus. Je voudrais seulement rappeler où ils en étaient de leur évolution et comment le conflit des Églises y avait été jusqu'alors résolu.

La France, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, c'est la France de Henri IV, après la restauration du pouvoir royal et la publi-



cation de l'Édit de Nantes. La crise politique et religieuse, où la monarchie absolue et le catholicisme avaient failli succomber, et qui avait duré quarante ans (plus que ne durera la crise allemande), semblait terminée. La royauté de droit divin avait été relevée par l'ancien roi huguenot, Henri IV ; la pacification religieuse avait admis l'existence, à côté de l'Église catholique, qui reprenait possession de l'ensemble du territoire, d'une Église protestante, désormais protégée par les lois du royaume. A vrai dire, l'ordre intérieur n'était pas encore aussi assuré qu'il le paraissait. Les longues guerres civiles avaient profondément ébranlé la société, transformé les mœurs, créé, pour la monarchie absolue, des périls dont elle ne triomphera qu'un grand demi-siècle plus tard. L'Édit de Nantes, en rendant à peu près impossible une future extension du calvinisme, tout en stabilisant ses gains, n'avait satisfait ni les catholiques ni les protestants. Mais ces difficultés politiques et religieuses, qui ne feront plus que retarder, sans jamais les compromettre gravement, les progrès de la monarchie absolue et du catholicisme, obligeront nos rois à surveiller de plus près ce qui se passera au delà des frontières, pour en éviter les répercussions dans le royaume. La Monarchie, qui de plus en plus rassemble les forces de la nation, pourra désormais regarder au dehors et y intervenir, quand l'intérêt de la France lui paraîtra l'exiger.

L'Angleterre n'est encore qu'un petit pays, dont les Tudors, Élisabeth surtout, ont fait l'un des États qui, au xvii<sup>e</sup> siècle, comptent en Europe. Depuis la mort d'Élisabeth en 1603, elle est unie à l'Écosse par une union personnelle. Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre est resté, en même temps, Jacques VI d'Écosse. Mais la création d'une Église d'État, à demi-protestante et étroitement soumise au souverain — l'Église anglicane — a suscité des résistances, qui se prolongent au temps des Stuarts et font du xvii<sup>e</sup> siècle anglais un siècle de révolutions. Le statut politique et religieux de l'Angleterre n'est donc pas encore fixé, et la politique anglaise, au temps de la Guerre de Trente Ans, sera paralysée par les troubles intérieurs. Elle ne pourra se désintéresser de la crise continentale, parce qu'une victoire complète du catholi-

cisme mettrait en péril son existence nationale, mais elle n'y interviendra que de façon hésitante et passagère.

La situation de l'Espagne est plus difficile à définir. C'est au xv<sup>e</sup> siècle, au temps des « rois catholiques », Ferdinand et Isabelle, qu'un État de type moderne est né dans la péninsule ibérique — un royaume d'Espagne — par la réunion de l'Aragon avec la Castille et par l'annexion du royaume de Grenade à celui de Castille, du royaume de Valence à celui d'Aragon. Puis le Portugal même y a été annexé sous Philippe II. Mais, autour de cet État espagnol, se groupent des possessions extérieures d'une telle étendue et d'une telle importance que le royaume d'Espagne n'est plus que la pièce maîtresse d'un « Empire espagnol ». Le roi d'Espagne règne sur toute l'Amérique du Sud (le Brésil est entré dans l'Empire espagnol en même temps que le Portugal était réuni à l'Espagne) ; sur l'Amérique centrale ; sur le Mexique, qui comprenait alors la Californie, les immenses plaines du Texas et la Floride. Il règne sur les îles de la Méditerranée occidentale, Baléares, Sardaigne, Sicile, et, dans la péninsule italienne, sur le royaume de Naples et le duché de Milan. Il règne encore sur une part de l'ancien État bourguignon, la Franche-Comté et les Pays-Bas. Ce n'est pas tout. Lorsque le roi Charles d'Espagne devint l'Empereur Charles-Quint, les destinées du jeune Empire espagnol se confondirent un moment avec celles du vieil Empire romain de nation germanique. Et si l'abdication de Charles-Quint sépara les deux Empires, ils restèrent néanmoins liés par une étroite union familiale, puisqu'après Charles-Quint fut élu Empereur son frère, Ferdinand, et que les descendants de Ferdinand, à travers toutes les élections successives, parvinrent à maintenir dans leur maison la couronne impériale. Ainsi ce nouvel État de type moderne qu'était le royaume d'Espagne resta engagé, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, dans les voies d'une politique qui était moins une politique espagnole qu'une politique impériale. Et cette politique, après le grand effort de Philippe II pour rendre à l'Église romaine son caractère d'Église universelle, ne pouvait être qu'une politique toute catholique, conduite d'accord par la monarchie espagnole

et par la grande société d'action catholique, née en Espagne, la Société de Jésus.

En quittant l'Europe occidentale, où se sont installées les premières monarchies fortes, nous pénétrons dans la zone, aux limites incertaines, des confins du Saint-Empire. Elle comprend, du nord au sud, trois régions : les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie. Ici, ni le statut territorial ni les formes politiques ne sont encore définitifs.

Au nord, les Pays-Bas font à la fois partie du Saint-Empire et de l'Empire espagnol, en même temps que de nouvelles destinées s'y ébauchent. Ils constituent, dans le Saint-Empire, l'un des dix cercles créés jadis par l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup>, le Cercle de Bourgogne ; ils appartiennent pourtant, en toute souveraineté, au roi d'Espagne, héritier d'une partie de l'ancien État bourguignon. Mais la région septentrionale des Pays-Bas, les sept provinces du Nord, groupées autour de la Hollande, lui échappent déjà : elles se sont révoltées contre lui et se sont formées en république. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, en 1609, elles obtiennent de Philippe III une trêve de douze ans, qui reconnaît leur indépendance. Reconnaissance provisoire, puisqu'il ne s'agit que d'une trêve : l'indépendance des Provinces-Unies ne sera de droit public, à l'égard du Saint-Empire comme à l'égard de la couronne d'Espagne, qu'en 1648, à la fin de la guerre de Trente ans. Les dix provinces du Sud n'avaient pas suivi jusqu'au bout les provinces du Nord dans la révolte ; Philippe II, avant de mourir, les sépara de son royaume pour les donner à sa fille, l'Infante Isabelle, et à son gendre, l'Archiduc Albert d'Autriche, mais sous des conditions telles qu'à la mort d'Isabelle elles retournèrent à la couronne d'Espagne : elles seront désignées, pendant tout le xvii<sup>e</sup> siècle, sous le nom de Pays-Bas espagnols. La région des Pays-Bas nous offre un exemple de ces régions frontières du Saint-Empire, qui s'en détachent, lorsqu'un État de type nouveau s'y constitue. Quant à la question religieuse, elle y a été résolue par la séparation politique des provinces belges, restées catholiques, et des sept Provinces-Unies, où, malgré la présence d'une nombreuse population catholique

et de sectes protestantes rebelles à toute discipline d'État, le calvinisme est devenu et restera la confession dominante.

Au centre de cette région des confins, la Suisse est l'un des êtres politiques les plus bizarres de ce temps. Son nom ne désigne qu'une région géographique. On y trouve treize cantons, les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffouse Appenzell ; puis leurs alliés, parmi lesquels sont les deux républiques de Genève et de Mulhouse, l'Évêché de Bâle, les Ligues Grises, associations de communes presque indépendantes ; enfin des pays sujets, et qui peuvent l'être des treize cantons ensemble, ou de plusieurs d'entre eux, ou d'un seul, ou encore de l'un des alliés des cantons ; l'un de ces pays sujets a joué, dans l'histoire, un rôle bien connu : la Valteline, sujette des Ligues Grises. On voit l'extrême complexité de cet ensemble. Toutes les parties, sauf les pays sujets, y jouissent d'une entière autonomie ; chaque canton, chaque pays allié a ses lois, ses magistrats, ses conseils, son sceau, sa monnaie. Les treize cantons ont seuls une organisation fédérale, qui d'ailleurs ne les gêne guère. Le premier d'entre eux, celui de Zurich, peut réunir, quand il le juge opportun, une Diète, qui n'a donc ni permanence ni périodicité, et qui n'est qu'une assemblée de plénipotentiaires. C'est l'indépendance des cantons qui a permis de résoudre, en Suisse, la question religieuse par une formule très souple : chacun des cantons organise son Église comme il l'entend. Quatre n'admettent que le protestantisme et le culte catholique y est interdit : ce sont ceux de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffouse. Deux sont des cantons mixtes, où catholiques et protestants vivent côte à côte, ceux de Glaris et d'Appenzell. Les autres sont catholiques uniquement. La paix religieuse est ainsi assurée, sauf dans quelques pays sujets qui ne jouissent pas de la liberté de culte. Le partage du pays entre l'Église catholique et les Églises protestantes ne lui permettrait guère, en ce temps de passions religieuses, de suivre une politique commune. Aussi les cantons se sont-ils assurés les avantages d'une neutralité de fait, en invoquant tour à tour des obligations contradic-

toires : en 1602, ils ont renouvelé leur « alliance perpétuelle » avec la France ; en 1611, ils ont conclu une « union », perpétuelle aussi, avec la Maison d'Autriche. Ils savent profiter de leur situation géographique, ouvrir ou fermer selon l'occurrence, et contre des profits certains, les cols alpestres, que franchissent les routes de France ou d'Allemagne vers l'Italie. Ils profitent aussi des qualités physiques d'une race endurcie par la montagne pour fournir aux nations qui se battent autour d'eux des mercenaires, et ceux-ci ne reviennent guère au pays les mains vides. Il faut ajouter que la Suisse, bien qu'elle se soit depuis longtemps affranchie de la domination autrichienne, fait encore juridiquement partie du Saint-Empire au début du xvii<sup>e</sup> siècle et n'en sera définitivement séparée que par la paix de Westphalie.

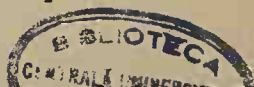
Italie, comme Suisse, n'est qu'une expression géographique. Le morcellement territorial est à peu près resté, en Italie, ce qu'il était au moyen âge. L'Italie, à ce titre, ressemble à l'Allemagne. Elle a d'ailleurs fait longtemps partie du Saint-Empire et le temps où l'Empereur ne pouvait être couronné qu'à Rome n'est pas encore oublié. Pourtant, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Italie ne peut plus être comprise dans le « terrain du Saint-Empire », bien que l'Empereur y ait conservé le droit d'investiture dans un certain nombre de principautés. Une influence s'y est substituée à la sienne, celle du roi d'Espagne, héritier des rois d'Aragon. Le roi d'Espagne, par la Sicile et le royaume de Naples, est maître de l'Italie méridionale ; par la Sardaigne, surtout par l'île d'Elbe et par les « presides » de Toscane (Orbitello, Piombino, etc...), il surveille les côtes de l'Italie moyenne ; par le duché de Milan, il domine la plaine du Pô et tient le débouché des principales routes alpestres. A Rome même, il disposait encore, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, des résolutions de la Curie, par le nombre et l'autorité des cardinaux espagnols ou pensionnés par l'Espagne. Puis Henri IV, par un effort persévérant, est parvenu à introduire dans la Curie quelques cardinaux français, à en gagner quelques autres, et le Pape cherche parfois à se dégager de la tutelle d'Espagne ; mais il n'y parvient pas toujours. En face de la puissance

espagnole, les principautés et les républiques que l'on désigne alors sous le nom de « Stati liberi », et qui ne le méritent guère, comptent peu. Même un grand-duc de Toscane, obligé d'admettre dans ses ports des garnisons espagnoles, ne conserve qu'une indépendance précaire. La République de Venise, moins exposée par sa situation géographique, en impose encore, mais sa décadence est irrémédiable déjà. La République de Gênes, dont le territoire s'interpose entre le Milanais et la Méditerranée, ne peut interdire l'accès de ses côtes aux galères d'Espagne et se contente de prêter à la Cour de Madrid de grosses sommes, qui ne lui sont pas remboursées : une rupture avec l'Espagne la ruinerait. Un seul État a su maintenir sa complète indépendance, parce qu'il est installé sur les deux versants des Alpes, c'est le duché de Savoie-Piémont. Position dangereuse, mais qui peut devenir profitable, parce que le duc de Savoie sera recherché tout à la fois par le roi d'Espagne et le roi de France. Il devra, un jour où l'autre, orienter ses ambitions de façon définitive vers la vallée du Rhône ou la vallée du Pô. La présence voisine d'une monarchie française de plus en plus forte lui dictera son choix. Mais, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, Charles-Emmanuel ne l'a pas fait encore ; il convoite tantôt Genève et tantôt Gênes ; il hésite entre l'alliance française et l'alliance espagnole. Il va sans dire qu'une Italie aussi morcelée ne peut, ni chasser les Espagnols, ni échapper aux entreprises de leurs adversaires, qui savent bien que la domination de la presqu'île est l'une des nécessités essentielles de la politique impériale des rois d'Espagne. La guerre, aussitôt commencée en Allemagne, ne pouvait tarder à s'étendre, par delà les cantons suisses, de l'autre côté des Alpes.

Les limites du Saint-Empire ne sont pas moins incertaines sur les confins orientaux et septentrionaux. A l'est, il a pour voisins l'Empire ottoman et la Pologne ; au nord, les États scandinaves, Danemark et Suède. C'est une très grande puissance, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, que l'Empire des Sultans ottomans. Le reflux des Turcs n'a pas commencé. Ils sont les maîtres de la Méditerranée orientale, malgré les quelques possessions que la République de Venise y a con-

servées. Par les Barbaresques, tributaires du Sultan, ils inquiètent, s'ils ne la dominent pas, la Méditerranée occidentale. Au nord, la Moscovie et la Pologne sont séparées de la Mer Noire et de la plaine danubienne par d'autres tributaires du Sultan, les hordes tartares, les Principautés de Moldavie, de Valachie, de Transylvanie. Les Ottomans ont même conquis la plus grande partie de la Hongrie : Bude est une forteresse turque et, de Bude à Vienne, sur les deux rives du Danube, s'étend la plaine, qui n'a d'autre défense que quelques places. On comprend la terreur qu'inspire aux Allemands, à travers le mince territoire de la Hongrie royale, seule conservée par les Habsbourg, la perpétuelle menace des invasions turques. Celles-ci inquiètent d'autant plus l'Allemagne que les Transylvains et les Hongrois, s'ils sont restés chrétiens, sont devenus pour la plupart calvinistes et n'hésitent pas à rechercher l'aide des Turcs contre la Maison d'Autriche et la Société de Jésus, qui prétendent les ramener de force au catholicisme. Le péril turc joue un rôle considérable dans la politique des Empereurs et dans celle des Princes allemands.

La Pologne, plus au nord, n'est pas une menace pour le Saint-Empire. C'est un État immense, indécis et comme mouvant dans la grande plaine ponto-baltique, où il recherche des frontières stables, qu'il ne rencontrera jamais. C'est aussi, malgré son immensité, un État faible, dont l'évolution ne s'est pas faite dans le sens de la Monarchie absolue, comme celle des États de l'Europe occidentale. Il continue à hésiter entre la Royauté et la République : « Le Roi et la République de Pologne », disent les chancelleries européennes. La Pologne a bien un roi, mais un roi élu, et qui n'est élu qu'après avoir reconnu et confirmé les privilèges d'une noblesse, où quelques grands terriens, les Palatins, conduisent à peu près à leur gré une sorte de plèbe nobiliaire, formée de tous ceux qui possèdent une terre, si petite soit-elle, et que parfois ils labourent eux-mêmes. La *Szlachta* (c'est ainsi que l'on appelle cette plèbe nobiliaire) est impuissante à diriger ceux qui gouvernent ; elle peut du moins, et elle ne s'en fait pas faute, les empêcher de gouverner. La première moitié



du xvii<sup>e</sup> siècle est précisément l'époque où la noblesse polonaise fait prévaloir, dans les diétines et dans les diètes, l'usage qu'aucune décision ne peut y être prise, si un seul membre de l'assemblée s'y oppose. A l'abri du « liberum veto », l'anarchie et l'impuissance vont s'installer en Pologne. C'est d'une autre façon que l'histoire de la Pologne est inséparable de l'histoire de l'Allemagne au temps de la Guerre de Trente Ans. Le protestantisme, qui s'y était d'abord répandu, en est chassé. Sous le règne de Sigismond III Wasa (1587-1632), le pays polonais devient le grand pays catholique qu'il est toujours resté depuis. L'influence de la Société de Jésus n'y rencontre plus d'obstacles. La Pologne est désormais une sorte d'avant-garde catholique, entourée de musulmans, de protestants, d'orthodoxes ; elle prend à revers l'Allemagne luthérienne, que la Contre-réforme n'a pas encore reconquise.

Les pays scandinaves, enfin, ont toujours eu d'étroites relations, économiques en particulier, avec les pays germaniques. Les Principautés et les Villes de l'Allemagne du Nord étaient, comme eux, riverains de la Baltique, qui les unissait à eux, bien loin de les en séparer. La Hanse garda pendant plusieurs siècles le monopole du Commerce du Nord et les vieilles maisons allemandes de Bergen en conservent le souvenir. Quand déclina la puissance commerciale de Lübeck, ce fut la douane danoise d'Elseneur qui contrôla le commerce des nations occidentales avec les côtes du Saint-Empire et celles de la Baltique orientale. Les pays scandinaves reçurent aussi d'Allemagne la confession luthérienne, qui s'y étendit sans presque y rencontrer de résistance. Du point de vue religieux, le Danemark et la Suède sont solidaires de l'Allemagne protestante. Mais les relations sont politiques aussi. Dès avant la Guerre de Trente Ans, le roi de Danemark est duc de Holstein et, à ce titre, prince d'Empire : il a siège et voix à la Diète ; il est, avec les ducs de Brunswick-Lunebourg, l'un des princes les plus considérables du Cercle de Basse-Saxe ; il ne se désintéresse jamais de ce qui se passe dans les régions septentrionales de l'Empire. Le roi de Suède, moins puissant alors, n'est encore lié avec l'Allemagne que par la communauté de foi. Pourtant, dès 1611, Gustave-



Adolphe est monté sur le trône ; il a affranchi la royauté de la tutelle des nobles ; il est entré en guerre, au delà de la Baltique, avec le Tsar de Moscovie et le Roi de Pologne ; la paix de Stolbova (1617) donne à la Suède, au sud de la Finlande suédoise, la Carélie, l'Ingrie et l'Esthonie. Déjà, peut-être, s'éveille dans l'esprit de Gustave-Adolphe le rêve, qu'il réalisera un moment, d'installer la domination suédoise sur les côtes allemandes de la Baltique et de faire de la Baltique un lac suédois. Pas plus que le Danemark, la Suède ne pourra longtemps rester étrangère à la crise allemande.

Nous pouvons passer maintenant, des pays qui entourent le Saint-Empire, au Saint-Empire lui-même, et tenter de comprendre cet être politique indécis et complexe. Pour avoir quelque chance d'y parvenir, il faut, je crois, y distinguer l'Allemagne et l'Empereur, mais ne jamais oublier qu'on ne peut concevoir l'une sans l'autre.

L'Allemagne, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, est une nation qui n'est pas encore unifiée, même comme nation. Les habitants y parlent des dialectes différents ; ils forment des groupes distincts et dont l'individualité est si vivante qu'elle n'a pas encore disparu dans l'Allemagne d'aujourd'hui, où les États ne comptent plus guère, mais où les *Gauen* subsistent. Aussi pourrait-on dire, au temps de la Guerre de Trente Ans comme au Moyen âge, « les Allemagnes ». Il n'y a pourtant chez ces nations germaniques, incapables de suivre une politique commune, une certaine conscience nationale, une sorte de patriotisme allemand. Mais il ne se manifeste qu'en opposition avec l'étranger, quand le sol national semble menacé par le Turc ou par le Français.

Dans cette Allemagne sans unité, il faut noter d'ailleurs (et le fait est capital) qu'il n'y a aucune concordance entre la division naturelle du pays en « nations », en *Gauen*, et son morcellement en formations politiques, nées, à l'âge féodal, du hasard des successions ou des guerres, et que l'on appelle « les Principautés et États du Saint-Empire ». Celles-ci sont beaucoup plus nombreuses que les « nations » ; elles s'enchevêtrent à tel point qu'une carte exacte de l'Allemagne d'alors

est à peu près impossible à dresser ; elles sont infiniment diverses par l'étendue, par l'importance, par la forme de leur gouvernement. Elles portent tant de noms différents qu'on ne peut guère les retenir tous : principautés laïques et principautés ecclésiastiques ; parmi les premières, duchés, landgraviats, marches (ou margraviats), comtés ; parmi les secondes, archevêchés, évêchés, abbayes ; en dehors des principautés, ces républiques urbaines que l'on appelle les villes libres ; et il faudrait ajouter encore ces domaines minuscules que possèdent, autour d'un château, surtout dans l'Allemagne du Sud, les « chevaliers d'Empire » (*Reichsritter*).

Si cet amas confus des « Princes et États » forme un ensemble, c'est uniquement parce qu'il compose l'Empire, parce qu'il correspond à cette vaste région sans limites fixes sur laquelle s'étendent les prétentions impériales et où il n'existe pas encore d'État assez fort pour assurer par lui-même sa pleine indépendance. A vrai dire, les chefs de ces « États d'Empire », trop faibles pour s'émanciper, s'efforcent, chaque fois que les circonstances les favorisent, à acquérir, par mariage, par héritage ou par conquête, des terres nouvelles, à y affermir leur autorité, à accroître leur indépendance. Ils ne le peuvent sans inquiéter l'Empereur, parfois même sans lui résister ouvertement. Mais ils se regroupent autour de lui, dès qu'ils craignent un péril venu de l'étranger. L'Empereur est bien alors le chef de l'Empire.

Qu'est donc l'Empereur ? A l'origine, c'est le roi élu de l'Allemagne, couronné Empereur à Rome par le Pape. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, et depuis longtemps, le roi d'Allemagne ne va plus chercher à Rome, après son élection, la couronne impériale : c'est son élection même qui le fait Empereur. Les formes de cette élection ont été, pendant des siècles, assez variables. Au xiv<sup>e</sup> siècle seulement, un acte solennel, la *Bulle d'Or*, les a fixées. Le soin d'élire l'Empereur a été réservé à sept princes, considérés alors comme les plus puissants de l'Empire, et que l'on appela désormais les Électeurs. Trois étaient des princes ecclésiastiques : les Archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves ; quatre étaient laïques : le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de

Brandebourg et le comte Palatin du Rhin. Cet Empereur, élu par sept princes allemands, ne s'en considère pas moins comme le successeur d'Othon le Grand, de Charlemagne et des Empereurs romains ; la couronne impériale lui confère une dignité qui l'élève au-dessus de tous les rois ; en lui survit l'idée de l'unité du monde chrétien. Mais l'Empereur est aussi un prince, qui possède à titre personnel, comme les autres princes, des terres, des droits et des prétentions. Et l'origine de ses droits princiers est tout autre que celle de sa dignité impériale : elle est féodale, et fait de lui un suzerain, de qui toutes les terres d'Empire relèvent, soit *médiatement*, par l'intermédiaire d'autres princes, soit sans aucun intermédiaire, directement, ou, selon la langue juridique *immédiatement*. C'est ainsi que les villes libres d'Empire jouissent du privilège d'*immédiateté* et que personne ne s'interpose entre elles et l'Empereur. Il va de soi que l'Empereur, comme prince — comme tous les princes — cherche à étendre ses possessions personnelles, à faire valoir ses droits et ses prétentions ; il cherche aussi, comme suzerain, à accroître son autorité sur les princes d'Empire ; et il y a là des occasions de conflit, un antagonisme latent entre ses prétentions et les ambitions des princes.

Enfin l'Empereur, qui est un Prince héréditaire en même temps qu'un Empereur électif, cherche tout naturellement à maintenir dans sa famille la dignité impériale ; à défaut d'une hérédité légale, à laquelle la tradition s'oppose, il s'efforce de rendre peu à peu l'Empire héréditaire de fait. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, il y est à peu près parvenu. Les électeurs se sont accoutumés à choisir l'Empereur dans la Maison de Habsbourg. Non pas que cette hérédité de fait ne puisse être remise en question : elle l'a été souvent ; mais du début du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du xix<sup>e</sup>, elle n'a été interrompue qu'une fois, par l'élection d'un Wittelsbach, l'Empereur Charles VII, et parce que la lignée masculine des Habsbourg s'était éteinte. La liberté de choix des électeurs reste donc entière et l'avenir est toujours réservé. Mais la Maison de Habsbourg use d'un expédient. L'Empereur régnant profite d'un moment où son autorité est bien établie pour faire

élire, de son vivant, l'un de ses fils, qui, sous le titre de *roi des Romains*, est associé à l'Empire. C'est une élection anticipée. Mais elle n'est possible que par la complaisance des Électeurs, et ceux-ci ne l'accordent qu'après avoir obtenu de l'Empereur régnant la reconnaissance et la confirmation de leurs privilèges dans un acte solennel, que l'on appelle la *capitulation impériale*.

La vie intérieure de l'Empire est dominée par l'antagonisme latent entre l'Empereur et les Princes. Mais les formes que prend cet antagonisme, les moyens dont il use dépendent des institutions qui servent de cadre à l'Empire. Celles-ci sont compliquées à souhait. Elles ont donné naissance à toute une littérature juridique qu'il est bien permis d'ignorer (1). On peut noter seulement, avant d'en dégager les traits essentiels, qu'elles ne constituent pas un système bien lié. Elles sont nées peu à peu, des nécessités de chaque jour. Elles n'ont réussi qu'à faire de l'Empire un État informe, qui participe de tous les types d'État et n'en réalise aucun, ce que l'un des maîtres du droit public au xvii<sup>e</sup> siècle, Puffendorf, appellera un peu plus tard, après la Guerre de Trente Ans : « Une sorte de corps d'État mal réglé et qui peut être comparé à un monstre (2). »

A la base, il y a les « Princes et États », les « membres de l'Empire », parmi lesquels il faut comprendre les villes libres, mais non les chevaliers, survivance attardée du Moyen âge. Théoriquement, tous les « membres de l'Empire » ont des droits égaux ; mais ils ne les exercent pas également. Comment telle petite ville libre, qui n'est qu'une bourgade, pourrait-elle compter autant qu'un Prince Électeur ? Les États d'Empire sont d'étendue très diverse. Sans parler même des possessions personnelles de l'Empereur, les États d'un duc de Saxe, d'un margrave de Brandebourg, d'un duc de Bavière, pour n'en citer que quelques-uns, sont comparables au duché de Savoie ou au royaume des Deux-Siciles ; ceux de tel abbé

(1) On trouvera des détails sur cette littérature des juristes allemands dans l'ouvrage de B. AUERBACH. *La France et le Saint Empire romain germanique*.

(2) Irregularè aliquod corpus et monstro simile.

ou de tel comte d'Empire peuvent n'être que de simples cantons, peuplés de quelques centaines de sujets. Tous ces États, si inégaux en fait, ont bien souvent des intérêts contraires et sont d'autant plus jaloux de leur indépendance qu'ils sont plus petits. Entre eux, qui maintiendra l'ordre, la paix publique ? Ce devrait être l'Empereur. Mais il n'en a pas toujours les moyens, ni même le désir. Il n'intervient guère que dans certains cas particuliers. Il lui arrive, par exemple, de mettre provisoirement sous séquestre un héritage contesté (1) ou de mettre au ban de l'Empire un prince ou une ville (2). Mais il est rare qu'il dispose des forces nécessaires pour faire exécuter lui-même sa propre sentence ; il en est réduit, le plus souvent, à se servir des troupes de quelque prince d'Empire, qui, bien entendu, se fait payer largement ses services. Pour mettre un peu d'ordre dans cette confusion, l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup>, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, a créé dans l'Empire de larges circonscriptions territoriales, les dix cercles. Tous les princes et États de chaque cercle peuvent y prendre en commun des décisions, qui les engagent, dans une « assemblée de cercle » (*Kreistag*), et ils acceptent pour chef l'un d'eux, le « directeur du cercle » (*Kreisoberst*). Cette institution des dix cercles d'Empire s'est perpétuée ; mais elle est peu efficace. Les délibérations de l'Assemblée de cercle, dont tous les membres sont égaux, n'aboutissent pas toujours à des résolutions communes, et, quand des résolutions sont prises, le Directeur du Cercle a bien rarement l'autorité nécessaire pour les faire exécuter.

Une autre institution s'est développée peu à peu dans l'Empire, bien curieuse, parce qu'elle n'a pas de statut légal : c'est l'*Union électorale*. Aucune loi d'Empire ne l'a créée. Ce qui existe légalement, depuis la Bulle d'Or, c'est le *collège électoral* qui est l'un des collèges de la Diète, et qui élit l'Empereur ou le Roi des Romains. Mais l'*Union électorale* est différente. Elle ne comprend que six Électeurs et non sept : elle n'a jamais admis dans son sein l'Électeur de Bohême,

(1) La fameuse affaire de la succession de Clève et Juliers en offre un exemple.

(2) Par exemple, la mise au ban de l'Empire de Donauwörth, en 1607.



parce que celui-ci n'est autre que l'Empereur, archiduc d'Autriche, roi de Bohême et roi de Hongrie. L'*Union électorale* est la réunion des électeurs, qui, à l'exception de l'Électeur de Bohême, délibèrent ensemble, quand ils le jugent utile, et souvent négocient en commun avec l'Empereur, ce qui explique suffisamment que l'Électeur de Bohême en soit exclu. L'*Union électorale* n'a que les droits qu'elle prend et que l'Empereur accepte qu'elle prenne. Mais l'Empereur la laisse faire, parce qu'il a souvent besoin d'elle ; il lui est plus commode de négocier avec elle qu'avec l'ensemble des Princes et États. Ceux-ci la laissent faire également, parce qu'elle défend parfois contre l'Empereur leur intérêt commun. Et c'est ainsi qu'une tradition s'est établie : au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'*Union électorale* est devenue une puissance dans l'Empire et peut-être la première, bien que ses pouvoirs n'aient jamais été légalement définis.

Mais l'institution fédérale essentielle, celle qui constitue cette confédération qu'est l'Allemagne, c'est la « Diète d'Empire », le *Reichstag*. La Diète représente l'ensemble des Princes et États, qui y envoient leurs ambassadeurs. Là sont prises les décisions qui intéressent tout l'Empire et qui sont exécutoires dans tout l'Empire. Mais la façon dont la Diète siège, délibère et vote offre des complications qui résultent de la complexité même de l'Empire.

Tous les Princes et États sont représentés à la Diète, mais pas toujours de la même manière : le nombre des sièges n'y correspond pas au nombre des « membres de l'Empire ». Il est des Princes qui disposent de plusieurs sièges et par conséquent de plusieurs voix, tandis que plusieurs Princes ou États n'ont parfois en commun qu'un seul siège et qu'une seule voix. Quand un Prince (le Margrave de Brandebourg par exemple) possède des territoires qui ont eu, dans le passé, une existence politique distincte, il dispose d'un siège et d'une voix pour chacun d'eux ; inversement les Comtes d'Empire, qui souvent ne possèdent qu'un territoire infime, ou les petites villes libres, se réunissent à la Diète sur un même *banc* et n'ont ensemble qu'une seule voix. Au total, le nombre des sièges et des voix est très inférieur à celui des Princes et États.

Puis tous les plénipotentiaires à la Diète ne siègent pas ensemble, ne délibèrent pas ensemble. La Diète se divise en trois chambres, en trois *collèges* : le Collège des Électeurs, celui des Princes et celui des Villes. Remarquons que les Princes ecclésiastiques ne forment pas un Collège séparé : les Archevêques-Électeurs siègent avec les Électeurs laïques ; les autres archevêques, les évêques, les abbés, etc., sont représentés dans le Collège des Princes. Les décisions doivent être prises au nom des trois Collèges. Ils ont, théoriquement, des droits égaux. Mais la façon dont les discussions sont menées montre combien cette égalité théorique est illusoire. Toutes les questions soumises à la Diète sont discutées d'abord par le Collège des Électeurs et par le Collège des Princes séparément ; puis les deux premiers Collèges s'efforcent de se mettre d'accord ; s'ils n'y parviennent pas, les délibérations sont abandonnées ; s'ils y parviennent, leur résolution commune est alors communiquée au Collège des Villes, qui n'ont pas encore délibéré. Les Villes ne peuvent faire modifier une résolution commune des deux premiers Collèges ; elles ne peuvent que la rendre définitive en l'acceptant ou la rejeter. Elles n'ont qu'un pouvoir d'empêcher.

En fait, à la Diète, deux influences prédominent : celle de l'Empereur et celle des Électeurs, surtout de l'Électeur de Mayence, archichancelier d'Empire. L'Empereur, selon la tradition, ne peut convoquer une Diète sans l'assentiment du Collège Électoral, mais il a seul l'initiative de la convocation. Il exerce de plus, non par lui-même, mais par son ambassadeur, la présidence, ou, comme l'on dit alors, le « directoire » du Collège des Princes (1) ; or, c'est le Directoire du Collège qui y introduit les questions à discuter et qui y règle les délibérations : il y est très puissant. Les Électeurs ont le grand avantage de former à eux seuls un Collège peu nombreux, où l'accord est plus facile à réaliser que parmi les

(1) Je simplifie intentionnellement. En réalité, le Directoire du Collège des Princes appartenait alternativement à l'Empereur et à l'Archevêque de Salzbourg. Mais comme celui-ci était ordinairement, à cette époque, un prince de la Maison de Habsbourg, l'influence de l'Empereur prévalait dans le second cas comme dans le premier.



Princes, grands ou petits, et dont les intérêts diffèrent souvent. Quant à l'Électeur de Mayence, il n'exerce pas seulement le « Directoire » de son Collège, mais aussi le « Directoire » de la Diète elle-même, où aucune question ne peut être discutée s'il ne l'a pas introduite ou, comme nous dirions aujourd'hui, mise à l'ordre du jour. C'est donc lui qui, véritablement, règle les délibérations de l'Assemblée.

Mais, en fin de compte, l'influence de l'Empereur et celle de l'Électeur de Mayence, Directeur de la Diète, s'équilibrent, c'est-à-dire, trop souvent, se paralysent l'une l'autre. L'Empereur peut seul convoquer la Diète ; mais l'Électeur de Mayence, avec l'appui du Collège électoral, peut s'opposer à la convocation. Une résolution commune des trois collèges ne peut être réalisée contre la volonté des Électeurs et du Directoire ; mais elle ne devient loi que si l'Empereur lui donne son assentiment et la promulgue. Or, rien n'oblige l'Empereur à la promulguer. Mais il ne peut pas non plus obliger la Diète à remettre une résolution commune en discussion. Il n'a lui aussi qu'un pouvoir d'empêcher.

La Diète est donc un organisme compliqué, qui fonctionne difficilement et lentement. C'est une assemblée où l'on parle beaucoup, où l'on écrit plus encore (car d'un Collège à l'autre les communications se font par échange de mémoires) et qui agit peu. Les questions de préséance, les arguties juridiques qui se répondent de mémoire en mémoire, y prennent un temps considérable et prolongent indéfiniment des délibérations qui souvent n'aboutissent pas. On ne peut plus guère dissimuler, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'impuissance de la Diète d'Empire. Et cette impuissance se manifeste d'une autre façon. Nous sommes portés à croire, parce que personne presque, aujourd'hui, ne le conteste, que le droit des majorités a toujours été reconnu. Un historien polonais, M. Konopeczynski, a démontré le contraire. La nécessité des décisions unanimes dans les assemblées représentatives a longtemps paru plus naturelle que l'acceptation d'une simple décision majoritaire. C'est ce sentiment qui a rendu possible en Pologne, au xvii<sup>e</sup> siècle, la coutume du *liberum veto*. Le *liberum veto* n'a jamais été pratiqué en Allemagne. Mais la

Diète n'a pas été très loin d'admettre quelque chose qui y ressemblait. L'idée qu'un membre de l'Empire, dont l'ambassadeur n'a pas voté une résolution commune, n'est pas tenu de s'y soumettre, a été souvent exprimée. On la discute au début du xvii<sup>e</sup> siècle, et les juristes hésitent à formuler une opinion. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon latin de l'Assemblée d'Empire, le *jus singulorum*. Il est évident que les hésitations des juristes encouragent, dans leur résistance, les partisans du *jus singulorum*. De fait, il est tout au moins un cas où la Diète, depuis la Réforme, admettait une procédure qui s'inspirait des mêmes idées. Quand une question religieuse y était posée, si l'accord ne pouvait se faire, la Diète se formait en deux corps, égaux en droits, le « corps catholique » et le « corps évangélique » et aucun des deux ne pouvait imposer à l'autre sa volonté. La Diète, alors, se séparait sans conclure ; elle était « rompue », pour employer ici l'expression polonaise. Il y eut une Diète « rompue » en 1607. On voit que le régime des Diètes d'Empire n'était pas si différent qu'on pourrait croire de celui des Diètes polonaises.

Pour bien comprendre l'Allemagne d'alors, il reste à considérer un État, ou plus exactement un groupement d'États, qui fait presque entièrement partie de l'Empire, mais qui a son individualité propre : je veux parler des États de la Maison d'Autriche. La Maison d'Autriche, telle qu'elle est constituée au début du xvii<sup>e</sup> siècle, est la création assez récente du frère cadet de Charles-Quint, Ferdinand de Habsbourg. Ferdinand, au temps de Charles-Quint, régnait déjà, avec le titre d'archiduc, sur la Haute et la Basse Autriche, qui tenaient le cours moyen du Danube en amont et en aval de Vienne, et sur quelques principautés rattachées antérieurement à l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tyrol. En 1626, il s'était fait élire roi de Bohême par les États de la Couronne de Bohême et roi de Hongrie par la Diète hongroise. C'est ainsi que se forma un groupement artificiel de territoires peuplés de races différentes et parlant des langues diverses : l'allemand, plusieurs dialectes slaves (tchèque, slovaque, slovène, croate) et le hongrois. Un ensemble aussi hétérogène ne semblait pas fait pour durer : il

a duré pourtant, on le sait, jusqu'à nos jours. Ferdinand passa tout son règne à le consolider, à l'organiser, même après qu'il eût été élu roi des Romains à côté de l'Empereur Charles-Quint, même après qu'il fût devenu Empereur lui-même. A sa mort, en 1564, l'œuvre était solide déjà. Ferdinand partagea, en mourant, ses États entre ses trois fils : l'aîné, Maximilien, qu'il avait fait élire roi des Romains et qui fut l'Empereur Maximilien II, reçut les couronnes de Bohême et de Hongrie, la Haute et la Basse Autriche ; des deux autres, l'un reçut le Tyrol, l'autre la Styrie, la Carinthie et la Carniole. Mais ces trois branches d'une même maison restèrent étroitement unies et ne devaient pas tarder beaucoup à n'en former qu'une à nouveau. J'ai déjà dit que, du royaume de Hongrie, Ferdinand n'avait gardé qu'une étroite bande de territoires, en bordure des pays autrichiens et bohèmes, les Turcs ayant occupé tout le reste. Ces confins étaient peuplés surtout de Slaves et le roi de Hongrie n'avait que bien peu de sujets hongrois. Enfin les pays slaves, comme les pays germaniques des Habsbourg étaient compris dans le Saint-Empire ; seule la mince Hongrie royale, qui avait échappé à la conquête turque, restait en dehors. C'est là un fait capital dont il faut indiquer les conséquences.

La première, c'est la force nouvelle que tire l'Empereur, même comme Empereur, de possessions particulières aussi étendues. Jadis Charles-Quint avait appuyé son autorité d'Empereur sur une énorme puissance territoriale ; mais celle-ci était tout à fait distincte de l'Empire ; elle avait son centre politique loin de l'Empire, à Madrid. Au contraire, les possessions de Ferdinand I<sup>er</sup> et de ses successeurs, même celles qui sont peuplées surtout de Slaves, font toutes partie du Saint-Empire, à la seule exception de la petite Hongrie royale ; et à l'une des couronnes que porte Ferdinand et que continuent à porter après lui les Empereurs, la couronne de Bohême, est attachée à la dignité électorale. Il n'est certes pas indifférent que l'Empereur soit en même temps le chef de la plus puissante maison princière de l'Empire. Il n'est pas indifférent non plus que les États de la Maison d'Autriche forment une bordure continue à l'est de l'Empire, en

face des Turcs. L'Autriche, l'ancienne Marche de l'Est, est revenue à sa vocation originelle. Le Habsbourg de Vienne, l'Empereur, est le protecteur naturel de la Chrétienté contre les Infidèles, et tout particulièrement de la Chrétienté allemande ; et c'est pourquoi l'Allemagne se groupe d'instinct autour de lui, dès que la menace turque apparaît. Il n'est pas indifférent enfin que l'Empereur soit le frère (au temps de Ferdinand), puis l'oncle, puis le cousin du roi d'Espagne ; qu'une même famille, la famille de Habsbourg, sinon un même souverain, règne à Vienne et à Madrid, et que la branche autrichienne de la Maison de Habsbourg puisse le plus souvent compter, en cas de péril, sur la branche espagnole.

Mais, d'autre part, cette situation de la Maison d'Autriche peut avoir sur les destinées de l'Allemagne des conséquences graves. Les intérêts de la Maison d'Autriche et les intérêts de l'Allemagne ne s'accorderont pas toujours. L'Empereur, chef de la Maison d'Autriche, aura nécessairement deux politiques : une politique impériale, c'est-à-dire allemande, et une politique proprement autrichienne ; il arrivera parfois que sa politique autrichienne lui fera méconnaître les intérêts de l'Allemagne. Il y a plus encore, la politique allemande et la politique autrichienne de l'Empereur se compliqueront, par moments, et de plus en plus, d'une politique dynastique, purement habsbourgeoise, pourrait-on dire. Lorsque commencera, puis se développera la grande crise qui forme le sujet de cette étude, nous verrons comment les relations entre Vienne et Madrid, comment l'influence de la politique espagnole sur la politique impériale l'aggraveront, obligeront en quelque sorte les États voisins de l'Empire à y intervenir et achèveront de lui donner le caractère d'une crise européenne.

J'ai considéré jusqu'ici, isolément, l'état politique de l'Allemagne au début du xvii<sup>e</sup> siècle. Mais, dans la crise qui se prépare alors, la situation religieuse n'est certes pas un élément de moindre importance. État politique, état religieux sont inséparables. Il aurait fallu les étudier ensemble, si l'esprit humain était capable de comprendre une réalité complexe autrement que par l'analyse.

Dans l'Allemagne des premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, nous nous trouvons en présence de la Réforme, là où elle s'est organisée le plus tôt, et sous sa première forme, étroitement liée à l'état politique du pays, celle des églises luthériennes. Les églises et non l'église. Il n'y a qu'une confession luthérienne, la « confession d'Augsbourg » ; mais il y a autant d'églises luthériennes qu'il y a de principautés ou de villes libres, qui ont adopté la confession d'Augsbourg. Je n'ai pas, ici, à en rechercher les raisons, qui sont tout à la fois des raisons politiques et des raisons de doctrine, mais seulement à en constater les conséquences. Une église luthérienne est une église d'État, organisée dans l'État par le Prince (ou par le magistrat d'une ville libre dans cette ville) et qui reconnaît l'autorité du Prince, non seulement au temporel, mais également dans tout le domaine de la discipline et du culte : le Prince est, à l'égard de son église, l'« évêque du dehors » ; il possède dans toute son étendue le « droit épiscopal » (*jus episcopale*). Il n'est donc pas surprenant que le Prince, qui a fondé l'église et qui l'administre, impose sa foi à ses sujets ; ce sont les luthériens qui ont inventé la fameuse formule : *cujus regio, ejus religio* ; le maître du pays y est aussi le maître des consciences. D'autre part, dans ces églises luthériennes, qui sont des églises fermées, où s'exerce une autorité forte et toute proche, et qui n'ont en commun que le dogme, celui-ci, et les rites, n'évoluent plus ; ils se fixent de bonne heure dans une orthodoxie aussi rigoureuse que celle de l'Église catholique romaine. Mais, par là même, les luthériens ont promptement perdu le sens de l'universel et l'esprit de propagande. La confession d'Augsbourg s'est vite répandue en Allemagne, et presque en même temps dans les royaumes scandinaves voisins ; mais sa propagation s'est arrêtée aussitôt après ; dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, sa force d'expansion semble épuisée. C'est d'ailleurs presque le moment, où, sous l'influence d'un autre foyer d'idées nouvelles, Genève, une autre confession protestante va s'infiltrer dans quelques régions du Saint-Empire, la confession calviniste, ou, selon le terme employé par les contemporains, *réformée*.

Voilà sous quelle forme le protestantisme s'est répandu

en Allemagne au xvi<sup>e</sup> siècle. Dans une grande partie de l'Allemagne, non pas dans l'Allemagne entière. Mais il est difficile d'indiquer avec précision comment, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, catholiques et protestants se partagent l'Empire. Il ne faut pas oublier que la Contre-réforme n'a pas remporté ses derniers succès. Les positions ne sont pas encore stabilisées.

On peut dire à peu près ceci. Le catholicisme domine au sud et à l'ouest, le protestantisme au nord. Pourtant, dans les États de la Maison de Habsbourg, l'Empereur, roi de Bohême, sera bientôt forcé (en 1609) de reconnaître, en Bohême et en Moravie, les confessions protestantes, et les protestants sont encore nombreux dans les pays autrichiens ; mais la dynastie de Habsbourg est toute catholique. Dans l'Allemagne du Sud, la Bavière, la Lorraine sont catholiques aussi. Dans l'Allemagne rhénane (la « rue aux prêtres ») et en Westphalie se pressent les domaines catholiques des trois archevêques-électeurs, d'un grand nombre d'évêques et d'abbés ; le duc de Clève est un prince catholique. Mais toute l'Allemagne du nord, à l'est de la Westphalie, est protestante, et toutes les villes libres de l'Empire (sauf Cologne, Aix-la-Chapelle, Augsbourg en partie) sont passées au protestantisme. A tout le moins les deux confessions s'équilibrent, et la victoire de l'Église romaine sur la Réforme n'est pas encore assurée.

Il est important de dire aussi comment s'exerce l'activité des deux confessions. Cette activité n'est pas libre. L'Empire a reçu, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, un statut religieux, qui est la « paix de religion » de 1555 ou paix d'Augsbourg. Les causes religieuses de la Guerre de Trente Ans sont précisément liées aux difficultés d'exécution de la paix d'Augsbourg, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas en négliger l'étude.

Il est facile de définir, dans ses dispositions essentielles, la paix d'Augsbourg. Elle a été élaborée et signée après une assez longue guerre, de caractère politique autant que religieux, conduite par l'Empereur (qui était encore Charles-Quint) contre les princes protestants d'Allemagne. L'Empereur y avait eu d'abord l'avantage, puis les forces des deux

partis s'étaient équilibrées ; et l'impuissance où se sentit Charles-Quint à faire prévaloir sa volonté fut certainement l'une des raisons de son découragement et de son abdication. Avant d'avoir déposé toutes ses couronnes, il laissa le gouvernement de l'Empire à son frère Ferdinand, élu roi des Romains, et lui donna tous pouvoirs de conclure la paix. Une Diète fut réunie à Augsbourg, De ses délibérations sortit une paix que le Roi des Romains ratifia. Celle-ci — la paix d'Augsbourg — fut donc à la fois un traité, conclu entre les Princes et États d'Empire catholiques et protestants et une loi d'Empire, obligatoire pour tous.

Le contenu essentiel de la paix est en accord avec ce caractère de loi d'Empire, préparée par une Diète, où tous les Princes et États de l'Empire étaient représentés et l'étaient seuls. Il n'y avait, à ce moment-là, dans l'Empire, que des Princes catholiques et des Princes luthériens : il en résulta que deux confessions seulement furent admises : la confession catholique et la confession luthérienne ou confession d'Augsbourg ; toute autre fut exclue, c'est-à-dire, en particulier, la confession calviniste, puisque aucun Prince calviniste n'avait pris part aux délibérations. Le droit accordé aux Princes de réformer l'église à l'intérieur de leur État signifiait donc uniquement qu'ils pourraient y substituer la Confession d'Augsbourg à la Confession catholique. Il va de soi que ce droit des Princes n'entraînait pas, pour les sujets (qui n'étaient pas représentés dans une assemblée d'Empire), celui d'adopter la confession de leur choix ; le principe *cujus regio, ejus religio* fut tout naturellement admis ; les sujets devaient accepter la confession de leur prince ou s'exiler, ce qui entraînait presque toujours l'abandon et la perte de leurs biens. Un article capital de la paix (il est connu sous le nom de « réserve ecclésiastique ») décidait qu'à l'avenir, quand un Prince ecclésiastique, un évêque ou un abbé, se convertirait au luthéranisme, il devrait quitter l'administration de son évêché ou de son abbaye. Il n'en avait pas été ainsi jusqu'alors : tout au contraire, un évêque ou un abbé qui se faisait protestant convertissait son évêché ou son abbaye en une principauté laïque, héréditaire dans sa maison ; c'est ce

qu'on appelait *séculariser* le domaine ; et l'attrait des *sécularisations* avait certainement facilité la propagation du luthéranisme. Or, la paix d'Augsbourg reconnut les sécularisations antérieures à 1552, date de la trêve qui avait permis de négocier la paix ; mais elle interdit toute sécularisation nouvelle. Enfin la paix d'Augsbourg, loi d'Empire, était garantie par les institutions de l'Empire. Celles-ci devaient étendre également leur protection sur les protestants et sur les catholiques ; et non pas seulement sur les Princes qui étaient déjà luthériens lorsque la paix fut signée et sur les églises luthériennes qui étaient organisées déjà, mais sur tous les Princes qui, à l'avenir, se déclareraient luthériens et sur toutes les églises luthériennes qui s'organiseraient conformément aux clauses de la paix d'Augsbourg.

Ainsi résumées, les clauses de la paix d'Augsbourg paraissent simples et claires. Mais quand on les considère de plus près, en les confrontant avec les situations matérielles qu'elles prétendaient régler, bien des complications, des ambiguïtés, des incertitudes apparaissent.

La paix d'Augsbourg était une paix de lassitude, entre deux partis, qui avaient perdu, l'un et l'autre, l'espoir de l'emporter. C'était, comme toutes les paix de religion, un compromis entre deux intransigeances doctrinales irréductibles. Charles-Quint n'en avait accepté l'idée qu'à contre-cœur et, plutôt que de la signer lui-même, il avait transmis ses pouvoirs à son frère, le Roi des Romains. Mais celui-ci, quoique plus accommodant, pensait au fond comme lui. Il sentait bien qu'un Empereur, qui s'engageait à protéger également protestants et catholiques, renonçait par là même à la conception traditionnelle de l'Empire étroitement uni à l'Église. Car l'Église n'avait pas reconnu la paix ; elle s'était contentée de ne pas la condamner dogmatiquement. Le Pape s'était conformé, « quoique avec douleur », à l'avis d'une Commission de Pères Jésuites, qu'il avait consultée : il avait permis aux catholiques de suspendre la lutte, « jusqu'au jour où le Christ les rendrait assez forts » pour triompher. La paix, aux yeux de l'Église, n'était qu'une trêve. Quant aux « Princes et États » protestants, ils ne l'acceptèrent aussi



qu'à titre de compromis provisoire et parce qu'ils n'avaient pas cru possible d'obtenir davantage. Aucun des deux partis n'était satisfait. Et Ferdinand, comme Charles-Quint, qui était encore Empereur lorsque la paix fut signée, refusèrent d'y inclure certains de leurs États : beaucoup d'articles n'en furent pas applicables aux États bourguignons ; et les États de la Couronne de Bohême n'en bénéficièrent pas.

Cet état d'esprit des protestants et des catholiques, qui, les uns et les autres, considéraient la paix comme un pis aller, explique qu'ils aient, les uns ou les autres, introduit dans certaines de ses clauses des ambiguïtés ou des réserves qui devaient en rendre à peu près impossible l'application rigoureuse. On peut accepter ce que dit de la paix d'Augsbourg un historien allemand qui l'a étudiée de très près, Maurice Ritter (1). Il y a dans la paix, a-t-il écrit, deux parties, « une partie cohérente, sur laquelle les États des deux confessions étaient d'accord ; une autre partie formée surtout d'exceptions aux mesures principales, dont protestants et catholiques concevaient de façons très diverses et inconciliables le sens et la valeur ».

Il n'est pas ici nécessaire d'entrer dans le détail des exceptions. Il convient surtout d'insister sur la plus importante des clauses litigieuses, celle de la « réserve ecclésiastique » et d'indiquer de quelle façon catholiques et protestants l'interprétaient. Au début des délibérations, les catholiques demandèrent à la fois que toute sécularisation fût interdite à l'avenir et que toutes les sécularisations antérieures à 1552 fussent annulées, tous les territoires sécularisés rendus à l'Église. La Réforme n'y eût pas survécu longtemps. L'opposition des princes protestants fut si vive que la rupture des pourparlers de paix parut imminente. Les catholiques se résignèrent alors à accepter les sécularisations anciennes. Mais ils tinrent bon sur l'interdiction de toute sécularisation nouvelle, tandis que les protestants continuèrent à s'y opposer énergiquement. Faudrait-il, pour une seule clause, si importante fût-elle, renoncer à la pacification, que malgré

(1) Moritz RITTER. *Der Augsburger Religionsfriede*, dans *Historisches Taschenbuch*, 1882.

tout les deux partis souhaitaient ? La Diète écarta cette conséquence extrême par une sorte de subterfuge, que, semble-t-il, Ferdinand proposa, et auquel les protestants se prêtèrent. La clause de la « réserve ecclésiastique » ne fut pas inscrite par la Diète dans le texte de la paix. Le Roi des Romains l'y ajouta, de sa propre autorité. Les catholiques ne la considérèrent pas moins comme obligatoire. Mais les princes luthériens, en signant la paix, firent suivre leurs signatures d'une protestation contre la « réserve » et déclarèrent (Ferdinand y avait consenti) que la clause, qui n'avait pas été votée, ne pouvait avoir à leurs yeux de valeur légale. Ils devaient, à l'avenir, agir en conséquence.

Parmi les autres clauses litigieuses ou d'application presque impossible, je n'en signalerai qu'une, qui est relative aux villes libres. Celles-ci, d'après un article très général, devaient jouir, en matière de religion, des mêmes droits que les Princes. Mais un autre article, plus particulier, décidait que si, dans une ville, il existait des protestants et des catholiques, la situation et les droits des deux confessions, même à l'égard des biens, devaient être maintenus sans changement. Or, pendant les dernières années de la guerre, l'Empereur avait contraint les magistrats des villes libres à rendre tous les biens d'Église aux catholiques, même quand ceux-ci ne formaient qu'une infime minorité de la population. Cet article de la paix fut considéré par les protestants, dans les villes où ils étaient de beaucoup les plus nombreux, comme une iniquité. Et ce fut une cause fréquente de désaccords et de conflits.

Dans ces conditions, la paix d'Augsbourg, loin de mettre fin, dans l'Empire, aux troubles religieux et politiques nés de la Réforme, y marqua le début d'une longue période de guerre larvée, où se prépara la crise violente que nous appelons la Guerre de Trente Ans. Deux faits surtout y sont à retenir, qui rendirent la crise inévitable.

Le premier est la conséquence directe de la façon dont la paix avait été conclue. La Diète qui l'avait négociée, en restait la garante. En cas de litige (et nous savons qu'ils

furent fréquents), ce fut à elle que s'adressèrent protestants ou catholiques. Mais là, comme ailleurs, la Diète manifesta son impuissance. Il fut bientôt trop évident que les institutions d'Empire n'assuraient pas aux Princes, aux Princes protestants en particulier, la protection sur laquelle ils étaient en droit de compter. Alors commença une sorte de dissolution de l'Empire, que la guerre, un peu plus tard, hâta. C'est pendant cette époque troublée, qui suivit la paix d'Augsbourg, que se posa la question du « jus singulorum » ; c'est alors que l'on vit, pour la première fois, une Diète « rompue ». Le moment vint bientôt où les Princes allemands cessèrent de croire à l'efficacité des institutions d'Empire et où le recours à la force apparut à beaucoup d'entre eux comme le seul moyen de sortir l'Allemagne du chaos.

Le second fait, c'est la diffusion croissante de la confession réformée. Elle continua de se répandre dans l'Allemagne rhénane, dans l'Allemagne du Sud, en Haute et en Basse Autriche, en Hongrie, Au lendemain même de la paix, un Électeur, le Palatin Frédéric III, se déclara ouvertement calviniste. D'autres suivirent, assez petits princes il est vrai, jusqu'au moment où, en 1613, un second Électeur, l'Électeur de Brandebourg, abandonna à son tour le luthéranisme. Or, les calvinistes n'étaient pas compris dans la paix ; la nouvelle confession qui, pour une bonne part, se répandit dans des principautés dont le prince était catholique, ne le put qu'en violation du principe « *cujus regio ejus religio* ». Les « réformés » formèrent ainsi, dans l'Empire, un corps étranger, en dehors de toute protection des lois d'Empire. De bonne heure, les catholiques s'en inquiétèrent. En 1566, (l'Électeur palatin était encore le seul prince calviniste qui comptât), un Légat du Pape somma la Diète de prononcer l'interdiction du Calvinisme. Mais les princes luthériens, qui blâmaient pourtant la conversion de Frédéric III, refusèrent d'aller jusque-là, les progrès du Calvinisme restèrent donc possibles, quoique dans l'insécurité. Aussi les princes calvinistes s'efforcèrent-ils de se défendre eux-mêmes, soit en s'unissant, soit en recherchant l'alliance de princes étrangers. Ils seront les premiers à prendre les armes contre l'Empereur.

D'ailleurs ils ne sont pas les seuls à agir en dehors des cadres de la paix. Bien des catholiques font de même. Ceux-là sont conduits par les grands ordres religieux, Capucins ou Jésuites. Ils se soucient bien moins de respecter les clauses de la paix que de reconquérir les âmes détournées de l'Église romaine par la Réforme. Leur plan d'action — la Contre-Réforme — a été dressé par Loyola dès 1554, avant la Diète d'Augsbourg, et il est mis à exécution aussitôt après. Partout prêchent les Capucins. Partout la Société de Jésus crée des Collèges, d'où sortiront les défenseurs de la foi : les deux premiers, celui de Prague, et celui d'Ingolstadt, en Bavière, où furent élevés Maximilien de Bavière et Ferdinand de Styrie, sont fondés en 1556. Le catholicisme reprend l'offensive. C'est d'ailleurs à peu près à la même époque — en 1563 — que les décrets du Concile de Trente achèvent de fixer le dogme et de condamner toutes les nouveautés protestantes. C'est un peu plus tard que le Jésuite Bellarmin commente les décrets du Concile dans des œuvres retentissantes, largement répandues en Allemagne, et qui inspirent presque tout l'épiscopat allemand.

Il n'est donc pas surprenant que, dans une Allemagne ainsi déchirée par les convoitises princières et par les passions religieuses, une révolte locale, mais qui sembla mettre en péril l'existence même de la Maison d'Autriche, ait suffi pour entraîner presque toute l'Allemagne d'abord, puis les voisins même du Saint-Empire, dans une guerre qui fut l'une des plus effroyables des temps modernes.

## CHAPITRE II

### LA RÉVOLTE DE LA BOHÊME

C'est la révolte de la Bohême qui fut l'origine de la Guerre de Trente Ans. Elle débuta à l'improviste, le 23 mai 1618, par la fameuse *Défénestration de Prague*. Mais pour en comprendre les causes et le développement, il est nécessaire de rappeler d'abord ce qu'était la Bohême en ce temps-là.

Elle faisait partie d'un groupe de pays, mi-slaves et mi-allemands, que l'on appelait les « Pays de la Couronne de Bohême », et la Couronne de Bohême était l'une de celles que portait l'Empereur, comme chef de la Maison de Habsbourg. Le groupe comprenait, outre la Bohême, qui lui donnait son nom, la Moravie, la Silésie et les deux Lusaces, Haute et Basse. En Bohême et en Moravie, les Slaves étaient de beaucoup les plus nombreux, bien qu'il y eût aussi des Allemands, surtout en Bohême à la lisière septentrionale du pays et dans les villes. Les Allemands, au contraire, peuplaient à peu près seuls la Silésie et les Lusaces. Mais les questions de nationalité ne se posaient pas encore. Bien plus importantes à considérer sont la situation politique et la situation religieuse.

Entre les « Pays de la Couronne de Bohême », il n'y avait pas d'union étroite. Moravie, Silésie, Lusaces étaient comme des annexes de la Bohême : on les appelait les *provinces incorporées*. Mais elles jouissaient néanmoins d'une autonomie complète. Chaque province avait sa Diète et il n'existait pas de Diète commune. Les « états », c'est-à-dire les classes sociales organisées, dont les représentants formaient les Diètes, différaient même quelque peu d'un pays à l'autre : on en comptait trois en Bohême, les Seigneurs, les chevaliers et les villes, et un de plus en Moravie, le Clergé. C'est comme roi de Bohême que le Chef de la Maison de Habsbourg gouvernait tout le groupe, et c'est bien la Bohême qu'il considérait comme la partie essentielle du royaume : depuis l'avènement de Rodolphe II, en 1576, l'Empereur-Roi résidait à Prague ;

il y avait sa cour, ses conseils, et y recevait les ambassadeurs étrangers. Prague était ainsi devenue une sorte de capitale commune à tous les États de la Maison de Habsbourg, en même temps que la capitale nationale de la Bohême.

Le Royaume de Bohême n'en avait pas moins son gouvernement particulier, sous la direction d'un Grand Chancelier du Royaume, nommé à vie, qui agissait au nom du roi, mais devait tenir compte des privilèges des états et des attributions traditionnelles de la Diète : aussi prêtait-il serment, tout à la fois, au roi et aux états. La Diète de Bohême, qui d'ailleurs ne se réunissait que sur convocation royale, sanctionnait les lois constitutionnelles, dont la couronne avait l'initiative ; elle votait les impôts ; et c'était elle qui *désignait* le roi, quand la couronne devenait vacante. Il est vrai qu'on ne s'entendait guère (nous le verrons) sur le sens et sur la valeur de cette *désignation*. En dehors de la Diète, il y avait, pour l'administration intérieure du pays, des organismes anciens, de forme collégiale, et de grandes charges, telles que celles du grand burgrave, du grand juge, du burgrave de Karlův-Týn, etc... La plupart des vieilles institutions féodales avaient survécu et paralysaient l'exercice du pouvoir royal. Mais la situation commençait à se transformer. Depuis le début du xvii<sup>e</sup> siècle, la Grande Chancellerie était occupée par un administrateur de premier ordre, Lobkowicz, dont le rôle a été bien étudié par un historien tchèque, M. Stloukal. Lobkowicz, qui appartenait à l'une des plus grandes familles de Bohême, était catholique et tout dévoué à la Maison de Habsbourg. Il entreprit de simplifier l'administration de la Bohême et de la centraliser, pour rendre ainsi la monarchie absolue. Bien entendu, il rencontra les plus vives résistances, surtout parmi les seigneurs. Ceux-ci, peu nombreux, étaient de vrais magnats, possesseurs de grands domaines et qui jouaient dans les Diètes un rôle prépondérant. Certains d'entre eux, comme Guillaume de Lobkowicz, un parent du Chancelier, Wenceslas de Roupov, Mathias de Thurn, Václav Budovec, devaient être un peu plus tard les organisateurs et les chefs de la rébellion. A la veille de la Dénéfestratio, les progrès de la centralisation administrative n'en

étaient pas moins, semble-t-il, considérables déjà, et il faut certainement y voir l'une des causes du mécontentement qui rendit possibles les premiers succès des révoltés. Quant aux chevaliers et aux villes, ils n'approuvaient pas plus que les seigneurs la politique centralisatrice de Lobkowitz ; mais surtout, bien qu'ils fussent attachés à la dynastie, ils étaient accoutumés à suivre les magnats, dont les privilèges et les ambitions étaient incompatibles avec les prétentions nouvelles de la royauté.

C'est ce mécontentement politique que vinrent enflammer les passions religieuses. Peut-être furent-elles, aux origines de la révolte, l'élément principal, bien que les ambitions personnelles de quelques seigneurs apparaissent alors au premier plan. Le grand historien tchèque, Pekař, le croyait. « Les Tchèques, a-t-il écrit, ne vivaient que de leurs préoccupations et de leurs craintes religieuses ; dans les questions de droit public, ils ne témoignaient que rarement de ce goût et de cette compétence qui étaient alors de règle chez les Hongrois ».

La situation religieuse était d'ailleurs, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, singulièrement confuse. L'absence de toutes statistiques ne permet pas d'affirmations précises. Pourtant il semble bien que, dans l'ensemble des pays tchèques — Bohême et Moravie — il y avait moins de catholiques que de protestants. Les catholiques n'étaient qu'une minorité, particulièrement en Bohême. Mais ils l'emportaient de beaucoup en puissance : ils avaient pour eux le roi, toute la famille royale, le Grand Chancelier, la plupart des titulaires des hautes charges, en somme tout le personnel dirigeant du Royaume. Et cette minorité catholique, unie et agissante, s'entendait étroitement avec les ordres religieux voués à la Contre-Réforme, les Capucins, qui prêchaient la foi romaine parmi le peuple, et les Jésuites, dont l'influence s'exerçait surtout parmi les nobles. Sous la double action du Gouvernement et des Religieux, les conversions se multipliaient et la minorité catholique était certainement en progrès. On comprend l'inquiétude des protestants.

Ceux-ci résistaient avec peine, parce qu'ils étaient divisés.

La Bohême avait été l'une des régions de l'Europe où les idées de réforme religieuse s'étaient manifestées le plus tôt. Dès les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, Jean Huss avait été condamné par Rome ; mais ses partisans ne s'étaient pas soumis ; pendant la longue guerre religieuse qui suivit son supplice, une église dissidente put s'organiser en Bohême, l'église hussite, qui prit le nom d'église *utraquiste*, parce que les fidèles y communiaient comme les prêtres, sous les deux espèces du pain et du vin, *sub utraque specie*. Quand la paix se fit, le Saint-Siège autorisa en Bohême cette forme de communion. Mais, dès lors, la nouvelle église, satisfaite par la concession pontificale, ne se distingua que très peu de l'église catholique. Elle n'eut pas d'évêque : c'était à un évêque catholique que les prêtres utraquistes demandaient leur consécration. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, la confession hussite ne groupait qu'un très petit nombre d'adhérents, qui ne s'entendaient même pas entre eux, les uns inclinant de plus en plus vers le catholicisme, d'autres vers les confessions luthérienne ou réformée. L'église utraquiste n'était plus qu'une survivance et la vie s'y éteignait peu à peu.

Une autre confession était née un peu plus tard de la révolution hussite et n'avait rien perdu de sa vitalité au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Ses adeptes s'appelaient entre eux les Frères, d'où le nom que prit l'église elle-même : *l'Unité des Frères*. L'Unité s'était un moment rapprochée de la Confession d'Augsbourg, puis s'en était éloignée, quand une rigoureuse orthodoxie luthérienne s'était substituée aux formules conciliantes de Melancton. Les Frères avaient eu, par la suite, plus d'affinités avec les Calvinistes. Mais ils avaient conservé leur indépendance : indépendance précaire, car l'Unité des Frères n'avait jamais été reconnue par le Roi ; elle ne jouissait que d'une tolérance de fait, qui pouvait cesser d'un jour à l'autre.

Il y avait enfin, en Bohême et en Moravie, mais plus encore en Silésie et en Lusace, un grand nombre de luthériens, ainsi que des réformés. On comptait donc quatre confessions non catholiques. Et l'Empereur-Roi, qui avait excepté de la paix d'Augsbourg les pays de la Couronne de Bohême, restait



libre d'y régler les questions religieuses comme il l'entendait.

Moins de dix ans avant la révolte, elles avaient été réglées par Rodolphe II, qui, tout en conservant la dignité impériale, venait de transmettre à son frère, Mathias, la plus grande partie de ses domaines et n'était plus que roi de Bohême. Ce fut en effet en 1609 que Rodolphe accorda à ses sujets bohémiens un statut religieux, sous la forme d'un acte solennel, que nous avons coutume d'appeler la *Lettre de Majesté*. La Lettre de Majesté établissait en Bohême (dans la seule Bohême proprement dite) la liberté de conscience, et une assez large liberté de culte, sous des conditions toutefois qu'il importe de préciser. La principale était qu'il n'y eût plus qu'une seule église protestante tchèque. Il fallut donc que les protestants des différentes confessions s'entendissent. En fait, seuls s'unirent les Luthériens et les Frères, qui rédigèrent en commun et acceptèrent un même credo : ce fut la nouvelle *confession tchèque*, dont l'article essentiel reconnaissait la communion « sub utraque ». L'union laissait en dehors d'elle les utraquistes, qui se distinguèrent de moins en moins des catholiques. Elle n'alla pas d'ailleurs jusqu'à la fusion des églises, dont l'une, celle des Frères, garda une certaine autonomie : l'Unité fut, ainsi que le disent certains documents contemporains, une petite église dans la grande, *ecclesiola in ecclesia*. Le roi permettait en outre aux adeptes de la *Confession tchèque* de s'assembler en une diète, dite « sous les deux espèces », tandis que les catholiques en formaient une autre, dite « sous une seule espèce ». Enfin les deux diètes signèrent ensemble un accord, qui fut confirmé par les grands officiers de la couronne ; les deux partis, protestants et catholiques, s'y garantissaient réciproquement leurs églises, l'entière liberté de leur culte, leurs biens et leurs revenus ; et il était spécifié que si, dans les domaines de la Couronne et dans les villes royales, les protestants n'avaient pas encore de temple, ils étaient en droit d'en construire. Il faut ajouter que, peu de temps après, le roi accorda à la Moravie un statut religieux à peu près semblable (1).

(1) Sur la Lettre de Majesté, voir Kamil KROFTA, *Majestat Rudolfa II*. Les textes essentiels y sont publiés, mais en tchèque.

A la Lettre de Majesté s'ajouta une garantie d'ordre politique. Le roi permit aux protestants d'élire un certain nombre d'entre eux, qui, sous le nom de *Défenseurs*, furent chargés d'aplanir les différends qui pourraient se produire à l'intérieur de leur église ou de négocier, en cas de besoin, avec la diète catholique. La procédure de conciliation était même définie avec précision. En cas de désaccord que les défenseurs ne parviendraient pas à apaiser, ceux-ci pourraient convoquer une diète restreinte « sub utraque », et, autorisés par elle, s'adresser au roi, le roi ferait alors juger le litige par une sorte de tribunal d'arbitrage, composé par moitié de protestants et par moitié de catholiques. Mais les procédures d'arbitrage ne sont efficaces que si les deux parties sont résolues d'avance à en accepter les conséquences. On ne songea guère à y recourir en 1618. Le temps des compromis était passé.

Tel fut, à partir de 1609, le statut religieux de la Bohême et de la Moravie. Il reposait sur la Confession tchèque, sur la Lettre de Majesté et sur l'accord conclu entre catholiques et protestants. Mais quelles furent les conséquences du nouveau statut ? Sur ce point, les opinions diffèrent, même parmi les historiens tchèques. La plupart estiment pourtant que le régime établi par Rodolphe II était plus libéral que celui dont le reste de l'Empire était redevable à la paix d'Augsbourg, ou même que celui de l'Edit de Nantes en France. « Sur la base de la Confession tchèque, écrit l'un d'eux, M. Hrejsa, la liberté religieuse, tant désirée jusque-là, était accordée à tous ses adhérents, en même temps qu'une égalité de droits avec la minorité catholique, que la toute-puissance maintenait naguère dans la possession de privilèges et d'une liberté exclusive (1). » Mais, ce dont il est permis de douter, c'est que le régime nouveau fût solide. On ne peut oublier que l'union des protestants, exigée par Rodolphe II, avait été difficile à réaliser ; ils ne s'accordaient sincèrement que dans

(1) M. HREJSA, dans un livre intitulé *Česká Konfese*, a étudié de très près la confession tchèque, dont il donne le texte en appendice. Je traduis d'après V. TAPIÉ. *La politique étrangère de la France et le début de la Guerre de Trente Ans*, p. 120.

une haine commune des catholiques. Quant à ceux-ci, la *Lettre* les avait indignés ; ils ne l'acceptèrent que par force. Quelques-uns des grands officiers de la Couronne, et non des moindres, Lobkowitz en particulier, n'avaient pris aucune part aux négociations et se refusèrent à signer l'acte royal. La Société de Jésus le condamna. Aussi ne mit-il pas fin à la propagande catholique. Il n'y eut même pas, en Bohême, cette trêve des passions, qu'Henri IV, en France, sut imposer aux deux églises jusqu'à sa mort.

Or, trois ans après l'octroi de la Lettre de Majesté, se produisit un événement qui intéressait à la fois la Bohême, l'ensemble des États de la Maison d'Autriche et tout l'Empire : en 1612, Rodolphe mourut. Il eut pour successeur, en Bohême, et bientôt à l'Empire, son frère cadet, Mathias. Mais l'avènement de Mathias n'assurait pas l'avenir : il était vieux, malade ; il n'avait pas d'enfants. La question de succession, posée depuis longtemps sous Rodolphe II, n'était résolue que de façon toute provisoire. Aussi les conseillers de Mathias le pressaient-ils de la régler de son vivant. Il s'y refusait, parce qu'il ne voulait pas penser à sa mort et que, sans doute, il se savait trop faible pour venir à bout de toutes les difficultés qu'il prévoyait. Le règlement de la succession impériale et royale était en effet gros de dangers pour la Bohême, pour l'Empire, et pour l'avenir même de la Maison d'Autriche. Celle-ci, nous l'avons vu, était divisée en trois branches, dont l'une, la moins importante, qui ne possédait que le Tyrol, semblait destinée à s'éteindre bientôt, mais dont une autre, celle de Styrie, possédait un groupe compact d'États, entre l'Autriche proprement dite et la Mer Adriatique, et avait à sa tête un souverain énergique, un cousin de Mathias, Ferdinand. L'intérêt de la Maison était, sans nul doute, que Ferdinand fût désigné comme successeur de Mathias et fût élu roi des Romains ; c'était aussi l'intérêt du catholicisme, car Ferdinand de Styrie avait été, au Collège d'Ingolstadt, l'élève docile des Jésuites et manifestait sa soumission à l'Église en obligeant, dans ces domaines propres, les protestants à se convertir ou à s'exiler. Mais

deux frères de Mathias, les archiducs Maximilien et Albert, et le roi d'Espagne lui-même, Philippe III, pouvaient opposer leurs droits à ceux de Ferdinand, et il ne paraissait pas facile de les écarter. Mathias hésita pendant cinq ans. En 1761, il se décida, et dès lors les événements se succédèrent, qui devaient conduire à la révolte bohémienne.

Mathias obtint, plus aisément qu'il ne l'avait espéré, la renonciation de ses deux frères. Ni Maximilien, vieilli avant l'âge et malade, ni Albert, qui gouvernait les Pays-Bas espagnols avec sa femme, l'infante Isabelle, ne désiraient lui succéder. Restaient les prétentions du roi d'Espagne. Celui-ci finit par s'entendre, non pas avec Mathias, mais directement, et en secret, avec Ferdinand, par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne à Prague, Oñate. L'accord fut conclu à Graz, en Styrie, où Ferdinand résidait. Philippe III consentit à s'effacer, à la condition que Ferdinand lui cédât, lorsqu'il aurait recueilli l'héritage, le Tyrol et ce que l'Autriche possédait en Alsace. Le roi d'Espagne tenait avant tout à s'assurer le libre passage de ses troupes entre le Milanais et les Pays-Bas : la possession du Tyrol lui eût donné l'accès au col du Brenner, et celle de l'Alsace eût jeté une sorte de pont entre les deux possessions espagnoles de Franche Comté et de Luxembourg. Malgré la promesse de Ferdinand, l'Alsace ne devint pas espagnole ; mais l'accord secret de Graz n'en fut pas moins l'origine de l'alliance renouvelée entre Vienne et Madrid et rendit seule possible la réunion de tous les territoires autrichiens sous le sceptre de Ferdinand. Mathias accepta Ferdinand pour son successeur. Il entreprit aussi de le faire reconnaître à l'avance comme roi de Bohême par les états bohémiens. Il sentait bien que le règlement de sa succession en Bohême était la condition nécessaire de la future élection de Ferdinand à l'Empire et de l'unification des États de la Maison d'Autriche.

Mais ici les difficultés paraissaient plus grandes encore. Nous avons vu que la Diète de Prague était en droit de désigner le nouveau roi. Le terme n'était pas très précis et l'on pouvait donner aux précédents des interprétations différentes. Pour les ministres de Mathias, la désignation de la

Diète n'était qu'une confirmation solennelle du candidat qui tenait ses droits de l'hérédité : Ferdinand I<sup>er</sup>, son fils Maximilien II, puis le fils de celui-ci, Rodolphe II, enfin le frère cadet de Rodolphe, Mathias, n'avaient-ils pas porté la couronne de Bohême l'un après l'autre ? Les Bohémiens étaient d'un autre avis et soutenaient que la couronne de Bohême avait toujours été élective. Mais il ne s'agissait pas seulement — on le savait bien dans les deux camps — d'une question juridique. La personnalité de Ferdinand importait bien davantage. Or, Ferdinand, de quiles catholiques attendaient le triomphe de leur foi, était, par cela même, détesté et redouté des protestants. Il avait grandi sous l'influence de ses maîtres d'Ingolstadt et sa mère, Marie de Bavière, l'avait accoutumé dès son enfance à observer strictement toutes les prescriptions de l'Église. Lorsqu'il eut succédé à son père, en Styrie (il n'avait alors que dix-sept ans), il mena la vie d'un moine, bien plus que d'un souverain. La plus grande partie de ses journées était consacrée à la prière, à des visites d'églises ou bien de monastères, à des lectures pieuses ; les seules distractions qu'il se permit étaient la chasse et la musique. On est confondu de la témérité avec laquelle il entreprit de ramener au catholicisme par tous les moyens un pays où il n'y avait presque plus de catholiques. Aussi lui attribuait-on, au dehors, un courage qui ne connaissait pas la crainte. Mais sa conduite s'explique sans peine par la certitude totale que Dieu ne l'abandonnerait pas. En réalité, l'éducation qu'avait reçue Ferdinand ne lui avait enseigné que l'obéissance. Il était incapable d'aucune initiative. S'il assistait à toutes les séances de son Conseil, il y suivait toujours l'avis de la majorité. Dès qu'il avait à prendre une décision qui lui paraissait engager sa conscience (et il en était ainsi de toutes les décisions graves), il consultait d'abord son confesseur, ou parfois une sorte de collègue de théologiens, qu'il avait, semble-t-il, à peu près uniquement composé de Jésuites. Sans doute la simplicité de sa vie, son affabilité naturelle, sa bonne humeur (car il était gai) prévenaient-elles en sa faveur ceux qui l'approchaient. Mais les protestants n'en avaient pas moins tout à redouter d'un pareil prince.

Les Bohémiens, pourtant, consentirent à le désigner comme roi de Bohême, du vivant même de Mathias. Fait capital par ses conséquences et surprenant, qui n'eût pas été possible sans l'esprit de décision et d'habileté du Chancelier. Lobkowitz, en effet, conduisit toute l'affaire, et non Mathias, toujours hésitant, ni son ministre, l'évêque Khlesl, qui avait rendu de réels services à son maître pendant les années précédentes, mais que les événements dépassaient et qui ne cherchait plus qu'à se maintenir au pouvoir, en écartant toute résolution compromettante. Lobkowitz sut déconcerter les adversaires de Ferdinand par sa promptitude, réveiller un moment le loyalisme de la noblesse bohémienne et profiter de ses divisions. A l'improviste, après une maladie de l'Empereur qui fit craindre sa mort prochaine, la Diète de Bohême fut convoquée pour le 5 juin 1617. Mathias s'y rendit, accompagné des archiducs Maximilien et Ferdinand. Dans la matinée du 5, Lobkowitz reçut à la Chancellerie tous les grands dignitaires ; il s'efforça de les persuader que la désignation de Ferdinand était certaine et que mieux valait pour eux ne pas mécontenter le futur roi par une opposition impuissante. Ils le quittèrent ébranlés déjà. Puis la séance s'ouvrit, avec une solennité qui ne pouvait qu'intimider les indécis, en présence de l'Empereur, à qui les Bohémiens étaient reconnaissants de résider à Prague et d'avoir embelli les Hradčany de constructions luxueuses, que nous y admirons encore aujourd'hui. Mathias lut une déclaration ; il y témoignait de son désir d'assurer, avant de mourir, sa succession en Bohême ; il y annonçait la renonciation de ses frères et demandait à ses fidèles sujets de reconnaître comme roi son cousin, Ferdinand. La séance fut alors levée et la Diète réunie à nouveau le lendemain, 6 juin. Ce fut le vote. D'abord celui des grands dignitaires, qui prirent la parole tour à tour ; tous, sauf le comte de Thurn, qui affirma que la Diète avait le droit d'élire le roi et non pas seulement de le reconnaître, votèrent pour Ferdinand, même Roupov et Budovec. Mais l'habileté de Lobkowitz fut surtout de rompre avec l'usage ancien, d'après lequel, pour chaque ordre, un seul délégué prenait la parole : il fit procéder à un

vote individuel et à voix haute. La plupart des membres de la noblesse, qui ne s'attendaient nullement à parler et que l'attitude des grands dignitaires avait surpris, ne surent que dire et, l'un après l'autre, approuvèrent la désignation de Ferdinand. Les représentants des chevaliers et des villes, accoutumés à suivre la noblesse, votèrent comme elle. Ferdinand recueillit presque l'unanimité des voix et se fit couronner le 19 juin. Dans l'intervalle, bien conseillé, cette fois, par le collège de ses théologiens et malgré ses scrupules intimes, il avait solennellement confirmé tous les privilèges du pays, par conséquent aussi la lettre de Majesté, que pourtant, du fond du cœur, il condamnait. Mathias, désormais, pouvait mourir.

Ainsi, moins d'un an avant la Dénéfêtration, rien ne faisait encore prévoir la révolte de la Bohême. Mais l'élévation de Ferdinand au trône, malgré l'extraordinaire facilité avec laquelle elle s'était faite, ne pouvait qu'accroître les mécontentements. Les chefs de la noblesse, qui avaient cédé à la surprise et à la crainte, ne tardèrent certainement pas à se reprendre et à se reprocher leur propre faiblesse. Ils ne pouvaient qu'en être irrités davantage contre Lobkowitz, qui les avait joués. D'autant plus que Lobkowitz exploita sa victoire. Il prit, avant et après le couronnement de Ferdinand, une série de mesures, qui semblaient annoncer une politique nouvelle, plus active et plus hardie. Jusqu'alors les trois villes dont la réunion formait Prague, Staré Město (la vieille ville), Nové Město (la ville nouvelle), Malá Strana (le petit côté), s'administraient elles-mêmes ; il y élargit les pouvoirs des baillis royaux. Le Comte de Thurn, comme burgrave de Karlův-Týn, jouissait de la charge la plus lucrative du royaume ; il fut obligé de la céder, pour prendre celle de grand juge de la Cour, qui était loin de la valoir. Une large enquête fut commencée, à Prague d'abord, sur l'origine des fondations qui faisait vivre les églises, et l'on put craindre que beaucoup d'entre elles, antérieures à la révolution husite, ne fussent restituées aux catholiques, sous prétexte de respecter le vœu primitif des donateurs. Enfin tous les écrits des protestants, avant d'être publiés à Prague, durent

être soumis à la censure de la Chancellerie royale, tandis qu'ils étaient jusqu'alors simplement autorisés par les Défenseurs. Les protestants virent là autant d'atteintes au statu quo, que la Lettre de Majesté avait garanti.

Les Bohémiens, et surtout les Pragois, furent aussi, vers la même époque, très affligés d'un événement d'un tout autre genre, et qui eut, un peu plus tard, des conséquences graves : le départ de Mathias. L'Empereur avait convoqué la Diète hongroise, qui devait, à son tour, reconnaître Ferdinand comme roi de Hongrie ; et Lobkowitz craignait plus de difficultés encore à Presbourg qu'à Prague. Il souhaitait que Mathias pût surveiller de plus près les délibérations, et se rendre à la Diète, si sa présence y paraissait nécessaire. D'autre part, un astrologue avait prédit, paraît-il, qu'il arriverait malheur à Mathias, s'il restait plus longtemps à Prague. Peut-être, aux yeux de l'Empereur, cette prédiction eut-elle plus de poids que les nécessités politiques. Toujours est-il qu'à la fin de décembre 1617, le jour de Noël, il quitta Prague, pour gagner Vienne à petites journées. Avec lui partit le Grand Chancelier, Lobkowitz ; après lui, partirent les conseils et les ambassadeurs étrangers. Ce fut, pour Prague, une déchéance. Ce fut aussi l'isolement. Quand les ambassadeurs étrangers se furent éloignés, les nouvelles du dehors se firent plus rares. Les Bohémiens surent mal ce qui se passait dans le reste de la Monarchie des Habsbourg ; et les souverains étrangers ne furent plus que très mal informés de ce qui se passait en Bohême. La cause bohémienne, après la révolte, en souffrit certainement. Pour les représenter à Prague, l'Empereur et le nouveau roi y avaient créé une régence, composée de dix « lieutenants », dont quelques-uns, malheureusement, s'étaient montrés, en 1609, les adversaires résolus de la Lettre de Majesté.

Et ce fut alors qu'un litige, ancien déjà, entre protestants et catholiques, s'envenima et devint la cause immédiate de la rébellion. Nous avons vu qu'en vertu de la Lettre de Majesté les protestants, dans les villes royales et dans les domaines de la Couronne, pouvaient, s'ils n'avaient pas d'église, en construire une, pour y célébrer leur culte. Mais



encore fallait-il se mettre d'accord sur ce que l'on entendait par domaines de la Couronne. Dès 1611, les habitants de la petite ville de Broumov avaient commencé la construction d'une église luthérienne, en usant de ce qu'ils croyaient être leur droit. Broumov était sur terre d'Église et dépendait d'une abbaye. Mais les Défenseurs, consultés, avaient déclaré que les terres d'Église devaient être considérées comme faisant partie du domaine de la Couronne, puisque l'Église n'en avait que l'usufruit. Ils en voyaient en particulier la preuve dans le fait que, mainte fois, l'Empereur s'était permis de donner en gage ou d'hypothéquer des biens d'église. Naturellement l'abbé, dont dépendait Broumov, n'était pas de cet avis : il interdit la construction, qui fut pourtant commencée, puis abandonnée, puis reprise ; le litige n'était toujours pas réglé au début de l'année 1618. Un autre, presque semblable, avait surgi, à propos d'une autre ville. Klostergrab, de son nom tchèque Hroby. En décembre 1617, l'archevêque de Prague avait ordonné la démolition d'une église luthérienne, que les habitants y faisaient bâtir. Ceux-ci envoyèrent à Prague, auprès des lieutenants, plusieurs notables, avec mission d'y défendre leur cause. Mais les lieutenants, qui n'avaient pas pouvoir de décision et devaient en référer au roi, commirent la faute d'arrêter les députés de la petite ville et de les emprisonner dans une des tours des Hradčany. Cette inutile violence provoqua le conflit.

Elle obligea les Défenseurs à user d'une mesure que la Lettre de Majesté prévoyait : la convocation d'une assemblée, formée de délégués protestants des officiers royaux, des villes et des cercles. Celle-ci se réunit à Prague, le 5 mai 1618 (1). Elle était peu nombreuse, parce que la plupart des officiers, qui dépendaient personnellement de la Couronne, et bien des délégués des villes s'étaient abstenus. Elle se contenta d'ailleurs de rédiger une adresse à l'Empereur-Roi, en priant

(1) Sur tous les événements qui suivent, et particulièrement sur la défénéstration, j'ai suivi de préférence le récit de M. Tapié, *op. cit.*, qui corrige ou complète celui d'Ernest Denis et celui de Gindely, à l'aide des historiens tchèques contemporains, surtout MACHÁČEK, *Defenestrace pražská*, et PEKAŘ, *Bílá Hora*. Les Mémoires de Slawata restent la source essentielle ; mais bien des détails sont encore controversés.

les lieutenants de la transmettre, et s'ajourna au 21 mai, pour laisser au souverain le temps de s'informer et de bien peser sa réponse. Il semble que la réunion de l'Assemblée n'eut rien d'illégal ; par contre, on pouvait penser que les affaires de Broumov et de Hroby ne relevaient pas de sa compétence. C'était, bien entendu, l'avis de l'Empereur et du Chancelier, qui, d'ailleurs, devaient saisir avec empressement l'occasion de contester toute initiative des Défenseurs. Ils n'y manquèrent pas. La réponse royale à l'adresse, probablement rédigée à Vienne sur l'ordre de Lobkowitz, affirmait que les Défenseurs étaient sortis de la légalité, que l'assemblée protestante n'avait aucun droit en la matière, et elle lui interdisait de se réunir à nouveau ; elle contenait même des menaces, à peine voilées, contre les perturbateurs de l'ordre. La question de droit, en tout cas, importe peu. Ce qui frappa les Défenseurs, quand la réponse à l'adresse leur fut remise, c'est la rapidité avec laquelle elle était venue. La conviction se fixa dans leur esprit qu'elle n'était pas authentique ; qu'elle avait été rédigée, non à Vienne, mais à Prague même, et que les lieutenants en étaient donc responsables. Ils ne songèrent pas un seul instant à contremander la réunion du 21 mai. Ils s'efforcèrent, au contraire, de la mieux préparer, en pressant d'y venir en nombre les fonctionnaires royaux et les délégués des villes, qui, en mars, n'avaient pas répondu à leur appel. Et, de mars à mai, les passions s'échauffèrent.

Dès le 21 mai, la situation prit un caractère de gravité tout nouveau. Le matin, l'assemblée, plus nombreuse, bien qu'il y eût encore beaucoup d'abstentions, fut invitée par les lieutenants à venir entendre la lecture, au Château, d'une nouvelle lettre royale, qui lui ordonnait de se dissoudre. Les délégués, au nombre d'une centaine, montèrent en cortège aux Hradčany. Tout s'y passa correctement et les délégués obtinrent copie de la lettre royale, afin que l'assemblée pût en étudier les termes. Ils promirent leur réponse pour le surlendemain, 23 mai. Pendant la journée du 22 mai, une discussion passionnée s'engagea dans la petite assemblée, sur la lettre de Mathias, et surtout l'agitation commença dans les trois villes ; les rues étroites et tortueuses prirent leur

aspect des jours d'émeute. Pourtant aucune violence ne fut commise. Mais à l'écart, dans la maison de l'un des Défenseurs, Smiřický, quelques-uns de ceux-ci se réunirent et c'est là que les événements du lendemain furent préparés. Nous ne savons ni ce que l'on y dit, ni même quels furent, au juste, les Défenseurs présents ; à coup sûr, avec Smiřický, Budovec, Roupov, surtout Mathias de Thurn. Mais aucun historien ne conteste que Thurn joua le principal rôle et que la décision fut prise d'entraîner les états protestants de Bohême à la révolte et de rendre la rupture irréparable par le meurtre juridique — un meurtre pour lequel on obtiendrait, au moment même, l'assentiment de la foule protestante — des lieutenants les plus détestés ; on ne peut guère douter que les noms de Slawata et de Martinic, qui tous deux avaient protesté, l'année précédente, contre la confirmation de la Lettre de Majesté, furent prononcés.

Le lendemain donc, 23 mai, le cortège se reforma, franchit le vieux pont, gravit les rampes qui conduisent aux Hradčany et porta aux lieutenants la réponse et les griefs de l'assemblée. Mais cette fois les délégués étaient en armes (ils y avaient été autorisés la veille), les uns à cheval, les autres à pied, et une foule tumultueuse les encourageait de ses acclamations. Ils furent reçus d'abord dans la plus grande salle du Château, la salle Vladislav, où les Défenseurs lurent à l'assistance la réponse qui avait été préparée. Puis le cortège se rendit à l'étage supérieur, où les lieutenants attendaient, dans une salle plus petite, qu'il a été possible d'identifier, et dont les portes restèrent ouvertes, parce que tous les délégués n'étaient pas parvenus à les franchir. Il n'y avait là que quatre lieutenants : le grand burgrave Adam de Šternberk, Diepolt de Lobkowitz, Martinic et Slawata ; à côté d'eux, un secrétaire, inconnu des conjurés et nommé Fabricius. Sur ce qu'il advint alors, les Mémoires de Slawata nous renseignent avec une précision suffisante. Les Défenseurs accusèrent les lieutenants d'avoir eux-mêmes rédigé la prétendue lettre royale et les sommèrent d'en faire l'aveu. Une discussion, longue et confuse, s'engagea, dans laquelle, par moments, la foule, massée au dehors et dans le fond de la

salle, intervenait par ses cris. Les lieutenants se défendirent comme ils purent, d'abord par une argumentation juridique, à laquelle les passions déchaînées enlevaient toute valeur, puis, quand ils sentirent leur vie menacée, par des adjurations qui n'eurent pas un meilleur succès. Très vite, Šternberk et Lobkowicz furent mis hors de cause, et les accusations, de plus en plus violentes, ne s'adressèrent qu'à Slawata et à Martinic. Le porte-parole des délégués ne fut pas Thurn, mais un autre Défenseur, Ricány. Il finit par demander à la foule si elle estimait les deux accusés coupables de haute trahison. Elle cria qu'ils méritaient la mort et qu'il fallait les faire passer par la fenêtre. Ainsi fut fait. Malgré la résistance désespérée qu'ils opposèrent, Martinic d'abord, puis Slawata, furent précipités ; on envoya les rejoindre, sans qu'aucun grief eût été formulé contre lui, le petit secrétaire inconnu, Fabricius. En tombant, Martinic s'était écrié : *Jesus Maria !* « Nous allons voir si sa Maria le secourra », dit l'un des conjurés. Il se pencha par la fenêtre et, stupéfait : « Par Dieu, cria-t-il, c'est bien vrai qu'elle l'a secouru ! » Il avait vu Martinic, au fond du fossé, se relever presque aussitôt et s'enfuir. Le secrétaire était, lui aussi, sain et sauf. Seul Slawata, qui s'était accroché aux aspérités de la façade, fut blessé, et, couvert de sang, s'évanouit dans le fossé. Tous trois furent recueillis par Polyxène de Lobkowicz, la femme du Chancelier, qui était restée à Prague, et dont la maison se trouvait au bord du fossé. Il ne semble pas que les conjurés aient fait de sérieux efforts pour les reprendre.

On ne peut nier qu'au sens juridique du mot la Déféséstration du 23 mai 1618 ait été un acte prémédité : il fut discuté et résolu, la veille, par les conjurés réunis chez Smiřický. Les défenseurs prirent d'avance leur parti d'un attentat, qui devait obliger la Bohême protestante à chercher le salut de sa foi dans la rébellion, et qui mettrait fin, sans retour possible, à la politique catholique et centralisatrice du Chancelier Lobkowicz. Après tout, cet attentat abandonnait les accusés à une sorte de jugement de Dieu ; le sang n'était pas versé ; et la condamnation prenait, aux yeux de ceux

qui la prononçaient, une forme presque traditionnelle, puisqu'une autre Défénéstration, à Prague même, avait marqué le début de la révolte hussite. Mais jusqu'à quel point les griefs religieux l'emportèrent-ils sur les griefs politiques ? Dans quelle mesure le souci des privilèges de la noblesse, ou même l'intérêt personnel du Comte de Thurn, eurent-ils, sur la résolution prise le 22 mai, une influence déterminante ? Nous ne le savons pas. Il est certain du moins que le soulèvement des protestants de Bohême ne fut pas spontané. L'événement du 23 mai apparut d'abord comme la prise d'armes de quelques grands seigneurs, groupés autour du Comte de Thurn. Il fait penser à ce que furent en France, vers la même époque, les prises d'armes d'un Prince de Condé.

On a peine à croire que, s'il n'avait pas été le résultat d'une sorte de coup de tête, d'une improvisation, Thurn et ceux qui se solidariserent avec lui, Budovec ou Roupov, par exemple, ne se fussent pas davantage préparés au conflit qu'ils provoquaient délibérément. Or, ils n'avaient rien fait, rien prévu. Ils ne semblaient même pas, au lendemain de la rébellion, se rendre pleinement compte des conséquences qu'elle entraînait. Ils prétendaient hautement rester les « fidèles et dévoués sujets » de l'Empereur-Roi ; une sorte de loyalisme, à l'égard du vieux Mathias tout au moins, survivait en eux ; ils accusaient les lieutenants du roi, non le roi lui-même. Attitude à vrai dire, habituelle aux révoltés, en ce temps où l'origine divine du pouvoir royal n'était contestée par personne. Mais chez les révoltés de Bohême, elle semble sincère. Ils donnèrent aux premières mesures qu'ils prirent un caractère provisoire. Thurn eut le commandement des troupes. Un Directoire de trente membres fut créé, parmi lesquels Guillaume de Roupov, Václav Budovec, Albert Smiřický, mais pour remplacer, sous l'autorité de Mathias, toujours roi, les lieutenants coupables, qui furent relevés de leurs fonctions. En même temps, une « Apologie », où les conjurés se défendaient d'avoir commis aucun crime, fut rapidement rédigée et parut en tchèque et en allemand, puis un peu plus tard, en latin. On n'en fit guère plus jusqu'à l'arrivée à Prague des premières lettres impériales.

Aussi le coup de force du 23 mai 1618 fut-il suivi, de la fin de mai jusque vers la fin d'août, d'une période d'attente, pendant laquelle nul ne pouvait prévoir si quelque compromis n'interviendrait pas entre les conjurés et la Cour impériale, ou si la révolte s'étendrait. A Vienne, le ministre de Mathias, Khlesl, croyait un compromis possible ; il se garda bien de rien faire ou de rien dire qui risquât d'exaspérer les passions. L'Empereur, de plus en plus incapable de toute résolution personnelle, s'en remettait de tout à lui. Ferdinand, au contraire, convaincu qu'une politique d'énergie pouvait seule conjurer le péril, s'indignait, accusait Khlesl de trahison ; mais il s'était engagé à ne prendre aucune initiative en Bohême, tant que vivrait le roi régnant, Mathias, et surtout il était retenu à Presbourg, où siégeait la Diète hongroise, qui devait le proclamer roi de Hongrie. Puis, il eût fallu, pour rendre efficace un acte d'autorité, des troupes prêtes à entrer en campagne. On n'en avait pas. Ce fut à grand'peine qu'en août six mille hommes environ furent réunis sous le commandement de Dampierre, un Français, qui était depuis quelques années au service de Ferdinand. Du côté des conjurés, même indécision, même impuissance. Eux non plus n'avaient pas de troupes ; c'est à quelques milliers d'hommes seulement que Thurn commandait. Le Directoire, à peine créé, eut à résoudre des difficultés presque insurmontables pour se procurer un peu d'argent et faire des levées. Il ne prit, dès les premiers jours, qu'une résolution grave et de nature à rendre une réconciliation plus difficile : il déclara les Jésuites bannis du royaume à perpétuité ; ceux de Prague durent quitter la ville et passer la frontière. Ils partirent du moins librement, au milieu des marques de respect de tous les catholiques et sans qu'aucune manifestation d'hostilité se produisît.

A ce moment, les conjurés n'étaient même pas certains de l'adhésion active des chevaliers et des villes ; ils ne savaient même pas si la Moravie les suivrait dans la rébellion. Sans doute les protestants, luthériens et frères formaient-ils, en Moravie, comme en Bohême, la majorité de la population, bien que les catholiques, croit-on, y fussent plus nombreux

qu'en Bohême. Mais on y trouvait de puissants seigneurs catholiques, comme l'évêque d'Olmouc (Olmütz) ou le prince de Liechtenstein. Et surtout la décision des états de Moravie pouvait dépendre d'un homme, qui jouissait dans tout le pays d'une exceptionnelle influence, parce qu'il était entouré d'un respect unanime, Charles de Žerotin. Personnage attachant, dont l'histoire définitive n'est pas faite. C'était l'un des représentants les plus illustres de l'Unité des Frères. Très riche, il aimait à résider dans son beau domaine de Rosice ; mais il y menait une vie très simple, consacrée tout entière à l'étude, et à la correspondance qu'il entretenait avec la plupart des protestants notables d'Europe. Il avait voyagé, pendant sa jeunesse, en France et en Italie, et il en avait rapporté une réputation d'humaniste. Il aimait à parler et à écrire l'italien. En 1618, bien qu'il n'eût que 54 ans, il paraissait, après une vie très active, désireux de se tenir à l'écart. Pourtant il ne pouvait se désintéresser des événements de Prague. Mais, bien qu'il approuvât les griefs de ses coreligionnaires bohémiens, il estimait que leur révolte, provoquée à l'improviste et sans avoir été préparée, était une folie. Elle ne pouvait, à son avis, qu'entraîner la ruine des églises et des libertés de la Bohême. Il crut que son devoir était d'empêcher à tout prix une rupture définitive entre la Cour impériale et les révoltés. Il s'entremet. Il se rendit à Vienne, puis à Prague. Il fut bien accueilli, à Vienne du moins ; mais il n'en rapporta que des concessions illusoires. Son intervention n'eut pas d'autre effet que de retarder la décision des états moraves jusqu'au moment où, déjà, le succès de la révolte était gravement compromis.

Il le fut, quand Ferdinand de Styrie se décida à agir en roi de Bohême, bien que Mathias fût encore vivant. En juillet, après son retour de Presbourg, où il avait été proclamé roi de Hongrie, Ferdinand ne recula pas devant un acte de violence, que le vieil Empereur n'osa désavouer : il fit arrêter Khlesl et le fit conduire, sous bonne garde, dans un château en Tyrol. Ferdinand se substituait ainsi à Mathias, comme autrefois Mathias s'était substitué à Rodolphe.

En même temps, les hostilités commençaient en Bohême. De Hongrie et de Frioul, où venait de se terminer une guerre locale entre le duc de Styrie et la République de Venise, Ferdinand avait fait venir quelques troupes, et son cousin, l'archiduc Albert, lui avait envoyé, pour les commander, un bon capitaine belge, Bucquoy. La petite armée impériale put pénétrer en Bohême à travers la Moravie, qui lui livra passage. Le gouvernement de Prague, d'autre part, avait appelé à l'aide un condottiere allemand, le comte de Mansfeld, alors au service du duc de Savoie, mais qui recrutait en Allemagne. Mansfeld pénétra en Bohême par le nord-ouest, et enleva d'assaut l'importante ville de Plzeň (Pilsen), qui était restée fidèle au roi. Pourtant les forces adverses étaient insuffisantes pour que l'on pût espérer une décision militaire. Les armées, comme il était d'usage en ce temps-là, pillaient le pays plus qu'elles ne combattaient ; au bout de quelques mois, toute une partie de la Bohême était dévastée. Mais il en résultait une misère et une lassitude qui pouvaient favoriser un accord. Ce qui le rendit impossible, ce fut la mort de Mathias, le 20 mars 1619.

Elle posait deux questions redoutables, liées l'une à l'autre et qui se trouveront résolues presque le même jour : celle du maintien de Ferdinand comme roi de Bohême ou de sa déchéance ; celle de l'élection impériale. Ferdinand avait été couronné roi de Bohême dès 1617 ; il succédait donc à Mathias, sans qu'aucune intervention nouvelle des états bohémiens fût nécessaire : il se contenta de notifier à Prague, par lettre, le décès de l'Empereur. Mais il ne rappela pas ses troupes ; il considérait donc que la disparition de son prédécesseur ne mettait pas fin aux hostilités. Aussi les Directeurs lui renvoyèrent-ils, sans l'ouvrir, la lettre par laquelle il les prévenait de son avènement. De part et d'autre, on ne renonçait pas encore à tous ménagements. Les Directeurs, en renvoyant la lettre royale, arguaient d'une erreur dans la façon dont l'adresse était libellée ; ils ne contestaient pas les droits de Ferdinand. Ferdinand renouvela la promesse, qu'il avait déjà faite en 1617, de respecter tous les privilèges des pays de la Couronne de Bohême. Mais ni à Vienne, ni à



Prague, on ne pouvait désormais se faire illusion sur le caractère irrémédiable du conflit. Les Directeurs savaient bien que les libertés de la Bohême et l'avenir du protestantisme étaient en jeu. Ferdinand était convaincu que, s'il n'écrasait pas la révolte, la perte de la Bohême marquerait le déclin de la Maison de Habsbourg et le triomphe des confessions protestantes en Allemagne. Déjà les conséquences de la funeste journée du 23 mai 1618 n'intéressaient plus seulement le roi de Bohême et ses sujets, mais tout l'Empire, toute l'Europe même, et toute la chrétienté.

On le vit à l'attitude des Princes et États de l'Empire, ainsi que des souverains étrangers. Dans l'Empire, il y avait eu, vers le temps où Mathias s'était substitué à son frère, un essai d'organisation des partis. Protestants et catholiques, sentant bien qu'ils ne pouvaient plus guère compter sur les institutions fédérales pour garantir leur sécurité, s'étaient efforcés de l'assurer par eux-mêmes, en s'unissant. Après la Diète rompue de 1607, les princes protestants, ou tout au moins quelques-uns d'entre eux, y étaient parvenus les premiers : ils avaient formé, le 5 mai 1608, une Ligue, qui s'appela l'Union d'Ahausen, du nom de la petite ville où elle avait pris naissance, et que l'on nomme d'ordinaire l'Union Évangélique. Mais l'Union comprenait surtout des princes calvinistes, pour la plupart petits princes, hors d'Électeur Palatin, qui en eut le directoire, et des villes libres, telles que Nuremberg, Ratisbonne ou Strasbourg ; ni l'Électeur de Saxe, ni même l'Électeur de Brandebourg, qui pourtant allait passer du luthéranisme au calvinisme, n'en firent partie. Quant aux princes catholiques, leurs premières tentatives d'union avaient échoué, parce qu'on ne concevait guère une ligne catholique allemande, sans qu'elle eût à sa tête l'Empereur, chef de la Maison de Habsbourg, et qu'un autre prince catholique, le duc de Bavière, de l'antique Maison des Wittelsbach, refusait de s'effacer devant lui. La Ligue catholique, ou Sainte-Ligue, n'avait pu se constituer qu'en juin 1609, sous la direction du Bavaïois : l'Empereur s'était tenu à l'écart, et elle ne groupait, en dehors du duc de Bavière, que des Princes ecclésiastiques, les trois archevêques-

électeurs de Mayence, de Cologne et de Trèves, les évêques d'Augsbourg, de Constance, de Ratisbonne, de Passau, et quelques autres prélats. L'Union et la Ligue étaient donc toutes deux incomplètes. L'Union en présence du désaccord profond entre luthériens et réformés, n'avait même pas osé se donner pour but la défense des intérêts généraux du protestantisme, mais seulement celle des intérêts particuliers des princes qui la composaient. Et les deux ligues n'avaient pas tardé à montrer leur impuissance, quand, pour la première fois, elles avaient dû subir l'épreuve d'un différend grave entre protestants et catholiques, dans l'affaire de la succession de Clève-Juliers. Depuis lors, elles étaient entrées en sommeil. Ce fut pourtant à l'Union évangélique que les révoltés de Bohême demandèrent secours, comme ce fut par une entente avec le duc de Bavière, chef de la Sainte-Ligue allemande, que Ferdinand de Styrie essaya de grouper autour de l'Autriche les princes catholiques d'Allemagne. Ni l'Union ni Maximilien de Bavière ne se déroberent tout-à-fait, car ils comprenaient toute l'importance des événements qui allaient s'accomplir en Bohême. Mais ni l'une ni l'autre ne s'engagèrent d'abord à fond. Lorsque les princes de l'Union se réunirent à Heilbronn, en mai 1619, s'ils décidèrent une levée de 14.000 hommes, ce fut seulement par précaution, sans aucune intention offensive, et le seul service qu'ils consentirent à rendre au Directoire bohémien, ce fut de cautionner un emprunt, que son propre crédit ne lui eût pas permis de contracter et qui lui était indispensable pour s'armer. Maximilien, de son côté, était prêt à mettre les troupes de la Ligue au service de Ferdinand, mais à la condition qu'il en gardât la libre disposition, et en retour de garanties que Ferdinand hésitait à lui accorder. On n'en constate pas moins que, dès le début, les princes allemands, catholiques comme protestants, surveillaient avec attention le développement de la révolte bohémienne et se tenaient prêts à y intervenir.

Et déjà on s'en inquiétait aussi hors de l'Empire. Sur les confins orientaux de l'Allemagne et de l'Autriche, la lutte engagée par les grands ordres religieux contre toutes les

confessions protestantes s'achevait ou se poursuivait et les passions qu'elle avait éveillées n'étaient pas calmées encore. En Pologne, la victoire de la Société de Jésus et du roi Sigismond III (le roi des Jésuites, ainsi qu'on l'appelait) était complète. Sigismond n'admettait pas qu'elle pût être compromise par une victoire des protestants dans l'Empire voisin : il permit à Ferdinand de Styrie de recruter des troupes en pays polonais. En Transylvanie, au contraire, dans la Hongrie turque et jusque dans la Hongrie royale, le calvinisme se maintenait ; le Prince de Transylvanie, Bethlen (1), s'offrait à prendre les armes et appelait les calvinistes hongrois à se soulever contre un roi qui les persécutait. Il se tournait, par ambition personnelle, vers les Bohémiens révoltés ; mais il pouvait leur apporter un secours décisif, en menaçant directement Vienne, à travers le mince territoire de la Hongrie royale.

A l'ouest, d'autre part, trois grandes puissances s'intéressaient alors nécessairement, mais différemment, à tout ce qui se passait en Allemagne : l'Espagne, l'Angleterre, la France.

L'Espagne, au temps d'un favori de Philippe III, le duc de Lerma, avait paru s'écarter de l'Autriche et ne plus désirer que la paix. Mais cette période de recueillement, que justifiaient de graves difficultés financières, n'avait pas duré plus que la faveur de Lerma : dès 1617, sous un nouveau favori, les deux cours de Vienne et de Madrid s'étaient étroitement rapprochées. Depuis l'accord secret de Graz, l'ambassadeur d'Espagne qui l'avait conclu, Oñate, avait autant d'influence sur la politique autrichienne que les propres ministres de l'Empereur, presque autant, pourrait-on dire, que le confesseur, avec lequel il lui était aisé de s'entendre. Tous deux entretenaient dans l'esprit de Ferdinand le souci de travailler sans relâche au triomphe de la foi romaine ; tous deux lui conseillaient les décisions énergiques, auxquelles il était de lui-même enclin ; tous deux lui promettaient l'aide espagnole. Et si parfois Philippe III hésitait un peu

(1) On l'appelle communément Bethlen Gabor ; mais Gabor n'est qu'un prénom placé après le nom.

devant les conséquences de cette politique toute catholique et songeait peut-être aux déceptions qu'elle avait ménagées à son père, son cousin des Pays-Bas, l'Archiduc Albert, insistait pour qu'il ne laissât pas échapper l'occasion d'une victoire de l'Église sur le terrain d'élection de l'hérésie. Avant que n'intervint l'Espagne, ce fut l'Archiduc Albert qui fit parvenir à Ferdinand les premiers encouragements, puis les premiers secours.

La situation de l'Angleterre était très différente. L'Angleterre était protestante, bien que l'Église anglicane eût conservé la hiérarchie et certains rites du catholicisme. Les Anglais détestaient le « papisme ». Puis leur roi, Jacques I<sup>er</sup>, était le beau-père du jeune Électeur palatin, Frédéric V, le chef de l'Union évangélique et le futur « roi d'un hiver ». Jacques ne pouvait souhaiter, et moins encore favoriser, le triomphe de l'Église romaine en Bohême et peut-être bientôt après dans l'Empire. Il n'était pourtant pas désireux de secourir les révoltés. Il ménageait alors le catholicisme, hors d'Angleterre du moins, parce qu'il espérait marier son fils, Charles, avec une infante espagnole. Et surtout il craignait d'engager l'Angleterre dans un conflit auquel elle était étrangère et où elle n'avait rien à gagner. Lorsque Frédéric V, un peu plus tard, fut élu roi par les états bohémiens, il ne put obtenir de son beau-père ni qu'il l'approuvât d'avoir accepté la couronne ni qu'il le secourût efficacement.

La politique de la France au début de la révolte bohémienne est plus difficile à définir, mais elle a été bien étudiée par M. Tapié (1). Louis XIII, à l'époque de la Dénéfestration, n'avait que dix-sept ans encore ; l'année précédente seulement il s'était senti vraiment roi, après le meurtre de Concini et l'exil de la Reine Mère à Blois ; on ne peut croire qu'il eût déjà des idées personnelles sur les Cours étrangères et fût en état de les imposer à ses ministres. Il en était probablement de même du nouveau favori, Luynes, qui s'initiait à peine aux affaires de l'État. La politique française au dehors devait être conduite par le Secrétaire d'État des

(1) Dans l'ouvrage cité plus haut.

Affaires étrangères, Brûlart de Puysieux, le fils du chancelier et l'héritier des traditions d'Henri IV. Reprocher à Puysieux de n'avoir pas soutenu dès lors la cause protestante contre les Cours de Vienne et de Madrid, c'est partir de l'idée préconçue que la politique française était nécessairement hostile à la Maison d'Autriche. Or, elle ne l'était pas, à ce moment-là, et sans doute n'en eût-il pas été autrement si Henri IV avait encore vécu. On oublie trop, en tout cas, que le mariage du roi avec une infante avait rapproché les Cours de France et d'Espagne et qu'il fallut — plus tard — toute la clairvoyance d'un Richelieu pour apercevoir ce que le grand cardinal appellera le péril espagnol. Louis XIII ne voyait alors qu'un péril plus proche, celui que la révolte bohémienne faisait courir à l'Église romaine, dont il était le fils soumis et dévôt, à l'égal de Ferdinand. Et comment n'eût-il pas pensé que le soulèvement des protestants de Prague risquait d'encourager celui des huguenots du Béarn, au moment où il s'était résolu à rétablir le catholicisme dans leur pays et à y rendre aux églises catholiques les biens dont les anciens sujets de Jeanne d'Albret les avaient jadis dépouillés ?

En Bohême et dans l'Empire, la situation reste encore incertaine jusqu'en août 1619, mais sans que rien permette d'espérer une pacification prochaine. Ce qui frappe, c'est l'impuissance militaire des deux partis, tant qu'ils ne reçoivent pas de secours étrangers. Les seuls événements de guerre qui peuvent être mentionnés sont une expédition inutile de Thurn en Basse-Autriche, jusqu'aux faubourgs de Vienne, où il campa pendant quelques jours, sans avoir l'artillerie nécessaire pour attaquer la ville elle-même ; puis un échec subi par Mansfeld dans la Bohême méridionale, à Zablati : rencontre imprévue et simple combat de peu d'importance, mais qui permit à Ferdinand de se rendre sans danger à la Diète électorale de Francfort. L'essentiel, pendant ces quelques mois, ce ne sont pas les campagnes d'un Thurn, d'un Mansfeld ou d'un Bucquoy, mais la façon dont se préparent, isolément, les deux événements presque simul-

tanée qui achevèrent de donner à la révolte bohémienne toute sa portée : l'élection d'un nouvel Empereur à Francfort et celle d'un nouveau roi de Bohême à Prague.

On ne pouvait guère douter qu'à Francfort la candidature de Ferdinand de Styrie finit par l'emporter. Elle avait pour elle une tradition déjà longue, qui réservait la couronne impériale à la Maison de Habsbourg ; or, depuis que les Archiducs Maximilien et Albert avaient renoncé à faire valoir leurs titres, Ferdinand restait le seul représentant de sa Maison. Il pouvait compter à l'avance sur quatre voix, celles des trois électeurs ecclésiastiques et la sienne propre, car il était aussi de tradition que le roi de Bohême, en qualité d'électeur, votât pour lui-même ; et Ferdinand était encore roi de Bohême. Une seule candidature catholique pouvait être opposée à la sienne, celle d'un Wittelsbach ; mais bien que Maximilien de Bavière tardât à déclarer publiquement qu'il ne serait pas candidat, chacun savait qu'il n'avait aucune intention de l'être. Un autre prince catholique, il est vrai, laissait courir le bruit qu'il pourrait être élu, le duc de Savoie ; mais il était seul à prendre ses rêveries au sérieux. Quant aux trois électeurs protestants, ils ne se faisaient aucune illusion sur l'impossibilité d'obtenir l'élection d'un de leurs coreligionnaires ; il leur faudrait donc, au dernier moment, ou se cantonner dans une opposition stérile, ou se rallier, bon gré mal gré, à la candidature catholique dont le succès serait assuré sans eux. Ils en étaient si convaincus qu'ils essayèrent, non pas d'empêcher l'élection du Habsbourg, mais uniquement de la retarder ; et ils n'y réussirent même pas. L'élévation de Ferdinand à l'Empire était donc certaine — désirée par les uns, acceptée par les autres — pour toute l'Allemagne et même hors d'Allemagne ; car non seulement le roi d'Espagne la recommandait chaudement, mais Louis XIII ne cachait pas qu'il la souhaitait, parce qu'il y voyait une garantie de paix, et Jacques I<sup>er</sup> lui-même faisait déclarer partout qu'il l'accueillerait avec satisfaction.

Un doute subsistait néanmoins, tant que Ferdinand ne s'était pas mis d'accord avec Maximilien de Bavière. Aussi

lorsqu'il quitta Vienne, le 11 juillet, pour gagner Francfort à petites journées, se dirigea-t-il d'abord vers Munich. Il n'allait pas seulement y chercher l'adhésion définitive à sa candidature d'un concurrent éventuel, mais aussi l'aide immédiate de la Ligue contre les révoltés de Bohême. Sur le premier point, il avait d'avance cause gagnée ; sur le second, la négociation ne fut qu'ébauchée : les prétentions de Maximilien étaient telles que Ferdinand ne se décidait pas encore à les satisfaire. Il se contenta, provisoirement, d'une promesse conditionnelle : si l'Union évangélique intervenait en faveur des Bohémiens, la Ligue catholique interviendrait contre eux. Après quoi, Ferdinand poursuivit son voyage, accompagné d'une Cour nombreuse, et il fit son entrée à Francfort le 28 juillet. Là, tout se passa selon ses vœux. Le Collège électoral refusa de recevoir une délégation des états de Bohême, puis il décida de procéder à l'élection le 28 août. Ce jour-là les trois électeurs ecclésiastiques étaient présents en personne, tandis que des plénipotentiaires représentaient les quatre autres. L'Archevêque de Mayence, Directeur du Collège, s'adressa d'abord aux Archevêques de Trèves et de Cologne, qui se prononcèrent pour Ferdinand, puis au représentant de l'Électeur Palatin, qui désigna le duc de Bavière, mais ajouta qu'il se rallierait à la majorité. Quand celle-ci fut assurée par le vote des plénipotentiaires de Saxe et de Brandebourg, et quand les voix de l'Électeur de Mayence et de l'Électeur de Bohême s'ajoutèrent aux quatre autres, le représentant de l'Électeur Palatin n'eut plus qu'à tenir parole, et Ferdinand fut élu à l'unanimité. Il était désormais l'Empereur Ferdinand II.

Or, deux jours auparavant (mais la nouvelle ne lui en était pas encore parvenue), les Bohémiens lui avaient donné, comme roi de Bohême, un successeur. Il ne le prévoyait pas, quand il avait quitté Vienne. Dès ce moment néanmoins les États de Bohême avaient affermi leur position par l'adhésion des « provinces incorporées », la Silésie et les deux Lusaces, auxquelles s'était jointe enfin la Moravie. Ce n'est pas que Charles de Žerotin eût changé d'attitude ; il s'obstinait à conseiller la soumission. Mais, autour de lui, l'opposition

grandissait ; elle avait pour chef l'un de ses parents, Ladislas Velen de Žerotin. Les troupes elles-mêmes et leurs chefs étaient divisés ; deux de ceux-ci, successivement, firent défection, et s'efforcèrent, sans succès, de les entraîner à se déclarer pour le roi ; le second n'était autre que Valdštejn (c'est lui que nous appelons Wallenstein), de grande famille tchèque, mais catholique. Et ce fut alors que la Diète morave se décida : elle conclut alliance avec la Diète de Bohême, le 11 mai 1619. Les cinq provinces de la Couronne étaient désormais unies dans la rébellion ; et elles croyaient pouvoir compter, sinon sur l'adhésion déclarée des états de Haute et de Basse-Autriche, du moins sur le soutien de la forte minorité protestante qui s'y affirmait.

Dans ces conditions nouvelles, la Diète bohême, réunie à Prague en juillet, put prendre une initiative de grande importance, dont le caractère a été bien mis en lumière par les historiens tchèques contemporains, et qu'Ernest Denis n'a d'ailleurs pas ignorée. Elle acheva de lier entre elles, pour la résistance, les provinces désormais alliées et toutes, d'accord, se donnèrent une organisation, qui répondait bien au sentiment public. L'*Acte de Confédération*, voté à Prague le 21 juillet, fit de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et des deux Lusaces, non pas un État fédéral, dont personne n'aurait voulu, mais une Confédération d'États indépendants. Peut-être l'Union d'Utrecht avait-elle servi de modèle ; on ne peut, en tout cas, s'empêcher d'y penser. Il y avait d'ailleurs entre la Confédération créée à Prague et la République des Provinces-Unies cette différence, que la première conservait la forme monarchique. Mais rien n'y subsistait de la centralisation administrative due à Lobkowitz : chacune des cinq provinces gardait son gouvernement autonome ; la seule institution qui leur fût commune était celle des Défenseurs, qu'elles éalisaient séparément et qui ne formaient même pas une assemblée permanente, comme les États-Généraux des Provinces-Unies ; ils ne délibéraient ensemble qu'une fois par an et — à titre exceptionnel — lorsque les Défenseurs bohémiens les invitaient à se joindre à eux ; leur réunion était nécessaire aussi pour déclarer la guerre ou pour



conclure une alliance. Un autre caractère de cette Confédération bohême était qu'elle ne séparait pas les questions religieuses des questions politiques ; elle était d'inspiration évangélique ; les décisions des églises y étaient affaires d'État, et soumises, à ce titre, à l'approbation des Défenseurs. Rien, dans l'Acte de Confédération de juillet 1619 n'impliquait la déchéance de Ferdinand ; mais il n'en confirmait pas moins la rupture ; il ne laissait guère au roi qu'un vain titre ; il exigeait de lui la confirmation explicite de la Lettre de Majesté ; il affirmait, pour l'avenir, le caractère électif de la dignité royale et précisait les formes de l'élection. Il était tout à fait invraisemblable que jamais Ferdinand pût accepter un pareil désaveu de toute sa politique.

Il n'eut d'ailleurs pas le temps de manifester ce qu'il en pensait. Il était parti pour Francfort, et l'issue de l'élection impériale lui importait infiniment plus que de vaines négociations avec ses sujets rebelles. C'est en son absence qu'une conclusion logique fut donnée aux événements des mois précédents. Mais il faut ici tenir compte d'autres initiatives, qui se préparaient depuis longtemps déjà.

Bientôt après la Défénestration de Prague, les Princes allemands avaient eu le sentiment qu'une succession royale allait s'ouvrir. Deux surtout y prenaient un intérêt bien naturel : l'Électeur de Saxe et l'Électeur Palatin. L'Électeur de Saxe était sans conteste le premier des princes luthériens allemands et, parmi les protestants de Bohême, on comptait beaucoup de luthériens ; ne conviendrait-il pas qu'il les secourût ? Mais c'était prendre parti contre l'Empereur. Si celui-ci l'emportait, que deviendraient les princes saxons, qui, par une interprétation unilatérale de la paix d'Augsbourg, s'étaient approprié, en qualité d'administrateurs, un certain nombre d'évêchés dans le Cercle de Haute Saxe ? L'Électeur songeait d'autre part que la Saxe avait une longue frontière commune avec les Pays de la Couronne de Bohême. S'il offrait son alliance à l'Empereur pour défendre le droit monarchique contre les rebelles — une alliance d'autant plus précieuse qu'il était protestant — peut-être obtiendrait-il,

à titre de récompense pour ses frais d'armements, l'une des Lusaces ou les deux, qui arrondiraient très heureusement l'héritage qu'il avait reçu de ses ancêtres. Entre ces deux convoitises, pendant l'été 1619, l'Électeur de Saxe hésitait encore, et le choix qu'il fit devait dépendre du sort de la Couronne de Bohême.

Quant à l'Électeur Palatin, Frédéric V, c'était cette couronne même qu'il convoitait. Nous ne savons quand la pensée lui en vint. De très bonne heure, semble-t-il. Peut-être (car il était jeune et, de nature, très indécis) y fut-il poussé par le Prince d'Anhalt, un petit prince réformé, qui jouait un peu le rôle, parmi les calvinistes allemands, d'un chef de parti et dont le Palatin avait fait son conseiller ; ou par sa femme, Élisabeth, une orgueilleuse princesse anglaise, fille de Jacques I<sup>er</sup>, très fière de sa naissance royale et qui considérait sa condition d'Électrice comme une déchéance. Toujours est-il qu'il y a eu des pourparlers secrets, entre Frédéric et les Directeurs bohémiens, dès avant la mort de Mathias, en juillet, puis en novembre 1618, et que Frédéric envoya en Bohême, en décembre, avec des instructions précises, le Comte de Dohna. Mais le Palatin voulait laisser aux Bohémiens l'apparence de l'initiative ; aussi les pourparlers traînèrent-ils. Il fallut, pour les faire paraître au jour, la folle ambition du duc de Savoie, qui, pour obtenir la voix de l'Électeur à Francfort, lui fit espérer de l'argent vénitien, qui lui permettrait d'entretenir une petite armée. Pendant quelque temps s'accordèrent les deux candidatures du duc de Savoie à l'Empire et du Palatin à la couronne de Bohême. En fin de compte, par ses hésitations même, Frédéric obtint ce qu'il voulait : la couronne de Bohême parut lui être offerte sans qu'il l'eût directement recherchée. Le 19 août, la Diète bohémienne, à Prague, prononça la déchéance de Ferdinand ; et le 26 août, elle élut roi l'Électeur Palatin Frédéric V.

D'un bout à l'autre (et ce n'était pas d'un heureux présage), Frédéric s'était conduit comme s'il ne fût pas très certain de désirer cette couronne, qu'il tenait pourtant à se faire offrir. En juillet et août, il vint à Amberg, dans le Haut-Palatinat, pour être plus près de Prague, puis retourna à

Heidelberg, puis revint à Amberg. Il essaya, bien vainement, de retarder l'élection, à Prague, comme à Francfort. Il aurait voulu attendre la réponse de son beau-père, le roi d'Angleterre, dont il sollicitait l'approbation et l'appui. La réponse tarda ; et il venait de dépêcher un courrier à Prague, lorsqu'il apprit que Jacques lui conseillait de refuser la couronne. Frédéric, au fond, comprenait très bien le risque qu'il courait en acceptant. Il comprenait qu'il ne pourrait se maintenir en Bohême avec ses propres ressources, sans les appuis qui visiblement lui feraient défaut : celui de la France, celui de l'Angleterre. Il n'était même pas assuré, quoique chef de l'Union évangélique, que les princes et les villes de l'Union lui apporteraient un secours effectif. Il n'était pas de ceux qui forcent le destin. C'est en hésitant encore, semble-t-il, ou du moins en regrettant de ne pouvoir plus hésiter, qu'il prit, avec toute sa Cour, la route de Prague, où il fit une entrée solennelle le 31 octobre. Il avait alors vingt-trois ans. Sa jeunesse, sa prestance, son aménité lui attirèrent d'abord les sympathies des Bohémiens. Mais la nouvelle reine, Élisabeth, qui ne savait pas un mot de tchèque et ne pouvait s'entretenir avec personne, s'isola parmi ses dames d'honneur, toutes anglaises, et se montra telle qu'elle était, hautaine et sans bienveillance. Il ne lui fallut que quelques semaines pour se rendre impopulaire. Les nouveaux souverains avaient été couronnés aussitôt après leur arrivée à Prague, le 4 novembre 1619, à l'entrée de la saison qui devait valoir à Frédéric V le surnom que les contemporains lui donnèrent un peu plus tard et qu'il a gardé dans l'histoire : le « roi d'un hiver ».

Ainsi, à deux jours d'intervalle, le 26 et le 28 août 1619, s'étaient succédé deux événements qui créèrent enfin une situation nette : l'élection de Frédéric V comme Roi de Bohême et celle de Ferdinand de Styrie comme Empereur. Les causes en avaient été complexes et j'ai essayé d'en donner l'impression, sans pouvoir les dégager toutes. Des faits que nous avons coutume de qualifier d'accidentels y avaient eu leur part ; et aussi les hommes — un Thurn, un Ferdinand

de Styrie, un Frédéric, qui ne savaient pas toujours vers quelle destinée ils se laissaient conduire. Ainsi va l'histoire. Le moment, en tout cas, était passé pour eux de choisir. Thurn, qui avait le premier jeté les dés, redevenait ce qu'il avait été, un chef de troupes, d'ailleurs médiocre. Frédéric n'avait plus autre chose à faire que de défendre sa couronne. Ferdinand ne pouvait plus avoir d'autre but que de détrôner celui qui n'était à ses yeux qu'un usurpateur et de rétablir le prestige de la Maison de Habsbourg en écrasant la rébellion.

Et le cours prochain des événements semblait presque déterminé par les deux élections du 26 et du 28 août. L'élection de Ferdinand à l'Empire lui assurait des appuis qui étaient les gages de son triomphe futur. Avant tout, celui de l'Espagne. Dès l'origine, l'Archiduc Albert, qui pensait que la trêve de douze ans conclue en 1609 avec les États-Généraux des Provinces-Unies expirerait bientôt et qu'alors une guerre en Allemagne permettrait au roi d'Espagne d'acheminer plus aisément ses troupes vers les Pays-Bas, insistait auprès de Philippe III pour que celui-ci l'autorisât à recruter des troupes et lui en donnât les moyens. Philippe III, d'abord, s'était dérobé. Après l'élection impériale, il permit à son cousin, en janvier 1620, de lever 20.000 hommes, qui, sous le commandement d'un des meilleurs capitaines du temps, Spinola, iraient occuper une partie du Bas-Palatinate. Autre conséquence de l'élection de Ferdinand : l'accord définitif se fit entre l'Empereur et le duc de Bavière. Maximilien n'avait pas voulu s'engager tant qu'il n'était pas certain que le roi d'Espagne interviendrait aussi ; il était désormais rassuré sur ce point. Puis l'enjeu de la guerre était assez gros pour que Ferdinand II accordât au Chef de la Sainte-Ligue, dont l'armée lui devenait indispensable, les garanties et les avantages qu'il réclamait. Maximilien réorganiserait la Ligue, mais en dehors de toute ingérence impériale, et il disposerait seul des troupes. L'Empereur s'engageait à lui rembourser tous ses frais et, en attendant qu'il le pût, à lui laisser en garantie les territoires qu'il occuperait, d'abord la Haute-Autriche, où le soulèvement s'était étendu. Enfin Ferdinand,

sans qu'il en fût question dans l'accord, promettait verbalement au duc de Bavière de lui faire transférer la dignité électorale après la défaite de Frédéric V. Quant à l'élection d'un calviniste comme roi de Bohême, elle inquiéta les Princes luthériens, qui avaient peut-être moins de sympathie encore pour les réformés que pour les catholiques, et elle les retint d'abord d'intervenir. Par contre, elle dissipa les hésitations de l'Électeur de Saxe, Jean-Georges, qui offrit à Ferdinand son aide contre l'usurpateur. Pour pénétrer en Bohême, il traverserait la Lusace et l'occuperait, jusqu'au jour où l'Empereur serait en état de lui rembourser ses frais de guerre. Il comptait bien que ce jour-là ne viendrait pas de longtemps.

Le cercle se fermait ainsi autour de la Bohême. Mais ce n'était pas seulement la ruine du Palatin qui s'annonçait. Il était vraisemblable que l'intervention de la Sainte-Ligue entraînerait celle de l'Union évangélique. Il l'était aussi que les Princes luthériens d'Allemagne, malgré leur peu de sympathie pour Frédéric V, ne pourraient pas se désintéresser d'un conflit, où se jouerait, un jour ou l'autre, le sort même de la Réforme. Le projet d'un transfert de la dignité électorale eût suffi d'ailleurs à provoquer une guerre allemande. Et l'on pouvait même déjà craindre que cette guerre, en resserrant l'union renouvelée des Monarchies catholiques d'Autriche et d'Espagne, n'obligeât les voisins de l'Empire à réviser leur politique.

Mais c'est de la guerre allemande qu'il nous faut parler d'abord.

### CHAPITRE III

#### LA GUERRE ALLEMANDE

Qualifier de guerre allemande les opérations qui, après l'élection de Frédéric V, ont décidé du sort de la Bohême, puis se sont étendues aux deux Palatinats et bientôt même à quelques régions de l'Allemagne rhénane et westphalienne, c'est simplifier un peu l'histoire, tout comme l'a fait Michelet, lorsqu'il a inventé les noms de période bohémienne ou de période danoise de la Guerre de Trente Ans. Il s'agit bien alors, avant tout, d'intérêts allemands, d'une guerre civile allemande. Mais déjà y interviennent, à des titres divers, des souverains étrangers, soit dans le dessein de rétablir la paix, comme le roi de France, soit, comme le roi d'Espagne, pour y soutenir l'un des partis par les armes. Et nous allons voir comment se transforma peu à peu, pendant les années qui suivirent, le caractère même du conflit. Mais il faut bien simplifier, si l'on veut rendre à peu près intelligible aux lecteurs de bonne volonté l'extrême complication de la politique allemande à cette époque.

Les complications, il est vrai, ne se produisent pas aussitôt. Pendant une première phase, jusqu'au moment où Frédéric V est chassé de Bohême, les événements se développent assez naturellement, tels à peu près qu'un observateur bien informé et très clairvoyant eût pu les prévoir.

Ferdinand II, après son élection à l'Empire, était plus résolu que jamais à reconquérir la Bohême. Mais une guerre était longue à préparer en ce temps-là. Les levées n'étaient pas chose facile, surtout quand l'argent manquait, ce qui était presque toujours le cas. Ferdinand ne pouvait agir sans la Ligue catholique et sans les troupes saxonnes : il lui fallut donc attendre que Maximilien de Bavière et Jean-Georges de Saxe fussent prêts. A l'automne de 1619, il sembla même que la cause impériale fût en péril. Le Prince de Transylvanie, Bethlen, était entré dans la Hongrie royale et l'avait

traversée, à peu près au moment où Ferdinand devenait empereur ; Thurn l'avait rejoint devant Vienne. Mais, même réunis, ils n'avaient pas assez de troupes, ni surtout de matériel de siège pour s'emparer d'une ville aussi forte. Ils ne tardèrent pas y à renoncer : Bethlen regagna la Hongrie et Thurn la Bohême. Puis l'hiver, selon la coutume, interrompit les opérations. Au début du printemps, ni Maximilien, ni Jean-Georges, ni Spinola — qui devait prendre possession du Palatinat rhénan avec les troupes espagnoles venues des Pays-Bas — n'étaient encore entrés en campagne. Mais, d'autre part, Frédéric V rencontrait à Prague plus de difficultés qu'il n'en avait prévues. Tout allemand, comme il l'était, entouré d'Allemands venus du Palatinat avec lui, ignorant la langue tchèque, il apparaissait en Bohême comme un roi étranger. Il avait cru, dès l'automne, assurer l'hérédité de la couronne, en faisant élire à l'avance, pour lui succéder, son fils, un enfant de cinq ans. Mais il n'avait pas su gagner le dévouement de la noblesse, à laquelle il devait son élection. Un libelle du temps le dit clairement : « Ton règne ne tient sa valeur que du consentement des grands : consentement provisoire... ». Sa jeunesse séduisit d'abord. Mais elle s'accompagnait d'une totale inexpérience et de beaucoup de légèreté : « Il croit tout facile et s'en remet de tout à Dieu », écrit un de ses ministres, Camerarius. Il n'avait pas d'argent, donc pas de troupes, et ses appels à l'Union évangélique restaient à peu près sans réponse. Hors d'Allemagne, il ne trouvait pas d'alliés : son beau-père, Jacques I<sup>er</sup>, ne souhaitait que le rétablissement de la paix et lui conseillait de renoncer à une couronne, qu'après tout il n'avait pas acceptée sans hésitation. A la veille des opérations décisives, la situation du « roi d'un hiver » restait précaire.

Ce fut alors qu'une intervention française servit la cause impériale beaucoup plus que les ministres de Louis XIII n'en avaient eu l'intention. Au début de l'hiver, Ferdinand avait envoyé à Paris un ambassadeur, le prince de Fürstenberg, pour demander au roi très chrétien de l'aider à vaincre les hérétiques. Il insistait sur le péril qui menacerait l'Église, si les protestants l'emportaient en Bohême. Le

pieux Louis XIII en fut touché. Il avait à combattre, lui aussi, des sujets rebelles, les calvinistes du Béarn, depuis qu'il avait entrepris de rétablir dans leur pays le culte catholique et d'y rendre aux évêques leurs biens confisqués. Il était naturel qu'un rapprochement se fit dans son esprit entre la résistance des Béarnais à l'édit royal et la révolte des Bohémiens (1). Il hésita pourtant à promettre au nouvel empereur le corps de troupes que celui-ci lui demandait. Il fallut que son confesseur, le Père Arnoux, joignît ses instances à celles de Fürstenberg. On dit qu'un sermon, que le Père Arnoux prononça devant le roi le jour de Noël, décida Louis XIII à faire à Fürstenberg une promesse, d'ailleurs assez vague, que l'ambassadeur se hâta d'emporter à Vienne. Il y eut même quelques mouvements de troupes vers la frontière. Mais le ministre des Affaires étrangères, Puysieulx, si bon catholique qu'il fût, hésitait plus encore que son roi à engager la France dans une guerre, où il ne voyait pas bien ce qu'elle aurait à gagner. Les troupes ne sortirent pas du royaume. Elles furent remplacées en Allemagne par une solennelle ambassade, conduite par un prince du sang, le duc d'Angoulême, que Louis XIII chargea de s'entremettre entre l'Union évangélique et l'Empereur, pour assurer le maintien de la paix avant que la campagne décisive fût commencée.

Or, quand le duc d'Angoulême arriva dans l'Allemagne du Sud, où il comptait voir d'abord le duc de Bavière, la situation avait quelque peu changé. La Sainte-Ligue et l'Union évangélique achevaient de concentrer leurs troupes. Les deux armées se trouvaient presque face à face dans la région d'Ulm, celle de la Ligue, semble-t-il, un peu plus nombreuse que celle de l'Union. En même temps, les princes de l'Union ne s'entendaient pas bien entre eux. Le margrave d'Ansbach, qui commandait l'armée, était personnellement résolu à ne pas abandonner le roi de Bohême ; mais d'autres princes, et surtout le duc de Wurtemberg, désiraient secrètement le maintien de la paix. Il était conforme aux instructions du duc d'Angoulême qu'il prêchât de part et d'autre la modé-

(1) Ce point de vue a été mis en lumière pour la première fois par M. Tapié, dans l'ouvrage déjà cité.



ration. Maximilien de Bavière fit craindre aux « Unis » une attaque des troupes de la Ligue, que les « Unis » se figuraient plus nombreuses encore qu'elles ne l'étaient. Ils finirent par accepter la médiation du roi de France et le duc d'Angoulême fit alors rédiger un projet d'accord, que les chefs des deux armées signèrent : ce fut le traité d'Ulm, daté du 3 juillet 1620.

Traité sur lequel les contemporains, puis les historiens, ont discuté à perte de vue, et dont les conséquences, en fait, ont été plus étendues que le texte même ne le faisait d'abord prévoir. C'était, uniquement, un accord entre les deux Ligues ; il fut signé par Maximilien de Bavière, pour la Sainte-Ligue, et par Ansbach, pour l'Union. La signature du duc d'Angoulême n'y figure pas : il n'avait été qu'un médiateur. Nous savons d'ailleurs qu'il n'avait auprès de lui personne qui sût l'allemand et en qui il pût avoir pleine confiance ; c'eût été, de sa part, une grave imprudence que de signer ce texte qu'il ne comprenait pas. Les deux Ligues s'y promettaient de ne se porter à l'avenir aucun préjudice l'une à l'autre, « en façon quelconque et sous quelque prétexte que ce pût être » et de retirer simultanément leurs troupes. C'était tout, à l'exception d'un petit article, l'article 3, par lequel le royaume de Bohême n'était pas compris dans l'accord. L'armée des « Unis » restait donc libre de se porter au secours de Frédéric V. Mais les princes de l'Union étaient beaucoup plus préoccupés d'aller défendre le Bas-Palatinat contre les Espagnols, qui commençaient à y pénétrer, et qui, eux non plus, n'étaient pas touchés par le traité, puisque l'Espagne n'avait pas conclu d'alliance avec la Ligue. En fait, le traité d'Ulm permettait donc à la Sainte-Ligue de secourir l'Empereur en Bohême et neutralisait en quelque sorte l'Allemagne du Sud, sans pourtant fermer le Palatinat à Spinola. Elle isolait le roi de Bohême et le livrait seul aux attaques de tous ses ennemis. On peut affirmer que le traité d'Ulm rendait à peu près inévitable sa défaite.

Mais le duc d'Angoulême ne le comprenait pas ainsi. Il y voyait une première étape vers le rétablissement de la paix générale. Il pensait que l'Empereur se montrerait conciliant

à l'égard de ses sujets rebelles et que Frédéric V se résignerait à déposer une couronne, qu'il ne paraissait pas en état de défendre. De Bavière il gagna Vienne pour y achever son œuvre. Il y fut mal reçu. Ferdinand II n'avait plus aucune raison de renoncer à rétablir par les armes, avec l'aide du roi d'Espagne, de la Ligue et de l'électeur de Saxe, son autorité en Bohême. Il fit répondre aux ouvertures du duc d'Angoulême que le roi de France lui avait promis l'envoi d'un corps de troupes et non d'une ambassade. Bientôt il fut manifeste que le duc d'Angoulême n'obtiendrait rien et que la politique impériale était menée par l'ambassadeur espagnol, Oñate. Dans une dernière audience, le Chancelier Lobkowitz déclara que son maître estimait toute négociation inutile, « la voie de tous les traités étant fermée et sa résolution étant prise de vouloir une obéissance entière de ses sujets, de laquelle il ne pouvait se voir assuré, s'il ne l'acquerrait pas par l'épée ». Le duc d'Angoulême ne put qu'assister impuissant à une succession d'événements bien différents de ceux qu'il avait espérés. Et ce fut la campagne décisive, que devait terminer devant Prague, en novembre, la bataille de la Montagne Blanche.

La campagne d'automne de l'année 1620 fut une campagne confuse, comme toutes celles de la Guerre de Trente Ans, et l'on ne peut la raconter brièvement qu'en la simplifiant beaucoup. Trois théâtres d'opérations, éloignés les uns des autres, ne retiendront pas notre attention. Le Palatinat rhénan, sur la rive gauche du Rhin, fut conquis par Spinola d'août à novembre, sauf quelques places, qu'il ne prit pas la peine d'assiéger. A l'est de la Bavière, l'armée de la Ligue entra dans la Haute-Autriche ; au nord de la Bohême, le duc de Saxe commença l'occupation des Lusaces. Maximilien et Jean-Georges prenaient ainsi des gages ; car l'Empereur devait les indemniser de leurs frais et leur avait permis, en attendant, d'administrer les territoires qu'ils occuperaient. Mais bien plus importante fut, cela va sans dire, l'offensive en direction de Prague.

C'est là que les deux principales armées se rencontrèrent

enfin. Elles étaient assez différentes. L'armée du roi de Bohême avait été recrutée un peu partout, en grande hâte ; on y trouvait très peu de Tchèques, mais des Allemands de toutes régions, des Autrichiens, des Hongrois, même des Anglais ; elle n'avait guère de cohésion et la discipline y était très relâchée. Les rebelles n'avaient pu réaliser l'unité de commandement : il y avait trois corps, commandés par le Prince d'Anhalt, le Comte de Thurn et le Comte de Mansfeld. L'armée catholique avait un chef unique, qui commanda sous Maximilien, le Belge Tilly ; elle était bien plus disciplinée, bien qu'elle comprît, elle aussi, des soldats de nations diverses, des Wallons, des Flamands, des Italiens, très peu d'Espagnols. Elle était surtout fanatisée par les prédications ardentes des moines qui l'accompagnaient, en particulier des Carmes, parmi lesquels le P. Dominique de Jésus-Maria avait été délégué par le Pape. Ils donnaient à l'expédition une allure de croisade. Ni l'une ni l'autre des deux armées, cela va sans dire, n'était nombreuse : on admet généralement que celle de Maximilien comptait environ 25.000 hommes et celle du roi de Bohême un peu moins, 20.000 hommes peut-être.

Au début de la campagne, les troupes du roi de Bohême n'étaient pas concentrées. Le corps du prince d'Anhalt occupait Pilsen, et se préparait à défendre la ville, l'une de celles qui s'étaient ralliées au nouveau roi. Mais l'armée de Tilly passa plus au sud et marcha directement sur Prague. Le prince d'Anhalt, alors, quitta Pilsen et chercha à gagner de vitesse les catholiques, pour arriver avant eux devant Prague et y rejoindre Thurn et Mansfeld. Par de mauvais chemins, et non sans pertes, il y réussit. Dans la nuit du 7 au 8 novembre, les trois chefs installèrent leurs troupes sur les collines qui dominent, à l'ouest de Prague, la rive gauche de la Vltava, autour d'une position centrale, la Montagne Blanche (Bila Hora). L'armée catholique arriva à son tour devant les collines, le 8 novembre, au petit jour. Elle avait fourni de rudes étapes. Tilly résolut néanmoins de ne pas laisser à l'ennemi le temps de fortifier ses positions. Après la messe, que le Père Dominique de Jésus-Maria célébra sur le front des

troupes, il donna l'ordre d'attaquer. La bataille — une échauffourée plutôt qu'une bataille — ne dura guère plus d'une heure. Le Prince d'Anhalt et le Comte de Thurn remportèrent d'abord quelques succès tactiques, puis la panique s'empara des troupes bohémiennes. Elles rompirent le combat et s'enfuirent en désordre jusqu'à Prague, où elles s'entassèrent dans la ville basse, encombrée déjà de paysans qui s'y étaient réfugiés avec leurs charrettes et leur bétail. Quant à Frédéric V, il sut trop tard que la bataille était engagée et apprit aussitôt qu'elle était perdue. Le désarroi qui régnait à Prague le convainquit qu'il ne pourrait sauver sa capitale : il s'enfuit lui-même, avec sa cour, à l'aube du 9 novembre. Il est peu de batailles moins acharnées et plus courtes que celle de la Montagne Blanche ; il en est peu qui aient eu pourtant des résultats aussi décisifs.

Les résultats immédiats apparurent en Bohême et s'y développèrent pendant les années qui suivirent, jusque vers 1628. Mieux vaut, pour plus de clarté, les suivre jusqu'à leur terme, puis reprendre, depuis la victoire impériale, le récit de la guerre allemande et de sa croissante extension.

Le lendemain de la Montagne Blanche, les troupes de Tilly entrèrent à Prague, avec les derniers fuyards de l'armée vaincue. Le reste de la Bohême ne fit aucune résistance. La Moravie, intacte, n'aurait peut-être pas déposé les armes sans combattre, si Frédéric V s'était réfugié sur son territoire. Mais ce roi allemand ne songea qu'à se mettre sous la protection des princes allemands : il gagna en hâte Breslau, en Silésie, puis un peu plus tard le Brandebourg, où l'Électeur était, comme lui, calviniste. Ses sujets qui le connaissaient à peine, n'avaient plus aucune raison de se sacrifier pour lui : la Moravie fit sa soumission à Ferdinand II, comme la Bohême. Ainsi s'achevait la folle et lamentable aventure du Palatin. Une chanson, qui courut l'Allemagne en 1620, en tirait la conclusion, et mêlait un peu de pitié à l'ironie :

O toi, pauvre roi d'un hiver  
 Qu'as-tu fait ?  
 Comment as-tu poussé la rébellion  
 Jusqu'à prendre à l'Empereur sa couronne ?  
 Maintenant tu feras bien de fuir  
 Tes terres électorales et la Bohême,  
 Et pour ta faute tu seras dans la détresse  
 Et tu souffriras la raillerie et la honte.

...O pieux Empereur Ferdinand,  
 Accorde-lui sa grâce !  
 Ne lui tiens pas rigueur de sa folie.  
 C'est un tout jeune homme,  
 Qui ne s'est pas rendu compte à l'avance  
 De ce que pèse une couronne.  
 Maintenant elle pèse très lourd sur sa tête.  
 S'il l'avait su, il n'aurait pas fait ce qu'il a fait (1).

Mais Ferdinand, qui croyait que Dieu l'avait choisi pour exterminer les hérétiques, était incapable de pitié.

La première conséquence de la victoire impériale fut l'entière soumission de la Bohême. Une répression terrible l'assura. Les états durent faire amende honorable et prêter serment d'obéissance à l'Empereur-Roi. Quand Maximilien quitta Prague, où il avait fait une entrée solennelle avec l'armée, il y laissa une forte garnison, sous les ordres de Tilly, et y installa un lieutenant-général de l'Empereur, le prince de Liechtenstein. Un peu plus tard, en février 1621, un tribunal d'exception fut créé. Il prononça de nombreuses condamnations à mort : le 21 juin suivant, 27 des chefs de la rébellion, dont 12 Directeurs, furent décapités sur la place de la Vieille Ville ; 29 furent condamnés par coutumace ; dix-huit furent emprisonnés. De nombreuses confiscations de biens furent prononcées aussi : non seulement les biens des condamnés, mais ceux de tous les fugitifs furent confisqués au profit de la couronne, en dépit d'une loi de Rodolphe II, qui en assurait la possession aux héritiers légitimes. L'opération fut d'ailleurs d'un maigre profit pour le trésor impérial. Il va de soi que Ferdinand II permit à ceux qui l'avaient bien servi de se payer largement de leurs services ; puis le

(1) Cf. *Deutsche Lieder auf den Winterkönig*, herausg. von Wolkan, Prag, 1899.

besoin pressant d'argent obligea de vendre en hâte tous les biens mis sous séquestre, sans même qu'un organisme spécial eût été créé pour les administrer et procéder à la vente. L'Empereur accorda des terres à Liechtenstein, à Martinic, à Slawata, à Bucquoy, à tous les colonels, à bien d'autres. La Chambre Impériale, que Liechtenstein présidait, fut chargée de vendre le reste. Lorsque l'opération fut close en 1628, on constata qu'aucune comptabilité régulière n'avait été tenue, qu'on ne pouvait savoir au juste, ni quel avait été le produit total des ventes, ni ce que l'argent encaissé était devenu. Un exemple suffit pour donner une idée de ce qu'y avaient pu gagner les familiers de l'Empereur : le baron de Trautmansdorf, conseiller d'État, acheta un domaine estimé 300.000 florins, il l'obtint pour 200.000, reçut de l'Empereur, pour lui en permettre l'achat, 60.000 florins à titre de don et 105.000 à titre d'avance ; il avait ainsi payé 35.000 florins un bien qui en valait au moins dix fois plus.

A peu près en même temps que ce vaste transfert de propriétés foncières s'acheva la réorganisation politique du royaume. Une « Constitution renouvelée du pays » fut octroyée à la Bohême en 1627, à la Moravie en 1628. Bohême et Moravie n'avaient plus de Défenseurs. La couronne y devenait héréditaire dans la maison de Habsbourg, sans aucune confirmation du souverain par la Diète. Le roi choisissait librement tous les hauts dignitaires, qui n'étaient plus inamovibles, mais nommés pour cinq ans. Les tribunaux perdaient leur indépendance : ils étaient subordonnés au pouvoir royal. On créait enfin en Bohême un nouvel ordre (qui existait déjà en Moravie), l'ordre du clergé ; il comprenait l'archevêque, les évêques, les prélats, et il tint la première place dans la Diète ; les villes, au contraire, n'y jouèrent plus qu'un rôle insignifiant. Ainsi s'achevait l'œuvre centralisatrice de Lobkowitz et la conquête politique de la Bohême par la Maison de Habsbourg.

La conquête religieuse alla de pair avec la conquête politique. Elle fut, au début, un peu moins brutale, parce que l'Empereur voulait ménager son allié, l'électeur luthérien de Saxe, Jean-Georges ; mais les ménagements ne durèrent

pas. Tout d'abord, à la suite de l'armée victorieuse, revinrent les Jésuites. Ils s'installèrent de nouveau à Prague et rouvrirent leur collège. Ce furent les Jésuites, en même temps que le légat du Pape, le Cardinal Caraffa, qui dictèrent à Ferdinand sa conduite. Ils n'eurent pas de peine à lui persuader qu'il devait, pour assurer le salut de son âme, abolir la Lettre de Majesté, et que la révolte de ses sujets l'y autorisait. Il obéit. Le retour des Jésuites avait été immédiatement suivi de la proscription des Calvinistes, qu'aucune loi d'Empire ne protégeait. L'abolition de la Lettre de Majesté permit à l'Empereur-Roi d'exiler aussi les Frères de l'Unité, assimilés aux Calvinistes. Mais les Luthériens étaient associés aux Frères dans l'Église tchèque créée en 1609. Pourtant, dans la crainte d'irriter Jean-Georges, Ferdinand les épargna quelque temps. Ce fut seulement en octobre 1622 que l'ordre fut donné au Lieutenant impérial Liechtenstein, d'expulser les *pasteurs* luthériens. A ce moment, la communion *sub utraque* avait été déjà interdite en Bohême. Puis, à partir de 1623, la persécution s'étendit aux bourgeois et aux paysans luthériens. Les protestants, de quelque confession qu'ils fussent, n'eurent plus le droit de célébrer les funérailles ni les baptêmes conformément à leur foi ; ils furent exclus des corporations. Toutes les mesures prises successivement à leur égard furent enfin codifiées dans l'édit de juillet 1624, qui, de fait, rendit possibles toutes les violences. Quant au culte catholique, il fut réorganisé par les Jésuites et les Capucins ; il remplaça partout les cultes hérétiques.

En quelques années, la Contre-Réforme, aidée par les forces de la Sainte-Ligue, transforma la Bohême, beaucoup plus que sa soumission à la Maison d'Autriche. Le luthéranisme n'y pénétra de nouveau que plus tard, avec l'immigration allemande. La vieille Bohême hussite devint l'un des pays les plus catholiques de l'Europe. La civilisation tchèque s'imprégna de catholicisme. Ce fut l'Église romaine qui répandit l'art baroque, dont l'extraordinaire floraison, qui donne son caractère essentiel à l'architecture bohémienne des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, ne s'expliquerait pas, sans l'in-

fluence dominante de la Société de Jésus. La reconquête religieuse de la Bohême au début de la Guerre de Trente Ans est donc un fait capital, non seulement dans l'histoire du Saint-Empire, mais dans l'histoire générale de l'Europe. Elle eut des conséquences plus étendues encore, et plus durables, que la conquête politique de la Bohême par les Habsbourg.

A la conquête politique, à la conquête religieuse s'ajoute enfin la germanisation partielle du pays. Mais celle-ci ne fut pas une conséquence de la guerre, ou ne le fut du moins que dans une faible mesure, par le transfert de certains biens fonciers de familles tchèques à des familles d'origine autrichienne. Les progrès du germanisme avaient commencé bien avant la révolte de Prague. Dès la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle et pendant les premières années du *xvii<sup>e</sup>*, la classe des chevaliers s'était appauvrie, décimée par les longues guerres contre les Turcs. Un grand nombre de familles illustres au temps de Georges de Podiebrad s'éteignirent alors et leurs vastes domaines furent souvent achetés par des étrangers, dont beaucoup étaient allemands. On ne peut certes parler à cette époque d'une conquête de la Bohême par le germanisme. Mais les historiens tchéco-slovaques contemporains, que suit M. Tapié, notent que « le caractère vraiment tchèque du pays s'altéra » et que « l'allemand s'y répandit au détriment de la langue nationale ».

J'ai suivi jusque vers l'année 1628 les transformations de la Bohême après la bataille de la Montagne Blanche, parce qu'elles forment un tout et que nous n'aurons guère à y revenir. Le statut politique et religieux du royaume de Saint Wenceslas ne sera plus mis en question. L'épisode bohémien de la Guerre de Trente Ans est terminé. Si Frédéric V joue encore, dans la guerre, un certain rôle, c'est en qualité, non de roi de Bohême (il a définitivement renoncé à la couronne), mais d'Électeur Palatin. Et précisément il est, à ce titre, l'occasion d'un événement, capital lui aussi dans le développement de la guerre allemande, et qui nous ramène à notre récit.



Dès janvier 1621, deux mois à peine après la victoire de la Montagne Blanche, l'Empereur mit au ban de l'Empire l'Électeur Palatin et quelques petits princes qui avaient été ses alliés, le prince d'Anhalt, le margrave d'Jaegerndorf, le Comte de Hohenlohe. C'était un acte d'un tout autre caractère et d'une tout autre gravité que les mesures les plus sévères prises contre les révoltés de Bohême par celui qui s'était toujours considéré comme leur roi légitime. Dans l'affaire des mises au ban, Ferdinand agissait comme Empereur contre des Princes d'Empire ; et il agissait sans même avoir consulté le Collège électoral. Or, la mise au ban de Frédéric V entraînait la confiscation de ses biens — c'est-à-dire le sort futur du Haut et du Bas-Palatinat — et, ce qui était plus grave encore, sa déchéance en qualité d'Électeur. Avant de prononcer la sentence, Ferdinand avait hésité : il en prévoyait bien les conséquences. Mais il se trouvait engagé par ses entretiens avec Maximilien de Bavière à Munich, en 1619, à la veille de l'élection impériale. La promesse de la dignité électorale, le droit d'occuper le Haut-Palatinat, voisin de la Bavière, avaient été le prix secret d'une intervention de la Sainte-Ligue contre les hérétiques de Bohême et l'usurpateur de la Couronne. Bien que l'Empereur redoutât l'accroissement de pouvoir et de prestige que l'élévation à l'Électorat procurerait à la famille de Wittelsbach, il fallait bien qu'il tint parole, alors surtout que les troupes du Bavaois occupaient déjà, en garantie de sa créance, le Haut-Palatinat et la Haute-Autriche. La conscience de Ferdinand était d'ailleurs assiégée par tout son entourage intime, par les Jésuites et les Capucins de Vienne, sans compter un envoyé particulier du Pape, le P. Hyacinthe. Mais les difficultés d'exécution restaient à résoudre.

N'y pouvait-on trouver l'occasion d'une réorganisation de l'Empire après la crise bohémienne ? L'Empereur n'eût-il pas dû convoquer une Diète, qui eût réglé le sort du Palatinat et de la dignité électorale, et qui eût aussi renouvelé la paix d'Augsbourg, en la corrigeant et en l'interprétant selon les vues des catholiques ? Ferdinand ne l'osa pas : il se souvenait des Diètes « rompues » de 1608 et de 1613. Il se contenta de

convoquer à Ratisbonne, pour janvier 1623, une « Députation », c'est-à-dire une Diète partielle, qui n'avait pas pouvoir de faire des lois d'Empire. Il y appela les Électeurs (sauf bien entendu, l'Électeur Palatin) ; trois princes luthériens, le duc de Brunswick-Wolfenbüttel, le duc de Poméranie, le landgrave de Hesse-Darmstadt ; et, parmi les catholiques, le duc de Bavière, l'archevêque de Salzbourg, l'évêque de Bamberg, l'évêque de Würzbourg. Il espérait grouper ainsi, autour du Chef de l'Empire, avec les princes catholiques, les princes luthériens qui s'étaient montrés le plus hostiles aux réformés.

Il n'y parvint pas. L'expulsion des pasteurs luthériens hors de Bohême, les premières vexations infligées aux adeptes de la Confession d'Augsbourg avaient irrité et inquiété tous les princes luthériens, et particulièrement l'Électeur de Saxe. Au début de 1622, un paquet de lettres du P. Hyacinthe tomba malencontreusement entre les mains du comte de Manfeld, qui les envoya à Dresde, où elles furent rendues publiques : elles prouvaient abondamment que le transfert de la dignité électorale à la Maison de Bavière avait été, dès longtemps, négocié entre princes catholiques dans l'intérêt du catholicisme, et qu'il était un fait accompli : en septembre 1621, en effet, l'Empereur avait signé l'acte qui investissait Maximilien et l'avait fait porter en grand secret par le P. Hyacinthe à Munich. D'ailleurs, réformés ou luthériens, les princes protestants ne pouvaient pas trouver bon que l'on abandonnât la *parité*, c'est-à-dire le partage égal des voix, dans l'Union Électorale (dont ne faisait pas partie l'Électeur de Bohême) et qu'à l'avenir, au lieu de trois contre trois, ils ne fussent plus que deux — Saxe et Brandebourg — en face de quatre Électeurs catholiques. Il résulta de tous ces mécontentements que ni Jean-Georges de Saxe, ni Georges-Guillaume de Brandebourg ne vinrent en personne à Ratisbonne : ils se contentèrent de s'y faire représenter par des ambassadeurs. Et la Députation, presque uniquement composée de catholiques, fut d'autant moins qualifiée pour prendre la grave résolution qui lui était demandée.

Elle se réunit pourtant à la date fixée, le 7 janvier 1623, et

l'Empereur obtint qu'elle approuvât le transfert. Mais elle y mit une condition qui ne pouvait plaire à Maximilien : la dignité électorale ne serait conférée au duc de Bavière qu'à titre personnel, pour sa vie durant, et serait ensuite rendue à la branche palatine de la Maison de Wittelsbach, c'est-à-dire à l'un des héritiers de Frédéric V. La cérémonie d'investiture ne s'en fit pas moins le 25 février 1623, en présence de la Députation ; puis celle-ci se sépara au début de mars.

La déchéance de l'Électeur Palatin, le transfert de la dignité électorale au duc de Bavière marquaient le triomphe de la cause catholique. On célébra ce triomphe à Munich par des fêtes somptueuses, à Rome par un *Te Deum* solennel dans la basilique de Saint-Pierre. Mais aucun prince protestant n'avait assisté à la cérémonie de l'investiture. Ceux qui s'étaient plus ou moins déclarés en faveur du Palatin, comme le margrave de Bade ou le landgrave de Hesse-Cassel, commençaient à craindre pour eux-mêmes : ne seraient-ils pas bientôt, à leur tour, mis au ban du Saint-Empire ? En même temps de nombreuses terres sécularisées étaient rendues à l'Église en vertu de l'interprétation catholique de la paix d'Augsbourg ; des chanoines catholiques étaient introduits dans les chapitres où les protestants avaient acquis peu à peu la majorité. Il devenait plus évident chaque jour que l'Église romaine, maîtresse des résolutions de Ferdinand II, ne lui permettrait pas de rendre la paix à l'Empire. L'Empereur semblait résolu à exterminer l'hérésie, hors de Bohême comme en Bohême, en continuant et en élargissant une guerre, qui lui avait déjà procuré d'éclatants succès. C'était donc désormais l'existence même du protestantisme dans l'Empire qui était en jeu.

La guerre, à vrai dire, n'avait jamais cessé tout à fait, hors de Bohême, depuis la campagne de 1620. Il serait fastidieux de la raconter. Il suffit d'en préciser les caractères et de montrer comment elle s'étendit de proche en proche, à l'intérieur de l'Empire, pendant les quelques années où elle resta, malgré l'aide apportée par la Maison d'Espagne à la Maison d'Autriche, une guerre allemande.

Il faut, pour la comprendre, songer toujours à ce qu'était

alors le Saint-Empire romain : aussi ai-je consacré tout un chapitre à le décrire. Il faut se rappeler l'extrême morcellement du territoire, l'enchevêtrement des possessions et des prétentions, les convoitises territoriales et les dissentiments religieux qui opposaient les princes les uns aux autres. Il ne faut pas non plus oublier leurs sentiments, si complexes, à l'égard du pouvoir impérial, dont la protection leur était indispensable, ne fût-ce que contre le Turc, mais qu'ils redoutaient, parce qu'ils sentaient dans la puissance de l'Empereur une menace pour leur indépendance, pour ce qu'ils appelaient déjà les libertés germaniques. Dans un Empire aussi morcelé, aussi divisé, où les Princes avaient plus d'ambitions que de forces, où sans cesse la crainte combattait dans leur esprit le désir d'action, la guerre ne pouvait être qu'une guerre morcelée elle-même, incertaine, tantôt paralysée par l'insuffisance des ressources en argent et en hommes, tantôt réveillée par l'aiguillon des convoitises. On ne peut qu'en dégager les aspects les plus importants.

Et d'abord, quels étaient les éléments des deux partis en présence ? La réponse est difficile, parce que la situation se modifiait à tout moment : nous sommes ici sur un terrain mouvant. D'un côté, il y avait l'Empereur ; mais il ne possédait pas une armée qui n'obéit qu'à lui ; il ne disposait que de quelques régiments recrutés, à la mode du temps, par les colonels qui les commandaient, un Dampierre, un Bucquoy. Il avait obtenu l'alliance de l'Électeur de Saxe, mais depuis que les luthériens étaient persécutés en Bohême, Jean-Georges n'était plus un allié sûr ; son rôle dans la guerre, après l'occupation des deux Lusaces, se fera de jour en jour plus hésitant et incertain. Une autre alliance, dont l'Empereur avait tiré grand profit, était celle de Maximilien de Bavière ; comme Ferdinand, Maximilien était très soumis à l'Église, disciple ardent de la Société de Jésus ; comme lui, il souhaitait de toute son âme le triomphe du catholicisme. Mais depuis qu'il tenait le Haut-Palatinat et même une partie du Palatinat rhénan, où ses troupes avaient pénétré en 1622 ; depuis qu'il était investi de la dignité électorale, toutes ses ambitions étaient satisfaites. On pouvait craindre que la

vieille jalousie des Wittelsbach à l'égard des Habsbourg se réveillât et le portât à mesurer les services qu'il pourrait encore rendre à la maison impériale. En tout cas, il devait songer surtout à consolider ses gains, à faire accepter des autres Électeurs sa dignité toute neuve et les conditions dans lesquelles il l'avait acquise, à calmer autour de lui les inquiétudes. Lui-même d'ailleurs était inquiet de l'influence croissante que prenait à Vienne l'ambassadeur d'Espagne ; il observait avec méfiance l'extension que la Cour de Madrid cherchait à donner à la guerre, parce que cette extension lui paraissait favorable aux intérêts de la Monarchie espagnole. Il n'était pas sûr que Ferdinand, à l'avenir, pût toujours compter sur Maximilien. Restait l'Espagne. L'Empereur avait en elle une alliée fidèle, précisément parce qu'elle combattait au moins autant pour elle-même que pour lui. Mais ce pouvait être là un danger, en même temps qu'un avantage. En 1621, avait expiré la trêve de douze ans, que Philippe III, en 1609, avait conclue avec la République des Provinces-Unies. La guerre s'était rallumée sur les frontières des Pays-Bas. L'Espagne, dès lors, était surtout préoccupée d'assurer le cheminement de ses troupes le long du Rhin, du Milanais vers le Luxembourg. Et c'est pourquoi le roi d'Espagne avait autorisé volontiers Spinola à occuper les places du Palatinat rhénan. Mais, dans ces conditions, il n'offrait à Vienne qu'une diversion sur la frontière occidentale de l'Empire, et non pas une guerre menée en commun. Entre Madrid et Vienne, il n'y eut pas d'alliance conclue. Et pourtant, parce qu'il se sentait le plus fort, le roi d'Espagne n'en voulait pas moins conduire le jeu. Nous en verrons les conséquences.

L'autre parti n'avait même pas de chef. Frédéric V ne comptait plus guère, depuis qu'il s'était réfugié à la Cour de Brandebourg avec sa femme, l'orgueilleuse Élisabeth Stuart. Il entretenait une active correspondance diplomatique et s'efforçait, en particulier, d'intéresser à son sort son beau-père, le roi d'Angleterre Jacques I<sup>er</sup>. Mais celui-ci, sans l'abandonner tout à fait, se gardait bien de compromettre la politique anglaise au profit d'une cause perdue. Frédéric V, en 1622, avait réuni quelques troupes et il était entré dans le

Palatinat : ce ne fut qu'une tentative courte et vaine. L'un après l'autre, ses alliés renonçaient à le soutenir. En janvier 1622, Bethlen retourna en Transylvanie. L'attitude de l'Union Évangélique fut plus lamentable encore. Malgré la présence de ses troupes dans le Palatinat rhénan, Spinola en avait occupé la plus grande partie, sans hâte, place après place. Les Princes Unis implorèrent de Louis XIII une aide, qui ne vint pas. Ils se sentirent abandonnés. Ce fut alors que la République de Strasbourg entra en pourparlers avec Spinola et s'offrit à se retirer de l'Union, si l'intégrité de son territoire lui était garantie : l'accord se fit sans peine. La défection de Strasbourg fut suivie de celle du landgrave de Hesse-Cassel, qui rappela ses troupes, puis du margrave d'Ansbach et du duc de Wurtemberg. Le pacte de l'Union expirait en mai 1621 : une assemblée, réunie à Heilbronn, comprit qu'il était impossible de le renouveler. Il n'y avait donc plus d'Union Évangélique. Les troupes espagnoles restaient maîtresses du Bas-Palatinat et Spinola pouvait quitter les bords du Rhin, au moment même où la guerre recommençait entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Après la soumission de la Bohême à l'Empereur-Roi, c'était l'Allemagne réformée qui se soumettait à son tour, sans presque avoir combattu.

Seuls restaient en armes quelques petits princes, tels que le margrave de Bade, qui avait été dépouillé de ses domaines et cherchait à les reconquérir, le comte de Mansfeld ou le duc Christian de Brunswick, évêque de Halberstadt. Véritable *condottieri*, ceux-ci ne vivaient que de la guerre. Mansfeld avait pris parti pour le Palatin dès le début de la rébellion. Christian de Brunswick ou, comme on l'appelait plus communément, Halberstadt, parce qu'il s'était fait élire par le chapitre de cet évêché et en était devenu, quoique protestant, l'administrateur, opéra de concert avec Mansfeld à partir de 1622. Ils passaient jusqu'ici pour des aventuriers, avides seulement de pillage et de butin. Dans un livre récent, un historien allemand a entrepris de les réhabiliter, en particulier Halberstadt (1) ; peut-être ont-ils eu des pensées généreuses ;

(1) Cf. WERTHEIM, *Der tolle Halberstädter Herzog Christian von Braunschweig*, Berlin, 1929.

mais ils n'avaient pas les moyens de les faire prévaloir. Incapables de forcer la victoire, ils ne pouvaient que perpétuer les horreurs de la guerre. Ce sont eux qui donnent à celle-ci, de 1622 à 1626, sa forme et son rythme. Ils recrutent, quand et où ils le peuvent ; ils entrent en campagne lorsqu'ils ont quelques milliers d'hommes sur pied et là où s'offre l'occasion. S'ils remportent quelques succès, leur troupe grossit en route. Mais il faut que le pays la nourrisse et la paie ; aussi laisse-t-elle, partout où elle a passé, les récoltes pillées ou détruites, les villages brûlés, les paysans terrés dans les forêts. L'hiver venu, ces mercenaires se dispersent, si leur chef ne peut leur fournir de bons quartiers, où ils pourront vivre à l'aise, sur l'habitant, et garnir leur bourse. S'ils en trouvent, au printemps suivant les hostilités recommencent. Les troupes en quartiers sont aussi terribles pour les paysans que les troupes en campagne. C'est la guerre que font revivre à nos yeux les fameuses estampes de Callot, qui sont de 1633 seulement, mais qui n'eussent pas été différentes si la guerre d'Allemagne, dix ans plus tôt, les eût inspirées.

Dans une pareille guerre, il ne peut être question de stratégie. Les chefs n'ont d'autres préoccupations que de reconstituer leur petite troupe à mesure qu'elle se débande, de la faire vivre, de trouver pour elle de bons quartiers d'hiver, sans considération d'amis ou d'ennemis. C'est précisément la recherche perpétuelle des quartiers qui étend la guerre de proche en proche, en même temps que les entreprises désordonnées d'un Mansfeld ou d'un Halberstadt. Du sud-ouest de l'Allemagne, où Bavaois et Espagnols ont achevé l'occupation du Bas-Palatinat, elle gagne, à la fin de 1622, la région rhénane, où vient de s'allumer un nouveau foyer, sur les confins des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies. Mansfeld, qui a ravagé l'Alsace et s'y est refait, veut se rapprocher des Pays-Bas : aussitôt Tilly craint pour Cologne et ses troupes descendent la vallée du Rhin pour aller protéger la ville. Puis, quand l'hiver approche, Mansfeld va prendre ses quartiers d'hiver en Frise. Mais Halberstadt, qui a recruté des troupes en Brunswick, veut le rejoindre. Tilly vient alors couvrir Munster, qu'il croit menacée. Et c'est au

nord du Mein, dans la plaine fertile de la Wetterau, qu'il installe ses troupes l'hiver venu.

L'année suivante, en 1623, c'est de l'ouest à l'est, et dans l'Allemagne du Nord, du Cercle de Westphalie au Cercle de Basse-Saxe, que les hostilités se propagent. Les princes de la Basse-Saxe, qui voient la guerre tout près d'eux, se réunissent en février ; ils décident de lever l'armée du Cercle, afin d'être en état de se défendre, de refuser passages et quartiers. En même temps, le margrave de Hesse-Cassel appelle Halberstadt à son aide. Et ce sont de nouveau des opérations confuses. Enfin Halberstadt est vaincu par Tilly, qui somme les princes de la Basse-Saxe de licencier leurs troupes. Ils obéissent. Tilly répartit alors les siennes en quartiers, sur le territoire de la Hesse-Cassel et dans les pays voisins. Le seul résultat de la campagne a été d'étendre encore la guerre et les ravages et d'éveiller l'inquiétude jusque dans les cours de Saxe et de Brandebourg.

Pourtant, au début de 1624, le triomphe de l'Empereur et de la Ligue semble complet. Après la soumission de la Bohême, l'occupation des deux Palatinats, la dissolution de l'Union Évangélique, les adversaires de Ferdinand II et de l'Espagne sont réduits à l'impuissance jusque dans les Cercles de Westphalie et de Basse-Saxe, du Rhin à l'Elbe. Il semble que la guerre allemande soit près de finir. Mais c'est précisément alors que des éléments nouveaux y entrent en jeu, qui vont, non seulement l'étendre encore, mais en transformer peu à peu le caractère : l'intervention du roi de Danemark, Christian IV, et la politique du grand ministre de Philippe IV, le comte-duc Olivarès.

On ne peut dire qu'avec l'intervention de Christian IV la guerre perde son caractère de guerre allemande. Christian IV est roi de Danemark ; mais il est aussi duc de Holstein et, comme tel, prince allemand. Il a siège et voix à la Diète ; il est l'un des membres, et non le moindre, du Cercle de Basse-Saxe. De plus, l'un de ses fils, le cadet, Frédéric, est prince d'Empire lui aussi ; il s'est fait élire évêque-administrateur de Verden, entre le cours inférieur de la Weser et celui de



l'Elbe. Il succède au duc Christian de Brunswick comme administrateur de Halberstadt, lorsque celui-ci renonce à s'y maintenir. Il est enfin désigné comme coadjuteur, avec droit éventuel de succession, des évêques de Brême et d'Osnabrück. Il disposerait ainsi de quatre évêchés, dont deux au moins considérables, dans les Cereles de la Basse-Saxe et de Westphalie. C'est avant tout pour défendre leur situation dans l'Empire, comme princes allemands, que Christian et son fils cherchent à s'opposer aux progrès de l'armée de la Ligue dans la direction de la Mer du Nord et de l'Elbe.

La guerre ne cesse donc pas d'être spécifiquement allemande, par la qualité des belligérants et par les intérêts qui y sont engagés. Mais elle prend la forme nouvelle d'une guerre pour la conquête des évêchés, et c'est cette forme nouvelle qu'il faut bien comprendre.

Qu'était-ce donc qu'un administrateur d'évêché et pourquoi la question des évêchés intéressait-elle à tel point les princes d'Empire ? Les familles princières allemandes étaient souvent des familles nombreuses, et leur chef avait le souci de bien établir ses enfants. Or, une occasion s'offrait pour quelques-uns d'entre eux : c'était de les introduire dans les chapitres cathédraux. On n'y exigeait pas, en ce temps-là, beaucoup de savoir ni beaucoup de zèle religieux. Les chanoines, qui, dans leur canonicat, considéraient surtout la prébende, n'hésitaient pas à introduire parmi eux des catholiques très tièdes, parfois des protestants, avec d'autant moins de scrupule qu'aucune clause de la paix d'Augsbourg ne limitait leur liberté de choix. Ce fut ainsi que l'invasion des chapitres devint vite, pour les protestants, un moyen détourné d'éluder la clause de réserve, que d'ailleurs ils n'avaient jamais admise. Quand ils occupaient dans un chapitre la majorité des sièges, ils pouvaient s'entendre et élire évêque l'un d'entre eux. Celui-ci ne pouvait recevoir l'investiture canonique ; il n'avait pas les pouvoirs spirituels ; mais il administrait l'évêché et disposait des revenus. L'installation d'un administrateur protestant dans un évêché équivalait presque à la sécularisation, à cette différence près, d'ailleurs notable, qu'un évêché sécularisé par l'évêque échappait

définitivement à l'Église et devenait une principauté laïque héréditaire, tandis qu'un administrateur ne pouvait conserver l'évêché à sa famille que s'il obtenait du chapitre qu'il lui donnât comme coadjuteur l'un de ses enfants. On pense bien que l'Église protestait contre l'élection des administrateurs ; elle y voyait une violation de l'esprit, sinon de la lettre, de la paix d'Augsbourg. L'Empereur leur refusait le droit de siéger à la Diète ou de s'y faire représenter ; mais il n'osait pas agir contre eux. C'est ainsi qu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle des princes saxons étaient administrateurs à Mersebourg, à Meissen, à Naumbourg, trois évêchés voisins du duché de Saxe ; que des princes brandebourgeois l'étaient à Havelberg et à Lebus ; que, dans le Cercle de Basse-Saxe, Magdebourg, Brême, Lübeck, Halberstadt, Schwerin étaient des archevêchés ou des évêchés « administrés » ; dans le Cercle de Westphalie, Osnabrück, Minden, Verden. On en pourrait citer d'autres encore.

Or, les princes protestants étaient d'autant plus encouragés à envahir les évêchés qu'ils profitaient d'une involontaire complicité des maisons princières les plus catholiques. Les Wittelsbach, les Habsbourg même agissaient tout comme les Wettin de Saxe ou les Hohenzollern de Brandebourg, lorsqu'ils s'efforçaient d'établir leurs cadets sans se préoccuper de leur vocation. Lorsque les troupes de Tilly eurent pénétré en Westphalie, Maximilien de Bavière fit élire évêque d'Osnabrück, en écartant le coadjuteur danois, non l'un de ses fils, mais le frère du président de son Conseil secret, le Cardinal de Hohenzollern. Quant à l'Empereur, il avait déjà procuré à son second fils, Léopold-Guillaume, les évêchés de Passau et de Strasbourg ; il convoitait pour lui Halberstadt et Magdebourg. Ainsi aux princes protestants d'Allemagne, qui s'efforçaient de conserver et d'élargir leurs gains, s'opposaient, dans cette lutte pour les évêchés, l'Empereur et ses alliés catholiques, qui trouvaient le moyen de servir tout à la fois les intérêts de l'Église et leurs propres intérêts dynastiques.

Il faut ajouter que la politique danoise dans les Cercles septentrionaux du Saint-Empire n'était pas seulement une

politique religieuse, mais aussi, et peut-être autant, une politique commerciale. Ce qui faisait la richesse du Danemark, à cette époque, c'est qu'il tenait les détroits, en particulier le Sund, qu'aucun navire ne franchissait sans payer un lourd droit de passage à la douane d'Elseneur. Il contrôlait ainsi tout le commerce de la Baltique, c'est-à-dire, en même temps que la sortie des bois et des grains de Pologne et de Prusse, l'entrée des denrées et des « manufactures » que faisait venir de l'Europe occidentale l'Allemagne du Nord et de l'Est. Par Brême, par Verden, le roi de Danemark comptait bien contrôler de même le trafic qui se faisait par la Weser et par l'Elbe et, dès lors, le ravitaillement presque entier de la plus grande partie de la plaine allemande, puisque à cette époque les routes de mer et les rivières étaient les seules voies de commerce largement utilisables. Mais nous sommes peu renseignés sur cette politique économique du Danemark, parce que les défaites danoises ne lui laissèrent pas le temps de se développer.

Les termes de politique religieuse ou de politique commerciale ne sont d'ailleurs pas ici très exacts. Quand les princes cherchent à accaparer les évêchés, ce n'est pas dans un but religieux, mais purement temporel, qui est d'accroître leur puissance. Quand le roi de Danemark élargit son contrôle sur le commerce de la Mer du Nord et de la Baltique, ce n'est pas qu'il espère développer beaucoup l'activité commerciale du Danemark, qui n'était et ne pouvait être que médiocre, c'est qu'en exploitant le commerce des autres, il augmentait ses revenus, donc aussi sa puissance. Et si le rôle des intérêts économiques est allé croissant, dans cette guerre aux formes multiples, on n'en peut dire autant des intérêts religieux. Ils se subordonnent au contraire de plus en plus aux intérêts politiques. La Contre-Réforme elle-même, comme l'a bien noté l'historien allemand Brandi, ne travaille plus guère à la restauration de la foi romaine, mais bien plutôt au profit des grandes familles catholiques de l'Empire, Habsbourg ou Wittelsbach, qui rêvent de déposséder les grandes familles protestantes des biens sécularisés qu'elles détiennent et des évêchés que leurs cadets administrent.

L'autre élément nouveau qui se manifeste peu à peu à cette époque et qui bientôt transformera la guerre allemande en guerre européenne, c'est la politique du grand ministre de Philippe IV, Olivarès.

Au temps de Philippe III, une longue crise monétaire avait imposé une politique d'effacement, le renoncement, au moins temporaire, à la politique impériale qui avait ruiné l'Espagne de Philippe II. Cet effacement convenait d'ailleurs au caractère pacifique du favori de Philippe III, le duc de Lerma. Mais il ne dura pas plus longtemps que lui. Le retour à une politique d'action au dehors — qui comportait, comme dans le passé, l'entente étroite avec les Habsbourg d'Autriche — se prépare même quelques années avant la disgrâce de Lerma, non par la volonté du gouvernement espagnol, que le favori dirigeait à sa guise, mais par l'initiative personnelle de quelques-uns de ceux qui le représentaient hors de la Péninsule et qui ne voulaient pas rompre avec la tradition du règne précédent. Ce fut d'abord dès 1617, l'initiative de l'Ambassadeur espagnol à la Cour d'Autriche, Oñate, qui, nous l'avons vu, conclut l'accord secret de Graz avec le successeur, dès lors probable, de Mathias, Ferdinand de Styrie : l'accord de Graz préparait pour le jour où Ferdinand hériterait des couronnes de Bohême et de Hongrie et parviendrait à l'Empire, un retour de la politique espagnole à l'alliance étroite des deux branches de la Maison de Habsbourg. En 1619, l'influence espagnole travailla, à Francfort, pour Ferdinand. En 1620, après l'élection du Palatin à Prague, l'argent espagnol contribua à rendre possible la campagne de Bohême et la victoire de la Montagne Blanche. Puis, ce fut encore Oñate qui pressa Ferdinand de prendre les décisions qui prolongèrent et élargirent la guerre : la mise au ban de l'Empire de l'Électeur Palatin et le transfert de la dignité électorale à Maximilien de Bavière. En cette même année 1620, une initiative du gouverneur de Milan engagea la politique espagnole dans un conflit possible avec la France : il profita d'un soulèvement des catholiques de Valteline, sujets des Ligues Grises, pour occuper la vallée et les passages alpestres, pendant qu'un Habsbourg, l'Archiduc

d'Innsbrück, s'emparait de l'Engadine, sur l'autre versant des Alpes. Par la Maloïa et l'Engadine, par le Stelvio, troupes espagnoles du Milanais et troupes autrichiennes du Tyrol pourraient désormais, en cas de guerre combiner leurs opérations. Enfin, après l'avènement de Philippe IV, ce fut la Cour de Madrid elle-même qui en revint à la politique impériale, et qui lia le sort de l'Espagne au triomphe de l'Empereur et du catholicisme dans l'Empire.

En 1621, Philippe IV avait succédé à son père, Philippe III. D'une intelligence assez vive, ami des arts, mais aussi du plaisir, et de peu de santé, ainsi que suffiraient à le prouver les admirables portraits, d'une impitoyable sincérité, que nous a laissés de lui Vélasquez, ne changea rien au système de gouvernement de son prédécesseur. Il assista au Conseil, prit connaissance de la plupart des affaires, prononça les décisions, mais, en réalité, s'en remit entièrement, selon la coutume désormais établie, à un « privado », un favori, qui jouissait de sa pleine confiance et ne rencontrait aucune résistance dans les Conseils. Ce favori fut, dès le début du nouveau règne, don Gaspar de Guzman, comte d'Olivarès et duc de Sanlucar, que l'on a coutume d'appeler le comte-duc. Ce fut un ministre d'une toute autre envergure que Lerma. Nature forte, énergique, infatigable, il était aussi soutenu par un orgueil et par une ambition sans limite. Il pouvait être égaré un moment par la vanité, par un tour d'esprit quelquefois chimérique, mais l'habileté de sa diplomatie fut rarement en défaut. Sa politique fut celle de Philippe II : une politique catholique, bien que son zèle religieux ne lui fit jamais négliger l'intérêt de l'État ; une politique d'hégémonie surtout, qui visait à maintenir la puissance de la monarchie espagnole au point où Philippe II l'avait portée ; une politique, enfin, qui devait, un peu plus tard, l'opposer violemment à son rival heureux, le Cardinal de Richelieu, quand celui-ci entreprit d'affranchir l'Europe de la prépondérance espagnole et d'y substituer celle de son maître, le roi de France. Mais, en 1621, ou même en 1624 — l'année où Richelieu entra au conseil — nous n'en sommes pas encore là. Pourtant, presque dès l'avènement de Philippe III, la poli-

tique d'Olivarès entraîna l'Espagne dans une suite de guerres, interrompues, reprises, sans cesse élargies, dont la Monarchie espagnole ne devait se dégager, vaincue et ruinée, que beaucoup plus tard, par la paix des Pyrénées. Mais nous n'avons à considérer ici la politique d'Olivarès que dans la mesure où elle intéresse l'évolution de la guerre allemande.

Le but principal de la politique d'Olivarès, pendant les premières années de son gouvernement, n'est pas d'aider l'Empereur à établir son autorité dans l'Empire et à y écraser l'hérésie. Pour l'Espagne, l'événement capital est alors la fin de la trêve de douze ans, conclue le 9 avril 1609 avec la République des Provinces-Unies, et la reprise des hostilités dans la Flandre et dans le Brabant. Quelques mois après, en juillet 1621, mourut l'Archiduc Albert. Cette mort fit à nouveau des Pays-Bas un groupe de provinces espagnoles ; l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie n'y fut plus que gouvernante au nom du roi d'Espagne et sous condition de s'entendre avec le commandant en chef des troupes espagnoles, de qui dépendait uniquement la conduite de la guerre, Spinola. Ici, point de motif religieux, même d'apparence. Olivarès entendait renouveler le prestige de l'Espagne en Europe, et, pour cela, briser d'abord la résistance des Provinces-Unies insurgées. Mais il ne se désintéressa pas de la guerre allemande, tout au contraire. Il voulait la faire durer et l'entretenir, en particulier dans toute la région rhénane. Elle avait déjà permis à son roi d'installer des garnisons espagnoles le long de la rive gauche du Rhin, au nord de l'Alsace, dans le Palatinat, qui n'était séparé du Luxembourg que par l'Électorat de Trèves. Peut-être lui permettrait-elle d'occuper aussi, plus au sud, quelques places d'Alsace et d'assurer le cheminement de ses troupes entre la Franche-Comté et les Pays-Bas.

C'était là, avant tout, une politique espagnole, mais dont le succès était lié à celui de la politique autrichienne. L'Empereur et le roi d'Espagne avaient également besoin l'un de l'autre. Et si les succès de l'Empereur dans l'Empire ne pouvaient manquer d'inquiéter les Luthériens après les Calvinistes et d'unir contre lui toutes les forces de la Ré-

forme, les victoires des Espagnols sur les Provinces-Unies et leur pénétration en Allemagne devaient nécessairement aussi provoquer l'intervention active des voisins de l'Empire, le Danemark et la Suède d'abord, puis bientôt la France elle-même. Dès lors la crise allemande s'insère dans la crise européenne, où devait s'élaborer peu à peu le statut politique et religieux de l'Europe moderne.

## CHAPITRE IV

### WALLENSTEIN

Dans cette guerre multiforme qu'est la Guerre de Trente Ans, les années 1623 à 1626 environ sont parmi les plus confuses. Il serait tout à fait vain d'essayer de les raconter. Il suffit d'en faire apercevoir l'extrême complexité, en indiquant de façon sommaire les intérêts d'État et les intrigues diplomatiques qui s'entrecroisent alors autour de la guerre allemande.

Et, tout d'abord, où en est celle-ci ? Comment la situation créée par les événements des années précédentes apparaît-elle, vers 1623, aux deux partis en lutte, à l'Empereur, d'une part, aux princes d'Empire et particulièrement aux princes protestants d'autre part ?

L'Empereur est victorieux. Il l'est bien au delà de ce que l'on pouvait prévoir à la veille de la Montagne Blanche, sinon de ce que Ferdinand attendait, dans sa foi intacte et candide, de l'assistance divine, dont il n'avait jamais douté. Il n'a pas seulement chassé de Prague l'usurpateur, rappelé les Jésuites, révoqué la Lettre de Majesté et rétabli, dans toute l'étendue de la Bohême et de la Moravie, le culte catholique : en dehors du royaume de Bohême, il a exclu du Collège Électoral le seul électeur calviniste qui s'y trouvât et réduit ainsi à deux contre cinq les voix protestantes ; il a mis sous séquestre le Haut et le Bas-Palatinat, le premier devenu bavarois, le second occupé par les Bavarois et les Espagnols ; il a réduit l'Union Évangélique à se dissoudre ; il a poursuivi et vaincu, jusque dans les Cercles de Westphalie et de Basse-Saxe, tous ceux qui avaient pris la défense du Palatin ou s'étaient montrés sympathiques à sa cause. Il a, par cette double victoire, porté le pouvoir impérial à un degré de puissance et de prestige qu'il n'avait plus connu depuis l'abdication de Charles-Quint.

Mais Ferdinand ne peut se soustraire, ni aux conséquences de son triomphe, ni à celles des alliances qui lui ont seules



permis de le remporter. Victoire oblige. Il doit achever la restauration du catholicisme en Bohême, en chassant du pays, après les Frères, les Luthériens eux-mêmes, malgré la certitude de s'aliéner ainsi l'Électeur de Saxe et le risque de réunir contre lui tout le Corps Évangélique, Luthériens comme Réformés. Il doit se faire aussi, dans le reste de l'Empire, le serviteur de la Contre-Réforme, des Jésuites, qui ont formé son esprit et qui l'entourent, d'un nouveau confesseur — Jésuite, lui aussi, cela va sans dire — le Père Lamormain, qui ne tarde pas à se rendre maître absolu de sa conscience et de sa volonté. Or, dans la Moyenne Allemagne et l'Allemagne du Nord, la restauration du catholicisme est à peine commencée. L'Empereur devra peu à peu reprendre aux Princes protestants les couvents, les hôpitaux, les fondations catholiques de toute espèce qu'ils ont sécularisées, dans le cadre territorial de leur État, en s'autorisant d'une interprétation de la paix d'Augsbourg que les catholiques et l'Église n'admettent pas. Il devra (et souvent ici son intérêt dynastique s'accorde avec celui de l'Église romaine) exclure des chapitres cathédraux les chanoines suspects de protestantisme, et remplacer, dans les évêchés qui les ont admis, les administrateurs protestants par des évêques. On voit l'ampleur — et le danger — de la tâche à accomplir.

Ferdinand II, d'autre part, ne saurait oublier qu'il n'aurait pu remporter sa double victoire — Empereur sans armée — s'il n'avait disposé de l'armée de la Ligue, grâce à l'alliance avec Maximilien, ainsi que des troupes et de l'argent espagnols, grâce à l'entente tacite qui lui avait assuré l'assistance de son cousin, le roi d'Espagne. Et ici commencent pour lui les difficultés et les contradictions. Il a tenu parole à Maximilien, en lui conférant la dignité d'électeur, sans y être autorisé par une Diète ni même par l'unanimité du Collège électoral. Mais ce transfert a fait bien des mécontents. Aucun des deux électeurs protestants, Brandebourg et Saxe, n'a consenti à assister à l'investiture de Maximilien ; ils ne lui ont pas reconnu sa dignité nouvelle. L'Empereur se doit de le soutenir. Et pourtant il n'ignore pas que la double présence des garnisons espagnoles et bavaroises, des deux côtés du

Rhin, dans le Bas-Palatinat (les Bavarois tiennent Heidelberg et Mannheim), créée, entre la Bavière et l'Espagne, un conflit de prétentions qui ne sera pas facile à régler. Il n'ignore pas davantage que l'entrée de Maximilien dans le Collège électoral n'a pas éteint chez lui, bien au contraire, les ambitions séculaires de la Maison de Wittelsbach, l'une des plus vieilles maisons princières d'Allemagne, qui se croit plus de droits à l'Empire que la jeune Maison de Habsbourg. L'alliance bavaroise, indispensable à l'Empereur pour l'emporter sur le Corps Évangélique, reste une alliance incertaine. Et plus indispensable encore lui est l'alliance espagnole. Peut-être ne s'aperçoit-il pas — car ni Lamormain ni les autres Jésuites qui l'entourent ne se soucient de l'en avertir — que la politique espagnole n'a en vue, en intervenant dans la guerre allemande, que des intérêts espagnols et qu'Olivarès se sert de lui beaucoup plus qu'il ne le sert. Mais il est inévitable que les agissements de l'Espagne et son influence à la Cour de Vienne éveillent, chez beaucoup de princes allemands, même catholiques, des défiances, qui prolongeront et élargiront la guerre.

Si la victoire impériale est grevée d'assez lourdes hypothèques, la défaite du parti contraire n'est peut-être ni si complète, ni surtout si définitive qu'on paraît le croire à Vienne. Après un séjour en Brandebourg, le roi et la reine de Bohême (ils n'avaient pas renoncé à leur titre) se sont installés à La Haye, le principal foyer de résistance aux ambitions des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche. Ils y tiennent une Cour brillante et frivole, où parfois ils oublient les amères déceptions de leur royauté d'un hiver. Mais ils ne négligent pas leurs intérêts. Élisabeth, séduisante et lettrée, est entourée d'un cercle d'admirateurs, dont elle entretient le zèle : l'un d'eux est Christian de Brunswick, qui combattra jusqu'au bout pour elle. Son inébranlable volonté s'impose à son mari, toujours léger, dont le Stathouder de Hollande, Maurice de Nassau, s'efforce de réveiller l'ardeur belliqueuse, tandis que l'ambassadeur d'Angleterre, Carleton, lui prodigue au contraire les conseils pacifiques. Frédéric continue du moins à correspondre avec Bethlen, avec Mansfeld ; il

intervient dans toutes les négociations et dans toutes les intrigues ; il espère que la guerre, en se prolongeant, lui offrira quelque jour l'occasion d'une revanche. La question du Palatinat n'est pas résolue, elle reste l'une des préoccupations des diplomates, non seulement à Vienne et à Madrid, mais à Londres, à La Haye, à Rome, à la Cour de France.

Les princes allemands sont, pour la plupart, inquiets ou mécontents. Plus que les autres, bien entendu, ceux qui ont directement souffert comme Frédéric V, de la victoire impériale : tels le landgrave Maurice de Hesse-Cassel ou le Margrave Frédéric de Bade, dépouillés d'une partie de leurs domaines au profit de cousins catholiques. Mais bien d'autres aussi — jusqu'à l'Électeur de Saxe, allié de Ferdinand — se sentent menacés dans leur indépendance ou craignent que les progrès de la Contre-Réforme ne remettent en question tout le statut religieux de l'Allemagne. Qu'arriverait-il, si l'Empereur se sentait assez fort pour convoquer une Diète, ainsi que l'en pressent le Pape et la Société de Jésus, et en obtenait un renouvellement de la paix d'Augsbourg, amendée selon l'interprétation des catholiques ? Que deviendraient alors les sécularisations, où les Princes trouvaient, depuis plus d'un demi-siècle, la base solide de leur puissance territoriale ? Ils risquaient de perdre en quelques jours tout ce qu'ils avaient gagné au succès de la Réforme protestante. Que deviendraient aussi les « libertés » auxquelles ils tenaient tant ? C'est maintenant en Allemagne, dans le cadre même du Saint-Empire, que s'oppose à la conception médiévale de l'unité, sous le double pouvoir de l'Empereur et du Saint-Siège, la conception moderne d'États indépendants, où le Prince administre l'Église et dirige à son gré sa politique. On peut craindre que le retour offensif du vieux rêve d'unité n'y triomphe une fois encore, bien que l'Empire soit entouré d'États où la conception moderne de souverainetés indépendantes a définitivement prévalu. Ainsi la guerre allemande prend peu à peu une signification plus large et les monarchies voisines ne pourront plus s'en désintéresser.

Il n'en était guère, à vrai dire, qui s'en fussent jamais désintéressées tout à fait. Mais il en était auxquelles leur situa-

tion intérieure ou leurs entreprises au dehors ne permettaient pas encore de s'y engager trop avant. Telle l'Angleterre. Le roi, Jacques I<sup>er</sup>, était le beau-père du Palatin ; il avait connu ses projets dès l'origine ; il ne les avait pas approuvés. Il laissa le destin s'accomplir. Il était pourtant naturel qu'il compatit au sort de sa fille et de son gendre et ne reconnût pas le transfert à la Bavière ou à l'Espagne des possessions héréditaires de la Maison Palatine. Il en réclamait la restitution. Mais il espérait l'obtenir en négociant et il sembla sur le point de s'entendre avec Philippe IV, qui, un moment, parut admettre que le Palatin fût rétabli dans le Bas-Palatinat, s'il consentait à y servir la politique espagnole : chimère, qu'un refus de Frédéric V dissipa. Une autre chimère obligeait de même Jacques I<sup>er</sup> à ménager la Cour de Madrid. Son favori, le duc de Buckingham, s'était mis en tête de marier le Prince de Galles, Charles, avec l'Infante ; il n'hésita même pas à entreprendre avec son jeune maître un romanesque voyage à Madrid. Mais la Cour d'Espagne écarta le projet de fiançailles, et la question du Palatinat resta en suspens. Le 1<sup>er</sup> mai 1623, Jacques I<sup>er</sup> signa même, au nom de son gendre et sans l'avoir consulté, avec l'Infante Isabelle, qui avait reçu pouvoir de l'Empereur, un armistice de quinze mois, pendant lesquels le Palatin devrait s'interdire toutes levées de troupes et renoncer à tout accord avec ceux qui renouvelleraient les hostilités. Et Frédéric V, découragé, finit par ratifier l'armistice en août.

En fait, le caractère même de Jacques I<sup>er</sup>, les légèretés et les incohérences de Buckingham, son favori, qui resta celui de son fils, Charles I<sup>er</sup>, les difficultés intérieures que Charles I<sup>er</sup>, comme Jacques, rencontra dès le début du nouveau règne dans ses rapports avec la Chambre des Communes continuèrent à s'opposer et s'opposèrent même de plus en plus à toute action efficace dans l'Empire. Au contraire l'intervention d'un autre État pouvait être prévue dès 1623, bien qu'elle ne se soit produite que quelques années plus tard : celle de la Suède.

La Suède avait, en 1623, un roi de vingt-neuf ans, Gustave-Adolphe, qui avait pris en mains le gouvernement du

royaume à dix-sept ans, en 1611, et s'était trouvé presque aussitôt obligé de conduire trois guerres à la fois, contre le Danemark, la Pologne et la Russie. Il y avait révélé ses dons de chef et plus encore son courage personnel. Il avait conquis sur les Russes l'Ingrie, au fond du golfe de Finlande, puis sur les Polonais la Livonie, avec le port de Riga, dont la possession lui permettait d'ouvrir ou de fermer à son gré le marché russe au commerce des villes hanséatiques. Cette triple guerre, coupée de trêves, ne l'avait pas empêché d'établir solidement son autorité dans son royaume. Il y était très populaire, en particulier, parmi les paysans qui faisaient la force du pays. Il y avait organisé une armée et créé une flotte, qui lui permirent plus tard de faire de la Suède, petite et pauvre, une grande et redoutable puissance. Dès 1623, il était en état de mettre en campagne douze régiments de douze cents fantassins chacun, — une petite armée de plus de 14.000 hommes, recrutée parmi les paysans suédois, et, par là même, d'une exceptionnelle solidité. La situation financière du royaume lui permettait d'y ajouter environ quatre régiments de mercenaires et quelques milliers de cavaliers. Et sa flotte de guerre, qui comprenait 32 unités, n'était pas non plus négligeable. D'autre part ses succès en Russie et en Pologne lui avaient inspiré une confiance en lui-même qui assurait la lucidité et la promptitude de ses décisions. De bonne heure il comprit que le grand péril, pour la Suède, était le triomphe du catholicisme dans l'Allemagne du Nord. L'Empereur, s'il parvenait à réduire à l'obéissance le Cercle de Basse-Saxe, ne tarderait pas à pousser les troupes de la Sainte-Ligue jusque sur les côtes de la Baltique, et dès lors il disposerait des villes hanséatiques. La menace, pour la jeune puissance suédoise, était sans doute encore lointaine. Mais Gustave-Adolphe était résolu à ne pas attendre, pour la combattre, qu'elle fût imminente : il entendait bien, disait-il, s'y opposer à temps, même si dix ou vingt ans devaient s'écouler avant qu'elle ne devînt pressante.

Gustave-Adolphe, tout en combattant en Pologne, observait donc le développement de la guerre allemande. Il estimait que les deux guerres n'en faisaient qu'une et que ses

conquêtes polonaises lui fourniraient peut-être, le moment venu, une base d'opérations contre la Maison d'Autriche. En 1624, il reçut à Stockholm un envoyé anglais, qui venait tout à la fois au nom du roi d'Angleterre et du Palatin Frédéric V ; il lui proposa d'envahir la Silésie, en traversant le territoire polonais, et de marcher sur Vienne. Mais un pareil projet conduisait droit à la guerre générale. Il ne pouvait plaire ni au roi d'Angleterre, ni aux Électeurs de Brandebourg et de Saxe, dont les États bordaient la Silésie à l'ouest et dont, tout au moins, la neutralité bienveillante eût été nécessaire. Puis Gustave-Adolphe apprit que son rival, le roi de Danemark, était sur le point de s'entendre avec Jacques I<sup>er</sup>. Il laissa tomber la négociation et rouvrit les hostilités en Pologne. Son intervention dans la guerre allemande était ajournée.

Celle de la France devait tarder plus encore. Les résultats de l'ambassade du duc d'Angoulême et du traité d'Ulm, si différents de ceux que l'ambassadeur avait fait prévoir, déçurent et inquiétèrent Puysieux. Puis, les années suivantes, la situation intérieure du royaume fut aggravée par les deux prises d'armes de la Reine Mère. Elle était restée difficile, même après la réconciliation de Marie de Médicis avec son fils ; elle l'était encore lorsque Richelieu entra au Conseil en avril 1624. Richelieu était bien résolu à ne pas se laisser distraire par les manœuvres des « dévôts » du souci que lui donnait la politique d'Olivarès. Les libellistes qu'il payait ne cessaient d'avertir le roi du péril pressant qu'était le péril espagnol : le royaume entouré, au sud et à l'est, par les possessions du roi d'Espagne ; la Franche-Comté, par Dole, atteignant presque la Saône ; l'Artois, avec Arras, à quelques lieues de la seule barrière naturelle qui, de ce côté, protégeât Paris, la vallée et les tourbières de la Somme. Ils montraient les armées en marche le long des frontières, du Milanais à la Franche-Comté, de la Franche-Comté aux Pays-Bas. La route militaire qu'elles suivaient de Milan à Bruxelles n'était coupée qu'en son milieu, par l'Alsace et par le Palatinat Rhénan. Et voici que Spinola s'installait en Palatinat et que l'alliance étroite des deux branches de la Maison de

Habsbourg permettait aux Espagnols de passer, à travers l'Alsace, de la Franche-Comté dans le Palatinat. Richelieu et son maître, dont il gagnait de plus en plus la confiance et dont il éveillait l'ambition, ne pouvaient souhaiter une victoire totale de l'Empereur dans l'Empire. C'eût été, certes, le triomphe de l'Église ; mais aussi, pour les Habsbourg unis, un tel accroissement de puissance, qu'ils pourraient reprendre le rêve impérial de Charles-Quint. Pourtant la tâche urgente, la seule en tout cas que Louis XIII fût alors en état d'entreprendre, était « d'arrêter les progrès d'Espagne ». Et Richelieu, qui devait surveiller, à l'intérieur, et les « dévôts » et les protestants, ne pouvait songer, pour y parvenir, qu'à continuer l'œuvre commencée en Italie par ses prédécesseurs, Puysieux, Luynes et La Vieuville. Il se borna d'abord à libérer de toute emprise espagnole la Valteline, qu'il jugeait « importantissime », parce qu'elle reliait le Milanais au Tyrol, et il y parvint quelque temps.

Il essayait aussi (et par là il préparait une situation favorable à quelque intervention future) d'entretenir de bonnes relations avec les puissances protestantes, Angleterre et Provinces-Unies, de même qu'avec les princes protestants d'Allemagne. Il avait trouvé, lorsqu'il était entré dans le ministère, des pourparlers engagés en vue de marier la sœur du roi, Henriette de France, avec Charles d'Angleterre, qui devint bientôt le roi Charles I<sup>er</sup>. Il les poursuivit, sans se laisser décourager par les obstacles, et le mariage fut conclu : il ne pouvait prévoir que cette union de deux époux mal assortis, parce qu'ils étaient de religion différente, éloignerait les deux cours l'une de l'autre, bien loin de les rapprocher. Il fut plus heureux avec les États-Généraux des Provinces-Unies, auxquels la France, par le traité de Compiègne, donna quelques subsides, pour les aider à soutenir leur guerre contre l'Espagne.

Les relations de Richelieu, pendant ces années troubles, avec les princes protestants d'Allemagne sont plus difficiles à suivre ; mais elles nous importent davantage, parce qu'elles nous aident à comprendre les intentions, encore secrètes,

du ministre et la façon dont il concevait alors la question allemande.

On les suit avec peine parce que les négociations en Allemagne furent conduites, le plus souvent, non par Richelieu lui-même, mais par son conseiller intime, le P. Joseph.

L'« Eminence grise », très au courant des affaires d'Allemagne, y employait volontiers des moines de son ordre, des Capucins, dont les noms reviennent sans cesse dans la correspondance diplomatique du temps — le P. Hyacinthe, le P. Alexandre, d'autres encore — que nous rencontrons dans toutes les petites Cours allemandes, ainsi qu'à Munich et à Vienne, mais dont l'infatigable activité n'a laissé que bien peu de traces dans les archives. Heureusement il y eut, ici ou là, d'autres envoyés secrets, sur lesquels nous sommes mieux informés. Tel est le chanoine Fancan, alors tout dévoué à Richelieu, et dont la carrière se termina un peu plus tard par une disgrâce assez mystérieuse : il fut envoyé secrètement à la Cour de Bavière, à l'automne de 1624, et nous avons conservé les instructions qu'il reçut à son départ (1). Tel est Marescot, qui fit, pendant l'été de la même année, un voyage en Saxe et en Brandebourg. Tel est surtout le Sr de Marcheville, qui fut chargé, en septembre 1626, d'une importante mission à Munich et dont les instructions (2) sont particulièrement significatives.

Dès l'automne de 1624, dans les instructions à Fancan, nous voyons se dessiner nettement une politique à l'égard de l'Empire qui ne changera guère et qu'il est donc bon de définir à ses origines. Le but, c'est d'obtenir que le duc de Bavière et la Ligue « ne prêtent aucune assistance, directe ou indirecte, aux affaires des Espagnols en Allemagne ». L'appât dont Fancan doit se servir à Munich, c'est la promesse que le roi de France n'aidera pas seulement Maximilien à « sortir avantageusement de l'affaire du Palatinat », mais s'efforcera d'élever sa personne et sa famille aux plus hautes dignités de l'Empire : claire allusion aux ambitions traditionnelles des Wittelsbach. Et Richelieu, qui prévoit le

(1) A. E. Bavière, 1, f<sup>o</sup> 14 ; et AVENEL, t. VII, p. 941.

(2) Du 18 septembre 1626. A. E. Allemagne, 6, f<sup>o</sup> 129.



cas où Maximilien n'oserait pas se séparer de l'Empereur et des Espagnols, annonce déjà la politique, qui sera plus tard celle de la France, mais à laquelle Louis XIII (et Maximilien ne l'ignorait pas) ne pouvait pas songer encore : si la Bavière aide l'Espagne — ce sont les propres termes des instructions — le roi de France « se trouvera obligé, par raison d'État, quoique contre son désir, de joindre ses armes à celles d'Angleterre pour l'effet du recouvrement du Palatinat, et, cela arrivant, l'on doit croire et craindre que, sous l'ombre et la protection de ces deux grands rois, tous les princes protestants et les villes libres et hanséatiques d'Allemagne reprendront courage et ne craindront point de se jeter fortement dans la guerre pour sortir des appréhensions qu'ils ont de l'établissement et des armes d'Espagne dans l'Empire ».

Ces premières avances furent assez froidement accueillies, à Munich ainsi qu'ailleurs. Un mémoire anonyme conservé dans les papiers de Richelieu, et daté de septembre 1625, en indique les raisons : ce sont les défiances qu'a laissées en Allemagne, parmi les princes protestants, l'ambassade de 1620 ; c'est aussi, est-il écrit dans le Mémoire, que « nos alliés, nous voyant embarrassés dans une guerre civile et bien avant engagés aux affaires d'Italie, ne se peuvent imaginer que nous soyons si prêts de les soutenir et que nous puissions effectuer ce que nous leur promettons ». Mais Richelieu ne se découragea pas. Pendant cette année 1626 — l'année des complots, où tant de préoccupations graves l'assaillirent et où sa vie même fut menacée — il ne négligea pas les affaires d'Allemagne. Le P. Hyacinthe était allé à Munich, et y avait dressé les articles d'un traité. En juin, le duc de Bavière conseillait de lui envoyer secrètement le P. Alexandre, pour mettre au point les articles préparés par le P. Hyacinthe. En septembre, Richelieu faisait partir pour Munich, non le Capucin, mais le Sr de Marcheville, alors en Allemagne. Et la négociation se renouait. Elle n'a d'intérêt pour nous que dans la mesure où elle nous renseigne sur les intentions de Louis XIII. Celui-ci était alors en pourparlers, tout à la fois avec Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, au sujet du Palatinat, et avec Christian IV, auquel il accorda quelques

subsidés. Une ligue pouvait se former entre l'Angleterre, la France, les Provinces-Unies et le Danemark, pour obliger l'Empereur et le roi d'Espagne à restituer le Bas-Palatinat à Frédéric. Mais Louis XIII et Richelieu eussent préféré, semble-t-il, gagner Maximilien et préparer par son entremise une paix équitable. Marcheville devait insister auprès du duc de Bavière sur les dangers que faisait courir à l'indépendance des princes allemands la puissance accrue de la Maison d'Autriche. Il chercherait à le convaincre « de penser à bon escient et sans délai à se garantir, et les autres princes de l'Empire, des maux dont ils sont menacés ». Et, si les pourparlers risquaient de se rompre, le roi allait jusqu'à permettre à Marcheville de proposer à Maximilien la signature d'un article secret, qui équivalait à intervenir directement dans l'Empire. « En cas que l'Angleterre, disait l'article, ne veuille pas entendre à des conditions de paix telles que le Roi les propose, Sa Majesté s'unira avec la Ligue catholique d'Allemagne, pour lui aider à conserver le Palatinat, jusques à tant que le Palatin et les Anglais aient accepté et exécuté le traité... Mais si l'Empereur et l'Espagne refusent aussi l'accommodement susdit, ladite Ligue promettra de s'unir avec le roi, pour le faire exécuter ainsi qu'il est convenu ». Et l'instruction porte au bas, de la main de Louis XIII : « Ce qui est si dessus est mon intantion. Louis (1). »

On voit que la diplomatie française n'était à la fin de l'année 1626, ni inactive, ni timide. Louis XIII, pour rétablir la paix dans l'Empire avant la victoire totale de l'Empereur, proposait lui-même les conditions d'un accord et se montrait prêt à les imposer. On voit aussi se dessiner les vues de Richelieu à l'égard de la guerre allemande. Il ne la considère pas comme une guerre de religion. C'est une guerre politique, où le but principal des princes doit être de maintenir l'indépendance qu'ils ont peu à peu conquise à la faveur de la Réforme.

(1) Je respecte l'orthographe, qui nous assure que l'écriture est bien celle de Louis XIII. Il est en effet souvent difficile de distinguer la main de Louis XIII de celle du « Secrétaire de la main », qui imitait parfaitement son écriture ; mais il ne parvenait pas à égaler la fantaisie orthographique de son maître.

Aussi Richelieu pense-t-il que les princes catholiques d'Allemagne y ont même intérêt que les protestants et qu'ils jouent un jeu de dupes en se rangeant aux côtés de l'Empereur uniquement parce qu'ils sont catholiques. Il comprend aussi très nettement que le maintien d'un fort parti protestant dans l'Empire, en faisant obstacle aux prétentions impériales, est pour la France un gage de sécurité et qu'il sacrifierait l'intérêt du royaume, s'il aidait l'Église romaine à triompher. C'est bien là l'essentiel de sa politique et il n'en changera pas.

Mais Marcheville n'obtint pas le résultat souhaité ; et Richelieu, ne trouvant pas en Allemagne les appuis dont il avait besoin, se décida à se rapprocher temporairement des « dévôts » et à en finir d'abord avec la perpétuelle menace d'une prise d'armes des huguenots, qui paralysait sa politique au dehors. L'intervention plus active de la France dans les affaires d'Allemagne fut ajournée de plus de deux ans, jusqu'après la prise de La Rochelle.

Alors que le roi d'Angleterre, le roi de Suède, le roi de France se contentent de sondages et de pourparlers plus ou moins secrets, et qui avortent, seuls le roi d'Espagne d'un côté, le roi de Danemark de l'autre se trouvent entraînés de plus en plus dans la guerre allemande. Et la disproportion des forces qu'ils apportent à chacun des deux partis accroît, cela va sans dire, l'avantage, déjà considérable, du parti de l'Empereur et de la Ligue.

Ce n'est pas à dire que l'Espagne s'engage à fond. Olivarès ne songe toujours qu'à vaincre et à soumettre les Hollandais. Mais l'armée des États-Généraux est, à ce moment, la meilleure de l'Europe et le Capitaine Général, Maurice de Nassau, l'un des plus grands capitaines. Aussi considéra-t-on la prise de Bréda (5 juin 1525), qui suivit de près la mort de Maurice, comme un éclatant succès espagnol, qu'a immortalisé le tableau célèbre de Vélasquez et qui reste le principal titre de gloire de Spinola. Mais le successeur de Maurice, comme stathouder et capitaine général, son demi-frère Frédéric-Henri, lui fut peut-être encore supérieur et la prise même de Bréda n'eut pas de résultat décisif. Olivarès com-

prit alors que le sauvegarde des Provinces-Unies, c'était la flotte de guerre hollandaise et la maîtrise des mers du Nord. C'était là qu'il fallait frapper pour vaincre. Le ministre de Philippe IV conçut tout un vaste plan, destiné à établir la prépondérance espagnole dans la Mer du Nord et dans la Baltique et à en chasser les vaisseaux hollandais. Le succès était possible, mais à la condition que les escadres espagnoles pussent trouver, sur les côtes allemandes des deux mers, les bases navales, les ports de ravitaillement et de refuge qui leur manquaient. Elles les trouveraient, si l'Empereur, avec l'aide du roi d'Espagne, obtenait de la Ligue et de son chef, Maximilien, l'occupation des Cercles de Westphalie et de Basse-Saxe. La politique espagnole se trouvait ainsi entraînée à élargir son champ d'action dans l'Empire.

Le rôle du Danemark est beaucoup plus modeste et ne sort pas du cadre de la guerre allemande. Christian IV cherche à conserver, ou à ressaisir, ces évêchés de la Basse-Saxe ou de la Westphalie voisine, dont, par moments, il croyait avoir assuré la possession à son fils et qui toujours lui échappaient. La restitution du Palatinat n'est pour lui qu'un prétexte. Il est d'autre part poussé par une ambition un peu désordonnée, qu'il ne mesure pas à ses forces ; et l'antagonisme des deux royaumes scandinaves, Danemark et Suède, entretenu par les questions de frontières qui divisent les deux rois, l'égare, en lui faisant désirer avant tout que Gustave-Adolphe ne paraisse pas en Allemagne. Il ne peut d'ailleurs entrer en campagne sans subsides. Il finit par obtenir du roi d'Angleterre un peu d'argent pour lever quelques troupes. Mais le Cercle de Basse-Saxe hésite à le soutenir et ne veut armer que pour se défendre. Lorsque Christian IV franchit l'Elbe, c'est avec 10.000 hommes seulement. Comme Tilly n'en a guère davantage, les deux adversaires se gardent bien de marcher l'un contre l'autre. Tilly prétend n'avoir d'autre but que d'empêcher le Cercle de Basse-Saxe de procéder à des levées, qu'il déclare illégales, parce qu'elles sont faites sans autorisation de l'Empereur ; Christian ne veut, affirme-t-il, qu'empêcher l'armée de Tilly de prendre ses quartiers d'hiver sur le territoire du Cercle, qui n'y a pas consenti. Et le seul résul-

tat de ces entreprises avortées, c'est que les plaines de l'Allemagne du Nord, jusqu'à l'Elbe, sont à leur tour impitoyablement ravagées par les deux partis.

Un seul fait d'importance capitale se produit, pendant ces années sombres et stériles de la guerre allemande : c'est la création d'une armée impériale par Wallenstein.

Albert de Valdštejn, ou Wallenstein (cette forme allemande de son nom a prévalu dans l'usage courant), était né en Bohême, en 1583, d'une famille noble, assez peu fortunée. Son père était luthérien ; il fut élevé dans la religion luthérienne, puis se convertit au catholicisme. Après un voyage en Italie, de retour à Vienne, il s'attacha au parti de Ferdinand qui était alors duc de Styrie. Il était ambitieux. Une riche veuve, qu'il épousa et qui mourut bientôt, lui laissa des biens fonciers considérables, dont il sut développer les ressources. Il mena quelque temps la vie d'un grand propriétaire terrien. Puis il entra au service de Ferdinand, pendant la guerre du duc de Styrie contre Venise. En 1618, au début de la guerre de Bohême, à 35 ans, il avait levé et commandait un régiment en Moravie. Il prit, nous l'avons vu, le parti du Roi, lorsque la Moravie se déclara pour les rebelles ; il essaya d'entraîner avec lui ses soldats, mais dut gagner Vienne à peu près seul. C'est à partir de ce moment que sa fortune va croissant.

Wallenstein se distingua surtout comme recruteur et meneur d'hommes. Mais il avait d'autres talents. C'est par d'heureuses spéculations qu'il acquit, pendant les années qui suivirent la soumission de la Bohême, une immense fortune, foncière et mobilière tout à la fois, dont il sut merveilleusement se servir pour satisfaire son insatiable ambition. Spéculations sur les monnaies d'abord. Une crise monétaire sévissait depuis assez longtemps dans l'Empire ; les causes en sont assez complexes et n'importent pas ici (1). Toujours est-il que, dès avant la révolte bohémienne, la pénurie de

(1) On trouvera un exposé sommaire, mais précis, de la crise monétaire en 1621 et 1622, dans WERTHEIM, *Christian von Braunschweig*, t. 1<sup>er</sup>, p. 57 ss.

monnaie paralysait la vie agricole et industrielle en Bohême, aussi bien d'ailleurs que dans les régions voisines. La circulation des denrées était devenue presque impossible, parce que les producteurs exigeaient des marchands le paiement en bonnes monnaies, que ceux-ci ne pouvaient se procurer. La vie enchérissait dans des proportions telles qu'elle imposait de dures souffrances aux populations, dans les campagnes comme dans les villes. L'Empereur chercha à accroître l'abondance du numéraire en faisant frapper une monnaie à bien plus bas titre que celle qui ne circulait plus. De nombreux ateliers monétaires furent créés. Pour la Bohême, en janvier 1622, le lieutenant impérial, Liechtenstein, donna le monopole de l'achat de l'argent fin et de la fabrication des pièces à une compagnie de quatorze marchands, et, parmi ceux qui s'intéressèrent à l'affaire, de façon plus ou moins occulte, se trouvaient Liechtenstein lui-même et le colonel Wallenstein. Nous ne pouvons connaître en détail l'activité de cette compagnie ; toujours est-il que ceux qui y entrèrent ou s'intéressèrent à ses opérations firent de gros bénéfices ; mais sa gestion provoqua tant de plaintes que l'Empereur, en janvier 1623, se refusa à en renouveler le privilège, arrêta la frappe des monnaies légères et dut même en racheter une partie à leur valeur réelle.

A la même époque, Wallenstein se livrait à d'autres spéculations, plus fructueuses, sur les terres confisquées. Il achetait à bas prix — et avec les monnaies légères que la compagnie des quatorze marchands avait frappées — des domaines de nobles bohémiens fugitifs. Il en revendait à gros bénéfices ; il en gardait pour lui-même. Il n'en réunit pas moins de soixante-six, la plupart situés dans une même province, au nord-est de la Bohême, y compris la ville de Jičín, où il se fit construire un palais. Il leur fit produire le plus possible, étendant et améliorant les cultures, installant dans le pays des industries nouvelles, y attirant des ouvriers spécialisés. Sa fortune augmentait d'année en année. Dès 1619, il avait pu prêter à l'Empereur 40.000 florins ; en 1620, il lui en prêta 160.000 ; en 1621, 195.000 ; en 1622, 527.000 ; en 1623,

700.000 (1). Il est alors aussi riche en terres que Liechtenstein et dispose de plus de capitaux. Il tient aussi l'Empereur, dont il est l'un des plus gros créanciers. Aussi obtient-il assez facilement de lui la réunion de la plupart de ses biens en un duché, dont il porta le nom, le duché de Friedland ; puis il fut fait prince d'Empire en 1623. La même année, en juin, il épousa la fille du comte de Harrach, un des plus hauts fonctionnaires de la Cour de Vienne et l'un des familiers de Ferdinand.

Ce fut également en 1623 que Wallenstein fit, pour la première fois, la proposition de lever des troupes à ses frais et de les mettre à la disposition de l'Empereur, à la condition que le commandement lui en fût laissé. Ferdinand refusa d'abord : il craignait sans doute que Wallenstein ne se rendît ainsi trop puissant. Mais pendant les années qui suivirent, il sentit de plus en plus le besoin d'avoir une armée à lui, pour se rendre indépendant de la Ligue catholique, qui obéissait avant tout à son chef, Maximilien de Bavière. En 1625, au moment où l'on pouvait craindre une coalition de l'Angleterre, des Provinces-Unies et du Danemark contre la Maison d'Autriche, Wallenstein renouvela son offre, qui fut acceptée. L'Empereur se contenta de réduire de 50.000 à 20.000 le nombre d'hommes qui devaient former l'armée nouvelle, dont le commandement en chef appartiendrait au duc de Friedland et qui devrait être le plus promptement possible concentrée autour d'Eger (Cheb), à l'angle nord-ouest de la Bohême.

L'armée que recruta Wallenstein et qui combattit les années suivantes sous ses ordres, n'était pas, dans les traits essentiels de son organisation, différente des autres armées allemandes du temps, ou du moins elle n'en différait que par les pouvoirs exceptionnels dont disposa Wallenstein et par la façon personnelle dont il appliqua les méthodes de recrutement et de commandement en usage. La formation d'une armée était toujours, à cette époque, doublée d'une spéculation financière, qui pouvait, selon les circonstances, être onéreuse ou de bon rapport. Celui qui en était chargé signait,

(1) J'emprunte ces chiffres à M. RITTER, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des 30 jährigen Krieges*, t. III. Je n'ai pu, bien entendu, les vérifier. Mais Ritter mérite en général confiance.

avec le souverain qui l'en chargeait, un contrat, que l'on appelait une *capitulation*. Celle qui intervint entre Wallenstein et l'Empereur lui réservait le commandement des vingt mille hommes qu'il devait recruter (c'était l'usage courant), avec le droit (ce qui était exceptionnel) de diriger les opérations comme il le jugerait bon. Les frais de recrutement étaient à sa charge, la solde à la charge de l'Empereur ; mais, si l'Empereur ne pouvait pas la payer (et ce fut le cas dès le début), il faudrait bien que Wallenstein y parvint de façon ou d'autre. La capitulation signée, le commandant en chef recevait une *patente*, où se trouvaient énoncées les conditions qui lui étaient faites, et dont une copie, le *revers*, restait entre les mains du souverain. Il en fut ainsi pour Wallenstein, comme pour tous les colonels qui signaient une capitulation. Aussitôt après commençaient les opérations de recrutement et les avances du général en chef. Mais celui-ci en rejetait la plus grande part (et Wallenstein n'y manqua pas) sur les colonels chargés d'assurer le recrutement de leur régiment, et les colonels à leur tour associaient à leurs avances — car Wallenstein en exigeait le paiement anticipé — les capitaines, chaque capitaine étant chargé de recruter et d'équiper une compagnie. L'ensemble des officiers, des capitaines au général en chef, constituait donc une sorte de syndicat, dont tous les membres avaient leur part des pertes ou des bénéfices et, nécessairement, tenaient compte, dans la conduite des opérations militaires, des risques financiers qu'ils couraient. Leur solidarité était assurée, jusqu'à un certain point, par cette communauté de risques, leur fidélité par le fait que Wallenstein leur accordait de fortes soldes. Mais les soldats étaient traités de tout autre façon ; leur solde était réduite autant que possible et très irrégulièrement payée, ce qui entretenait, parmi les troupes, un perpétuel mécontentement et de très nombreuses désertions.

Quant à Wallenstein, il avait recours aux moyens les plus divers pour accroître ses bénéfices ou diminuer ses risques de pertes. Il faut en noter un, qui montre que le duc de Friedland, devenu chef d'armée, ne négligeait pas son duché et se souvenait de la façon dont il avait géré ses domaines. Il



avait soin d'y prendre (et de n'y pas prendre gratuitement, cela va sans dire) une partie des approvisionnements, grains et fourrages, nécessaires à ses troupes ; parmi les industries qui y prospéraient, il y avait des tissages, qui fabriquaient pour lui du drap d'équipement. Wallenstein, comme duc de Friedland, se faisait donc munitionnaire.

Mais on peut imaginer sans peine quelques-unes des conséquences de toutes ces pratiques. Ce fut d'abord, pour Wallenstein, la nécessité de parer aux très nombreuses désertions par un recrutement presque continu, d'autant plus qu'il fallait bien compenser la médiocre qualité des mercenaires (la faible solde écartait les bons soldats) par la quantité. En fait, Wallenstein ne cessa guère de recruter et l'on sait les désordres qui accompagnaient le recrutement. Puis, comme Vienne faisait toujours attendre les fonds nécessaires au paiement de la solde, Wallenstein dut y pourvoir, soit en permettant aux soldats de se nourrir aux frais des habitants et en fermant les yeux sur les abus, soit en levant des contributions sur le pays. La conduite des troupes de Wallenstein en marche ou en quartier répandit bientôt la terreur partout où il passait.

Les conditions de vie de l'armée influèrent aussi sur la conduite même des opérations. Wallenstein fut un certain temps trop peu sûr de ses recrues pour courir le risque de les conduire à la bataille : de là les déceptions qui suivirent sa première campagne. Puis, même un peu plus tard, quand son autorité personnelle se fut affirmée et qu'il se fut révélé égal, comme meneur d'hommes, à ce qu'il était comme recruteur, il n'en dut pas moins tenir compte des perpétuelles variations de ses effectifs, des conditions matérielles changeantes qui, tour à tour diminuaient ou accroissaient la valeur de son armée et la confiance qu'il pouvait mettre en elle. De là vint, sans doute, un caractère des campagnes de Wallenstein, dont il est impossible qu'on ne soit pas frappé : l'alternance de longues périodes pendant lesquelles les opérations s'arrêtent presque et qui font apparaître Wallenstein comme un chef hésitant, d'une prudence presque timorée, et de courtes périodes d'extrême activité, d'extrême hardiesse, pendant lesquelles il remporte ses grands succès.

L'armée de Wallenstein est devenue, pour les historiens, le type des armées allemandes de la Guerre de Trente Ans. Son entrée en ligne n'a pas seulement fourni à Ferdinand II un instrument de puissance qui lui avait manqué jusqu'alors et qui lui permit, pendant quelque temps, de suivre une politique indépendante. Elle a changé le caractère et le rythme même de la guerre, et, par là, contribué puissamment à transformer la guerre allemande en guerre européenne.

Quand Wallenstein eut achevé la concentration de ses troupes autour d'Eger, à l'automne de 1625, l'avenir de son entreprise dépendait encore d'un caprice de l'Empereur, et la capitulation qu'il avait signée ne lui accordait pas tous les pouvoirs qu'il était bien résolu à obtenir. Mais sa puissance s'accrut sans cesse pendant les années qui suivirent.

Elle s'accrut presque aussitôt par la façon très indépendante dont il se conduisit à l'égard de son maître. Il savait bien que celui-ci pouvait d'autant moins se passer de lui qu'il n'avait aucun moyen de lui rembourser les grosses sommes prêtées au trésor impérial. Encore fallait-il que Wallenstein justifiât sa faveur par d'incontestables succès militaires. Or, l'année 1625 s'acheva sans qu'il eût quitté son quartier général. Puis, quand se produisit, à la fin de l'hiver, une offensive simultanée du roi de Danemark dans la vallée de la Weser, de Mansfeld dans l'évêché de Magdebourg et de Christian de Brunswick en Hesse-Cassel, il empêcha bien Mansfeld d'enlever, sur l'Elbe, la tête de pont de Dessau (25 avril 1626), mais non de passer le fleuve et d'aller mettre ses troupes en quartiers sur les terres de l'Électeur de Brandebourg. Ce fut Tilly qui s'empara de Minden, sur la Weser, et qui força le landgrave de Hesse-Cassel, à faire son entière soumission en juillet. Christian de Brunswick-Halberstadt était mort dans l'intervalle. Enfin le seul grand succès de la campagne fut une victoire, de Tilly encore, sur Christian IV, à Lutter (27 août).

Tous les adversaires de Wallenstein à la Cour de Vienne, y compris l'ambassadeur d'Espagne, s'unirent alors pour obtenir de Ferdinand qu'il lui enlevât le commandement

suprême. Ils prétendaient que l'armée de Wallenstein, sans remporter aucun succès décisif, avait ruiné l'Empire et que son chef l'avait ruinée elle-même par son incapacité. Aux jalousies, aux rancunes que la rapide fortune du duc de Friedland avait nécessairement éveillées autour de lui, s'ajoutèrent d'autres griefs personnels, plus précis, lorsqu'on apprit à Vienne qu'il avait donné à ses troupes des quartiers en Moravie et en Bohême, dans des régions où se trouvaient de nombreuses terres impériales et des domaines appartenant à la plus haute aristocratie viennoise. Wallenstein aurait sans doute succombé à d'aussi vives attaques, s'il ne les avait pas prévenues en demandant à l'Empereur son congé. Il savait bien que Ferdinand ne pouvait l'accepter : les troupes attendaient un très fort arriéré de solde que la Cour était hors d'état de leur payer ; le renvoi de Wallenstein aurait été suivi de la prompte dissolution de l'armée impériale. Ferdinand négocia, par l'intermédiaire d'un des principaux partisans de Wallenstein, et, dans une conférence tenue en novembre 1626, Wallenstein, au lieu d'être disgracié obtint une nouvelle capitulation, avec des avantages plus étendus : il resta libre de choisir ses quartiers d'hiver ; il lui fut permis d'augmenter considérablement l'effectif de ses troupes, en procédant à de nouvelles levées ; enfin la « contribution » ou impôt direct payé par la Bohême dut être entièrement affecté à l'entretien de son armée. Il put préparer sans inquiétude le plan de la campagne prochaine.

Il la conduira avec des effectifs plus nombreux, de concert avec l'armée de la Ligue, et avec la Cour d'Espagne, qui l'a gagné à l'idée d'un grand effort pour établir des garnisons impériales dans les ports hanséatiques et créer une flotte de guerre dans la Baltique. En 1627, Wallenstein et Tilly marchent séparément vers le cours de l'Elbe inférieur et y font leur jonction. L'armée danoise, incapable de résister à la fois aux troupes de la Ligue et à celles de l'Empereur, se disperse dans les places fortes. Sans s'attarder à des sièges successifs, Wallenstein impose de lourdes contributions aux deux duchés de Mecklembourg, au duché de Holstein, au Slesvig, au Jutland, où ses troupes se sont répandues sans

presque rencontrer de résistance. Dès la fin de cette rapide campagne victorieuse, il n'est pas douteux que le roi de Danemark ne soit bientôt contraint de demander la paix. Dès lors, l'Empereur ne peut refuser à Wallenstein les témoignages de sa reconnaissance. Il lui a fait don, en cours d'année, du duché de Sagan, en Silésie. En vue de la campagne suivante, qui devra réaliser, le long des côtes de l'Allemagne du Nord, les ambitions communes des cours de Madrid et de Vienne, il le nomme « Général des mers océanique et balistique ». Enfin Wallenstein persuade à Ferdinand que, pour mener à bien leurs desseins, il lui faut un établissement solide dans les régions côtières qu'il vient de conquérir ; et comme les ducs de Mecklembourg ont pris parti pour le roi de Danemark, Ferdinand les dépossède, ainsi qu'il avait naguère dépossédé le Palatin, et, de son autorité d'Empereur, sans Diète, sans consultation de l'Union électorale, il donne à Wallenstein les deux duchés comme gages de ses créances ; puis, par un pacte secret qu'il ne tarda pas à rendre public, il le fait, à titre définitif duc de Mecklembourg. C'est — en 1628 — l'apogée de la fortune du grand condottière.

Mais par son arrogance, par sa complète absence de scrupules, par le peu de ménagements qu'il garde à l'égard des princes d'Empire, amis comme ennemis, Wallenstein augmente sans cesse le nombre de ceux qui souhaitent et cherchent à préparer sa ruine. Les princes ont de plus en plus le sentiment que le vrai maître de l'Empire, c'est lui désormais, bien plus que l'Empereur. Ils sentent bien que les desseins personnels de Wallenstein rendent la paix pour longtemps impossible ; que la guerre, telle qu'il la conduit, s'il la mène jusqu'à la victoire totale, aura pour résultat, en même temps qu'une restauration catholique dans l'ensemble de l'Empire et la ruine des Églises protestantes, la fin de leurs libertés. Et ce n'est pas seulement un Électeur de Saxe, qui en arrive à penser ainsi, malgré son peu d'intelligence ; c'est encore un prince catholique comme Maximilien de Bavière, à la vérité beaucoup plus clairvoyant que son collègue saxon, Jean-Georges. Maximilien est bientôt convaincu que le grand dessein de Wallenstein n'est pas d'achever la

contre-réforme (il n'est animé d'aucune passion religieuse, d'aucun zèle catholique, et croit plus volontiers ses astrologues que l'Église), mais bien la création, au centre de l'Europe, d'un grand Empire, qui obéirait à une autorité absolue, et dans lequel il est impossible de savoir quelle place il se réservait. C'est plus tard seulement que son intelligence sombrera presque, dans un corps malade. Mais il paraît certain qu'en 1628 déjà il est le jouet d'autant de chimères que d'ambitions conscientes.

Ses ambitions se précisèrent, semble-t-il, à mesure qu'il se laissa gagner davantage à la politique espagnole d'Olivarès. En 1627, il la jugeait encore irréalisable. Mais les grands succès qu'il remporta cette année-là sur les Danois, l'occupation du Mecklembourg et du Holstein en particulier, le firent sans doute changer d'avis. A vrai dire, les villes hanséatiques, et surtout la plus importante d'entre elles, Lübeck, n'étaient nullement disposées à se compromettre pour l'Espagne jusqu'à s'attirer l'hostilité active des États-Généraux des Provinces-Unies et du Danemark. Elles n'acceptèrent pas de garnison impériale et Wallenstein ne les attaqua pas. L'Empereur n'alla pas non plus aussi loin que l'en pressait la Cour de Madrid. Philippe IV lui proposait de venir en aide au trésor impérial et de verser pendant deux ans 200.000 thalers pour l'armement de 24 vaisseaux, 200.000 autres pour l'entretien des troupes de la Ligue, à la condition que la Ligue et l'Empereur prissent l'engagement de déclarer la guerre aux États-Généraux et de ne conclure la paix que de concert avec lui. C'eût été subordonner la politique de l'Empereur à celle de son cousin de Madrid. Il refusa ; il savait bien d'ailleurs que, s'il acceptait, la Ligue ne le suivrait pas. Mais il consentit à charger Wallenstein de créer une flotte, comme il avait créé une armée, et de donner à cette flotte, comme base et comme point d'appui, un port de la Baltique, Stralsund à défaut de Lübeck. Stralsund était située en face de l'île de Rügen, en Poméranie, et était entrée en pourparlers avec le roi de Suède, pour solliciter son aide en cas de danger. Le siège de Stralsund fut, pour Wallenstein la grande opération de l'année 1628. Mais la ville, qui avait

reçu garnison danoise, fit une énergique résistance et, lorsqu'un contingent de troupes suédoises y eut pénétré, Wallenstein abandonna le commandement à l'un de ses lieutenants, Arnim, qui bientôt dut lever le siège (fin juillet 1628). L'entreprise contre Stralsund avait du moins servi d'argument à Wallenstein pour obtenir de l'Empereur son établissement dans le Mecklembourg voisin.

Il n'est pas douteux que dès cette époque Wallenstein ait eu ses desseins personnels, qui échappaient à la Cour de Vienne ; mais ses succès, la force de son armée, qui restait au service de l'Empereur, permirent à celui-ci de mener une politique plus indépendante qu'auparavant à l'égard de la Ligue. D'autre part, depuis que le nouveau duc de Mecklembourg était devenu l'un des princes du Saint-Empire, Maximilien de Bavière, jugeait nécessaire de prendre contre lui des précautions, en ne repoussant pas les avances françaises ou même en allant au-devant d'elles. Il y eut donc, dans le parti catholique victorieux, trois politiques, qui semblaient se proposer, et se proposaient bien en partie, les mêmes buts de guerre, et pourtant n'étaient pas identiques : celle de Wallenstein, celle de l'Empereur, celle du duc de Bavière. Je laisse de côté la première, qui reste mystérieuse et que les événements empêchèrent bientôt de se manifester. Mais il faut insister un moment sur les deux autres.

Dans la politique impériale, les mobiles religieux continuent à jouer un très grand rôle. Le Père Lamormain est toujours le directeur de conscience de Ferdinand II. L'Empereur reste l'instrument de la Société de Jésus, de la Contre-Réforme, et l'année suivante, en 1629, il essaie de procurer à l'Église catholique romaine une victoire, qui parut d'abord décisive. Mais il est à peu près impossible de séparer les uns des autres les motifs d'ordre religieux et les motifs d'ordre politique qui dictaient alors ses décisions et il est bien probable qu'il ne les distinguait pas lui-même. Le triomphe du catholicisme était la condition du pouvoir absolu qu'il rêvait d'établir à son profit sur toute l'étendue du Saint-Empire et dont les victoires de Wallenstein lui semblaient rendre possible la réalisation prochaine. Il n'en est pas moins certain que chez

Ferdinand, mûri, et enhardi par le succès, les ambitions purement politiques se font de plus en plus larges et qu'elles rendent plus intime son entente avec le roi d'Espagne. En même temps qu'il agit dans l'Empire sans ménager les susceptibilités des princes, il n'abandonne pas, malgré l'échec subi devant Stralsund, le projet d'établir dans la Baltique la prépondérance maritime de la Maison de Habsbourg. Il n'hésite pas à soutenir dans la Haute-Italie les entreprises espagnoles et n'écoute pas les avertissements de Wallenstein, qu'effraie une pareille dispersion de ses forces. L'Empereur n'en est plus à se contenter d'avoir reconquis et réorganisé la Bohême, brisé l'Union Évangélique, ni d'être devenu plus puissant en Allemagne que ne l'avait jamais été Charles-Quint. Il semble que Ferdinand II prépare une hégémonie de la Maison de Habsbourg et que l'équilibre de l'Europe soit menacé par les ambitions impériales tout autant que les libertés germaniques.

C'est précisément cette hégémonie, et la transformation du Saint-Empire en un État monarchique unifié, que Maximilien redoute tout autant que le roi de France, quoique pour d'autres raisons. Il est d'autant plus attaché à la vieille Constitution de l'Empire qu'il y voit la garantie de ses intérêts particuliers, c'est-à-dire de sa propre influence en Allemagne, de sa dignité nouvelle et des acquisitions territoriales que la guerre contre le Palatin lui a procurées. A vrai dire, en 1628 seulement, l'entrée dans le Collège électoral et la pleine possession d'une partie des territoires conquis lui sont enfin assurées par un acte en bonne forme : le 22 février, l'Empereur prend l'engagement écrit de maintenir aux héritiers de Maximilien la dignité qui ne lui avait été d'abord donnée qu'à titre personnel et sans préjuger l'avenir ; il abandonne définitivement à la Bavière le Haut-Palatinat, que Maximilien, jusqu'alors, n'avait reçu qu'en garantie de sa créance ; seule la question du Bas-Palatinat n'est pas encore réglée, parce qu'elle oppose les intérêts de l'Espagne, qui a mis garnison dans toutes les places de la rive gauche du Rhin, à ceux de la Bavière, dont les troupes se sont installées sur la rive droite, autour de Mannheim et de Heidelberg.

C'est pourquoi Maximilien, qui déjà n'aimait pas les Espagnols, les déteste de plus en plus. L'Espagne est la protectrice du catholicisme, sans doute ; mais elle donne aussi à l'Empereur l'exemple d'un grand État où le souverain dispose d'une autorité absolue, et le désir de créer en Allemagne, pour la branche autrichienne de la Maison de Habsbourg, un État de même type. Et c'est encore, en grande partie, pour des raisons de même ordre que Maximilien craint et déteste Wallenstein, dont l'ascension continue et les façons autoritaires semblent justifier toutes les craintes. « Aujourd'hui, écrit Maximilien à son frère, l'Électeur de Cologne, ce ne sont pas seulement la prospérité et la liberté de tout l'Empire, de tous les États de l'Empire, qui sont en jeu, mais aussi la dignité et les prérogatives des Électeurs. » Il ne peut pardonner à Wallenstein de lui avoir enlevé, en créant l'armée impériale, la direction politique et militaire du parti catholique en Allemagne. Il ne doute même pas que Wallenstein ne veuille aller beaucoup plus loin. Le duc de Friedland n'a-t-il pas dit — on l'affirme du moins dans tout l'Empire — qu'il n'est plus besoin d'électeurs ni de princes, qu'un souverain absolu suffit, et que l'Empereur doit être héréditaire, sans aucune intervention du Collège électoral ? Et Maximilien croit que Wallenstein est d'accord avec le roi d'Espagne pour donner à la Maison de Habsbourg (c'est l'expression dont chacun se sert alors) « la Monarchie universelle ».

On comprend que, dans un pareil état d'esprit Maximilien, sans rompre avec l'Empereur — il n'y songeait pas — voulût pourtant conserver de bons rapports avec le roi de France, ce que l'on appelait en ce temps-là « une bonne correspondance ». Il n'y avait en tout cas nul danger à faire circuler entre Munich et Paris les infatigables Pères Capucins, Valerio Magni, le Père Hyacinthe, le Père Alexandre. Tantôt l'un d'eux était invité au voyage par le Père Joseph, tantôt un autre par le duc de Bavière. Ils reconnaissaient le terrain, rédigeaient même des « articles », qu'ils portaient d'une Cour à l'autre. Tout cela dans le plus grand mystère, en sorte que personne n'était compromis. On donnait ainsi en même temps, des deux côtés, quelque satisfaction au nouveau Pape,



Urbain VIII, qui désirait avec passion le rétablissement de la paix dans l'Empire. Jusqu'en 1629, ces pourparlers secrets ne conduisirent à aucune entente concrète. Ils constituent néanmoins, dans l'évolution de la politique bavaroise, et aussi (nous le verrons bientôt) de la politique française, un élément qui n'est pas négligeable. Tout au moins montrent-ils bien que la politique du duc de Bavière, allié de l'Empereur, ne s'identifie pas avec la politique impériale. Et c'est un fait de grande importance.

On pourrait à peu près définir ainsi la situation vers la fin de l'année 1628 : les puissances catholiques, dont le champ d'action s'est étendu à presque tout l'Empire, y sont victorieuses, comme elles l'avaient été en 1623 en Bohême et dans la Haute-Allemagne ; mais de nouveau leurs ambitions accrues perpétuent la guerre et leur puissance, plus formidable en apparence qu'en réalité, est minée par leurs dissentiments.

Bientôt après la levée du siège de Stralsund, le roi de Danemark, Christian IV, doit s'avouer vaincu. Vers la fin de l'été, il a tenté de reprendre l'offensive, en concentrant ses troupes dans l'île d'Usedom, aux bouches de l'Oder, et en les faisant passer sur la côte poméranienne, toute voisine. Mais il n'est pas parvenu à les y établir : son armée, attaquée par Wallenstein près de Wolgast, a dû se rembarquer en désordre. Christian n'avait plus qu'à demander la paix. Les négociations furent lentes à s'engager. Une conférence ne se réunit qu'en janvier 1629, à Lübeck. Mais les pourparlers se poursuivirent surtout, soit à Munich, par l'entremise de l'Électeur de Bavière, en présence d'un envoyé de Louis XIII, Charnacé, soit dans le camp de Wallenstein, en Mecklembourg. A Munich, Charnacé s'efforça de retarder la paix danoise ; il ne réussit qu'à obliger l'Empereur, qui voulait la conclure, à laisser tomber quelques-unes des conditions qu'il avait formulées d'abord, et qui étaient inacceptables. L'envoyé français secondait ainsi, sans le vouloir, l'action personnelle de Wallenstein, qui fait craindre à l'Empereur, au cas où la paix tarderait, la formation d'une ligue entre le

Danemark, la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies et la Suède, et lui conseillait la modération. La paix entre le roi de Danemark et l'Empereur fut enfin signée à Lübeck, le 7 juin 1629. Christian recouvrait ses États ; en retour, il renonçait, pour son fils, à toutes prétentions sur les évêchés de Basse-Saxe et de Westphalie et promettait de se désintéresser à l'avenir des affaires d'Allemagne. Il était désormais hors de cause.

Mais avant même que la paix de Lübeck ne fût signée — trois mois avant — un acte impérial en avait réduit la portée et avait rendu inévitable la prolongation de l'état de guerre en Allemagne : ce fut *l'Edit de restitution* du 6 mars 1629, qui, de ce point de vue, joua dans le développement de la Guerre de Trente Ans un rôle tout semblable à celui du transfert de la dignité électorale et de l'investiture de Maximilien de Bavière en 1623.

L'Edit de restitution avait été préparé d'accord par Ferdinand et Maximilien, ainsi que par les événements eux-mêmes. Maximilien avait été, semble-t-il, le premier à déclarer, dès la fin de l'année 1627, que l'heure était venue de restaurer dans tout l'Empire la religion catholique et de rendre à l'Église les biens que les princes protestants avaient usurpés. Il se joignit aux Électeurs ecclésiastiques pour demander à l'Empereur de se prononcer en faveur de l'évêque d'Augsbourg, qui sommait le duc de Wurtemberg et le margrave d'Ansbach de lui restituer sept couvents sécularisés postérieurement à 1552. Au cours de l'année 1628, de larges confiscations furent faites, à la faveur de la guerre et au profit de Wallenstein, de Tilly et de bien d'autres. Le duc de Brunswick-Wolfenbüttel, par exemple, y avait perdu une bonne partie de ses domaines. Personnellement, l'Empereur avait profité des circonstances pour achever l'établissement d'un de ses fils, le petit archiduc Léopold-Guillaume. Il avait acquis pour lui, dès 1626, les évêchés de Passau et de Strasbourg ; il l'avait fait élire, en décembre 1627. (Léopold-Guillaume n'avait encore que quatorze ans) par le chapitre de Halberstadt. Il avait essayé de lui procurer l'archevêché de Magdebourg, mais le chapitre avait élu un fils de l'Élec-

teur de Saxe : malgré les ménagements qu'il aurait eu intérêt à garder à l'égard de l'Électeur, Ferdinand avait fait casser l'élection par le Pape, qui accorda de plus à Léopold-Guillaume l'expectative de l'archevêché de Brême, dont l'administrateur n'avait pas su faire à temps sa paix avec l'Empereur. Enfin la Société de Jésus s'apprêtait à s'approprier bon nombre de couvents, parmi ceux que l'interprétation protestante de la paix d'Augsbourg avait permis de séculariser. Après tant de restitutions imposées par la force, il ne restait plus qu'à généraliser et qu'à légaliser l'opération. Ferdinand y était résolu.

Il signa *l'Edit de Restitution* le 6 mars 1629. Il importe de bien mesurer les conséquences, tout à la fois des clauses mêmes de l'Édit et de la forme juridique que prirent alors les résolutions de l'Empereur.

Le contenu de l'Edit peut être résumé facilement. L'Empereur prétend ramener l'Empire à la situation de fait, territoriale et religieuse, qui existait au lendemain même de la paix d'Augsbourg. Il donne force de loi d'Empire à la clause de la paix connue sous le nom de « réserve ecclésiastique » et que les princes protestants n'avaient jamais acceptée. Il en revient aussi à plus de soixante-dix ans en arrière en refusant aux princes calvinistes les garanties de la paix. L'Edit déclare illégale et de nul effet la prise de possession d'évêchés par des administrateurs protestants, l'admission de protestants dans les chapitres ; illégale aussi la sécularisation par un prince protestant, dans l'étendue de son État, de couvents, de fondations quelconques, de prélatures, qui doivent continuer d'appartenir à l'Église catholique ou lui être rendus. Ainsi devait être réglée, de façon définitive, la question des évêchés administrés, qui, depuis 1623, surtout, avait été l'une des principales causes de conflit entre princes protestants et catholiques et qui avait donné à la guerre civile allemande, pendant quelques années, le caractère d'une guerre pour la conquête des évêchés de Westphalie et de Basse-Saxe. Les ambitions familiales des maisons princières protestantes étaient condamnées et, avec elles, leurs meilleures chances d'accroissement territorial. Et les avan-

tages qu'elles perdaient passaient aux familles princières catholiques : la carrière ecclésiastique du petit archiduc Léopold-Guillaume en apportait la preuve immédiate. L'Édit devait donc avoir pour effet un énorme transfert de propriétés et de puissance entre l'Allemagne protestante, à qui les bénéfices de la Réforme allaient échapper presque tous, et l'Allemagne catholique triomphante.

Quant à la forme juridique dans laquelle ce retour des biens ecclésiastiques sécularisés à la condition de biens d'Église avait été résolu, les conséquences n'en étaient pas moins graves. Dans la vieille Allemagne et jusqu'au début de la guerre civile, aucun acte n'avait force de loi d'Empire qu'après résolution d'une Diète, ratifiée par l'Empereur. Il était d'usage constant que l'Empereur ne prît aucune décision intéressant l'ensemble de l'Empire, qu'après entente préalable, tout au moins avec le Collège électoral. Déjà, en 1621, l'Empereur avait déclaré, sans consulter les Électeurs, la mise au ban et la déchéance du Palatin. Il n'avait pas attendu non plus l'avis, qu'il ne pouvait espérer unanime, du Collège électoral, pour envoyer en secret à Maximilien de Bavière l'acte qui lui transférait sa nouvelle dignité. Et ce double abus de pouvoir (c'était ainsi du moins que bien des princes qualifiaient les résolutions impériales) avait éveillé des ressentiments durables dans l'Empire. Mais l'Édit de mars 1629, était, par sa forme même, d'une gravité bien plus grande encore. C'était par un acte personnel de l'Empereur qu'une transformation profonde de l'état territorial de l'Empire était décidée et que la « réserve ecclésiastique », contre laquelle les princes évangéliques avaient toujours protesté, acquérait force de loi. L'Empereur, qui pendant si longtemps n'avait pas osé réunir une Diète d'Empire dans les formes traditionnelles, semblait résolu à se passer de la Diète, comme aussi de l'Union électorale, qui perdait, en fait, l'autorité qui lui avait été jusqu'alors reconnue. Toute la Constitution du Saint-Empire s'en trouvait faussée, au profit d'un pouvoir impérial, qui, dès lors, ne différait plus guère d'un pouvoir monarchique absolu.

Enfin, la façon dont l'Empereur prévoyait la mise à exé-

cution de l'Édit ne devait pas éveiller moins d'inquiétudes. Les confiscations d'anciens biens ecclésiastiques sécularisés, la désignation des bénéficiaires ne pouvaient se faire sans provoquer bien des protestations, sinon des résistances armées. Elles ne pouvaient être contrôlées par la Diète, puisqu'il n'y avait plus de Diète. Toutes les contestations qui invoqueraient des moyens de droit devraient être portées devant une commission impériale, et celle-ci, après une rapide enquête, se prononcerait sur le litige et ordonnerait l'exécution immédiate de sa sentence. Puis cette exécution devrait se faire avec l'aide des troupes. C'était dire que l'Empereur confiait à Wallenstein et à son armée le soin d'exécuter l'Édit. Dès lors, à toutes les colères que l'Édit ne pouvait manquer de provoquer allaient se joindre toutes les rancunes que la conduite arbitraire et brutale de Wallenstein avait éveillées autour de lui, toutes les inquiétudes que faisait naître depuis longtemps déjà sa puissance personnelle presque illimitée.

La paix de Lübeck, précédée de trois mois par l'Édit de Restitution, ne pouvait plus être une pacification générale. Toute l'Allemagne restait en défiance, et en armes. Jusqu'alors, la guerre ne s'était pas étendue, dans l'Allemagne du Nord, au delà de l'Elbe, parce que l'Électeur luthérien de Saxe, Jean-Georges, et l'Électeur calviniste de Brandebourg, Georges-Guillaume, hésitaient l'un et l'autre à rompre avec l'Empereur. Jean-Georges s'était associé à la conquête de la Bohême et y avait gagné les Lusaces ; mais il ne les occupait encore qu'en gage, jusqu'au moment où l'Empereur serait en état de lui rembourser ses frais de guerre, et il voulait se les faire céder à titre définitif ; aussi souhaitait-il une paix qui pût durer. D'autre part, il n'était pas assez perspicace pour apercevoir, sous les assurances apaisantes que la diplomatie impériale lui prodiguait, les desseins secrets de l'Empereur. Quant à Georges-Guillaume (le père du futur Grand Électeur) la faiblesse de son caractère le tenait en suspens entre les deux partis, comme entre son respect de la dignité impériale et ses griefs de prince réformé. Mais la situation de ses États ne permettait pas qu'il pût

rester neutre sans dommage. La Marche de Brandebourg s'interposait entre la Silésie et la Poméranie, le duché de Prusse entre la Mer Baltique et la Pologne. Comme on savait Georges-Guillaume incapable d'une résolution vigoureuse, personne ne le ménageait. Wallenstein, dans sa marche vers la Baltique, ne se fit aucun scrupule de traverser le Brandebourg et, la campagne finie, d'y mettre des troupes en quartiers, comme si le pays lui eût appartenu. Gustave-Adolphe, alors qu'il combattait en Pologne, occupa de même une partie de la Prusse, et, pour rendre plus facile la liaison entre son armée et sa flotte, il se saisit du petit port de Pillau, qui était à sa convenance ; il songeait aussi que le duché pourrait servir de base, au cas où il se déciderait à conduire son armée en Allemagne. Georges-Guillaume détestait et craignait Wallenstein, admirait et craignait Gustave-Adolphe, mais ne savait quel parti prendre : il attendit, sans réagir, qu'une décision lui fût imposée par les événements. Notons pourtant que cette attitude incertaine des deux Électeurs protestants entretenait, dans le camp des adversaires de la Maison d'Autriche, des espérances et comportait des possibilités d'avenir, qui tout au moins les engageaient à ne pas conclure prématurément la paix générale.

Les victoires de Gustave-Adolphe en Pologne, qui pouvaient d'un jour à l'autre lui rendre sa liberté d'action, et l'évolution de la politique française les y engageaient encore davantage.

De Prusse, Gustave-Adolphe était prêt à intervenir dès que les circonstances l'y inviteraient. Nous savons qu'il considérait (c'est un point que les historiens suédois ont bien mis en lumière) sa guerre en Pologne comme une préparation nécessaire à son entrée en Allemagne, si décidément il estimait que les progrès de l'Autriche et de l'Espagne vers la Baltique mettaient en péril, avec ses récentes conquêtes, les intérêts essentiels de la Suède dans les mers du Nord et le maintien des Églises protestantes. Il avait déjà contribué, en jetant opportunément quelques bataillons suédois dans Stralsund assiégée, à l'échec des ambitions démesurées de Wallenstein. A la fin de l'année 1629, il semblait prêt à faire

davantage ; seule la question des frais de guerre (la Suède était pauvre) le retenait encore.

En France, la situation de Richelieu s'affermissait chaque jour davantage. Il était, depuis 1626, assuré de la faveur royale : Louis XIII lui avait fait la promesse écrite de ne jamais l'abandonner et de le défendre contre tous ses ennemis, même contre son frère, Gaston. Les services qu'il n'avait cessé de rendre au roi depuis lors, au cours de l'année des complots, après le débarquement des Anglais dans l'île de Ré, et pendant le siège de La Rochelle, attachaient plus fortement Louis XIII à un ministre qui avait relevé son prestige au dehors comme à l'intérieur du royaume. A la fin d'octobre 1628, La Rochelle avait capitulé ; le duc de Rohan prolongea quelque temps la résistance des huguenots en Languedoc, mais la paix d'Alais acheva l'année suivante, le 27 juin, de les réduire à l'obéissance. En Italie, Louis XIII avait pu secourir un nouveau duc de Mantoue, Charles de Gonzague-Nevers, contre le duc de Savoie et le roi d'Espagne, qui n'avaient pas voulu reconnaître ses droits à l'héritage ; il avait forcé le Pas de Suze et délivré Casal, que bloquait une armée espagnole. La France apparaissait de nouveau comme une puissance avec laquelle il fallait compter et la politique de Richelieu, qui s'efforçait avant tout d'arrêter les progrès de la domination espagnole dans la Haute-Italie, surveillait en même temps de plus près les événements d'Allemagne. Une mission, confiée en janvier 1629 au baron Hercule de Charnacé et les instructions que le Père Joseph lui remit à son départ, suffiraient à en apporter la preuve. Charnacé devait aller à Munich, puis auprès du roi de Danemark, enfin dans le camp de Gustave-Adolphe, pour essayer de ménager une paix entre Christian IV et la Ligue par la médiation du roi de France, et de réconcilier ensuite le roi de Danemark avec le roi de Suède. La mission n'atteignit pas son but, parce que Maximilien de Bavière ne voulut pas se séparer de l'Empereur et que Wallenstein offrit directement à Christian IV des conditions plus avantageuses, qu'il accepta, et qui furent celles de la paix signée à Lübeck le 7 juin 1629. Mais l'ambassade de Charnacé n'en avait pas moins montré aux princes

allemands et aux rois du Nord que la France ne se désintéressait pas de ce qui se passait dans l'Empire. Richelieu connaissait les liens étroits qui unissaient la Cour de Vienne à celle de Madrid ; il savait que le rétablissement de la paix dans la Haute-Italie dépendait tout autant de l'Empereur que du roi d'Espagne. Ainsi, au moment même où l'Édit de Restitution éveillait dans toute l'Allemagne les craintes ou les convoitises des princes et rendait à peu près impossible une pacification sincère, la politique du roi de Suède et celle du roi de France laissaient prévoir que la guerre allait de nouveau se rallumer et s'étendre, et devenir la guerre européenne qu'elle devait rester désormais jusqu'au bout.



## CHAPITRE V

### RICHELIEU ET GUSTAVE-ADOLPHE

Les historiens français ont longtemps conçu les relations entre Richelieu et Gustave-Adolphe de façon très simple. Aux origines de l'intervention suédoise dans la Guerre de Trente Ans, ils voyaient presque uniquement des initiatives françaises. De même qu'à leurs yeux les subsides du roi de France avaient seuls permis au roi de Danemark de prolonger sa résistance après les victoires de Wallenstein, de même Richelieu, lorsque Christian IV avait été mis hors de cause, était parvenu à donner au parti protestant un nouveau chef : il avait décidé Gustave-Adolphe à terminer la guerre de Pologne et, par un traité de subsides, le traité de Bärwalde, il avait provoqué l'entrée des Suédois en Allemagne. Les événements apparaissaient ainsi comme une « guerre couverte » (1) entre le roi de France et la maison de Habsbourg, où la France, qui ne pouvait encore intervenir elle-même, laissait agir à son profit, en attendant son heure, les souverains du Nord, qu'elle payait.

La réalité est assez différente. Nous avons vu que Christian IV, en prince allemand qu'il était comme duc de Holstein, et désireux d'accroître son influence dans le Cercle de Basse-Saxe, dont le duché de Holstein faisait partie, n'aurait guère pu se désintéresser des événements d'Allemagne, alors que l'armée de Tilly étendait ses quartiers et ses ravages jusque dans les plaines du Nord. Nous savons aussi que Gustave-Adolphe considéra de très bonne heure que l'avance des troupes de la Ligue et de l'Empereur vers la Baltique et les victoires de la Contre-Réforme dans la moyenne Allemagne créaient, pour la jeune monarchie suédoise, un péril mortel, qu'il était bien résolu à écarter avant qu'il fût trop tard. Nous savons qu'il ne croyait pas, en combattant les Polonais, renoncer à intervenir en Allemagne, mais qu'il pensait au contraire s'y préparer ; et il n'avait pas eu besoin,

(1) L'expression n'apparaît à vrai dire qu'un peu plus tard.

pour jeter des troupes dans Stralsund, que Richelieu l'y invitât. Richelieu s'aperçut très vite que Gustave-Adolphe n'était rien moins que disposé à subordonner sa politique aux directions de la politique française. Le roi de Suède alla combattre en Allemagne, non pour la France (il fut même un moment sur le point d'y combattre contre la France), mais pour la cause évangélique et pour la défense des intérêts suédois.

Il est d'ailleurs indiscutable que les perpétuels besoins d'argent de Gustave-Adolphe, qui combattait hors de Suède presque depuis son avènement, l'obligeaient à considérer un subside étranger comme la condition de toute nouvelle entreprise, et que, s'il n'avait pas conclu le traité de Bärwalde, peut-être aurait-il dû retarder encore son intervention effective. Il est indiscutable aussi que Richelieu, au printemps de l'année 1630, négociait activement en Allemagne, tout à la fois avec le roi de Suède et l'Électeur de Bavière, et attachait autant d'importance à l'une qu'à l'autre de ces deux négociations. On peut donc, toutes réserves faites sur les intentions personnelles de Gustave-Adolphe, pour comprendre comment la situation se transforme à ce moment-là et l'exposer clairement, la considérer du point de vue français.

La prise de La Rochelle est, dans le développement de la politique française au dehors, une date capitale, et aucun historien ne l'a méconnu. On cite toujours à ce propos, et il faut toujours citer, l'avis au roi de janvier 1629, qui commence par une sorte de cri de triomphe : « Maintenant que La Rochelle est prise, si le Roi veut se rendre le plus puissant monarque du monde... ». Mais le but de Richelieu n'est pas alors d'empêcher l'Empereur d'affermir son autorité dans l'Empire ni d'y poursuivre le rétablissement du catholicisme ; ce n'est pas la politique de Vienne en Allemagne qui l'inquiète le plus, c'est la politique d'Olivarès en Italie. Une autre phrase de l'avis de janvier 1629 n'est pas moins importante à relever que la première : « Pour le dehors, écrit Richelieu, il faut avoir un dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne. » Or, à ce moment, les Espagnols

s'étaient sans doute introduits dans l'Empire en occupant, à titre provisoire, les places fortes du Palatinat rhénan, mais c'était surtout en Italie que se manifestaient « les progrès d'Espagne », et Louis XIII, sans avoir ouvertement déclaré la guerre à Philippe IV, avait dû, dès l'année précédente, défendre contre lui, par les armes, son protégé, le nouveau duc de Mantoue, Charles de Gonzague-Nevers. Depuis la brillante affaire du Pas de Suze, la gloire personnelle de Louis XIII, qui pour la première fois avait combattu lui-même à la tête de ses troupes, l'engageait d'honneur à ne pas abandonner le duc de Mantoue. En décembre 1629, retenu en France par les intrigues suspectes de son frère, Gaston, il avait donné au Cardinal de Richelieu le commandement de l'armée d'Italie : Richelieu franchit les Alpes en plein hiver et s'empara par surprise, en mars, de la forteresse de Pignerol, qui, bien fortifiée et bien tenue, eût été imprenable. La prise de Pignerol, autre date capitale. Elle imposait à Louis XIII (je l'ai montré ailleurs) le choix entre la politique de réformes intérieures que lui recommandait le Garde des Sceaux Marillac, et la lutte décisive contre la prépondérance espagnole, qui ferait peut-être de lui, ainsi que Richelieu le lui promettait, « le plus puissant monarque du monde ». On sait que Louis XIII se décida pour la politique de Richelieu contre celle de Marillac, et que tout le règne, et l'avenir même du royaume, en reçurent une orientation définitive. Mais c'est encore en Italie que la nouvelle politique française manifesta d'abord ses conséquences. Pendant de longs mois, le grand souci de Louis XIII et de Richelieu fut d'empêcher la capitulation de Casal, bloquée de nouveau par les Espagnols, et de conserver à un prince plus qu'à demi-français, Charles de Nevers, les deux territoires qu'un héritage inattendu avait fait passer entre ses mains, le Montferrat, entre la Savoie et le duché de Milan, et le Mantouan, entre le duché de Milan et la République de Venise.

Pourtant les événements d'Italie ne dispensaient pas Louis XIII d'avoir aussi une politique allemande : on peut presque dire qu'ils l'y obligeaient. Richelieu le comprenait, puisqu'il écrivait, dans le même Avis au roi de janvier 1629 :

« La France ne doit penser qu'à se fortifier en elle-même et s'ouvrir des portes pour entrer dans tous les États de ses voisins et les pouvoir garantir des oppressions d'Espagne, quand les occasions s'en présenteront... Il faut penser à se fortifier à Metz, et s'avancer jusqu'à Strasbourg, s'il est possible, pour acquérir une entrée dans l'Allemagne... ». Mais il ajoutait : « ce qu'il faut faire avec beaucoup de temps, grande discrétion, et douce et couverte conduite ». Il ne pouvait s'agir là que de projets d'avenir, peut-être d'un avenir lointain. Du moins les conseils que Richelieu donnait à son maître dès le mois de janvier 1629 montrent-ils qu'à son avis la politique française, même engagée en Italie comme elle l'était, devait se montrer vigilante et active en Allemagne. Elle le fut en effet pendant les années qui suivirent.

Les circonstances y étaient favorables. L'Empereur préparait une réunion du Collège électoral à Ratisbonne (1). Il voulait obtenir des électeurs la désignation de son fils aîné, l'archiduc Ferdinand, déjà proclamé roi de Hongrie, comme roi des Romains, afin qu'il pût lui succéder sans nouvelle réunion du collège électoral. Mais cette initiative même ne pouvait qu'éveiller autour de lui bien des défiances et faire apparaître au grand jour les dissentiments qui jetaient le trouble dans le parti catholique. Dissentiment entre Ferdinand II et Wallenstein, à qui l'Empereur reprochait d'avoir trop aisément renoncé à prendre Stralsund, d'avoir négocié la paix danoise sans tenir presque aucun compte des instructions de la Cour de Vienne et d'avoir offert au roi de Danemark des conditions beaucoup plus douces que l'Empereur ne l'eût voulu ; Wallenstein ne s'était-il pas, d'ailleurs, montré peu favorable à l'Édit de restitution, qu'il considérait comme une grave imprudence ? Dissentiments, plus vifs encore, entre Wallenstein et l'archiduc Ferdinand, qui se croyait des talents militaires et en voulait à mort au grand condottière de l'avoir écarté du commandement des troupes, qui, pensait-il, lui revenait de plein droit. Dissentiments, enfin, entre les électeurs — celui de Bavière en particulier,

(1) On disait une diète, dans le sens général du mot, bien qu'il ne s'agît pas d'une diète d'Empire.

l'Empereur, auquel ils reprochaient âprement d'avoir introduit les Espagnols dans l'Empire, de se laisser conduire docilement par l'Ambassadeur d'Espagne et par le Père Lamormain, qui lui-même n'était, à leurs yeux qu'un instrument de la politique d'Olivarès. Les électeurs, à mesure que Wallenstein devenait plus puissant, plus indépendant, qu'ils le voyaient étendre ses quartiers, lever des contributions dans toutes les régions de l'Allemagne, sans se soucier des intérêts des princes, et transporter dans son camp l'autorité absolue que l'Empereur n'avait pas su se réserver, redoutaient davantage de tomber eux-mêmes un jour à la condition de sujets, et non pas de sujets d'un empereur élu par eux, mais d'un soldat d'aventures, qui ne devait sa puissance qu'à son audace et au nombre sans cesse accru des mercenaires de toutes nations, de toutes confessions (les protestants étaient nombreux dans les armées de Wallenstein) qu'il avait su recruter et attacher à sa fortune. Aussi réclamaient-ils le rappel de Wallenstein et le licenciement d'une grande partie de ses troupes, qui ne leur paraissaient plus nécessaires après la signature de la paix danoise. Le reste — c'était du moins ce que proposait Maximilien de Bavière — eût été réuni aux troupes de la Ligue et placé avec elles sous le commandement de Tilly. Telle était la situation en Allemagne, quelques mois avant que le Collège électoral ne se réunît à Ratisbonne et lorsque Richelieu, enfin délivré de la guerre contre les huguenots, put reporter son attention sur les affaires d'Empire.

Tout au début de l'année 1630, Marcheville fut envoyé une fois de plus en Allemagne, avec des instructions qui sont datées du 15 janvier, c'est-à-dire de deux jours seulement après la date qu'Avenel, l'éditeur des papiers de Richelieu, assigne à l'avis au roi que j'ai déjà plusieurs fois cité. Nous n'aurons pas besoin de suivre Marcheville dans sa mission, qui n'eut pas de résultats importants. Mais ses instructions définissent assez bien la politique française en Allemagne, au moment où les envoyés de Louis XIII, après la crise intérieure des trois années précédentes, reprennent contact avec les princes d'Empire. C'est, notons-le, aux électeurs,

et d'abord aux électeurs catholiques, que Marcheville est chargé de faire connaître les intentions du roi. Il doit aller trouver l'électeur de Trèves, dont les sentiments favorables à la politique française ne font pas de doute et qui sert, à cette époque, d'intermédiaire bienveillant entre le roi de France et les autres électeurs. Marcheville lui exposera que Louis XIII, « étant porté d'une volonté très sincère à délivrer l'Italie et l'Allemagne de l'oppression à laquelle la manifeste violence et ambition de la Maison d'Autriche les ont réduites », ne refusera pas son aide aux princes « pour rétablir la liberté de la Germanie et particulièrement des électeurs, les bons voisins et anciens alliés de sa couronne ». Le roi estime que les électeurs ne pourront rencontrer une occasion plus favorable « pour faire cesser les maux sous lesquels l'Empire gémit depuis si longtemps ». Il pense qu'ils devraient, d'un commun consentement, — donc protestants et catholiques ensemble — exiger de l'Empereur les conditions suivantes : qu'il rappelle Wallenstein ; qu'il rende la paix à l'Italie ou en fasse sortir ses troupes ; qu'il obtienne des Espagnols l'évacuation du Palatinat ; qu'il désarme et rende ainsi possible la convocation d'une diète générale. Si l'Empereur refuse de les satisfaire, « le Roi s'obligera, pour appuyer leur dessein, ou de faire entrer une puissante armée, entretenue à ses dépens, en quelque partie de l'Allemagne dont ils ne pourront recevoir du soupçon, ... ou de faire une diversion ailleurs ». Le but est clair. Louis XIII et Richelieu ne distinguent pas les deux confessions l'une de l'autre ; ils n'entendent pas intervenir dans une guerre de religion ; ils veulent uniquement maintenir les libertés traditionnelles des électeurs et des princes, et, pour y parvenir contre les ambitions impériales, convaincre les électeurs catholiques qu'ils ont mêmes intérêts que les électeurs et princes protestants et qu'ils ne peuvent les sauvegarder qu'en se séparant de l'Empereur. Les instructions données à Marcheville montrent aussi pourquoi Richelieu ne peut isoler la question italienne de la question allemande, puisque l'un des buts qu'il veut atteindre est d'obliger l'Empereur à rappeler les troupes qu'il a envoyées en Italie pour s'y joindre aux troupes espagnoles, et le roi

d'Espagne à abandonner les places du Palatinat, dont Spinola s'est emparé pour aider l'Empereur à déposséder le Palatin. La politique française en Allemagne est donc nettement définie, au moment où le Collège des Électeurs va se réunir à Ratisbonne.

Ce fut naturellement à Ratisbonne que toute l'activité diplomatique se concentra, pendant l'été de 1630. L'Empereur y vint. Les trois électeurs ecclésiastiques, Mayence, Cologne et Trèves, y étaient en personne, ainsi que l'électeur de Bavière ; les deux électeurs protestants, Saxe et Brandebourg, s'y étaient fait représenter par des plénipotentiaires. Louis XIII y envoya Brûlart de Léon et le Père Joseph. Brûlart de Léon, conseiller d'État et ambassadeur en Suisse, avait seul des pouvoirs réguliers d'envoyé extraordinaire. Le Père Joseph n'en avait pas reçu ; il était seulement porteur d'une lettre de créance auprès de l'Empereur ; il n'était donc, en apparence, qu'une sorte de conseiller officieux — nous dirions aujourd'hui d'expert — à côté de l'ambassadeur ; mais son prestige personnel, l'entière confiance que lui témoignait Richelieu firent de lui, malgré ce qu'avait d'équivoque sa situation mal définie à l'égard de l'ambassadeur en titre, le véritable chef de l'ambassade. Son rôle, d'ailleurs, du moins en ce qui concernait les affaires proprement allemandes, c'est-à-dire le désir qu'avait l'Empereur de faire élire l'archiduc Ferdinand roi des Romains, et les griefs des électeurs, ne pouvait être qu'un rôle officieux. Il le fut en effet et c'est pourquoi nous le connaissons assez mal. Il va de soi que ses entretiens confidentiels avec chacun des électeurs n'ont laissé que très peu de traces dans sa correspondance. On résume volontiers son œuvre à Ratisbonne, en citant le propos prêté à l'Empereur, et que celui-ci n'a probablement jamais prononcé, « qu'un pauvre Capucin l'avait désarmé avec son chapelet, et que, tout étroit qu'était son capuchon, il avait su y faire entrer six bonnets électoraux ». Le propos est un bon exemple de « mot historique », par l'impossibilité où nous sommes de savoir d'où il vient, et parce qu'il résume bien, sous une forme imagée, les résultats

obtenus par le Père Joseph. Mais il ne nous apprend rien sur la façon dont le Capucin les obtint, ni sur la part qui lui doit être attribuée dans les décisions du Collège électoral.

Ces décisions furent conformes, dans l'ensemble, aux désirs de Richelieu, et pourtant on ne peut pas dire que tout se passa, à Ratisbonne, ainsi qu'il l'eût souhaité. Ce qu'il voulait avant tout, en plein accord avec le Père Joseph, nous le savons par les instructions qu'avait emportées celui-ci et qu'il avait lui-même dictées au Père Ange de Mortagne, un autre Capucin qui lui servait souvent de secrétaire : c'était avant tout d'empêcher l'Empereur de faire élire son fils roi des Romains et de faire approuver par le Collège électoral l'aide que ses troupes apportaient au roi d'Espagne dans la Haute-Italie et contre les Hollandais. Richelieu espérait ainsi séparer de l'Empereur la Ligue catholique et son chef, Maximilien de Bavière, et former en Allemagne un tiers parti, dont la neutralité eût été garantie par la protection armée du roi de France. Mais les électeurs n'étaient unis et résolus que dans un seul but : obtenir la destitution de Wallenstein et le licenciement de son armée. Or, Ferdinand fit ce que personne n'aurait pu prévoir : il eut l'habileté, ou la faiblesse, de destituer Wallenstein et de licencier son armée ; il se mettait ainsi à la merci de la Ligue, dans l'espoir d'assurer l'élection du roi des Romains. Pourtant les électeurs la lui refusèrent. La diète électorale se termina donc par l'affaiblissement momentané du pouvoir impérial, et Richelieu ne pouvait que s'en réjouir. Mais la prompte capitulation de Ferdinand avait permis aux électeurs catholiques de ne point rompre avec le chef de l'Empire. La formation d'un tiers parti autour de l'Électeur de Bavière était ajournée.

D'un autre point de vue encore (sur lequel nous n'avons pas à insister ici), l'ambassade de Brûlart de Léon et du Père Joseph n'avait pas eu le succès que Richelieu en avait espéré. Lorsque les deux ambassadeurs étaient arrivés à Ratisbonne, ils n'avaient pas reçu la mission de discuter les affaires d'Italie avec les ministres impériaux. C'est en Italie même que les négociations se poursuivaient avec Spinola, qui représentait le roi d'Espagne, avec le chef des troupes impériales,



Collalto, surtout avec un agent officieux du Pape, l'abbé Mazarini — le futur cardinal Mazarin. Cependant une garnison française continuait à défendre Casal contre une armée espagnole. Mais Spinola ne voulait pas entendre parler de paix avant d'avoir pris Casal ; il en était de même de Collalto, depuis qu'il s'était emparé de Mantoue dans la nuit du 17 au 18 juillet ; et les perpétuels voyages de Mazarin d'un quartier général à l'autre n'avaient d'autre résultat que la rédaction de projets successifs de paix, qu'il fallait sans cesse amender. D'un jour à l'autre, la garnison de Casal pouvait être contrainte à capituler, faute de vivres et de munitions. Richelieu eut alors l'idée de transporter la négociation à Ratisbonne, dans l'espoir que l'Empereur se prêterait à une solution honorable du conflit et se ferait fort d'obtenir que le roi d'Espagne l'acceptât. Ce fut, en fait, cette négociation de la paix italienne qui devint la principale besogne des deux négociateurs à Ratisbonne. Malheureusement, l'Empereur, bien conseillé, profita de l'occasion qui s'offrait pour lier à la question italienne la question allemande : il mit pour condition à la paix d'Italie la promesse que ferait Louis XIII de ne secourir ni directement ni indirectement les adversaires de l'Empereur en Allemagne. C'était obliger le roi de France à renoncer à ses alliances protestantes et à rompre les pourparlers engagés alors avec le roi de Suède. Brûlart et le Père Joseph s'efforcèrent par tous les moyens d'introduire dans l'article que réclamait l'Empereur des atténuations qui eussent permis à Louis XIII de ne pas abandonner ses alliés. Ils n'y parvinrent pas tout à fait, et le traité qu'ils signèrent à Ratisbonne en octobre ne fut pas ratifié par le roi de France. La guerre d'Italie ne se termina qu'en juin 1631, après le ravitaillement de Casal et grâce à Mazarin, par le traité de Cherasco, qui confirma à Charles de Gonzague la possession du duché de Mantoue avec l'investiture impériale, tandis qu'un accord secret, conclu avec le duc de Savoie, permettait à Louis XIII de maintenir une garnison française dans Pignerol. Dans l'intervalle, bien des événements s'étaient produits en Allemagne, et nous pouvons maintenant les suivre, sans plus nous préoccuper de ce qui se passait en Italie.

En Allemagne, la politique de Richelieu, toujours conseillé par le Père Joseph, était infiniment délicate à conduire. Mais cela convenait à son tempérament. Elle consista, pendant cette année 1630, à poursuivre simultanément deux résultats, qui paraissaient inconciliables, sans que pourtant Richelieu attribuât moins d'importance à l'un qu'à l'autre. Il voulait, d'une part, ménager entre Louis XIII et Maximilien de Bavière une alliance défensive, pour priver l'Empereur de l'appui bavarois, et d'autre part conclure avec le roi de Suède un traité de subsides, pour lui permettre d'entrer en Allemagne et d'y attaquer les États héréditaires des Habsbourg. A la politique définie, au début de l'année, dans les instructions à Marcheville et qui visait à créer, dans l'Empire, un parti de princes catholiques résolu à résister aux prétentions impériales, s'ajoutait ainsi un effort pour procurer au parti protestant, contre l'Empereur, sans pourtant mettre l'Église en péril, l'aide d'un roi violemment hostile au catholicisme, Gustave-Adolphe.

L'idée d'amener Maximilien de Bavière à prendre position contre l'Empereur, ou du moins à suivre, comme chef de la Ligue, une politique de neutralité entre les Habsbourg et leurs adversaires, était, nous le savons déjà, très ancienne. Nous ne pouvons être surpris de voir Richelieu la reprendre et s'efforcer de préparer ainsi une paix qui eût ménagé les intérêts essentiels des deux partis, sans permettre, ni l'établissement d'une autorité absolue dans l'Empire, ni le triomphe des confessions protestantes, — Louis XIII, aussi bien que Ferdinand II, disait : de l'hérésie protestante. Il y avait, certes, entre Maximilien et le roi de France, bien des sentiments et des intérêts communs. Ils étaient l'un et l'autre très sincèrement pieux et prêts à servir l'Église romaine, mais à condition que celle-ci conservât son indépendance et ne confondit pas sa cause avec celle de l'Espagne, qui, sous couleur de religion, cherchait à établir à son profit une hégémonie politique. Maximilien était attaché, autant que tout autre prince en Allemagne, à ces « libertés germaniques », dont Louis XIII se déclarait hautement le protecteur. Pourtant l'alliance entre la Bavière et la France, même uniquement

défensive, ne pouvait reposer alors que sur un malentendu fondamental. Le but des deux souverains n'était pas le même ; le roi de France voulait avant tout brouiller l'électeur de Bavière avec l'Empereur et former, autour de lui, un tiers parti, qui deviendrait, en face du péril protestant, un instrument docile de la politique française. L'Électeur voulait, au contraire, séparer le roi de ses alliés protestants et prendre appui sur la France pour affranchir l'Allemagne de la domination des Habsbourg, sans pourtant compromettre les succès de la Contre-Réforme.

L'intérêt de la Bavière en face des propositions françaises est bien indiqué dans un memorandum des conseillers de l'Électeur, qu'a fait connaître pour la première fois un historien bavarois, Döberl. Il date, il est vrai, de 1629 ; mais en 1629 il s'agissait déjà, comme en 1630, d'une proposition d'alliance défensive avec la France ; la seule différence était que Wallenstein, à ce moment-là, commandait encore les armées impériales. Les conseillers de Maximilien estiment, en 1629 (et ils l'estimaient certainement encore en 1630) qu'en présence des moyens d'action dont la Cour d'Espagne disposait à Vienne et des « liens dorés » dans lesquels elle retenait les principaux ministres de l'Empereur, on ne pourrait « en vouloir à la Bavière de songer à sa sécurité ». Ils reconnaissaient que l'Empereur, personnellement, « était bien disposé envers l'Électeur » ; mais ils ajoutaient que « son ministre de la guerre et ses autres ministres avaient suffisamment donné à entendre par leurs paroles et par leurs actes qu'ils ne lui voulaient aucun bien ». Or, la France s'offrait à garantir à l'Électeur ses acquisitions (1) et la dignité électorale, et l'on pouvait se fier à ses intentions, qui n'avaient jamais varié. Si au contraire on la rebutait et si elle s'entendait avec l'Angleterre et la Hollande pour rétablir le Palatin, la restauration de celui-ci, étant donnée l'attitude suspecte de l'Espagne, deviendrait certaine ; et la Bavière y perdrait sans doute la partie du Palatinat rhénan qu'elle avait occupée, peut-être même le Haut-Palatinat et la dignité électorale.

(1) Le Haut-Palatinat et une partie du Palatinat rhénan.

Ce sont là, très probablement, les sentiments qui prévalaient encore parmi les ministres bavarois, lorsque le Père Joseph se trouva chargé, à Ratisbonne, en grand secret et à l'insu même de Brûlart, de reprendre la négociation d'alliance avec l'Électeur Maximilien. Les pourparlers, que d'ailleurs le Père Joseph, très occupé, était à tout moment obligé d'interrompre et dont nous ne connaissons pas le détail, furent assez lents. Non que la disgrâce de Wallenstein, lorsqu'elle survint, ait changé les dispositions de l'Électeur ; mais il ne voulait pas renoncer à ses obligations envers l'Empereur, et le Père Joseph cherchait à introduire dans le traité un article, qui, dans certains cas, obligerait Maximilien à ne pas les respecter. Toute la finesse des négociateurs s'exerça, en sens contraire, et sans beaucoup de résultat, sur la rédaction de cet article, dont tous les mots devaient être soigneusement pesés. En fait, le Père Joseph ne réussit pas à conclure un traité d'alliance, mais seulement à rédiger un nouveau projet, plus satisfaisant que le contre-projet bavarois qui avait servi de base à la négociation, et qu'il rapporta de Ratisbonne. Ce qui décida Maximilien à l'approuver, ce ne furent pas ses griefs contre l'Empereur, désarmé par le renvoi de Wallenstein et le licenciement de ses troupes, ce furent les appréhensions que lui inspirait la politique espagnole dans l'affaire du Palatinat rhénan ; et il ne conclut un traité définitif que six mois plus tard, après le débarquement des troupes suédoises sur la côte allemande de la Baltique et dans l'espoir que le roi de France le protégerait contre Gustave-Adolphe. L'alliance défensive franco-bavaroise, signée à Munich le 8 mai 1631 et à Fontainebleau le 30, devait avoir une durée de huit ans. Le roi de France y promettait de n'assister ni directement ni indirectement ceux qui attaqueraient les États de l'Électeur de Bavière, et réciproquement l'Électeur s'engageait à n'assister en aucune manière ceux qui attaqueraient les États du roi. Le roi promettait aussi « de défendre et maintenir la dignité électorale dans la personne même de l'Électeur et dans la Maison de Bavière contre tous ceux qui voudraient la leur ôter ». Les deux contractants se garantissaient leurs possessions, an-

ciennes et nouvelles (1), donc, en ce qui concernait l'Électeur, les parties du Palatinat qu'il avait occupées. Mais Maximilien se réservait en toute circonstance de satisfaire à toutes ses obligations d'Électeur et de prince d'Empire à l'égard de l'Empereur (2). Tel fut le traité sur lequel, non sans péripéties dont nous aurons à parler, s'établirent jusqu'à la fin de la guerre les relations entre la Bavière et la France.

Au moment où Louis XIII signait à Fontainebleau le traité d'alliance défensive avec l'Électeur de Bavière, les pourparlers plusieurs fois interrompus et repris avec Gustave-Adolphe étaient terminés depuis plus de quatre mois. Leur succès était dû, pour une part, à la persévérance du baron de Charnacé, à son habileté, et à la confiance qu'il avait su inspirer au roi de Suède, mais aussi, et probablement surtout, au besoin pressant qu'avait celui-ci d'un secours d'argent. Dès l'Édit de Restitution, c'est-à-dire dès le printemps de 1629, Gustave-Adolphe avait résolu d'intervenir en Allemagne pour y défendre les églises évangéliques et empêcher les Habsbourg de dominer les côtes méridionales de la Baltique. Après un débarquement dans l'île de Rügen, au début de l'été de 1630, un premier corps d'armée s'était établi en Poméranie, où le duc s'était mis sous la protection des Suédois. Puis Gustave-Adolphe, en juillet, avait pris Stettin, à l'embouchure de l'Oder. C'était une base d'opérations solide, mais qu'il lui fallait élargir ; il avait besoin, dans ce but, de la neutralité bienveillante ou, mieux encore, de l'alliance des deux électeurs protestants, le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe, qui se réservaient encore ; il avait non moins besoin d'un subside, pour augmenter le nombre de ses troupes et couvrir les frais d'une longue campagne. Ce fut alors que la négociation avec la France fut reprise une dernière fois et que l'entente se réalisa. Par le traité de Bärwalde, du 23 janvier 1631, un accord fut conclu pour cinq ans entre le roi de France et le roi de Suède. Gustave-Adolphe

(1) *Hereditarias et acquisitas.*

(2) *Reservat ideo ac excipit hic Elector juramentum suum imperatori et imperio praestitum.*

s'engageait, contre subsides, à conduire en Allemagne une armée de 36.000 hommes ; il promettait, en outre, d'autoriser l'exercice du culte catholique dans les pays qu'il occuperait et où il le trouverait établi ; il devrait aussi respecter la neutralité de la Bavière et celle de la Ligue, si, bien entendu, celles-ci se déclaraient neutres. Ce n'était pas, à proprement parler une alliance, ni offensive, puisqu'il n'était pas question pour la France de prendre part à la guerre, ni même défensive, car Louis XIII ne garantissait au roi de Suède ni ses conquêtes ni ses États. C'était uniquement un traité de subsides. De plus la signature n'en avait été possible que parce qu'aucun des deux contractants n'avait tenu à éclaircir le malentendu qui était à la base du traité. Richelieu espérait se servir de Gustave-Adolphe contre l'Empereur, tout en protégeant contre lui la Ligue et la Bavière. Gustave-Adolphe était résolu à poursuivre en Allemagne, s'il était victorieux, sa propre politique, qui était d'établir sur les côtes allemandes de la Mer Baltique la domination suédoise, et d'assurer la victoire du protestantisme, en groupant autour de la Suède et sous sa direction tous les princes protestants d'Allemagne. Gustave-Adolphe espérait bien (et les événements ne tardèrent pas à lui donner raison) que la Ligue et Maximilien de Bavière, en se refusant à la neutralité, le délieraient de toute obligation à leur égard. Richelieu n'aidait Gustave-Adolphe qu'avec le secret espoir de contenir et de diriger son ardeur conquérante. Il pensait de l'alliance suédoise ce qu'en dit le Père Joseph, en termes imagés, dans un de ses billets au Cardinal : « Il faut se servir de ces choses ainsi que des venins, dont le peu sert de contre-poison et le trop tue. » Pourtant le traité de Bärwalde apparut d'abord comme un grand succès de la politique française, parce que les périls qu'il contenait en germe ne se développèrent qu'un peu plus tard. Et si les conséquences n'en furent pas celles que Richelieu avait espérées en le faisant signer à son maître, elles furent — nous le verrons bientôt — plus considérables encore qu'il ne l'avait prévu.

Ainsi la politique française dans l'Empire, au printemps

de 1631, avait pour base deux traités, négociés et conclus isolément, l'un avec un prince catholique, chef de la Ligue catholique allemande, l'autre avec un roi protestant, qui se considérait avant tout comme le protecteur des églises évangéliques. Le problème était de les concilier. Mais ils n'étaient évidemment conciliables que dans la mesure où Gustave-Adolphe et Maximilien se montreraient eux-mêmes conciliants. Ils ne le furent ni l'un ni l'autre ; et les initiatives auxquelles les événements les entraînèrent ne tardèrent pas à déconcerter tous les desseins de Richelieu.

De janvier à septembre 1631, la situation est si confuse en Allemagne, et si changeante, que les intentions des princes et des diplomates y comptent bien peu. L'Empereur n'a plus d'armée : les restes de l'armée de Wallenstein se sont joints aux troupes de Tilly, c'est-à-dire de la Bavière et de la Ligue. Mais les troupes de Tilly manquent de tout. Wallenstein, qui n'a pardonné sa disgrâce ni à Ferdinand ni à Maximilien, refuse d'ouvrir à Tilly les greniers de son duché de Friedland ou ceux du Mecklembourg, sinon contre argent comptant ; et Tilly, qui ne veut pas entrer en Saxe pour ne pas rejeter l'Électeur dans le parti suédois, ni prendre l'initiative d'attaquer les Suédois, parce que Maximilien s'efforce encore d'éviter la rupture, ne sait que faire d'une armée que la misère et la faim ruinent chaque jour davantage. En mars, à l'issue d'une assemblée des princes protestants réunie à Leipzig, Jean-Georges de Saxe, d'accord avec Georges-Guillaume de Brandebourg, offre à l'Empereur l'appui de l'Allemagne protestante contre l'envahisseur suédois, si l'Empereur consent à révoquer l'Édit de Restitution ; mais, pour Ferdinand, le maintien de l'Édit était un devoir de conscience, auquel il ne pouvait pas se dérober. Et cependant Gustave-Adolphe poussait peu à peu ses troupes en avant : le 13 avril, il prenait Francfort-sur-l'Oder. Il avait déjà fait entrer dans son alliance les ducs de Mecklembourg, déposés au profit de Wallenstein, et qui comptaient bien, avec l'aide suédoise, reconquérir les deux duchés. Il avait aussi pour allié l'administrateur protestant de Magdebourg, chassé de l'Archevêché, l'année précédente, par les troupes de la

Ligue, et qui venait d'y rentrer. Bientôt les troupes suédoises, qui avaient occupé la Nouvelle Marche, entourèrent et débordèrent l'Électorat de Brandebourg, en sorte que le faible Georges-Guillaume ne pouvait plus guère rester neutre, quelque envie qu'il en eût. Quand Gustave-Adolphe marcha sur Berlin et s'empara de la forteresse de Spandau, l'Électeur de Brandebourg dut accepter un traité d'alliance provisoire, qui ne pouvait manquer de devenir bientôt définitif. Et l'Allemagne apprit alors la chute de Magdebourg.

Ce fut pour sortir de la situation presque désespérée où il se trouvait que Tilly, sur les instances de l'un de ses lieutenants, Pappenheim, se résolut à tenter de prendre Magdebourg, qui gardait le cours moyen de l'Elbe et contenait, croyait-on, des approvisionnements considérables. Des confins du Mecklembourg, Tilly gagna la vallée de l'Elbe en traversant la Moyenne Marche ; il prit et pilla, en passant, Neu-Brandenburg ; puis il rejoignit devant Magdebourg Pappenheim. La ville était forte, mais la bourgeoisie, toute prête à capituler, paralysait les efforts de la garnison. Magdebourg fut enlevée d'assaut le 20 mai. Ni Pappenheim, qui avait décidé l'assaut sans l'ordre de son chef, ni Tilly ne purent contenir leurs troupes (1), qui entendaient bien prendre leur revanche des longs mois de misère qu'elles avaient supportés ; le massacre fut effroyable et l'incendie, allumé dans tous les quartiers à la fois, dévora la ville presque entière, avec les approvisionnements que Tilly comptait y trouver. La nouvelle du sac de Magdebourg eut vite fait de se répandre et l'horreur qu'il inspira rendit désormais impossible la médiation que l'Électeur de Saxe avait tentée entre les protestants et les catholiques. Georges-Guillaume de Brandebourg ratifia le 22 juin son traité d'alliance avec Gustave-Adolphe ; il mit ses ressources, ainsi que les deux forteresses de Spandau et de Cüstrin, à la disposition du roi tant que la guerre durerait. Puis, quand Tilly, toujours anxieux de nourrir ses troupes affamées, se décida, toute autre

(1) C'est du moins l'opinion qu'autorisent tous les documents contemporains, et le désir qu'avait Tilly de s'approvisionner à Magdebourg n'eût guère été compatible avec l'ordre d'incendier la ville.



voie lui étant fermée, à pénétrer en Saxe, Jean-Georges traita à son tour avec le roi de Suède, le 11 septembre. Il lui promettait de joindre son armée à l'armée suédoise, lorsque celle-ci atteindrait l'Elbe, et il accepta de les mettre toutes deux sous le commandement du roi, « tant que dureraient les circonstances critiques » qu'avait créées dans l'Empire la politique de l'Empereur et de la Ligue. Il ne se liait pas de façon irrévocable, puisqu'il restait toujours maître d'estimer que « les circonstances critiques », qui avaient justifié l'alliance n'existaient plus. Mais à la fin de l'été de 1631, Gustave-Adolphe, sûr des électeurs de Brandebourg et de Saxe, pouvait marcher de l'avant, sans craindre que son armée risquât d'être coupée de ses bases. Il se considérait de plus comme libéré des clauses du traité de Bärwalde qui l'obligeaient à respecter la neutralité de la Ligue et de la Bavière, puisque celles-ci l'avaient d'elles-mêmes rompue les premières.

Les résultats de cette situation nouvelle apparurent presque aussitôt et ils ne furent nullement conformes aux espérances de Richelieu. Gustave-Adolphe, à la fin de l'été, avait complété le réseau de ses alliances ; il avait gagné celle du margrave de Hesse-Cassel et celle de Bernard de Saxe-Weimar, un prince de la maison de Saxe, qui ne possédait qu'un territoire de peu d'étendue, mais dont les talents militaires se révélèrent promptement et qui devint le meilleur lieutenant de Gustave-Adolphe. Puis, aussitôt après son alliance avec Jean-Georges de Saxe, le roi de Suède pénétra dans la Saxe électorale, où Tilly l'avait précédé ; il marcha droit vers Leipzig et, à peu de distance de la ville, les deux armées se rencontrèrent : la journée du 17 septembre 1631 se termina par une victoire décisive des Suédois, la victoire de Breitenfeld. Le roi de France ne pouvait plus guère espérer servir d'arbitre, ainsi que l'avaient rêvé Richelieu et le Père Joseph, entre deux groupes de princes, les uns protestants, les autres catholiques, de confessions différentes, mais unis contre la Maison d'Autriche par leurs intérêts de princes. Sous la menace suédoise, il était certain que les princes ca-

tholiques allaient se serrer autour de leur chef naturel, l'Empereur. Quant au roi de Suède, c'était lui, et non le roi de France, qui réunissait autour de lui, sous la protection de ses armes, les princes protestants d'Allemagne. C'était lui, et non le roi de France, qui allait désormais mener le jeu. Et Richelieu pouvait même se demander s'il réussirait à obtenir du vainqueur qu'il épargnât les princes de la Ligue, et s'il pourrait, sans le combattre, l'arrêter à temps dans sa course victorieuse.

Il ne se découragea pourtant pas. Ce qu'il désirait surtout, ce qui eût permis au roi de France de tirer profit des deux alliances conclues avec l'Électeur de Bavière et le roi de Suède, sans être contraint d'en venir à une intervention armée, c'eût été que Gustave-Adolphe, après sa grande victoire, mît ses troupes en quartiers et donnât ainsi aux diplomates le temps d'agir à leur tour, ou qu'il attaquât les États héréditaires de Ferdinand II et d'abord la Bohême. Wallenstein, retiré dans son palais de Prague, l'y appelait, pour des raisons qu'il est impossible de tirer au clair. Les émigrés tchèques, qui avaient fui leur pays après la Montagne Blanche et qui étaient nombreux dans toute la Moyenne et la Basse-Allemagne, espéraient trouver en Gustave-Adolphe un vengeur et se formaient en bandes armées, qui déjà franchissaient la frontière et appelaient les paysans à la révolte. Mais Gustave-Adolphe se défiait de Jean-Georges, qui lui avait si longtemps refusé son alliance et pouvait la lui retirer à tout moment ; il ne voulait pas lui laisser le champ libre autour de la Saxe électorale, alors que lui-même s'avancerait très loin vers le sud, jusqu'au cœur des États de la Maison de Habsbourg. Il préféra charger l'Électeur et le commandant en chef des troupes saxonnes, Arnim, de délivrer la Bohême, tandis que lui-même poursuivrait son avance vers la vallée du Mein. L'armée de l'Électeur, accompagnée ou suivie de bandes d'émigrés tchèques, marcha donc vers Prague et y entra sans rencontrer beaucoup de résistance : Wallenstein avait eu soin d'en partir quelques jours avant. Mais l'expédition de délivrance s'était transformée en une expédition de pillage, qui ne servit qu'à compromettre de façon défi-

nitive la cause de la Bohême protestante et qui n'eut pas de lendemain. Quant à Gustave-Adolphe, il prit Erfurt le 2 octobre ; atteignit le Mein à Würzbourg, qui capitula le 14 octobre après quatre jours de siège ; il s'empara d'Aschaffembourg le 11 novembre, de la capitale de l'Empire, Francfort-sur-le-Mein, le 27, enfin de Mayence le 20 décembre. Il avait déjà franchi le Rhin.

Pendant que se poursuivait jusqu'en plein hiver cette marche triomphale du roi de Suède, le roi de France s'était contenté d'envoyer à Munich, une fois de plus, Charnacé, muni d'instructions que le Père Joseph avait rédigées lui-même. Le Capucin y rappelait à l'Ambassadeur quel avait été le but de la politique française : « arrêter le cours de la violence de la Maison d'Autriche, dont la puissance formidable menace tous les princes » ; il opposait aux ambitions des Habsbourg la modération du roi, qui se proposait uniquement de conserver à chacun ce qui lui appartient et contenir la Maison d'Autriche dans les bornes qu'elle ne devrait pas entreprendre d'outrepasser ». Il affirmait que la France n'avait pas renoncé à obtenir de l'Électeur de Bavière et du roi de Suède une neutralité, que l'un et l'autre s'engageaient à respecter à l'avenir, comme il était prévu dans les traités de Bärwalde et de Fontainebleau. « Ainsi, concluait-il, la bonne foi de ces deux traités pourra être garantie, en maintenant la balance entre les catholiques et les protestants pour leur mutuelle conservation, et l'on peut par ce moyen salutaire arrêter la trop grande puissance de la Maison d'Autriche et du roi de Suède. »

C'étaient là, très certainement, d'excellentes instructions ; mais elles se ressentaient un peu trop de l'optimisme qu'inspirait souvent au Père Joseph sa confiance tranquille dans la divine Providence. Il savait bien pourtant que ni le roi de Suède ni l'Empereur — ni même Maximilien — ne se souciaient de « maintenir la balance entre les catholiques et les protestants » et qu'à vouloir contenir à la fois « la trop grande puissance de la Maison d'Autriche et du roi de Suède », la France risquait fort de rester isolée entre les deux partis et d'éveiller des deux côtés la défiance. Pour Maximilien, comme

pour Gustave-Adolphe, le but à atteindre était tout autre. C'était, pour Maximilien, de chasser les Suédois d'Allemagne, sans trop favoriser les ambitions des Habsbourg, mais sans rompre avec le chef de l'Empire ; c'était, pour Gustave-Adolphe, d'établir la domination suédoise le long des côtes allemandes de la Baltique, et peut-être au delà, et de créer au nord de l'Empire un bloc solide d'États protestants, dont le roi de Suède resterait le protecteur naturel. Comment la politique du Père Joseph, toute en demi-mesures, où se mêlaient à doses presque égales les préoccupations de l'homme d'Etat et de l'homme d'Église, parviendrait-elle à s'insinuer au milieu des passions déchaînées par la guerre, entre les deux politiques contraires des catholiques et des protestants d'Allemagne ?

C'est évidemment pure hypothèse que de parler d'une politique du Père Joseph en la distinguant d'une politique de Richelieu. Les deux hommes n'étaient jamais très loin l'un de l'autre et nous n'avons aucune preuve qu'il y eût entre eux, à ce moment, divergence d'opinion. Le Père Joseph rédigeait presque toujours les instructions des envoyés du roi en Allemagne ; il le faisait, cela va sans dire, après entente avec le Ministre ; tout au plus se permettait-il d'y développer plus complaisamment ses propres réflexions ; c'est ce qu'il a fait, semble-t-il, dans les instructions au baron de Charnacé. Il est certain du moins qu'entre la fin d'octobre 1631 et le début de l'année suivante, la politique française hésita quelque peu entre deux lignes de conduite, dont l'une eût peut-être provoqué une guerre ouverte avec l'Espagne, et l'autre tendait avant tout à l'éviter. Quels furent les sentiments de Richelieu et ceux du Père Joseph pendant ces semaines d'incertitude ? Aucun témoignage direct ne nous permet de le dire. Il est intéressant d'étudier d'un peu plus près cette courte crise de la politique française et de mesurer les conséquences des résolutions qui y mirent fin.

En quelques semaines, après la victoire de Gustave-Adolphe à Breitenfeld, la situation dans l'Empire avait bien changé. Tilly avait fait retraite vers le sud et s'était établi dans le Haut-Palatinat : il couvrait la Bavière, que le roi de

Suède n'avait point alors l'intention d'attaquer. Quelques troupes, sous Pappenheim, s'étaient au contraire retirées au nord, en direction de la Weser, pour tâcher de barrer la route aux renforts qui pourraient être envoyés de Poméranie à l'armée suédoise. Les princes ecclésiastiques de Franconie et de la vallée moyenne du Rhin — les évêques de Bamberg et de Würzbourg, l'Électeur de Mayence — avaient fui devant l'invasion. Les électeurs de Trèves et de Cologne eux-mêmes ne se sentaient plus en sûreté et imploraient la protection du roi de France. Plus au sud, les quelques garnisons espagnoles qui tenaient encore dans le Palatinat rhénan, étaient en grand danger de ne pouvoir s'y maintenir, depuis que Bernard de Saxe-Weimar s'était emparé de Heidelberg et de Mannheim. Les troupes suédoises fatiguées avaient pu se refaire dans les campagnes de Franconie, qui jusqu'alors avaient peu souffert des quartiers et des réquisitions. On ne savait quel avait été le dessein du roi de Suède, quand, plutôt que d'attaquer les possessions héréditaires de Ferdinand II, il s'était avancé vers les vallées du Mein et du Rhin. Mais il était certain qu'il s'y installait. Sans rien changer à l'état territorial de la « Rue aux prêtres », il en chassait les évêques et les prélats ; il avait fait venir de Suède son chancelier, Oxenstierna, pour organiser dans le pays une administration provisoire. Il ne paraissait se soucier ni de la Ligue, ni du roi de France. Il laissait courir le bruit qu'un grand duché de Franconie serait peut-être formé et donné à Bernard de Saxe-Weimar. Beaucoup pensaient qu'il voulait transformer l'Empire, en y donnant la prépondérance aux princes protestants, et se faire élire Empereur. Les protestants l'accueillaient comme un envoyé de Dieu. Parmi les catholiques, les uns étaient poussés à l'action par la haine de l'hérésie, les autres, plus nombreux, étaient paralysés par la peur. En présence de tant d'événements inattendus, dont le cours se précipitait chaque jour davantage, que devait, que pouvait faire le roi de France ?

Ni par tempérament, ni par conviction raisonnée, Richelieu n'était disposé à attendre que les événements s'accomplissent. Pour lui, l'action appelait l'action. Il ne s'agissait

pas de modifier les principes de la politique française, mais d'adapter aux circonstances les moyens de cette politique. Le fait essentiel était à ses yeux que la France devait craindre tout autant l'installation des Suédois que celle des Espagnols dans la vallée moyenne du Rhin. Or, des détachements de troupes suédoises, venus de Mayence ou de Mannheim, commençaient à s'infiltrer en Alsace : il fallait, s'il était possible, leur barrer la route, en installant des garnisons françaises en quelques points bien choisis. Richelieu ne faisait ainsi que reprendre le programme qu'il avait, nous l'avons vu, proposé à Louis XIII aussitôt après la prise de La Rochelle : « s'ouvrir des portes..., acquérir une entrée en Allemagne », afin, écrivait-il en janvier 1629, de garantir ses voisins « des oppressions d'Espagne » ; il eût écrit, à l'automne de 1631, « des oppressions de Suède », sans que les principes de sa politique eussent changé.

Les historiens (ils sont heureusement de moins en moins nombreux) qui croient encore que nos rois ont toujours eu pour but d'atteindre à l'est les limites de l'ancienne Gaule, ne manquent pas d'expliquer par cette prétendue « politique des frontières naturelles » les entreprises françaises, au moment où se développent les ambitions de Gustave-Adolphe dans l'Empire ; mais les instructions données aux envoyés du roi en Allemagne et la correspondance même de Richelieu les expliquent suffisamment, sans qu'il soit besoin de faire appel à des revendications théoriques, dont ni ces instructions ni cette correspondance ne font mention à aucun moment. Le roi de France devait prévoir le cas, nullement invraisemblable, où il serait forcé de combattre le roi de Suède, après l'avoir lui-même attiré en Allemagne. Le traité de Bärwalde, qui ne comportait, en dehors des subsides promis, qu'une entente politique sans obligations précises, ne pouvait empêcher les deux alliés de glisser insensiblement de la défiance à l'hostilité. Et ce fut précisément ce qui faillit arriver.

Mais pour prendre sur le Rhin les précautions nécessaires, il fallait d'abord ouvrir aux troupes françaises la route de Champagne en Alsace à travers la Lorraine. La situation de la Lorraine, entre le royaume de France et l'Empire, était

alors rendue très confuse par la présence de trois éléments distincts, le terme de Lorraine n'étant qu'une expression géographique. A l'ouest, le pays de Bar-le-Duc, que l'on appelait le « Barrois mouvant », était de la « mouvance » du roi de France, c'est-à-dire que le duc y était vassal du roi. Plus à l'est, au delà de la Meuse, le duché de Lorraine lui-même avait été déclaré, en 1542, indépendant de l'Empire ; il continuait néanmoins à faire partie du Cercle du Haut-Rhin, et de nombreux fiefs s'y trouvaient qui relevaient de l'Empire et dont le duc de Lorraine continuait à recevoir de l'Empereur l'investiture. Enfin trois villes, Verdun, Toul et Metz, étaient des villes libres, en même temps que les sièges de trois évêchés, dont le domaine temporel comprenait des territoires dispersés dans tout le pays lorrain ; or, le roi de France, en 1552, avait occupé les trois villes, avec l'assentiment des princes d'Empire, à titre de vicaire impérial, puis il y avait fait reconnaître peu à peu sa souveraineté et l'avait ensuite étendue au domaine temporel des trois évêchés. On conçoit sans peine les litiges que pouvait susciter un pareil enchevêtrement de droits, dont certains étaient encore contestés. Et précisément, en 1629, à l'occasion d'un différend concernant l'évêché de Metz, l'Empereur avait mis garnison dans deux villes qui en dépendaient, Vic et Moyenvic, tandis qu'en 1630 le roi de France avait affirmé sa souveraineté en étendant aux Trois Évêchés les pouvoirs d'un intendant de justice envoyé en Champagne, Moricq de Juzé.

Il était d'autant plus facile, pour Richelieu, de trouver un prétexte d'intervention en Lorraine que le duc, Charles IV avait pris une attitude nettement hostile à Louis XIII. Quand, après la Journée des Dupes et la fuite de Marie de Médécis à Bruxelles, Gaston, à son tour, avait quitté le royaume, c'est auprès du duc de Lorraine, à Nancy, qu'il s'était retiré, et le bruit n'avait pas tardé à courir que le duc favorisait les fiançailles de Monsieur avec Marguerite de Lorraine, sa sœur : un mariage secret, qui ne fut connu à la Cour qu'un peu plus tard, unit Marguerite à Gaston en janvier 1632. Le roi de France, d'autre part, ne pouvait guère

permettre que des troupes impériales fussent installées définitivement à Vic et à Moyenvic, non loin de Metz. En décembre 1631, une armée française vint mettre le siège devant Moyenvic et prit la ville. Charles IV dut alors accepter une convention qui devint le traité de Vic, signé le 6 janvier 1632. Il cédait au Roi de France la place forte de Marsal, au nord-est de Nancy ; il accordait aux troupes françaises le libre passage à travers son duché ; et il s'engageait à s'abstenir désormais « de toutes intelligences, ligues, associations et pratiques qu'il aurait ou pourrait avoir avec quelque Prince ou État que de ce pût être au préjudice du roi, de ses États et pays de son obéissance ou protection ». Malgré la précision de cette clause, Richelieu savait bien qu'on ne pouvait faire fond sur la parole de Charles IV. Mais, en attendant qu'il y manquât, le traité de Vic permettait du moins à Louis XIII de faire passer des troupes en Alsace, s'il le fallait, sans avoir besoin de leur ouvrir la passage par la force. Une politique active dans la vallée du Rhin devenait possible. Il était temps. Dès les premiers jours de janvier 1632, la nécessité d'une résolution immédiate s'imposa.

Depuis la bataille de Breitenfeld, Richelieu n'avait pas cessé de négocier. Il pressait les membres de la Ligue de se déclarer neutres ; il demandait à Gustave-Adolphe à quelles conditions il consentirait à reconnaître leur neutralité. Mais de part et d'autre, ce n'étaient qu'atermoiements, chicanes et mauvaise volonté. Les négociations se prolongeaient sans résultat ; et pendant ce temps une guerre diffuse, qui semblait n'avoir d'autre but que le pillage, s'étendait de proche en proche sur la rive gauche du Rhin. Fallait-il attendre que les Espagnols ou les Suédois y fussent installés assez solidement pour y interdire aux Français les voies d'accès en Allemagne ? Il semble bien que Richelieu ne le pensait pas.

Il y a dans la Correspondance de Suède, au Ministère des Affaires Étrangères, une pièce émouvante, et qu'il faut lire (1). Elle ne porte pas de date, mais seulement la mention :

(1) Arch. Aff. Etr., Corr. pol., Suède, t. II, f° 233. *Inédit.*



« Sur les affaires d'Allemagne. A Moyenvic, en janvier 1632. » Elle a été sans doute écrite dans les premiers jours de janvier, avant le Conseil du 6, qui fixa la résolution de Richelieu. Elle est de la main du Père Ange de Mortagne, qui l'a écrite sous la dictée — une dictée rapide, si rapide qu'il avait à peine le temps de former les mots. De qui est-elle ? Nous savons que le Père Ange servait souvent de secrétaire au Père Joseph ; mais rien, dans ce texte, n'est compatible avec le tempérament pondéré du Capucin. Tout, au contraire, y désigne Richelieu, la netteté de la pensée, comme aussi l'angoisse qui s'y révèle, la passion, le désir ardent de justifier éventuellement auprès du Roi une politique d'action, soit que nous ayons ici le premier jet d'un de ces « avis », au moyen desquels Richelieu avait coutume de préparer les décisions de son maître, soit plutôt qu'il ait voulu jeter sur le papier sa pensée, au moment même où elle se formait, pour la rendre plus claire et plus ferme et se justifier à ses propres yeux. La déformation de l'écriture évoque invinciblement l'image du Cardinal, marchant à grands pas dans son cabinet, et dictant, sans se préoccuper du Père Ange, qui parvient à peine à le suivre. Il affirme, d'un ton qui n'admet pas le doute : « Il est évident à tout homme de bon sens que la Chrétienté est travaillée par deux puissantes factions. L'une est celle des Protestants, qui combattent la Religion ; l'autre est celle de la Maison d'Autriche, qui opprime la liberté, et par la subversion de la justice et les moyens qu'elle tient de parvenir à sa fin, contraire à la profession chrétienne, comme sont l'ambition, l'usurpation, le déguisement, l'art de semer les divisions entre les grands, les révoltes parmi les peuples, et les calomnies parmi les plus gens de bien qui ne suivent pas son parti, renverse avec le fondement de l'équité publique ceux de la piété, qui sont conjoints inséparablement. La preuve de cette double vérité est toute l'histoire des troubles derniers et présents. » Et Richelieu rappelle à grands traits cette histoire. Puis il oppose la politique du roi de France à celle de la Maison d'Autriche : « Avec cette même candeur, l'on peut dire que la France, qui a réprimé en tous les siècles les excès de l'impiété et de l'in-

justice et de laquelle Dieu s'est servi pour maintenir l'Église et le repos commun contre les plus grands assauts de ces deux monstres, est la seule qui soutient ce travail avec tant de peine. » Et il montre enfin comment, alors que Louis XIII « s'employait à établir la paix de la Religion et de l'État par la réduction de La Rochelle, que tous avouent pour le plus juste dessein que l'on ait eu de notre siècle », la Maison d'Autriche en a profité pour rallumer la guerre en Italie. Pourra-t-on dès lors accuser le Roi Très-Chrétien de pactiser avec l'hérésie, s'il est contraint d'engager la lutte avec des souverains pour lesquels la religion n'est qu'un prétexte et dont la politique ne tend, contre toute justice, qu'à opprimer la liberté et qu'à entretenir les divisions entre les peuples ?

On voit quel était l'état d'esprit de Richelieu à ce début de janvier 1632. Il discutait encore en lui-même les résolutions à prendre, avant de les proposer au roi. Mais il discernait clairement les conséquences d'un conflit qui s'élargissait de jour en jour. Ce n'était pas le sort des princes allemands qui le préoccupait le plus, et la défense des libertés germaniques n'était pour lui qu'un moyen, comme la défense de l'Église pour le roi d'Espagne. Il s'inquiétait surtout de la division de la Chrétienté, où deux « puissantes factions » se disputaient la prépondérance. Celle qu'il redoutait le plus, parce qu'il la croyait encore la plus forte, c'était celle qui se groupait autour des Habsbourg ; aussi inclinait-il, par moments, à faire intervenir son maître contre elle, même par les armes. Mais il ne lui préférait guère « la faction » protestante et ne s'appuyait sur celle-ci qu'avec l'appréhension de la faire triompher. Entre la tentation de mettre à profit les victoires de Gustave-Adolphe pour ruiner l'hégémonie de la Maison d'Autriche et le désir de laisser les deux factions user leurs forces l'une contre l'autre, il hésitait, d'autant plus qu'il doutait que la France fût en état, même avec l'alliance du roi de Suède, de résister à l'Empereur et au roi d'Espagne unis contre elle.

Nous n'avons pas de témoignage direct de ses sentiments personnels — en dehors des réflexions dictées au Père Ange de Mortagne — pendant les quelques jours qui précédèrent

le Conseil du 6 janvier 1632. On ne peut guère douter pourtant qu'il inclinât par moments vers une politique belliqueuse. Il continuait à travailler à la conclusion d'un accord de neutralité entre la Ligue et le roi de Suède ; mais les envoyés de la Ligue, en apportant à Metz une promesse bien tardive de ne plus attaquer les Suédois, y mettaient une condition inacceptable : la restitution de tous les territoires conquis ou occupés à leurs dépens. Richelieu multipliait les missions en Allemagne. Le Comte de Bruslon allait trouver l'Électeur de Trèves, qui sollicitait la protection du roi de France, pour lui demander en échange de mettre une garnison française dans l'une des places que l'Électeur possédait le long du Rhin et, s'il était possible, de préférence à Coblenz. Melchior de Lisle, résident de France à Strasbourg, s'efforçait d'y développer des sentiments de confiance à l'égard du roi et d'empêcher la ville de se laisser gagner par l'Empereur. Au début de janvier, il se rendait auprès de Gustave-Adolphe et essayait en vain de le décider à évacuer Mayence et à ne plus faire passer de troupes sur la rive gauche du Rhin. Enfin le 8 janvier 1632, partait de Vic une ambassade extraordinaire que Louis XIII envoyait à Gustave-Adolphe et dont le chef était un beau-frère de Richelieu, capitaine de ses gardes, le Marquis de Brézé. Ce sont les instructions de Brézé, rédigées par le Père Joseph, mais conformes certainement aux vues de Richelieu et datées du 5 janvier (1), qui nous renseignent le mieux, semble-t-il, sur les intentions encore incertaines du Cardinal à la veille même du Conseil du 6.

Le Marquis de Brézé est chargé d'annoncer à Gustave-Adolphe la prise de Moyenvic. Il ajoutera que le roi, maintenant que cette place est entre ses mains, « se trouve libre d'employer ses armes où le bien commun le pourra requérir » et prie le roi de Suède « de lui faire entendre ce qu'il juge être pour le mieux, comme étant plus informé des affaires

(1) De façon générale, les dates du groupe de pièces dont celle-ci fait partie (Aff. Etr. Suède, t. II, f° 192) ne sont pas toutes certaines. Mais le contenu des instructions de Brézé ne permet pas de douter qu'elles soient antérieures au Conseil du 6. La date du 5 est donc très vraisemblable.

d'Allemagne et y ayant la part que sa valeur et sa bonne conduite lui ont acquise ». Mais il est peu probable que Gustave-Adolphe veuille découvrir ses intentions le premier et peut-être, « en rappelant les grandes affaires qu'il a sur les bras », laissera-t-il entendre que les princes et villes d'Allemagne de son parti sont las de la guerre et « que si le roi ne l'assiste, il en viendra à la nécessité de faire la paix ». Peut-être aussi insinuera-t-il, « comme il pourra faire et comme on le désire, qu'il faudra que le roi ne perdît pas une si belle occasion et qu'il entrât dans l'Italie et dans ce que tient l'archiduc Léopold (1), tandis que lui attaquerait les terres héréditaires de l'Empereur en la Haute-Allemagne ». Dans ce cas, Brézé devra « suivre ce dessein comme étant venu de lui-même [de Gustave-Adolphe] et dire que l'on croit (sans parler affirmativement) que le roi acceptera volontiers cette proposition ».

Ainsi Richelieu suggère, au nom de Louis XIII, une alliance entre la France et la Suède, avec une répartition des rôles, qui éloignerait les troupes suédoises de la région rhénane et y laisserait au roi de France toute sa liberté d'action. Mais il n'offre pas à Gustave-Adolphe, il veut au contraire se faire offrir par lui la substitution au traité de subsides de Bärwalde d'une alliance offensive contre la Maison d'Autriche, et il insiste à nouveau, dans un autre passage de l'instruction, sur le champ d'action que chacun des deux alliés se réserverait. L'ambassadeur devra reconnaître, y est-il dit, « si le roi de Suède voudra prendre pour sa tâche particulière de s'emparer des terres et provinces héréditaires que tient l'Empereur, et que le roi [Louis XIII] se rende maître de celles que tient l'archiduc Léopold, désignant notamment l'Alsace (sans s'expliquer du reste à cette fois), pour aviser par après, par un commun consentement des Princes et États d'Allemagne, en quelle forme les choses doivent demeurer par une dernière conclusion (2). « En même temps, Richelieu entend

(1) En Alsace.

(2) Il semble que Richelieu pense ici à une occupation d'une partie de l'Alsace, par une procédure analogue à celle qui avait permis à Henri II d'occuper les Trois Évêchés. Mais il ne s'agit évidemment pas d'une résolution arrêtée.

bien que Louis XIII ne livre pas les princes catholiques au bon plaisir du roi de Suède. Il « veut croire... que l'intention du roi de Suède n'est pas, non plus que la sienne, d'en opprimer d'autres, et particulièrement les Électeurs et Princes de la Ligue catholique, ce qui serait du tout contraire à la fin de leur traité et aux articles d'icelui qui concernent la conservation de la religion catholique et la neutralité avec ceux de la Ligue. »

On voit toutes les précautions que prenait Richelieu, toutes les possibilités qu'il se réservait encore de revenir en arrière, s'il le jugeait à propos. Mais il est difficile de ne pas croire, en lisant les instructions du Marquis de Brézé — et en les rapprochant des réflexions dictées au Père Ange de Mortagne — que Richelieu ne fut pas alors tenté, si le roi de Suède s'y prêtait, de conseiller à Louis XIII une politique plus vigoureuse, et qu'il n'excluait même pas l'idée d'une intervention armée en Allemagne. Nous ne connaissons les délibérations du 6 janvier que par un témoignage unique, celui du biographe du Père Joseph, Lepré-Balain. D'après celui-ci, la majorité des ministres fut d'avis de faire entrer les troupes du roi en Alsace, et Richelieu fut sur le point de se rallier à cette opinion, tandis que le Père Joseph soutint avec chaleur l'opinion contraire. Mais Louis XIII ajourna la décision au lendemain et, le lendemain, à l'aube, après une nuit sans sommeil, le Cardinal alla trouver le Père Joseph dans sa chambre et le rassura : il conseillerait au roi de ne pas faire entrer ses troupes en Alsace et de continuer à protéger contre les entreprises du roi de Suède les Électeurs catholiques qui s'étaient mis sous sa protection. Un témoignage unique n'est pas preuve suffisante (1) et nous ne pouvons affirmer que l'attitude du Père Joseph et celle de Richelieu furent bien celles que leur attribue Lepré-Balain. Mais les hésitations du Conseil entre les deux politiques et les résolutions prises le lendemain ne font pas de doute.

(1) C'est ce que fait remarquer avec raison un historien allemand, W. MOMMSEN, dans son livre *Kardinal Richelieu ; seine Politik in Elsass*. Mais il croit, en contradiction avec Lepré-Balain, que ce fut le Père Joseph qui inclina vers une politique plus hardie. Ce n'est pas mon impression.

La politique française restait ainsi ce qu'elle avait été jusqu'alors ; mais elle ne pouvait manquer de rencontrer les mêmes obstacles et de courir les mêmes risques qu'auparavant. Le but à atteindre était nettement défini, mais aucun moyen sûr de l'atteindre n'apparaissait. Heureusement l'hiver laissait encore quelque répit avant la campagne prochaine. Tandis que le Marquis de Brézé, avec des instructions en partie nouvelles, allait négocier avec Gustave-Adolphe, Richelieu et le Père Joseph réfléchissaient ensemble aux meilleurs moyens de concilier la nécessité de ne pas rompre avec la Suède et leur résolution de protéger contre elle les Électeurs et les princes catholiques. Nous avons, de cette période critique, plusieurs « avis sur les affaires d'Allemagne », dictés au Père Ange par le Père Joseph ou par Richelieu. Il n'est pas possible ici de les analyser tous, mais nous ne pouvons les négliger tout à fait, car ils nous renseignent directement sur les desseins et les mobiles d'une politique, qui désormais contribue pour une large part à déterminer l'évolution de la guerre allemande. Les plus instructifs sont ceux du 21 janvier et du 1<sup>er</sup> février 1632.

L'« avis » du 21 janvier (1) — où la part du Cardinal me paraît plus grande que celle du Père Joseph — montre bien ce que Richelieu pensait du roi de Suède et comment il concevait les difficultés de sa tâche. Le roi de Suède, croyait-il, voulait s'établir sur les deux rives du Rhin pour empêcher le roi de France de secourir les catholiques. Il se sentait sûr de maintenir les princes protestants dans sa dépendance et de séparer les Impériaux des Espagnols au moyen des rivières, des villes et des passages qu'il tenait. Puis, lorsqu'il aurait vaincu l'Empereur, il lui serait facile de « pousser ses progrès où il voudrait ». Ce serait substituer une hégémonie suédoise à celle de la Maison d'Autriche. Et Richelieu continuait, dans un style où l'on retrouve les images qui lui sont coutumières : « Il est plus difficile de reconnaître le mal que d'y apporter le remède, et d'autant plus que le mal presse avec violence et qu'ici l'on ne peut user de la maxime qu'il

(1) *Aff. Etr.*, Suède, t. II, f° 253. Inédit.

faut repousser la force par la force, ce qui serait mettre la France et la Chrétienté en un péril extrême, pour les raisons connues à ceux qui jugent les choses au fond, et qui savent appliquer au Gouvernement de l'État la prudence des médecins, qui, dans les fièvres continues, s'abstiennent de fortes purgations. La difficulté principale consiste en l'implication de cette maladie, qui nous tient entre la crainte de la Maison d'Autriche et des protestants. La perfection serait de les réduire tous deux à tel point qu'il n'y eût plus sujet de les redouter. C'est le but auquel il faut tendre. Mais il convient aussi en même temps de prendre garde que, si les moyens que l'on y apporte ne parvenaient à cette fin et à cet entier bonheur, ils puissent au moins servir pour éviter le plus grand mal, se donner loisir de prendre affermissement en ses propres forces et de profiter des événements sans hasard ».

Mais que faire dans l'urgente nécessité présente ? « Quant à l'Espagnol et au Suédois, dicte Richelieu, l'on doit surtout éviter qu'en voulant abaisser l'un, l'on ne relève l'autre jusques à tel point qu'il soit plus à craindre que celui-là. Il faut aussi se conduire avec telle prudence qu'au lieu d'opposer l'un à l'autre, l'on ne s'engage à la guerre contre l'un des deux, donnant lieu à l'autre de s'accroître, tandis que le roi serait occupé avec incertitude de profiter autant, quand même il serait le vainqueur, qu'il recevait de dommage par la facilité que l'autre aurait de s'agrandir. »

Richelieu tirait enfin de ses réflexions les conclusions suivantes. La France ne devait entreprendre la guerre « présentement » ni contre la Maison d'Autriche ni contre la Suède ; mais il était nécessaire « dès maintenant... de penser à limiter les progrès de Suède » autant que ceux d'Espagne, « qui au lieu d'avancer vont en arrière », sans pourtant fournir à l'Espagne aucune occasion de reprendre à nouveau des forces. Et il ajoutait encore : « Pour faire cet ouvrage difficile, dont les pièces sont si délicates, il faut joindre l'industrie à la force, la négociation aux armes. »

Entre l'avis du 21 janvier et celui du 1<sup>er</sup> février, les desseins du roi de France n'ont pas changé ; mais les moyens dont Richelieu compte se servir sont, dans le second, discutés de

plus près (1). Richelieu y expose quatre politiques possibles : combattre la Maison d'Autriche de concert avec la Suède ; s'accommoder avec l'Empereur et le roi d'Espagne pour combattre le roi de Suède ; essayer d'obtenir, aux meilleures conditions possibles, la conclusion d'un traité de neutralité entre la Ligue et le roi de Suède et laisser celui-ci « continuer la guerre en Allemagne, sans s'en mêler » ; ou bien encore, la neutralité conclue, « se rendre en outre maître de l'Alsace et de Brisach et des passages du Rhin qu'y tiennent les Électeurs catholiques et avoir là une armée pour s'en servir aux occasions ». L'« avis » développe les raisons qui peuvent être invoquées en faveur de chacune des quatre politiques ; mais, en marge, des doutes sont exprimés sur leur valeur : « cette raison ne semble pas bonne », ou « ces raisons ne sont pas solides », ou « cette raison ne vaut rien ». Et l'« avis », en conclusion, recommande une politique, qui n'est tout à fait aucune des quatre que nous venons de définir : ne rompre ni avec le roi de Suède ni avec la Maison d'Autriche ; « n'omettre aucun moyen pour sauver la Ligue catholique et la Religion en Allemagne » ; détourner le roi de Suède, autant que l'on pourra, du dessein d'occuper le Rhin et l'Alsace ; négocier avec les Électeurs rhénans, pour s'assurer un passage sur le Rhin, sans lequel on ne pourrait les secourir, et tenir prête une armée de 30.000 fantassins et de 6.000 cavaliers sur la frontière. « Par ce moyen, on n'entrerait point en rupture avec personne. On serait sur ses pieds et sur ses forces pour profiter du temps et des occasions. Les Électeurs et le Ligue catholique ne pourraient se plaindre du roi. »

Louis XIII, à la fin de l'hiver, s'en tenait donc à une politique d'attente, mais aussi de vigilance, qui — Richelieu du moins l'espérait — réservait l'avenir et pourrait prendre des formes diverses, selon les événements qui surviendraient. C'est donc au récit des événements qu'il faut maintenant revenir.

(1) A. E. Allemagne, t. VIII, f° 149. FAGNIEZ (*Le Père Joseph et Richelieu*, t. 1<sup>er</sup>, p. 587) y voit surtout l'influence du Père Joseph et des idées qu'il avait fait prévaloir.



Il suffit d'ailleurs d'indiquer ceux qui importent par leurs conséquences.

C'est d'abord le rappel de Wallenstein. L'Empereur ne l'avait sacrifié que dans l'espoir d'obtenir du Collège électoral l'élection de son fils comme roi des Romains. Dès que l'Élection lui eût été refusée, il regretta sa faiblesse. Wallenstein, qui avait accepté sa destitution sans se plaindre, sinon sans ranceur, vivait depuis en souverain, sur ses immenses domaines de Bohême, soit dans son palais de Jitčín, soit, plus souvent, dans un autre palais, plus somptueux encore, qu'il s'était fait construire à Prague, au temps de sa grande puissance, par un architecte italien. L'Empereur n'avait pas rompu toutes relations avec le duc de Friedland, dont le caractère altier et fantasque et la conduite parfois mystérieuse l'inquiétaient, mais dont il sentait bien qu'il ne pouvait se passer. Dès l'automne de 1631, il lui demanda de rentrer à son service. Wallenstein ne parut pas d'abord pressé d'accepter. Ce fut seulement en décembre, après les victoires de Gustave-Adolphe, qu'il consentit à lever pour l'Empereur 40.000 hommes, à la condition qu'un nouveau traité lui rendrait les mêmes pouvoirs qu'auparavant. Puis, les levées faites, il posa d'autres conditions, avant de consentir à en prendre le commandement. L'une était suspecte, celle d'être autorisé par l'Empereur à traiter de la paix avec l'Électeur de Saxe et à conduire les négociations comme il l'entendrait. Ferdinand lui promit en outre de le rétablir comme duc de Mecklembourg et, en attendant, lui céda la principauté de Gross-Glogau en Silésie. En mai 1632, les bataillons de Wallenstein entrèrent en Bohême, d'où l'Électeur de Saxe s'était enfui, quelques mois plus tôt, en emportant à Dresde quelques-uns des plus beaux tableaux des collections de Prague. L'expédition de pillage qu'il avait conduite se terminait ainsi comme elle avait commencé. Toute la Bohême fut reconquise et les émigrés tchèques, qui s'étaient confiés imprudemment à Jean-Georges, s'en retournèrent en exil. Le rappel de Wallenstein domine et explique en partie le désarroi des années suivantes, sur lequel nous aurons à revenir plus longuement.

La conclusion d'un traité de neutralité entre le roi de Suède et la Ligue aurait sans doute fait prendre aux événements un autre cours. Mais l'intransigence des deux parties la rendirent impossible, malgré les efforts prolongés et la patience de Richelieu. La venue d'un aussi haut personnage que le beau-frère du Cardinal-Ministre n'avait point adouci l'humeur farouche de Gustave-Adolphe ; il fallut bientôt adjoindre au marquis de Brézé le baron de Charnacé, dont l'habileté avait fait ses preuves. Tous deux, Brézé et Charnacé, allèrent trouver le roi de Suède dans son camp. Il les reçut aussitôt. Mais l'accueil fut rude et nous pouvons l'imaginer d'après une dépêche de Brézé, du 28 février 1632 (1). Ils apportaient les propositions de neutralité, avec quelques modifications, qui les avaient fait accepter par Maximilien. Mais le roi de Suède considérait Louis XIII comme son allié et ne lui reconnaissait nullement la qualité de médiateur. Dès l'abord nous le trouvâmes « si aigre, écrit Brézé, que si nous eussions voulu rompre et lui déclarer la guerre, nous l'eussions fait avec facilité ». Gustave-Adolphe commença par demander à Charnacé « s'il lui apportait la paix ou la guerre et si les troupes du roi s'avançaient contre lui ». Quand les deux ambassadeurs lui annoncèrent l'arrivée prochaine de députés des Électeurs, « il nous dit, écrit encore Brézé, que c'étaient des coquins et des traîtres, qui le voulaient tromper par nous, et que, s'ils venaient, il les ferait pendre ». Charnacé essaya de le calmer, mais n'y parvint pas. Gustave-Adolphe « lui demanda avec colère ce que ferait le roi en cas que le traité n'eût point lieu, et ce qu'il en devait attendre ». Heureusement, Charnacé n'était point homme à se laisser intimider. Il répondit avec calme que le roi n'avait pas pensé que le traité de neutralité, si utile aux deux parties, pût être refusé par aucune d'elles, et qu'ainsi Sa Majesté « n'avait point fait de projet de ce qu'elle aurait à faire dans ce cas, ou pour le moins ne lui en avait rien témoigné ». Les ambassadeurs purent repartir sans avoir rompu. Mais il devenait bien difficile de faire aboutir la négociation. Il se trouva

(1) A. E. Allemagne, vol. VIII, f° 169.

d'ailleurs que l'Électeur de Bavière lui-même en dispensa Louis XIII. Il remit le premier ses troupes en campagne et Tilly reprit aux Suédois Bamberg. Entre la Ligue et le roi de Suède, les ponts étaient coupés.

Pendant le printemps et l'été de cette année 1632, Richelieu, bien qu'il n'abandonnât aucune des négociations qu'il avait mises en train, fut surtout préoccupé de la situation intérieure du royaume. Les angoisses, une fois de plus, ne lui manquèrent pas. La Reine Mère, réfugiée à Bruxelles, intrigait avec les Espagnols. Gaston, qui s'était enfui en Lorraine, y avait épousé en secret Marguerite, la sœur de Charles IV : un mariage que Louis XIII ne pouvait accepter. Puis ce fut, au début de l'été, la révolte du gouverneur du Languedoc, le duc de Montmorency, et la rentrée du duc d'Orléans dans le royaume, qu'il traversa, avec les bandes armées qui l'accompagnaient, pour aller rejoindre Montmorency dans la basse vallée du Rhône. Montmorency fut vaincu, blessé et fait prisonnier à Castelnaudary le 1<sup>er</sup> septembre. Comme en 1626, après le complot de Chalais, Gaston se soumit piteusement. Mais Montmorency ne fut décapité que le 30 octobre et son exécution créa, dans toute la haute noblesse, une indignation, qui rendit pendant quelque temps la situation de Richelieu difficile. On ne peut qu'admirer le sang-froid et la lucidité du Cardinal, quand on le voit, au milieu de circonstances aussi critiques, ne se relâcher en rien de sa vigilance et de son activité en Allemagne. Il n'épargna aucun effort pour créer peu à peu, en avant de la frontière et au delà de la Lorraine, un réseau de garnisons françaises qui, au cas d'une guerre ouverte et d'une tentative d'invasion espagnole, pourrait retarder l'avance des troupes ennemies, et qui, si les événements le permettaient, servirait aussi à faciliter l'entrée des troupes françaises dans l'Empire. Un article d'un mémoire remis à Charnacé, qui s'en retournait en Allemagne (1), avant l'entrevue que nous avons racontée, montre bien quelles étaient les préoccupations de Richelieu à cet égard. « Les ambassadeurs, y est-il dit, auront

(1) Mémoires pour Charnacé s'en retournant vers Brézé en Allemagne, 6 février 1632. A. E. Allemagne, vol. VIII, f<sup>o</sup> 157.

à sonder de loin si, au cas où le roi de Suède attaquait Brisach et s'en emparait, il voudrait remettre cette place entre les mains de Sa Majesté, en le remboursant raisonnablement des frais qui auraient été faits pour la prendre. » Il est vrai que Richelieu ajoutait : « à quoi il y a apparence qu'il ne se portera pas ». En même temps, il profitait de la légèreté du duc de Lorraine, qui s'était follement compromis avec Gaston d'Orléans. La violation du traité de Vic ne pouvait être contestée. Elle permit à Louis XIII d'envoyer des troupes en Lorraine et d'imposer au duc le traité de Liverdun (26 juin), qui renouvelait le traité de Vic en l'aggravant. A la cession de Marsal s'ajoutait celle du comté de Clermont-en-Argonne. Louis XIII pourrait aussi mettre garnison française dans les deux places de Stenay et de Jametz. Enfin le duc lui promettait de « joindre ses armes aux siennes, pour l'assister de toutes ses forces, en quelque guerre que Sa Majesté puisse entreprendre ». Aussitôt le traité de Liverdun signé, Louis XIII s'en servit pour occuper quelques places sur le Rhin avec l'assentiment de l'Électeur de Trèves. Une armée de 20.000 hommes de pied et 3.000 chevaux fut placée sous le commandement du maréchal d'Effiat et traversa la Lorraine. Louis XIII l'annonçait à Charnacé dans un mémoire daté du 7 juillet 1632 (1). « Cette armée, lui disait-il, prend la route de Strasbourg, pour de là couler le long du Rhin et recevoir en passant, s'il se peut, Philippsbourg, ensuite les autres places que M. de Trèves veut donner à garder. » Richelieu entendait bien que le roi, en aucun cas, ne fût pris au dépourvu.

Mais l'année 1632 est avant tout l'année des dernières campagnes de Gustave-Adolphe, de ses victoires et de sa mort. Il quitta Mayence le 2 mars, en laissant à Bernard de Saxe-Weimar la garde des pays rhénans. Il gagna d'abord Nuremberg, où il fut accueilli avec enthousiasme, passa le Danube à Donauwörth et marcha sur Augsbourg. Il n'avait devant lui que l'armée de la Ligue, rassemblée autour de la

(1) Mémoire fait par le commandement du roi à M. le Baron de Charnacé, ambassadeur de Sa Majesté en Allemagne. A. E. Allemagne, vol. VIII, f° 263.

forte place d'Ingolstadt : c'était le moment où Wallenstein avec les nouvelles troupes qu'il venait de lever, se disposait à chasser les Saxons de Bohême. Tilly essaya d'arrêter les Suédois au passage du Lech ; mais il fut grièvement blessé et les Suédois passèrent ; Tilly mourut quelque temps après à Ingolstadt, où il avait été transporté. Maximilien renonça à défendre Munich et se retira à Salzbourg. La campagne de printemps était terminée et la Bavière presque entière occupée par le roi de Suède.

Sa situation devint alors difficile. Wallenstein, après avoir reconquis sans peine la Bohême, mit ses troupes en marche vers l'ouest, pour rejoindre l'armée bavaroise que commandait Maximilien. Gustave-Adolphe essaya d'empêcher la jonction des deux armées, mais n'y réussit pas et, en septembre, au début de la campagne d'automne, les Suédois d'une part, les Impériaux et les Bavares de l'autre, se trouvèrent presque face à face dans la région de Nuremberg. Wallenstein avait derrière lui la Bohême et son duché de Friedland, où se trouvaient accumulés des stocks de fourrage et de grains et où les moulins tournaient sans repos, tandis qu'en arrière de l'armée suédoise s'étendait un pays dévasté, d'où il était presque impossible de tirer aucun ravitaillement. A la disette de fourrage et de pain s'ajoutaient, pour décimer les troupes suédoises, les maladies, qu'un été exceptionnellement pluvieux avait développées : hommes et chevaux mouraient en masse. Gustave-Adolphe ne pouvait songer à marcher sur Vienne avec son armée réduite ; et le péril, qu'il avait voulu éviter l'année précédente en ne s'éloignant pas des régions rhénanes, devenait imminent. Que deviendrait l'armée suédoise, aventurée aussi loin vers le sud, si l'Électeur de Saxe, en qui le roi de Suède ne s'était jamais fié, s'entendait avec Wallenstein et si les routes de la Baltique se trouvaient ainsi coupées ? Gustave-Adolphe attaqua les positions que Wallenstein avait fortifiées, et l'attaque échoua. Il proposa la paix, sur la base de l'abandon de l'Édit de Restitution par l'Empereur, de l'établissement des Suédois au sud de la Baltique et de la création d'un duché de Franconie pour Wallenstein : la négociation, à peine en-

gagée, avorta. Au début de novembre. Gustave-Adolphe se décida à lever son camp de Nuremberg et se mit en marche vers le nord, en direction d'Erfurt ; Wallenstein suivit une route presque parallèle, un peu plus à l'est, en direction de Leipzig. C'est non loin de Leipzig, à Lützen, que la bataille décisive fut livrée, le 16 novembre 1632. Elle s'engagea dans un brouillard épais, qui couvrait la vallée. Gustave-Adolphe, selon sa coutume, ne se ménagea pas, chargea avec sa cavalerie et fut tué. Mais les troupes de Wallenstein commençaient à plier et Bernard de Saxe-Weimar acheva la victoire, qui fut complète.

La mort de Gustave-Adolphe — à 37 ans — survenait au moment où il avait sans doute atteint l'apogée de sa fortune et où les dangers, nés de ses succès mêmes, s'accumulaient autour de lui. Plus il s'éloignait de la Baltique, plus il se mettait en péril, non qu'il eût beaucoup à craindre de Wallenstein, qui semblait attendre désormais davantage des négociations que des armes, mais parce qu'il n'était pas sûr de ses alliés. Richelieu, avec sa clairvoyance coutumière, avait très justement caractérisé, dans le mémoire du 21 janvier 1632, la nature des rapports entre le roi de Suède et les princes protestants d'Allemagne : « Il croit que les protestants sont si lâches et déjà tellement sous sa main qu'ils ne s'en pourront retirer. Il tient Saxe à la gorge par Magdebourg. Il a les principales places du Brandebourg. Les ducs de Poméranie et de Mecklembourg dépendent entièrement de lui. Le landgrave de Hesse, qui a fort offensé les catholiques et qui seul ne peut rien, fera toujours ce qu'il voudra... Les villes impériales et le plat pays le suivront, pour l'intérêt de la Religion et par la haine de la Maison d'Autriche, qui les a si mal traités qu'ils ne peuvent rien craindre de pis. » Au vrai, Gustave-Adolphe ne pouvait compter sûrement que sur les villes libres et les campagnes, qui l'avaient accueilli en libérateur et le suivaient « pour l'intérêt de la religion ». Mais il n'en pouvait tirer de grands avantages. Il méprisait les princes, ses alliés, qui ne s'étaient rapprochés de lui que par nécessité ou par peur. Une alliance fondée sur

la crainte et le mépris ne pouvait être solide et des germes de dissolution, avant même que Gustave-Adolphe ne disparût, apparaissaient au sein du parti protestant. Ils ne tardèrent pas à se développer après sa mort.

## CHAPITRE VI

### LA TRAHISON DE WALLENSTEIN ET LA DÉFAITE SUÉDOISE

Les victoires et les conquêtes de Gustave-Adolphe, au cours des campagnes de 1631 et de 1632, n'ont été qu'un brillant épisode dans l'histoire de la Guerre de Trente Ans. Elles n'ont pas eu de résultats durables. Pourtant l'Allemagne, au lendemain de la bataille de Lützen, n'est plus ce qu'elle avait été avant l'entrée des Suédois dans l'Empire. La secousse violente qu'elle a subie a hâté les transformations qui s'y produisaient insensiblement. Nous devons donc nous arrêter un moment, à cette date du 16 novembre 1632, avant d'aborder le récit d'une dernière période, pendant laquelle la guerre civile allemande, qui s'éteint peu à peu, fait place à une guerre européenne, qui oppose à nouveau la Maison de France à la Maison d'Autriche et qui prépare le statut territorial et politique de l'Europe moderne.

La guerre civile durait en Allemagne depuis quatorze ans déjà. Commencée en Bohême, elle s'était étendue à la Haute-Allemagne d'abord, puis à la Moyenne-Allemagne, puis à l'Allemagne du Nord elle-même. Les hostilités s'étaient transportées d'une région à l'autre, mais bien peu de pays avaient échappé aux quartiers d'hiver, aux réquisitions, aux violences de la soldatesque. On ne peut compter les villages incendiés, les récoltes détruites, ni les victimes des maladies, typhus ou peste, que les troupes faisaient naître sur leur passage et qui décimaient les populations des campagnes et des villes autant qu'elles-mêmes.

Les causes initiales de la guerre n'existaient plus, mais d'autres causes de guerre les avaient remplacées. La victoire de l'Empereur sur les Bohémiens révoltés avait créé une Bohême nouvelle, catholique et soumise aux Habsbourg, et seuls quelques exilés, qui n'étaient plus en contact avec leur patrie depuis qu'ils avaient dû la fuir, croyaient encore



possible la résurrection d'une Bohême indépendante. La question palatine n'était pas encore réglée ; mais elle s'était déjà transformée deux fois, avant et après l'intervention de Gustave-Adolphe. Entre 1623 et 1631, il ne s'agissait plus guère de savoir si le Palatinat serait un jour rendu à son ancien maître, mais si les Espagnols, qui y étaient entrés avec Spinola, s'y maintiendraient, ou si l'Électeur de Bavière, qui y occupait quelques places, parviendrait à le réunir à ses États. Puis les Suédois en avaient chassé Bavaois et Espagnols et s'y étaient installés à leur tour ; mais l'occupation suédoise y restait précaire et l'on commençait à prévoir que le sort du Palatinat rhénan se trouverait lié aux clauses de la paix générale. Au temps de la révolte bohémienne et pendant les années suivantes, les princes protestants d'Allemagne avaient pris les armes pour la défense de la confession évangélique et surtout pour la sauvegarde de leurs « libertés » ; ils avaient dû, un peu plus tard, suivre Gustave-Adolphe. Mais le peu de ménagements que le roi de Suède avait conservés à leur égard leur avait promptement fait craindre une domination suédoise dans l'Empire à l'égal de la prépondérance autrichienne et beaucoup d'entre eux eussent désiré chasser d'Allemagne tous les étrangers, les Suédois aussi bien que les Espagnols.

Les hommes qui avaient participé à la guerre dès l'origine ou bien avaient disparu l'un après l'autre ou bien semblaient fatigués de leur long effort et peu à peu faisaient place à une génération nouvelle. Thurn se contentait d'un commandement dans l'armée suédoise. Mansfeld était mort, Christian de Brunswick, Tilly avaient été tués. Le « roi d'un hiver », Frédéric V, brisé par l'adversité, mourut à 36 ans, d'une fièvre qui semblait bénigne, quelques jours après qu'il eut appris que Gustave-Adolphe avait été tué à Lützen. L'Empereur lui-même, Ferdinand II, bien qu'il n'eût que 54 ans, était usé par les austérités et les macérations ; et, dans la vieille Cour, à côté de lui, grandissait l'influence de son fils, déjà proclamé roi de Hongrie, qu'entourait tout un parti de jeunes hommes, impatientes d'une politique qu'ils accusaient de faiblesse, et qui voulaient lier davantage encore

l'un à l'autre les deux gouvernements de Vienne et de Madrid.

Enfin l'esprit de la génération nouvelle n'était plus celui de la génération précédente. Nous avons noté déjà, avec l'historien allemand Brandi, que, dès les premiers succès de la Maison d'Autriche, la Contre-Réforme avait changé de caractère ; elle continuait sans doute à poursuivre la restauration du catholicisme partout où la réforme protestante l'avait emporté ; mais elle semblait travailler beaucoup plus pour les grandes maisons princières catholiques que pour l'Église. Au temps de l'intervention danoise, la guerre pour les évêchés n'avait point été une guerre religieuse : lorsque les troupes catholiques s'étaient efforcées d'occuper les évêchés de Halberstadt ou d'Osnabrück, par exemple, elles voulaient certes en chasser les administrateurs protestants, mais leur but était surtout d'y installer, comme évêque, un fils de l'Empereur, l'Archiduc Léopold-Guillaume. Les passions religieuses s'amortissaient peu à peu chez la plupart des princes. Ils ne prolongeaient plus la guerre pour faire triompher leur foi, mais pour faire valoir leurs droits territoriaux ou leurs convoitises, pour reconquérir ou pour agrandir leurs États, ou pour consolider leurs gains. Il y avait bien encore un parti protestant en lutte avec un parti catholique ; mais l'un et l'autre faisaient passer désormais les intérêts d'État bien avant les intérêts d'Église. Un fait — pour n'en citer qu'un — est à cet égard significatif : presque tous les Princes, à l'exception de Ferdinand II, ne voyaient dans l'Édit de restitution qu'une vaste opération politique, qui dépouillait les uns au profit des autres, et dont le maintien ou la révocation n'était qu'une question de force. Le statut religieux de l'Empire n'est pas encore établi en 1632 et ne le sera qu'en 1648, mais il ne préoccupe plus les Princes, à beaucoup près, autant que le statut territorial.

Ce sont précisément des questions territoriales qui aggravaient, après la mort de Gustave-Adolphe, les dissentiments entre la Suède et ses alliés d'Allemagne. En dehors des villes, qui voyaient encore dans les Suédois les protecteurs des confessions protestantes, et des petits princes qui,

ayant tout perdu, ne pouvaient attendre leur restauration que de la Suède, l'Électeur de Brandebourg et l'Électeur de Saxe maintenaient seuls encore la cohésion du parti. Mais ils n'y étaient entrés que le plus tard possible et contre leur gré et ni l'un ni l'autre ne pouvait guère tirer des victoires suédoises aucun avantage substantiel. L'Électeur de Saxe, déjà maître des Lusaces, bien que la cession n'en eût pas encore été confirmée par traité, ne désirait plus que le maintien des princes saxons dans les évêchés dont ils étaient devenus les administrateurs ; or, il ne désespérait nullement de se les faire garantir par l'Empereur et il y voyait plus de sûreté. Aussi n'avait-il guère cessé de négocier, soit avec la Cour de Vienne, soit avec Wallenstein depuis son rappel. Gustave-Adolphe n'avait aucune confiance dans la fidélité de Jean-Georges. L'évacuation précipitée de la Bohême par les troupes saxonnes, avant même que Wallenstein y fût entré, avait aggravé ses soupçons. Le 9 mars 1632, le Marquis de Brézé, qui était encore auprès du roi de Suède, écrivait à Paris : « La nouvelle est venue aujourd'hui ici que l'Électeur de Saxe a fait retirer ses troupes de Prague et de quatre autres places de la Bohême, qui par ce moyen est toute reperdue pour le roi de Suède. On est en doute si c'est par intelligence ou par peur. » Et sans doute y avait-il de l'une et de l'autre ; mais, ce qui était certain, c'est que Jean-Georges entretenait avec Wallenstein, par l'intermédiaire d'Arnim, des pourparlers secrets, qui devenaient de jour en jour plus suspects.

Quant à l'Électeur de Brandebourg, il avait toutes raisons de craindre un établissement durable des Suédois le long des côtes de la Baltique. Ils étaient, de fait, les maîtres de son duché de Prusse, bien qu'il ne s'agit là que d'une occupation militaire provisoire. Mais la question la plus grave qui se posait entre l'Électeur et le roi de Suède était la question de Poméranie. En vertu d'un accord conclu en 1529 entre les deux familles de Poméranie et de Brandebourg, celle qui s'éteindrait la première devait léguer tous ses États à l'autre. Or, en 1632, le duc poméranien Boguslaw XIV était le dernier de sa lignée ; il n'avait pas d'enfants et sa mort paraissait prochaine. Georges-Guillaume pouvait-il espérer que la Suède,

si la guerre se terminait sans que les Suédois eussent été chassés d'Allemagne et si Boguslaw était mort dans l'intervalle, lui abandonnerait bénévolement les terres fertiles de la Poméranie, avec les bouches de l'Oder, et le port bien abrité de Stettin, qui lui apparaissait pourtant comme le débouché maritime naturel du Brandebourg ? Le souci de recueillir l'héritage qu'il convoitait dominait sa politique, comme il domina un peu plus tard, après 1640, celle de son fils.

La situation des grandes puissances belligérantes était, elle aussi, trouble et incertaine. A Vienne, cela va sans dire, la mort de Gustave-Adolphe avait été accueillie avec joie. Ferdinand II dut y voir un signe éclatant de la volonté divine, qui sauvait l'Église et ses défenseurs après les avoir éprouvés. Mais il y vit aussi un encouragement à poursuivre sans défaillance la tâche commencée. Or, n'y pouvait-on voir, au contraire, la dernière occasion qui s'offrait de mettre fin à la guerre et aux souffrances qu'elle imposait depuis si longtemps à la nation allemande ? C'était là, semble-t-il, l'avis de Wallenstein lui-même et l'une des raisons — parmi beaucoup d'autres — qui le poussaient à négocier avec l'Électeur de Saxe. Il se trouva même un ministre impérial, alors en disgrâce, il est vrai, Gudacker von Liechstenstein, pour rédiger à ce moment un mémoire, que Srbik a le premier fait connaître (1), où il conseillait ouvertement de faire la paix et motivait avec force son conseil. Il y insistait sur la détresse financière des gouvernements de Vienne et de Madrid ; sur le peu de fidélité des troupes, qui, ne recevant pas leur solde, vivaient de confiscations. Il affirmait que la victoire même de l'Empereur n'aurait d'autres résultats, en prolongeant la guerre, que de provoquer l'intervention armée du roi de France, qui ne pourrait permettre à la Maison d'Autriche, étroitement unie à celle d'Espagne, d'établir la prépondérance des Habsbourg en Europe. Il montrait les princes catholiques de l'Empire, les uns hostiles, d'autres réfugiés dans la neutralité, d'autres ruinés ; la haine contre l'Empereur

(1) SRBIK, *Wallensteins Ende*, p. 16. L'original du mémoire est dans les papiers de la famille Trautmansdorf, aux Archives d'État de Vienne.

chaque jour plus vive dans toute une partie de l'Empire ; les sujets mêmes de l'Empereur accablés de charges trop lourdes, coupés de toutes relations commerciales avec la mer, irrités des persécutions religieuses, et tout prêts à se joindre à l'ennemi, si celui-ci pénétrait en pays autrichien. Il fallait, concluait-il, renoncer à toute conquête nouvelle et rechercher une paix équitable, plutôt que de prolonger une guerre ruineuse. Le mémoire de Liechtenstein, transmis par lui à l'un des conseillers les plus écoutés de Ferdinand II, Trautmandorf, ne parvint pas jusqu'à l'Empereur lui-même ; et celui-ci ne fut même pas effleuré, semble-t-il, par la pensée d'offrir la paix à l'Allemagne, après la disparition providentielle du roi de Suède ; le parti de la guerre, qui s'était formé autour de son fils, le roi de Hongrie Ferdinand III, ne le lui eût sans doute pas permis. Mais la Cour de Vienne restait divisée. Les partisans du roi de Hongrie devaient compter avec ceux de Wallenstein, et le confesseur de Ferdinand II, Lamormain, hostile à toutes concessions aux princes protestants, avec l'influence occulte d'un Capucin, Quiroga, confesseur de l'Impératrice, qui, au contraire, souhaitait le rétablissement de la paix dans l'Empire, fût-ce au prix de concessions religieuses, pour que l'Empereur pût joindre ses forces à celles de l'Espagne contre la France. Dans ces jours difficiles, au milieu de tant d'intrigues entrecroisées, il eût fallu, pour conduire la politique impériale, une main plus ferme et une intelligence plus ouverte que celles de Ferdinand II.

Sous le faible Philippe IV, qui se plaisait plus à la chasse ou au bal qu'aux mornes séances des Conseils, une direction ferme de la politique espagnole était assurée par le Comte-Duc Olivarès. Les buts de cette politique n'avaient pas changé. Olivarès ne désespérait pas encore de vaincre la résistance des Provinces-Unies, où le Stathouder et Capitaine Général, Frédéric-Henri, qui devait son prestige et sa puissance à la guerre, s'opposait à tout accommodement, mais où la bourgeoisie républicaine, conduite par les régents d'Amsterdam, et qui déplorait les obstacles mis par la guerre au commerce, aspirait à la paix. Aussi l'un des objets de la

politique d'Olivarès était-il de rompre l'alliance entre la France et les États-Généraux. Il détestait la France et il était bien résolu à l'affaiblir le plus possible ; et c'était là sans doute l'une des raisons de la haine personnelle qui l'animait contre Richelieu. Il masquait d'ailleurs volontiers les ambitions de la Cour de Madrid sous le prétexte des intérêts de l'Église romaine. Il accusait Richelieu de venir en aide aux hérétiques, tout Cardinal qu'il était. Moins de deux mois après la mort de Gustave-Adolphe, dans un Conseil tenu le 9 janvier 1633, il se laissait aller à des propos violents contre la France, en la représentant comme l'ennemie la plus dangereuse de l'Église romaine. Il lui souhaitait « tout le mal possible » et s'écriait : « Plus elle souffrira, plus la Chrétienté sera tranquille ; plus le catholicisme sera en repos. » Pas plus à ce moment-là qu'auparavant, ce n'étaient donc les intérêts particuliers de la Maison d'Autriche, ni même ceux de l'Empereur, qui le préoccupaient surtout. Mais l'intérêt de l'Espagne elle-même l'obligeait à rester solidaire de la Cour de Vienne. Pour vaincre les Provinces-Unies, pour intimider la France, il lui fallait maintenir libres et contrôler les routes militaires qui conduisaient de Milan à Bruxelles et qui permettaient aux invincibles « tercios » espagnols de gagner, le long du Rhin, les champs de bataille du Nord. Les Suédois avaient privé l'Espagne des points d'appui qu'elle s'était créés dans le Palatinat rhénan. Il lui était d'autant plus nécessaire de disposer des villes forestières, qui ouvraient ou fermaient, sur le Haut-Rhin, le passage de Suisse en Souabe, ou de Brisach, avec sa forte tête de pont sur la rive droite du fleuve, en aval de Bâle. Aussi des troupes espagnoles campaient-elles, au sud de l'Alsace, dans le Sundgau. Et c'est aussi pourquoi le roi d'Espagne se faisait le protecteur du duc de Lorraine, Charles IV, que Richelieu, par deux fois, à Vic et à Liverdun, avait en vain tenté de réconcilier avec Louis XIII. Olivarès avait une politique rhénane, inspirée avant tout de préoccupations militaires, qui lui paraissait indispensable pour assurer la victoire de l'Espagne sur les Provinces-Unies, tout autant que pour empêcher Richelieu de briser la chaîne de possessions espagnoles ou d'État, mis

en tutelle qui encerclait les frontières françaises. Il devait donc soutenir efficacement l'Empereur, dans la lutte que Ferdinand II menait depuis près de quinze ans dans l'Empire. Il avait d'ailleurs, pour défendre à Vienne la Cour de Madrid, des moyens puissants : l'activité de l'ambassadeur d'Espagne, l'ascendant qu'avait pris Lamormain sur l'esprit de Ferdinand II, l'influence de l'infante Marie sur le roi de Hongrie, qu'elle avait épousé en février 1634. A la fin de l'année 1632, l'alliance entre les deux familles était plus étroite que jamais.

Ce fut naturellement à la Cour de Suède et dans le camp suédois que la mort de Gustave-Adolphe produisit l'émotion la plus vive. Le roi de Suède avait associé étroitement à son œuvre son chancelier, Axel Oxenstierna, qui était bien résolu à la poursuivre. Mais Oxenstierna pouvait craindre que la petite reine, Christine, qui succédait à Gustave, ne subît l'influence des nobles, que son père avait écartés du pouvoir. De ce côté, du moins, le péril n'était pas imminent : Oxenstierna resta chancelier et reçut de la reine un plein pouvoir pour diriger la politique suédoise en Allemagne. Un autre problème était plus difficile à résoudre. Oxenstierna était un diplomate, un administrateur : il n'était nullement un chef militaire et ses relations avec les généraux furent souvent délicates. Tous, jusqu'alors, avaient obéi directement à Gustave-Adolphe, à qui ses talents incontestés d'homme de guerre assuraient une exceptionnelle autorité. Il fallut, après la mort du roi, réorganiser le commandement ; les troupes suédoises et allemandes furent désormais commandées par quatre généraux, deux Suédois et deux Allemands, Horn et Baner, Guillaume de Hesse-Cassel et Bernard de Saxe-Weimar. Avec les trois premiers, Oxenstierna s'entendit assez bien. Il n'en fut pas toujours de même avec Bernard, qui se considérait comme seul capable de succéder à Gustave-Adolphe à la tête des armées et qui prétendait souvent n'agir qu'à sa tête. Quant à l'armée elle-même, il va sans dire qu'elle ne ressemblait plus guère à la petite troupe de paysans robustes et dociles, qui avaient débarqué dans l'île de Rügen, en 1630, avec une sorte d'enthousiasme religieux.

Elle s'était accrue à chaque campagne d'éléments nouveaux, de ces soldats de métier, recrutés sans souci de nationalité ni de confession, et qui ne combattaient que pour la solde, les réquisitions et le pillage. L'armée suédoise ne se distinguait plus guère de l'armée de la Ligue ou de celle de Wallenstein. Elle souffrait des mêmes maux : le manque d'argent, la difficulté de trouver des quartiers et des ressources, le typhus et la peste, l'indiscipline. Elle inspirait aux populations des campagnes, en Alsace par exemple, la même terreur que les bandes catholiques du duc de Lorraine ou du trop fameux Jean de Werth.

Mais ce qui inquiéta surtout Oxenstierna, après la mort de Gustave-Adolphe, ce fut l'attitude de Jean-Georges, l'Électeur de Saxe. Oxenstierna savait que Jean-Georges continuait à négocier assez mystérieusement avec Wallenstein ; qu'il détestait les étrangers et qu'il eût contribué volontiers à chasser les Suédois d'Allemagne. Il savait aussi que la mort de Gustave-Adolphe avait inspiré à Jean-Georges le désir de succéder au roi de Suède comme chef du parti protestant, ce qui eût rendu beaucoup plus forte sa position à l'égard de l'Empereur et facilité la conclusion d'une paix générale, qu'il souhaitait. Aussi Oxenstierna se hâta-t-il de réunir à Heilbronn les députés des quatre cercles où dominait l'influence suédoise, les Cercles de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il se rendit lui-même en Saxe, pour inviter Jean-Georges à se joindre aux députés des cercles. Mais Jean-Georges marqua sa mauvaise humeur en se tenant à l'écart : maladresse qui laissa le champ libre aux manœuvres suédoises. Celles-ci réussirent sans trop de peine et l'Assemblée de Heilbronn reconnut Oxenstierna comme directeur des quatre cercles, qui formèrent une sorte de ligue, l'Union de Heilbronn. Oxenstierna garda donc, sur la majeure partie des alliés allemands de la Couronne de Suède, la même autorité que Gustave-Adolphe avait exercée jusqu'à sa mort. Il s'efforça d'ailleurs de retenir dans l'alliance suédoise les alliés de la Suède qui n'étaient pas entrés dans l'Union : l'Électeur de Saxe, en lui faisant craindre les dangers d'une paix particulière, et l'Électeur de Brandebourg,



en lui faisant espérer un mariage entre la petite reine Christine et le prince électoral. La situation des deux partis en Allemagne resta donc, tout d'abord, à peu près ce qu'elle avait été auparavant.

Mais, parmi les alliés de la Suède, il en est un qui était parvenu, jusqu'alors, à ne pas aliéner sa liberté d'action et dont la Suède n'avait encore reçu qu'une aide indirecte et intermittente, en dehors des subsides qui lui étaient versés : c'est le roi de France. La nouvelle de la mort du roi de Suède éveilla en France, tout au moins chez Richelieu et probablement aussi chez le Père Joseph, des sentiments où se mêlaient le soulagement et l'inquiétude. Ils en étaient promptement venus, nous l'avons vu, à considérer le génie et les vastes desseins de Gustave-Adolphe comme un péril, qui ne les inquiétait guère moins que le péril espagnol : sa mort inattendue les rassurait. La reine Christine était un enfant de six ans ; Oxenstierna devrait compter avec les ambitions des généraux : Richelieu parviendrait peut-être à réserver à son roi, par l'intermédiaire du Chancelier de Suède ou de l'Électeur de Saxe, que l'on savait opiniâtre, mais peu clairvoyant, la direction effective du parti. Mais Richelieu voyait poindre un nouveau danger : la disparition du roi de Suède, en achevant de décourager les princes qui s'étaient déclarés contre l'Empereur, risquait de leur inspirer le désir de conclure isolément, fût-ce à des conditions médiocrement satisfaisantes et pour sauver leur mise, la paix avec la Cour de Vienne. On pouvait craindre que l'Électeur de Saxe leur donnât l'exemple, que l'Électeur de Brandebourg le suivit, puis les princes et les villes de l'Union. Il n'était pas certain que la France parviendrait à empêcher la paix d'être conclue en dehors d'elle, — une paix allemande, qui obligerait la Suède elle-même à abandonner ses conquêtes allemandes, et laisserait le royaume, privé de toute alliance, ouvert à une invasion espagnole, que Richelieu ne le croyait pas en état de repousser. Il se posait à lui-même, dès cette fin de l'année 1632, une angoissante question : si la paix allemande ne pouvait être empêchée que par une guerre ouverte, dans laquelle Louis XIII serait contraint d'engager toutes ses forces,

que faudrait-il faire ? Et la réponse commençait à s'imposer à son esprit : mieux vaudrait une guerre ouverte, une guerre offensive, que le roi conduirait d'accord avec ses alliés, les États-Généraux, la reine de Suède, les princes protestants d'Allemagne, qu'une guerre défensive, où la France, abandonnée de ses alliés, se trouverait seule en face des forces réunies du roi d'Espagne et de l'Empereur. Mais ce n'était là, pour Richelieu, qu'un parti de désespoir. Il espérait bien éviter ce risque suprême, en redoublant d'activité diplomatique en Allemagne et en se saisissant de toutes les occasions que la fortune, qui s'était montrée jusqu'alors si changeante, pourrait encore lui offrir.

L'une de ces occasions, ce fut la trahison de Wallenstein. Mais, comme la diplomatie française ne s'y intéressa que de façon fugitive, il nous faut la considérer en elle-même, avec toutes les répercussions qu'elle eut sur la situation générale en Allemagne. Nous reviendrons ensuite à la politique de Richelieu, qui, sous la pression d'événements imprévisibles, conduisit la France, en quelques années, à cette guerre ouverte, longtemps redoutée du Cardinal et qui n'est autre que la période française de la Guerre de Trente Ans.

La « trahison » de Wallenstein est un de ces problèmes, avant tout psychologiques, qui attirent particulièrement les historiens, mais auxquels il leur est impossible d'apporter une solution définitive, parce que les mystères de la conscience individuelle leur échappent et leur échapperont toujours. Il ne suffit pas, dans le cas Wallenstein comme dans beaucoup d'autres, de relever avec soin et de confronter tous les témoignages indirects que les documents contemporains du grand condottière nous ont conservés. Croire que leur nombre autorise à en tirer une certitude ce serait raisonner comme les juges au criminel de l'ancienne France, qui estimaient que trois présomptions valent une preuve. Si, le travail d'investigation achevé, l'historien se contente d'élaborer une interprétation vraisemblable et vivante, il ne fait que de l'histoire romancée, quelle que soit l'ampleur de l'appareil critique dont il entoure son hypothèse ; et celle-ci ne sera

pas beaucoup plus vraisemblable, mais sera certainement moins vivante que la création d'un grand artiste, tel que Schiller. Puis l'historien qui veut résoudre un problème de cet ordre court un autre risque, c'est d'accommoder inconsciemment les indications que les sources lui fournissent à la conception personnelle qu'il s'est faite « *a priori* » des événements. Aussi ne réussit-il pas à convaincre tous ceux qui le lisent, et d'autres historiens viennent après lui, qui opposent hypothèse à hypothèse, sous le prétexte qu'ils ont découvert dans les textes quelque témoignage inaperçu avant eux ou qu'ils prétendent avoir poursuivi leur enquête avec plus de soin ou plus d'impartialité que leurs devanciers. Le résultat — et il en est tout particulièrement ainsi dans le cas de Wallenstein — c'est l'extrême abondance de la littérature historique. Les livres et les articles qu'il faudrait consulter, si l'on voulait avoir lu tout ce qui se rapporte à la trahison de Wallenstein, formeraient une bibliothèque. Il suffit heureusement d'en lire quelques-uns, qui dispensent de connaître tous les autres (1). Je ne prétends d'ailleurs nullement, dans un ouvrage comme celui-ci, apporter à mon tour une solution nouvelle au problème. Si la trahison de Wallenstein nous intéresse ici, ce n'est pas en elle-même, c'est parce qu'elle nous fait mieux comprendre dans quel désarroi l'offensive rapide et victorieuse de Gustave-Adolphe, puis sa mort prématurée, ont laissé l'Allemagne.

L'un des faits que Pekař a bien mis en lumière et qui ne peut guère être contesté, c'est que Wallenstein ne fut pas, comme on l'a dit si longtemps, un condottière *allemand*. Il

(1) L'étude la plus originale et la plus pénétrante qui ait été écrite sur la trahison de Wallenstein est celle du grand historien tchèque, Pekař, qui la publia sous sa première forme en 1895 et qui la mit au point, peu de temps avant sa mort, dans une seconde édition en deux volumes (*Valdštejn*, Prague, 1933-1934) ; elle a été traduite en allemand, sous le titre : *Wallenstein, Tragödie einer Verschwörung*. Les idées de Pekař ont été pour la plupart adoptées par Ernest Denis, dans *La Bohême après la Montagne Blanche*. Il faut aussi tenir compte, tout au moins, des pages consacrées à Wallenstein dans l'*Histoire de la Guerre de Trente Ans*, de Moritz RITTER (en allemand), du grand ouvrage de HALLWICH, *Fünf Bücher Geschichte Wallensteins* (1910) et de celui, plus récent, de SRBIK, *Wallensteins Ende* (1920).

est né en Bohême, d'une famille tchèque, et il est resté toujours attaché à sa Bohême natale, quoiqu'il ait pris parti pour l'Empereur-Roi, après la révolte de ses compatriotes. Il faut bien prendre garde que le sentiment national, tel que nous le comprenons aujourd'hui, n'existait pas encore. Wallenstein estima certainement très naturel de se faire payer, aux dépens des nobles bohémiens, les services qu'il avait rendus à l'Empereur et d'acquérir à bon compte des terres confisquées, pour en former peu à peu son duché de Friedland, fief bohémien. L'attachement de Wallenstein à la Bohême n'est pas niable. Quand la guerre ne l'appelait pas en Allemagne, c'était dans son duché de Friedland, ou à Prague, qu'il résidait le plus volontiers. Il a fait du duché l'un des domaines les mieux administrés, les plus productifs de l'Empire. Il le mettait en valeur, certes, pour accroître encore cette immense fortune, terrienne et mobilière, qui avait été et qui restait la base solide de sa puissance, mais aussi parce qu'il l'aimait. Il le préservait jalousement des quartiers et des réquisitions. Il l'embellissait. La petite ville de Jičín, la capitale du duché, en conserve le témoignage et le palais Wallenstein, à Prague, qui est encore l'un des monuments les plus splendides de la ville, y montre le triomphe de l'influence italienne et prépare l'introduction de l'art baroque en Bohême. Sa première trahison, si l'on peut appeler ainsi sa fuite à Vienne, en 1619, alors qu'il était au service des États de Moravie, puis la façon dont il s'enrichit des confiscations ne l'ont pas séparé de la noblesse bohémienne, à laquelle il appartenait. Il resta en relations avec un grand nombre d'exilés tchèques, que nous retrouvons autour de lui en 1633 : les Trčka, qui formaient l'une des branches de l'illustre famille des Lobkowitz, les Kinský, en particulier Guillaume Kinský, ont joué un rôle actif dans la conjuration, et Guillaume Kinský, Adam Trčka furent égorgés dans le banquet sanglant de Cheb, le 25 février 1634, quelques heures avant Wallenstein. On doit donc affirmer, avec Pekař, le rôle que la noblesse tchèque a joué dans la conspiration — Guillaume Kinský y participa avec plus de résolution peut-être et plus de foi que Wallenstein lui-même — et ne

point s'étonner que Wallenstein ait songé (il importe peu, pour l'historien, que ce soit par patriotisme local ou par ambition) à libérer la Bohême de la domination des Habsbourg, à ressusciter un royaume de Bohême indépendant, où tous les émigrés rentreraient enfin, et dont lui-même, sans doute, serait le roi. Ce n'est pas seulement pour libérer la Bohême que Wallenstein a trahi l'Empereur, mais la libération de la Bohême a été, sans nul doute, l'une des parties du plan que Wallenstein construisit fièvreusement, à partir de 1632 tout au moins, dans son imagination de malade, sans jamais parvenir à lui donner une forme définitive.

Imagination de malade : c'est là encore un des faits qu'a établis Pekař et que tous les historiens semblent admettre désormais. La vive intelligence de Wallenstein s'alliait à une crédulité, qui était assez fréquente chez ses contemporains, mais qui s'est développée chez lui de façon morbide : il consultait à tous moments les astrologues, croyait à leurs horoscopes et agissait en conséquence. Il va de soi que cette faiblesse mentale s'accrut avec le déclin de sa santé, qu'il ne ménagea jamais. Dès son rappel par l'Empereur, en 1634, Wallenstein, bien qu'il n'eût que quarante-huit ans, était presque un vieillard, à la santé ruinée, et qui n'était plus maître de lui-même. Il se contredit sans cesse ; il se donne tout entier à une entreprise, puis l'abandonne brusquement ; on cherche à ses résolutions des raisons logiques, qui n'existent pas. « Une des erreurs qui ont conduit les travaux précédents à des conclusions fausses, écrit Pekař, a été la conviction, profondément enracinée dans l'esprit des historiens, que le duc était un homme d'une grande finesse et d'une grande prudence politique, incapable d'agir sans raison, ou même au rebours de la raison. » Or, le Wallenstein de la trahison n'est plus, pour Pekař, qu'un homme « désemparé, miné par des souffrances physiques, rongé par la superstition, hanté par des projets de vengeance et de mégalomanie, un traître qui s'affole, un intrigant égaré (1) ». Comment l'historien, qui ne peut pénétrer les mystères de la conscience chez un être

(1) J'emprunte la traduction de ces phrases de Pekař à une chronique de M. Tapié, publiée dans la *Revue d'histoire moderne* de juin-août 1935.

équilibré et normal, le pourrait-il chez un malade, chez un demi-fou ? Il doit se résigner à constater les actes, mais à ignorer les mobiles et les desseins secrets.

A l'origine de la trahison de Wallenstein, il y a la déception qu'il éprouva, en 1630, quand l'Empereur l'eut sacrifié aux exigences des Électeurs, de l'Électeur de Bavière en particulier, et la soif de vengeance qui grandit en lui, bien que par prudence, ou peut-être avec l'espoir que sa disgrâce ne durerait pas, il ait accepté, sans résister ni se plaindre, de résigner son commandement. Un mot qui lui échappa un peu plus tard, pendant une entrevue avec Arnim, et qu'Arnim nous a rapporté, montre qu'il considérait son renvoi comme un affront personnel et qui méritait une vengeance sans pitié : « L'Empereur et toute sa maison, s'était-il écrié, sentiront dans la douleur ce qu'il en coûte d'outrager un gentilhomme. » Mais bien qu'il ait été, de bonne heure sans doute, résolu à se venger, bien que son imagination dérégulée lui fournit sans peine des plans de vengeance, il n'était plus capable, dans l'état d'épuisement nerveux où il se trouvait, de les poursuivre avec lucidité et constance. Et sa conduite, pendant les années qui suivirent, fut si flottante, si déconcertante par moments, que l'Empereur quoique mis en défiance par la façon dont Wallenstein conduisait la guerre et les négociations dont il l'avait chargé, ne se décida pas de longtemps à croire à la trahison. Les lenteurs de Wallenstein, parfois même l'inertie dont il fit preuve dans cette campagne de 1632, où il ne sut pas trouver l'occasion d'attaquer et de vaincre l'armée suédoise, affaiblie par la disette, décimée par les épidémies et les désertions, dans une région dévastée où Gustave-Adolphe ne pouvait qu'à grand'peine empêcher ses troupes de mourir de faim, s'expliquent peut-être par le ressentiment qu'éprouvait Wallenstein à l'égard de Maximilien et le peu d'envie qu'il avait de l'aider à sauver la Bavière, mais peut-être ne sont-elles que l'effet d'une de ces dépressions nerveuses, qui de plus en plus le paralysaient. Pourquoi, l'année suivante, refusa-t-il, en dépit d'un ordre positif, de prendre l'offensive contre Bernard de Saxe-Weimar et le laissa-t-il s'emparer de Ratisbonne, la clef des

communications entre la Bavière et la Moyenne-Allemagne (26 novembre 1633) ? Il en donna, il est vrai, des raisons précises : la saison avancée, le manque d'argent pour payer la solde, le peu de confiance qu'il pouvait avoir dans ses troupes mécontentes, enfin l'avis unanime des chefs de corps qu'il avait réunis en conseil. Mais n'eut-il pas aussi l'arrière-pensée d'affaiblir la position de l'Empereur et de négocier plus librement la paix, à des conditions qui seraient les siennes ? Nous ne pouvons affirmer ni l'un ni l'autre. Il suffit de constater que chacun des actes de Wallenstein, pendant les dernières années de sa vie, laisse une impression trouble, et qu'on ne peut s'étonner des méfiances qui s'épaississaient de jour en jour autour de lui.

Les manœuvres suspectes de Wallenstein n'ont été possibles, en tout cas, qu'en raison des défiances qu'éprouvaient, les uns à l'égard des autres, à peu près tous les princes engagés dans la guerre, et du désarroi qui régnait en Allemagne, en particulier dans le parti protestant, depuis qu'il n'obéissait plus à la main vigoureuse de Gustave-Adolphe. Ce désarroi autorisait toutes les espérances, mais presque toujours les décevait. Il explique les initiatives de Wallenstein, qui ne se contente pas de négocier avec l'Électeur de Saxe, ainsi qu'il en avait reçu pouvoir, mais n'hésite pas à poursuivre, bien au delà des limites de ce pouvoir, la préparation d'une paix générale. Il explique qu'Oxenstierna et Richelieu, tantôt paraissent écouter favorablement les propositions secrètes de Wallenstein et tantôt les éludent. Il explique qu'à l'intérieur d'une même Cour, en Saxe par exemple, la politique du principal conseiller de Jean-Georges, Arnim, ne soit pas celle de son maître. Mais ces intrigues enchevêtrées importent peu, et il serait vain d'essayer d'en débrouiller l'écheveau, d'autant plus que bien souvent les documents qui nous permettraient de les expliquer font défaut. Je ne noterai que quelques points. C'est d'abord que les premières avances de Wallenstein aux ennemis de l'Empereur parvinrent en France de très bonne heure. Dès février 1633, nous en trouvons trace, à propos du départ pour l'Allemagne d'un nouvel ambassadeur, le marquis de Feu-

quières : les instructions remises à Feuquières sont datées du 6 février ; elles sont bientôt suivies, le 18, d'une note relative aux propositions « qui lui ont été faites de la part de Fridland » par le Comte « Quinsqui » (1) : or, il y est parlé d'une déclaration de Wallenstein contre la Maison d'Autriche et des conditions que le roi de France lui accorderait dans ce cas. Le second point, ce sont les facilités de démarches occultes qu'offrait à Wallenstein le grand nombre des réfugiés tchèques dans toutes les Cours d'Allemagne ; il faut songer qu'une grande partie de la noblesse et de la bourgeoisie tchèques émigra en masse au lendemain de la Montagne Blanche et que l'on rencontre alors de ces émigrés dans la plupart des Cours protestantes ; Kinský, Trčka sont en rapports étroits avec Wallenstein ; mais bien d'autres sans doute ont favorisé ses ambitions en répandant autour d'eux l'idée qu'une renaissance de l'ancienne Bohême, protestante et féodale, était encore possible. Le troisième point, enfin, c'est que les pouvoirs si larges accordés au grand condottière par Ferdinand — le droit de conduire les opérations de guerre comme il l'entendrait, celui de négocier avec la Cour de Saxe sans en référer à Vienne — privaient l'Empereur de toutes relations avec les chefs d'armées, Gallas ou Piccolomini par exemple, qui tenaient leur commandement de Wallenstein seul, et permettaient à celui-ci de désobéir sans forfaiture évidente à un ordre impérial, tant que les pouvoirs qu'il s'était fait accorder n'étaient pas révoqués.

Ses tractations secrètes avec l'Électeur de Saxe, le roi de Suède et le roi de France restent assez mystérieuses, malgré les traces nombreuses qu'elles ont laissées dans les Archives. Nous ne pouvons savoir avec certitude ni dans quelle mesure il était sincère, ni jusqu'à quel point les Cours qui recevaient ses propositions étaient disposées à les accueillir. Entre Wallenstein et l'Électeur de Saxe s'interposa Arnim ; or, il semble bien qu'Arnim (c'est l'opinion très nette de Pekař) ne l'écoute que pour connaître et déconcerter ses plans. La confiance que, malgré tout et jusqu'au jour dernier, Arnim

(1) A. E., Allemagne, vol. IX, f° 9.



inspire à Wallenstein, est vraiment incompréhensible. Pekař, n'en pouvant trouver la raison, va jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas faire intervenir ici quelque prédiction d'astrologue. Quant à Oxenstierna, il semble qu'il ne se soit jamais départi d'une méfiance profonde et que le seul motif qu'il ait eu de ne pas rompre aussitôt les pourparlers fut le désir de ne négliger aucune chance, si suspecte que lui parût l'aventure. Enfin les rapports entre Richelieu et Wallenstein ne sont pas clairs. Les rédacteurs des *Mémoires* affirment que le Cardinal n'a jamais pris au sérieux les pourparlers : l'affirmation est naturelle, les pourparlers n'ayant pas eu de résultat. Mais les papiers d'archives, sans nous éclairer tout à fait, donnent une impression différente. Un des envoyés du roi de France en Allemagne, La Grange-aux-Ormes, dans un billet du 3 septembre 1633 (1), rappelle comme un fait connu « que M. Du Hamel (un autre envoyé du roi en Allemagne) a le premier recherché Wallenstein en parlant à Kinsky », et nous avons vu que, dès février de la même année, des propositions précises avaient été portées à Feuquières par le même Kinsky et que Wallenstein y parlait déjà de se déclarer contre la Maison d'Autriche. Une pièce chiffrée de bout en bout, mais accompagnée d'un déchiffrement, indique les « six points proposés et baillés par écrit en langue italienne au Sieur de Feuquières par le Comte Quinsky [Kinsky] sur l'affaire de l'accommodement du duc de Friedland le dixième juin 1633 et répondu l'onzième dudit mois par le Sieur de Feuquières (2) ». Richelieu, pendant l'été de cette année 1633, paraît prendre les propositions assez au sérieux pour en instruire La Grange-aux-Ormes, qui en discute à divers moments avec Oxenstierna. Puis, en septembre, le silence de Wallenstein fait renaître les soupçons : c'est le moment où celui-ci, qui connaît l'activité de ses ennemis à la Cour de Vienne, remet ses troupes en marche, bat un corps suédois commandé par Thurn, reconquiert la Silésie, entre même à Francfort-sur-l'Oder. Mais quelques mois après, à la veille même du drame d'Eger, Richelieu ne paraît pas encore

(1) A. E., Allemagne, vol. IX, f° 73.

(2) A. E., Allemagne, vol. IX, f° 44.

découragé, puisqu'il adresse à Feuquières, le 1<sup>er</sup> février, un mémoire « pour traiter avec le duc de Friedland ». Il semble bien que les pourparlers aient eu, aux yeux de Richelieu, plus d'importance que les *Mémoires* ne le feraient croire.

Il est par contre assez facile de suivre l'évolution des sentiments de Ferdinand II à l'égard de Wallenstein. Les faits eux-mêmes les expliquent et nous possédons d'autre part des renseignements précis sur les ennemis du duc de Friedland à la Cour de Vienne et sur les accusations qu'ils portèrent contre lui (1). Les faits sont d'une gravité croissante. Dès la fin de 1632, l'Empereur reproche à Wallenstein de n'avoir pas mis à profit la mort de Gustave-Adolphe et le désarroi des protestants. Au lieu d'attaquer vigoureusement les Saxons, incapables d'une longue résistance, Wallenstein les a ménagés ; un peu plus tard, en juin 1633, il conclut avec eux un armistice et leur offre des conditions de paix, sur lesquelles on est mal informé à Vienne, et que ses ennemis ne manquent pas de présenter à l'Empereur de telle sorte qu'elles lui apparaissent déjà comme un acte de trahison. L'Empereur croit-il tout ce qu'on lui dit ? C'est peu probable, puisqu'il tergiverse pendant plusieurs mois encore. Il envoie pourtant à Friedland, en août, le Comte Schlick, l'un de ses adversaires personnels, pour le presser d'agir avec plus de vigueur et d'éviter de prendre des quartiers d'hiver dans les États héréditaires des Habsbourg. La mission de Schlick n'a d'autre résultat visible que d'irriter Wallenstein, qui prétend, conformément à sa capitulation, conduire les hostilités comme il l'entend et sans avoir de comptes à rendre à personne. Mais, par une instruction secrète, Schlick est en même temps chargé d'entrer en relations avec quelques-uns des principaux lieutenants du général en chef, en particulier Piccolomini et Gallas, et de s'assurer qu'ils cesseront d'obéir à Wallenstein, « au cas ou quelque changement se produirait dans sa situation, à cause de sa maladie ou pour toute autre raison ». Formule vague et déjà bien inquiétante. Or, nous savons qu'à partir de ce moment-là, Piccolomini surveille

(1) L'activité du parti hostile à Wallenstein a été étudiée de très près par Srbik, dans son ouvrage déjà cité, *Wallensteins Ende*.

son chef et fait rapport à l'Empereur de tout ce qu'il observe au quartier général.

C'est l'époque où Wallenstein reprend les hostilités interrompues et reconquiert la Silésie. Mais bientôt se produisent des faits plus graves : la passivité de Wallenstein pendant l'offensive de Bernard de Saxe-Weimar, et la prise de Ratisbonne par les Suédois. Ferdinand envoie alors à Pilsen un de ses conseillers les plus intimes, Trautmannsdorf, qui n'était pas jusqu'alors un ennemi déclaré de Wallenstein. Les deux hommes se rencontrent le 26 novembre 1633. L'entrevue est aussi inutile que la mission de Schlick en août, et Wallenstein s'aliène ainsi l'un des personnages les plus influents de la Cour impériale. Dès lors, toute la faction hostile au duc agit de concert : Schlick, Slawata, l'envoyé bavarois, bien d'autres encore, et le roi de Hongrie lui-même. A leurs efforts se joignent ceux de l'ambassadeur d'Espagne, Oñate, qui doit préparer les voies au passage à travers l'Empire d'une armée espagnole, conduite aux Pays-Bas par un frère de Philippe IV, le Cardinal-Infant, et qui se heurte à l'opposition obstinée de Friedland. Dès le mois de décembre 1633, Ferdinand est certainement résolu à révoquer les pouvoirs de Wallenstein et se croit sûr de la plupart de ses lieutenants. Or, c'est le moment où Wallenstein, qui se sent de plus en plus menacé, renoue les pourparlers avec les Cours de Suède et de France, et semble résolu à violer son serment et à se déclarer enfin contre la Maison d'Autriche. La crise finale ne peut plus tarder beaucoup.

Elle commence en janvier 1634. Wallenstein, qui se préparait aux résolutions définitives, convoque les principaux officiers de son armée à Pilsen, pour y tenir un conseil de guerre le 11 janvier. L'Empereur eut connaissance de la convocation et ne douta pas des desseins de Wallenstein : ce qui se préparait ne pouvait être qu'une tentative du général en chef pour former contre l'Empereur une conjuration d'officiers et entraîner l'armée entière à suivre sa fortune. Il fallait prévenir les effets de la trahison en arrêtant Wallenstein, ou en le supprimant, s'il n'était pas d'autre moyen de le réduire à l'impuissance. Ferdinand, que des scrupules de

conscience travaillaient encore, voulut néanmoins recueillir d'abord l'avis de trois conseillers, qui n'avaient jamais été les adversaires déclarés de Wallenstein et qu'il choisit précisément pour cela : Trautmannsdorf, Eggenberg et l'évêque de Vienne. Tous trois conclurent contre Wallenstein. Dès lors, Ferdinand ne pouvait plus se dérober à ce qu'il considérait comme un devoir de conscience. Le 24 janvier 1634, il rédigea un ordre impérial qu'il adressa aux lieutenants de Wallenstein dont le dévouement lui était assuré, et que nous possédons aujourd'hui dans son texte authentique. Il leur ordonnait « de faire prisonniers, s'il en était quelque moyen, le chef de la conspiration et ses principaux complices et de les conduire à Vienne, ou sinon de les tuer, comme coupables et convaincus de trahison (1). »

Piccolomini et Gallas eurent encore besoin de quelque temps pour préparer le drame du 24 février 1634 ; mais le récit de cette préparation n'aurait sa place que dans une étude détaillée, qui n'est pas nécessaire ici. Notons seulement que le grand condottière, pendant ces dernières semaines de sa vie, fut plus que jamais marqué par la déchéance physique, sur laquelle Pekař a insisté avec raison. Il est malade ; ses forces sont épuisées : il ne se déplace plus qu'en litière. Il est crédule : il se fiera jusqu'aux derniers jours à Piccolomini, qui s'est fait depuis plusieurs mois le complice de ses ennemis. Puis, lorsqu'il apprend par Trčka, le soir du 21 février, que l'ordre de sa destitution est déjà publié à Prague et que la plus grande partie de l'armée l'abandonne, il s'affole. Il comprend enfin qu'il lui faut défendre sa vie ; il décide de quitter en hâte Pilsen, déjà presque entouré de troupes, et de gagner, s'il le peut, avec le petit groupe de ceux qui lui sont restés fidèles, la place forte de Cheb (Eger), toute proche de la frontière saxonne. C'est là que le drame s'accomplit, dans la soirée du 24 février. Il comprend deux actes distincts. Le

(1) L'ordre impérial fut communiqué quelque temps après par Larmormain au Général de la Société de Jésus. C'est ainsi que le texte authentique nous en a été conservé. Il a été publié par Srbik. Il a été traduit par Srbik de l'italien en allemand, et je traduis à mon tour le texte allemand. Mais le sens n'en présente aucune obscurité.

premier est un banquet, auquel ont été conviés les complices les plus intimes de Wallenstein : Trčka, Kinský, et deux officiers supérieurs, Ilow et Niemann, qui se fient à leur hôte parce qu'il a prêté serment de fidélité à Wallenstein. Le banquet à peine terminé, les officiers qui se sont chargés de l'exécution, trois étrangers, Butler, Leslie et Gordon, introduisent dans la salle des dragons, qui massacrent d'abord Kinský et Ilow ; Trčka, qui était d'une exceptionnelle vigueur, se défend et parvient à sortir de la salle : il est abattu dans la cour à coups de mousquets ; il en est de même de Niemann. La tuerie est achevée. Vive l'Empereur ! Le second acte est plus sombre encore. Wallenstein, malade, est resté dans son lit, il ne sait rien de ce qui s'est passé. Après une courte délibération, Butler, Leslie et Gordon décident de le tuer aussi, bien qu'il soit hors d'état de se défendre. Ainsi fut fait.

Deux remarques seulement s'imposent. La première, c'est que Piccolomini et Gallas, qui ont tout préparé, n'ont pas participé à l'exécution. Ils ne manquèrent pourtant pas de s'attribuer, dans les relations qu'ils envoyèrent à Vienne, tout le mérite de l'immense service qu'ils pensaient avoir rendu à l'Empereur. L'autre observation, c'est que Leslie, Butler et Gordon, s'ils ont agi dans la conviction que Ferdinand les approuverait, n'en ont pas moins outrepassé les ordres qui leur avaient été donnés. Ils auraient pu se saisir de Trčka, de Kinský, de Niemann et d'Ilow, tout aussi bien que les tuer. Ils auraient pu, plus facilement encore s'emparer de Wallenstein et le transporter à Vienne ; ils n'avaient pas besoin de le tuer dans son lit. Mais l'historien constate les actes ; il n'a pas à les juger.

L'Empereur ne retrouva sa liberté d'action qu'après qu'il n'eut plus à compter avec la politique personnelle de Wallenstein et que l'armée du grand condottière fut enfin devenue l'armée impériale. C'est ce délai que Richelieu mit à profit pour adapter la politique française à la situation nouvelle qu'avait créée la brusque disparition de Gustave-Adolphe. Nous pouvons d'autant plus nous arrêter au jeu

complexe de ses manœuvres diplomatiques et militaires, pendant cette courte période, qu'elles font mieux comprendre la façon dont la guerre allemande, qui continue, s'intègre peu à peu dans la lutte renouvelée des Maisons de France et d'Autriche.

Celle-ci, à la fin de 1632, et pendant les années suivantes, n'est encore qu'une lutte diplomatique. Les opérations militaires entreprises en Italie par Louis XIII pour aider le nouveau duc de Mantoue à conserver son héritage avaient été interrompues par la paix de Chérasco, en juin 1631 : Charles de Gonzague-Nevers avait obtenu l'investiture impériale et le roi de France, par un accord secret avec le duc de Savoie, continuait à tenir garnison, sur le versant oriental des Alpes, dans la forteresse de Pignerol. La guerre pouvait recommencer d'un jour à l'autre, car le roi d'Espagne ne se résignait pas à admettre la présence des Français à Pignerol, et la paix de Monçon, qui avait réglé en 1626 l'épineuse question de la Valteline de façon peu favorable aux intérêts français, n'avait pas été ratifiée par les Lignes Grises. Mais Richelieu, à la fin de 1632, en présence des incertitudes et des dangers de la situation en Allemagne, voulait avant tout éviter le renouvellement des hostilités en Italie. Le 14 décembre Henri de Rohan, l'ancien généralissime des huguenots, devenu le serviteur loyal de Louis XIII et qui conseillait une politique de fermeté à l'égard du roi d'Espagne comme à l'égard de l'Empereur, fit présenter à Richelieu un mémoire (1), où il recommandait l'envoi d'une armée en Lorraine et d'une autre armée en Valteline, pour occuper le pays « et y faire de bons forts, afin d'ôter à jamais l'espérance au roi d'Espagne d'avoir le secours des Allemands, quand il voudra brouiller en Italie ». Mais le duc de Rohan ne fut pas écouté et reçut l'ordre de partir aussitôt pour Venise, où il avait été chargé d'une mission. C'est aussi par une action diplomatique que Richelieu s'efforçait de dissuader les États-Généraux de traiter avec le roi d'Espagne. Il y employa Charnacé, qui n'y réussit qu'incomplètement. Les États-Généraux

(1) A. E., Allemagne, vol. VIII, f° 263. — Voir aussi, à ce propos, FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu*.

signèrent bien avec le roi de France, le 15 avril 1634 — moins de deux mois après le meurtre de Wallenstein — une alliance défensive et continuèrent la guerre, sans obliger le roi de France à rompre avec l'Espagne ; mais ils ne s'étaient engagés que pour un an. En Italie, Richelieu se cantonne donc dans une politique d'abstention, pour éviter une rupture, qui lui paraît prématurée ; en Hollande, il cherche à s'assurer pour un jour peut-être proche une alliance qui lui permettrait de porter aux Pays-Bas les hostilités contre les Espagnols. Mais c'est en Allemagne qu'après la mort de Gustave-Adolphe l'avenir lui paraît le plus inquiétant ; c'est en Allemagne que son activité se manifeste surtout.

Le but principal qu'il s'y propose est d'empêcher l'Empereur de secourir le roi d'Espagne, lorsque la guerre ouverte entre l'Espagne et la France ne pourra plus être évitée. Il faut s'en souvenir, pour bien comprendre la politique du Cardinal sur la rive gauche du Rhin, pendant les années 1632, 1633 et 1634. Mais nous saisissons précisément ici le lien étroit qui unit les événements d'Allemagne à ceux des Pays-Bas et d'Italie, la politique de l'Espagne hors de l'Empire à sa politique dans l'Empire, et qui oblige Richelieu à combattre « les progrès d'Espagne » partout où ils se manifestent, aussi bien en Allemagne qu'ailleurs. Et c'est pourquoi nous devons désormais considérer la guerre allemande, sans jamais l'isoler de la lutte entre les Maisons de France et d'Autriche, dont elle n'est plus que l'un des aspects.

La situation des pays rhénans, au moment où Gustave-Adolphe est tué à Lützen, donne une idée de l'état de confusion où se trouvait alors l'Allemagne. Ils se partageaient entre quatre des dix Cercles de l'Empire : celui de Westphalie tout au nord ; celui du Rhin Électoral, qui réunissait les États des trois archevêques-électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne ; celui du Haut-Rhin, qui comprenait le Bas-Palatinat, le duché de Lorraine, ainsi qu'une partie assez considérable de l'Alsace ; enfin celui d'Autriche, auquel appartenaient les possessions alsaciennes des Habsbourg, administrées par un Archiduc, sous le titre de Grand Bailli

ou de Préfet (1). Mais ce qu'il est surtout intéressant de constater, c'est le continuel flux et reflux des troupes étrangères dans ce pays morcelé et sans défense. Troupes impériales, troupes espagnoles, troupes suédoises, troupes françaises, sans compter les bandes mercenaires du duc de Lorraine, le traversent, le pillent, y prennent leurs quartiers, s'y installent même, dans un indescriptible enchevêtrement, quelques centaines d'hommes, voire quelques dizaines, tenant garnison dans tel bourg ou dans tel château, tandis que quelques dizaines d'autres, obéissant à un autre prince, se sont logées dans un château ou dans un bourg voisin. On se rend compte sans peine de l'inquiétude où vivent les bourgeoisies qui ont encore réussi à défendre leurs murailles et de l'effroyable dévastation que laissent derrière eux ces perpétuels passages de détachements armés.

Bien entendu, d'une année à l'autre, et par endroits de mois en mois, la situation change. A la fin de l'année 1632, dans le Cercle du Rhin Électoral, par exemple, l'Électeur de Trèves, Philippe de Sötern, s'est mis sous la protection du roi de France et lui a permis d'occuper, pour assurer la défense de l'Électorat, les têtes de pont de Philippsbourg et d'Ehrenbreitstein, en face de Coblenz ; mais le gouverneur de Philippsbourg a refusé d'ouvrir les portes aux Français et une garnison espagnole s'est installée à Coblenz : Espagnols et Français se font face d'une rive à l'autre du Rhin. Les Espagnols avaient occupé Trèves, mais les Français sont parvenus à les en faire sortir et s'y sont installés eux-mêmes, sans qu'il y ait eu conflit armé : ils ne sont là, affirme Richelieu, que pour y garantir le libre exercice du culte catholique et les Espagnols n'en doivent concevoir aucune inquiétude. En Alsace, à cette même fin de l'année 1632, l'enchevêtrement des occupations de places et des quartiers d'hiver est tel, qu'on ne peut songer à préciser l'état territorial. En décembre, le Comte de Salm, qui administre l'évêché de Strasbourg et le bailliage de Haguenau au nom de l'Archiduc Léopold, a confié la protection de l'Évêché et du bailliage

(1) Ce sont les deux noms qui traduisent, dans les documents français, le titre allemand de Landvogt.



au duc de Lorraine, en lui permettant d'occuper Haguenau et Saverne. Tout au sud, une garnison d'impériaux défend Brisach, assiégé par une armée suédoise ; des troupes espagnoles campent dans le Sundgau. Un peu partout circulent des troupes suédoises.

Ce sont là des circonstances qui expliquent la politique de Richelieu en Alsace. Si des troupes françaises y pénètrent, pourquoi les accuserait-on, plutôt que les Espagnols et les Suédois, de vouloir conquérir le pays ? Il n'est jamais question de conquête, mais de protection. C'est pour protéger les alliés du roi que Richelieu demande à Oxenstierna d'abandonner aux Français la tête de pont de Philippsbourg, quand les Suédois l'auront prise. C'est pour mieux défendre la frontière française, par delà la Lorraine, en cas de rupture avec le roi d'Espagne, que Richelieu voudrait obtenir le droit de protection et de garnison dans un certain nombre de villes d'Alsace. Il a mainte fois expliqué, dans ses avis au roi ou dans ses dépêches aux ambassadeurs, les raisons de sa politique alsacienne : c'est, à ce moment tout au moins, une politique défensive, que domine toujours le souci d'une invasion espagnole dans nos provinces de l'est, qu'il n'a pas encore eu le temps de mettre en état d'arrêter les envahisseurs. Mais la politique de Richelieu n'est pas cela seulement ; c'est en même temps une politique de défiance à l'égard des Suédois. Il veut occuper les têtes de pont sur le Rhin et les places d'Alsace, non pas seulement pour être mieux en état de défendre le royaume contre l'Espagnol, mais aussi pour empêcher les Suédois de les occuper eux-mêmes. Il ne craint pas moins l'établissement des Suédois sur la rive gauche du Rhin que celui des Espagnols. Il n'a pas varié sur ce point, depuis les mémoires qu'il dictait, en janvier, au Père Ange de Mortagne. Et c'est toujours à cette double crainte qu'il faut penser, lorsqu'on étudie la pénétration des troupes françaises en Alsace, après la mort de Gustave-Adolphe (1).

(1) La politique de Richelieu en Alsace a été étudiée de près par W. MOMMSEN, *Kardinal Richelieu, seine Politik in Elsass und in Lothringen*. Il l'explique à peu près comme je le fais ici. Lire, dans le même sens, Louis BATIFFOL, *Les anciennes républiques alsaciennes*. Mais

Jusqu'à l'automne de 1633, la situation est trop confuse pour que Richelieu ne craigne pas avant tout d'inquiéter les princes protestants et d'irriter Oxenstierna. Il attend. Il approuve son ambassadeur en Allemagne, le marquis de Feuquières, qui n'ose même pas parler des villes d'Alsace devant les alliés de Heilbronn. D'ailleurs une autre question plus urgente se pose, dans cette même région des confins de l'Empire, c'est la question de Lorraine. Le duc de Lorraine, Charles IV, n'a pas exécuté les clauses du traité de Liverdun. Loin de réunir ses troupes à celles du roi, comme il l'a promis, il sert la cause impériale, en prenant sous sa protection, contre les Suédois, Haguenau et Saverne. Richelieu craint qu'il ne se porte au-devant des troupes espagnoles que le duc de Feria a rassemblées dans le Tyrol et qui doivent passer en Haute-Alsace, pour obliger les Suédois à lever le siège de Brisach. Il est surtout résolu à obtenir l'annulation du mariage secret de Gaston et de Marguerite de Lorraine, dont il redoute, avec Louis XIII, les dangereuses conséquences, à l'intérieur du royaume comme au dehors. Longtemps il a espéré qu'entre le roi et le duc une réconciliation sincère était encore possible. Il voudrait éviter une intervention armée, qui risquerait de paraître en contradiction avec les assurances qu'il prodigue aux princes allemands de ne poursuivre, dans la région rhénane, aucune acquisition territoriale définitive. Il ne peut éviter, tout au moins, une marche militaire, qui permet à Louis XIII, en septembre 1633, de prendre possession de la nouvelle ville de Nancy et de l'une des portes de la vieille ville, que conserve seule Charles IV. La question de Lorraine n'est pas encore réglée, ni surtout celle du mariage de Gaston, que Charles persiste à nier contre l'évidence. Mais Louis XIII, désormais, ne risque plus que ses troupes, en traversant la Lorraine y rencontrent aucun obstacle.

Quant à la question des villes d'Alsace, c'est seulement à la fin de l'hiver suivant, lorsque Feuquières retourne en Allemagne, qu'elle se pose de façon précise. Les instructions remises à Feuquières ne laissent aucun doute à ce sujet. Feu-

M. Batiffol a parfois poussé la thèse si loin qu'il n'a pas obtenu l'assentiment de tous les historiens.

quières devra, y est-il dit, rassurer Oxenstierna, « lui ôtant la pensée que le roi veuille s'agrandir dans ces quartiers-là pour toujours », alors qu'il n'a d'autre but que d'établir « des barrières contre les événements, pour mieux soutenir ses amis ». Feuquières s'efforcera aussi de dissiper les défiances des Princes ; il protestera que « tant s'en faut que Sa Majesté prétend chercher de nouveaux avantages par la continuation de la guerre, qu'elle souhaite de voir ses affaires réduites à ce point que, remettant les places où elle tient de ses troupes pour la seule défense et protection de ceux qui l'ont requise, elle fasse voir clairement qu'elle n'a point d'autre intérêt que le bien commun ». Déjà, à vrai dire, la situation des alliés et la position de la France elle-même se sont améliorées en Alsace. A l'automne de 1633, les Suédois ont chassé les Impériaux, les Espagnols et les Lorrains de presque tout le pays, en dehors du Sundgau, où les Espagnols, se maintiennent et d'où ils ont réussi à ravitailler Brisach. D'autre part, le duc de Wurtemberg, par crainte des Espagnols et des Lorrains, a mis sous la protection du roi de France, en octobre 1633, son duché de Montbéliard, qui couvre en partie la porte de Bourgogne. En décembre, le Comte de Hanau a fait entrer les Français dans ses trois villes de Bischwiller, Ingwiller et Neuwiller, en Basse-Alsace. En janvier 1634, après le départ des Lorrains, l'administrateur du bailliage de Haguenau, le Comte de Salm, a demandé la protection de la France pour Haguenau et Saverne, et a permis à une garnison française d'occuper Hohbar, dont le château surveille tout le plat pays. Enfin, en janvier 1634, l'évêché de Bâle s'est mis également sous la protection française et contribue, avec Montbéliard, à couvrir la trouée entre Vosges et Jura. C'est donc surtout la reconnaissance des positions acquises que Feuquières est chargé d'obtenir d'Oxenstierna et des alliés de Heilbronn, et plus encore la permission d'occuper Philippsbourg, que les Suédois ont pris et refusent encore d'abandonner aux Français.

Mais le maintien des garnisons françaises dans les villes d'Alsace dépendait, cela va sans dire, des événements d'Allemagne. Au moment où le Marquis de Feuquières, lors de sa

première ambassade, rencontra Oxenstierna à Würtzbourg, au début de mai 1633, la situation générale paraissait critique pour le parti protestant et pour la Suède. Oxenstierna, qui revenait de Dresde, n'avait pu découvrir les intentions de l'Électeur de Saxe. La Grange-aux-Ormes, qui, en mars, vit aussi Jean-Georges et Georges-Guillaume, avait trouvé l'Électeur de Brandebourg assez bien disposé, mais estimait qu'on ne pouvait se fier à l'Électeur de Saxe. « Il a toujours, écrivait-il, son affection portée vers l'Empereur et l'Espagne, abhorre toute autorité étrangère dans l'Empire » et d'ailleurs ne fait que boire. Aussi est-il « timide et inconstant ». Feuquières ne tarda pas à se convaincre qu'il ferait fausse route, s'il se conformait à ses instructions et cherchait à gagner l'Électeur de Saxe en lui faisant espérer la direction du parti protestant dans l'Empire. Malgré l'humeur difficile d'Oxenstierna, mieux valait s'entendre avec lui. Feuquières aida donc Oxenstierna à se faire reconnaître comme directeur par les quatre Cercles confédérés à Heilbronn ; il se contenta d'obtenir de ceux-ci un traité d'alliance, conforme à leur union avec la Suède, qui fut signé à Francfort en septembre.

Pendant toute l'année 1633 — l'année où se préparent la trahison de Wallenstein et le drame d'Eger — le parti protestant réorganisé peut encore, sans trop de peine, résister aux forces impériales. C'est l'époque où la passivité de Wallenstein permet même à Bernard de Saxe-Weimar de s'emparer de Ratisbonne. Mais l'année suivante, l'ancienne armée de Wallenstein, commandée désormais par Gallas et par Piccolomini, reprend l'offensive et, le 26 juillet 1634, chasse de Ratisbonne les Suédois. Horn et Bernard de Saxe-Weimar perdent l'initiative des opérations : ils ne cherchent plus qu'à arrêter aux frontières de la Franconie l'avance des Impériaux. En même temps Feria a pénétré dans le Sundgau, tandis qu'une autre armée espagnole s'appête à traverser l'Allemagne, sous le commandement d'un frère de Philippe IV, le Cardinal-Infant, qui doit gagner Bruxelles, pour y remplacer l'Infante Isabelle dans le gouvernement des Pays-Bas. Ce sont ces événements divers qui expliquent, à la fin de l'été, l'attitude nouvelle des États-Généraux des Provinces-

Unies et d'Oxenstierna, et qui remirent un moment en question toute la politique de Richelieu dans l'Empire.

Jusqu'à la fin de l'été, les intentions de Richelieu restent les mêmes. Il s'efforce toujours d'obtenir d'Oxenstierna et des confédérés de Heilbronn la livraison de Philippsbourg. Il complète, autant qu'il était possible, la main mise du roi de France sur la Lorraine. Au début de l'année 1634, il avait introduit devant le Parlement de Paris un procès en annulation du mariage de Gaston et de Marguerite, en y ajoutant, contre le duc de Lorraine, l'accusation, assez extraordinaire, d'avoir enlevé et séquestré le frère du roi. Devant une menace pareille, Charles IV préféra abdiquer en faveur de son frère, Nicolas-François, le 19 janvier 1634, et échanger son autorité de duc, qu'il ne pouvait plus exercer librement, contre un commandement dans l'armée impériale. Nicolas-François, d'ailleurs, ne fut pas mieux traité que son frère Charles ; il s'enfuit à son tour et l'occupation de la Lorraine par les troupes françaises fut achevée en août. Occupation encore précaire, car les sujets de Charles IV lui restaient attachés et aucun prince étranger ne reconnut l'annexion de la Lorraine au royaume. Mais celle-ci n'en couvrait pas moins, en arrière de l'Alsace, la frontière ouverte de la Champagne. En même temps, dans une longue mission d'enquête, l'un des principaux membres du Conseil d'État, Sublet de Noyers, ainsi que d'autres enquêteurs, préparaient la mise en état de défense des places fortes de Champagne, de Bourgogne et de Picardie. Le caractère défensif de la politique de Richelieu à cette époque s'accusait donc encore nettement.

Mais, avant même que la Lorraine ne fût unie au royaume, les événements d'Allemagne avaient provoqué deux initiatives, l'une du Stathouder et Capitaine Général Frédéric-Henri, l'autre d'Oxenstierna, qui mirent à l'épreuve les desseins de Richelieu et ne permettent guère de penser qu'il fût alors moins résolu qu'auparavant à éviter, s'il y parvenait, et en tout cas à retarder le plus possible une rupture ouverte entre la France et la Maison d'Autriche. L'initiative de Frédéric-Henri se produisit la première, à la suite du

traité d'alliance défensive conclu, en avril 1634, entre les États-Généraux et Louis XIII. Frédéric-Henri s'inquiétait des tendances pacifiques des régents d'Amsterdam ; il eut l'idée, pour les contraindre à continuer la guerre, d'y engager plus fortement le roi de France. Une ambassade hollandaise fut envoyée à Paris, le 30 mai, pour y échanger les ratifications du traité d'avril. Puis d'autres instructions lui furent données : les plénipotentiaires des États-Généraux devaient proposer à Louis XIII une nouvelle alliance, défensive et offensive celle-là, qui aurait pour but de soutenir contre l'Empereur la Suède et les Princes allemands confédérés, et de maintenir les « libertés germaniques », mais en même temps et surtout d'entraîner une rupture ouverte entre la France et l'Espagne. La rupture accomplie, les États-Généraux et le roi de France entreprendraient de concert la conquête des Pays-Bas espagnols et les partageraient : la France aurait tout le pays de langue française et la côte de Flandre jusqu'à Bruges ; le reste serait annexé aux Provinces-Unies. L'offre était séduisante. Pourtant Richelieu ne se laissa pas gagner. L'avis qu'il remit au roi a été inséré dans les *Mémoires*. Il y pesait, selon sa méthode, avantages et désavantages de l'entente proposée. Elle lierait de façon définitive les États-Généraux ; si les Pays-Bas étaient conquis et partagés, la frontière septentrionale du royaume serait reculée bien au delà de l'Artois et la capitale mise à l'abri d'une invasion. Mais la conquête était incertaine. Une guerre conduite à la fois aux Pays-Bas, en Allemagne, peut-être aussi en Italie, comportait de terribles risques. Et, même en cas de succès, Richelieu craignait les conséquences de cette conquête en commun. « Il pourrait arriver bientôt après, écrivait-il, que, n'y ayant point de *barre* entre nous et les Hollandais, nous entrerions avec eux dans la même guerre, en laquelle eux et les Espagnols sont maintenant ». En conclusion, Richelieu déconseillait à son maître de s'engager dans une guerre longue, coûteuse, hasardeuse, alors qu'il n'avait pas encore d'héritier et que sa santé était mauvaise, comme celle de son ministre. A la proposition hollandaise, il répondit par une contre-proposition, celle d'aider les Belges à conquérir leur

indépendance, puis à « se cantonner », sous la protection commune de la France et des Provinces-Unies. C'était, en somme, l'une des solutions de l'avenir : l'indépendance de la Belgique. Elle avait les préférences de Richelieu, mais non pas celles de Frédéric-Henri, qui laissa tomber la négociation.

L'initiative d'Oxenstierna, qui ne semble pas avoir été concertée avec celle de Frédéric-Henri, eût conduit aux mêmes résultats. Oxenstierna avait ressenti très vivement l'échec des troupes suédoises, en juillet, et la rentrée des troupes impériales dans Ratisbonne. La défection de l'Électeur de Saxe pouvait en être hâtée, et peut-être aussi celle de l'Électeur de Brandebourg. Il fallait ranimer l'alliance en assurant au parti protestant de nouveaux moyens de vaincre. Oxenstierna se décida à céder Philippsbourg aux Français, en août, et fit approuver la cession par les alliés de Heilbronn. Puis il fit parvenir en France, par l'intermédiaire de Feuquières, des propositions inattendues. Il offrait à Louis XIII, comme Frédéric-Henri, une alliance ferme, pour conduire en commun la guerre contre les Habsbourg. La Suède porterait alors son effort contre la Bohême et la Silésie, et retirerait ses troupes de toute la région des quatre cercles, que la France se chargerait de défendre. L'offre suédoise était aussi séduisante que l'offre hollandaise et la complétait. Elle eût laissé à Louis XIII toute liberté d'action le long du Rhin. Mais c'était, en réalité, une politique toute nouvelle que le Chancelier de Suède proposait ainsi au roi de France. La politique de Richelieu avait été, jusqu'alors, de lier les desseins de la France et de la Suède à la satisfaction des princes allemands, à la défense des « libertés germaniques », quitte à obtenir des Princes, en retour, lorsque la paix — une paix générale — pourrait être rétablie, la sécurité des frontières françaises. Si l'offre d'Oxenstierna était acceptée, les deux puissances alliées ne pourraient plus guère compter sur les Princes, qui sans doute se rallieraient au chef de l'Empire contre les envahisseurs étrangers. Il faudrait mener à deux, Suède et France, contre la Maison d'Autriche, une guerre de conquête, dont nul ne pouvait prévoir l'issue. Richelieu conseilla à Louis XIII

de refuser l'offre d'Oxenstierna, comme il avait refusé celle de Frédéric-Henri.

Ici nous apparaît un Richelieu très différent du Richelieu de la légende : un bon conseiller, qui connaissait trop bien les faiblesses de son roi et du royaume pour les entraîner l'un et l'autre, de gaité de cœur, dans une entreprise, qui pourrait être glorieuse et profitable, mais dont il était impossible de mesurer les risques. Une fois de plus, il recula devant une décision, qui probablement s'imposerait un jour, mais qu'il était résolu à éviter aussi longtemps qu'il le pourrait.

Il ne savait pas alors qu'elle allait s'imposer bientôt. Après la reprise de Ratisbonne par les Impériaux, les événements se précipitèrent. Au nord de la ville, les troupes suédoises de Bernard de Saxe-Weimar et de Horn tenaient tête aux troupes impériales de Gallas et de Piccolomini. Mais celles-ci, à la fin d'août, furent renforcées par les bandes du duc de Lorraine. Puis l'armée espagnole conduite par don Ferdinand, le Cardinal-Infant, interrompit sa marche vers Bruxelles, franchit le Danube à Donauwörth et rallia à son tour l'armée impériale. La disproportion des forces entre les deux partis devenait énorme. Bernard et Horn essayèrent d'éviter la bataille, mais n'y parvinrent pas. Ils subirent à Nordlingen, à l'ouest de Donauwörth, le 6 septembre, une défaite totale, et leurs troupes en désordre refluèrent vers le Rhin. Brusquement, la situation se retournait en faveur des Habsbourg. La date du 6 septembre 1634 est, dans l'histoire de la Guerre de Trente Ans, l'une des dates décisives, comme celles de la Montagne Blanche et de l'Edit de Restitution.



## CHAPITRE VII

### RICHELIEU, OLIVARÈS ET OXENSTIERNA

Un « avis au Roi », conservé dans la Correspondance de Suède, au Ministère des Affaires étrangères (1), porte en tête la mention suivante : « Le 11 septembre 1634, sur le sujet de la bataille de Norlingen perdue par les Suédois, six heures après en avoir reçu la nouvelle le même jour. » Ce fut donc le 11 septembre que l'on connut à la Cour de France la défaite de Nordlingen, et six heures après l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle, Richelieu avait rédigé l'« avis », que sans doute il remit aussitôt à Louis XIII. Cet « avis » est très différent de ceux que nous avons cités jusqu'ici. Richelieu, le plus souvent, considère plusieurs résolutions possibles, développe tous les arguments qui se présentent à son esprit pour ou contre chacune d'elles, suggère celle qui lui paraîtrait préférable, mais avec toute la réserve nécessaire pour que le roi ait l'illusion qu'il la prend lui-même. Ici, rien de ces précautions ni de ces hésitations apparentes. Richelieu voit nettement les conséquences de la déroute suédoise et il les indique avec la même netteté. Une expression qui est rare sous sa plume — « il est certain que » — revient presque à chaque phrase : « *Il est certain* que si le parti [protestant] est tout à fait ruiné, l'effort de la puissance de Maison d'Autriche tombera sur la France. *Il est certain* encore qu'après l'échec arrivé depuis peu, le Parti ne peut subsister, s'il n'est soutenu d'un secours présent et notable, et d'une espérance plus grande, et d'un nom puissant, étant *certain* que, sans un tel secours, toutes les villes impériales se débanderont, Saxe fera son accord et chacun pensera à ses affaires par des voies qui rendront bientôt ce grand parti une seule ombre de ce qu'il aura été... *Il est certain* encore que le pire conseil que la France puisse prendre est de se conduire en sorte qu'elle puisse demeurer seule à supporter l'effort de l'Empereur et de l'Espagne ».

(1) A. E. Suède, vol. III, f<sup>o</sup> 265. — Fagniez en a déjà fait état.

Il ne s'agit pas ici d'une politique nouvelle. Richelieu prévoyait depuis longtemps qu'un jour où l'autre il faudrait bien que la France passât de la « guerre couverte » à la « guerre ouverte », pour ne pas se trouver seule en face des monarchies d'Espagne et d'Autriche. Après Nordlingen, il reconnaît que le moment en est venu. Pourtant sa naturelle prudence le retient encore : « Et partant, continue-t-il, il semble qu'il n'y ait pas à douter que c'est chose nécessaire de secourir le parti. Mais la seule question est comment on le pourra faire. » Et tout aussitôt ce « comment » l'amène à conseiller au roi de ne pas trop se hâter : « Pour prendre une bonne résolution en une affaire si importante et si difficile, il faut bien en savoir l'état, attendre des nouvelles des vaincus, les rechercher, et les offres qu'ils feront au roi, leur donner cependant courage, leur faire savoir la bonne disposition dans laquelle Sa Majesté est de les secourir, s'ils lui font voir que par son assistance ils se puissent maintenir. Cependant il se faut fortifier de gens de guerre et se mettre en état d'exécuter les conseils que la prudence et la nécessité obligeront de prendre. »

Voilà bien, aux yeux de Richelieu, l'argument décisif : le royaume n'est pas prêt à soutenir, sans risque mortel, la longue guerre qu'il prévoit. Le roi n'a pas assez de troupes. Il n'a pas assez d'argent pour en lever et les payer. Et il semble bien qu'en ce qui concerne les dépenses, Richelieu ne rencontre pas seulement la difficulté de se procurer, par les « affaires extraordinaires », c'est-à-dire à coups d'expédients, les fonds indispensables, mais qu'il doit vaincre aussi la parcimonie de Louis XIII : « Si l'on considère la dépense en cette occasion, écrit-il enfin, et qu'on la veuille réduire à des termes si modérés qu'on la puisse supporter longtemps, il faut répondre que les grands accidents n'ont point de règles, qu'il ne s'agit pas ici d'une dépense qui doive être continuée beaucoup d'années, mais que si l'on manque à la faire du tout extraordinaire pour remédier au mal présent et pressant, on se trouvera obligé d'en faire à l'avenir qui n'auront point de fin, ne produiront aucun fruit et n'empêcheront point notre ruine. »

En cet automne de 1634, au moment où le désastre des

Suédois semble imposer une résolution vigoureuse, la situation des Français en Allemagne n'est sans doute pas encore tout-à-fait celle qu'eût souhaitée Richelieu ; elle n'est pourtant pas défavorable. La France occupait, au sud de la Haute-Alsace, l'évêché de Bâle et le Comté de Montbéliard, d'où ses troupes pouvaient surveiller l'accès à la Bourgogne par la trouée ouverte entre Vosges et Jura. En Basse-Alsace, elle avait pris sous sa protection Haguenau, Bouxwiller, Bischwiller et Saverne. Sur le Rhin, il lui était désormais permis de jeter une garnison dans Philippsbourg ; elle tenait Ehrenbreitstein et Coblenz. Elle tenait aussi, plus au sud, la ligne de la Moselle, par Trèves et Sierck. Elle était à peu près assurée que les Suédois l'autoriseraient à substituer des garnisons françaises aux garnisons suédoises, dans toutes les villes d'Alsace que celles-ci n'avaient pas encore quittées. Cette ligne de défense, qui couvrait les dehors du royaume, par delà la Lorraine occupée, ne présentait que deux lacunes graves : à Brisach, les Impériaux résistaient toujours ; et la bourgeoisie de Strasbourg pouvait à tout moment permettre à une armée ennemie de franchir le Rhin par le pont de Kehl. Quant à l'assemblée des alliés, réunie alors à Francfort, elle déclarait qu'elle ne voyait de salut que dans une rupture immédiate entre le roi de France et la Maison de Habsbourg. Une rupture immédiate : or, Richelieu estima nécessaire un délai de quelques mois, pendant lesquels, au lieu de troupes, il ne donna aux alliés que des espérances. Et, ces quelques mois écoulés, la France se trouva contrainte d'entrer dans la guerre, quoique la situation se fût transformée à son désavantage. Nous ne pouvons affirmer, ni que cette courte période d'attente fût indispensable, ni que Richelieu pût, dès septembre 1634, avec plus de hardiesse, proposer à son maître de donner aussitôt aux ennemis de l'Empereur et du roi d'Espagne toute l'assistance qu'ils attendaient de lui. Mais, au moment où va commencer la période française de la Guerre de Trente Ans, alors que désormais l'avenir de la France elle-même, de l'Allemagne et d'une grande partie de l'Europe va dépendre des conditions dans lesquelles la lutte s'engagera, il n'est pas superflu d'insister sur les raisons

qui retardèrent l'intervention française ; et c'est dans l'état intérieur du royaume qu'il faut les chercher.

Le gouvernement du royaume reposait tout entier sur deux malades, Louis XIII et Richelieu. Quand on parle de Richelieu, on ne pense guère qu'à son indomptable énergie, qui force l'admiration. On ne pense pas assez qu'une bonne part de cette énergie s'usait à lutter contre les maux dont il souffrait et que trop fréquemment son activité était interrompue par la fièvre. On pourrait presque, avec les documents d'archives, écrire le journal de sa santé : on y constaterait qu'à tout moment il était contraint de garder le lit ou la chambre, soit à Rueil, soit dans quelque'une des autres maisons qui lui servaient de refuges. Je n'en donnerai qu'un exemple, pris tout au début de la guerre. Moins d'un mois après qu'elle eût été déclarée, à l'époque des suites lamentables de la victoire d'Avein, Richelieu dut abandonner pendant quelque temps la direction des affaires. Aussitôt qu'il se sentit mieux, l'un de ses serviteurs les plus fidèles, le surintendant Bouthillier, l'annonçait ainsi au roi le 15 juin 1635. « C'est un miracle que de le voir en l'état auquel il est après les grandes douleurs qu'il a souffertes. Nous nous confirmons de plus en plus en l'espérance qu'il sera bientôt en état de rendre le service à Votre Majesté qu'il a accoutumé ; mais, jusqu'à cette heure, les chirurgiens ont défendu de lui rien dire qui lui pût donner peine à l'esprit. « Il avait donc fallu que Richelieu cessât de rendre au roi « le service accoutumé » et de prendre connaissance des affaires publiques. Quant à Louis XIII, il était souvent victime de ces accès de mélancolie — c'est ainsi que ses familiers s'expriment — qui ébranlaient fortement sa santé. C'est en 1635 également, en octobre, que le même Bouthillier, qui se trouvait alors auprès du roi, écrit à Richelieu : « Je suis au désespoir de voir ses mélancolies, et de ce qu'on n'y peut remédier, parce qu'aussitôt qu'il les a, ses souffrances de ventre le prennent et son visage se change tout à coup. Il veut faire connaître dans le monde qu'il a du courage et qu'il veut aller contre ses ennemis, mais c'est d'une façon qu'il n'y a personne qui ne con-

naïsse ce qui en est (1). » On comprend la place que tiennent, dans les billets que ces deux valétudinaires s'envoyaient l'un à l'autre, les médecins et les médicaments. Mais on comprend aussi que Richelieu fût effrayé d'engager le royaume dans une guerre, dont il était impossible de prévoir la durée ni l'issue, alors qu'il pouvait être, ainsi que son roi, vaincu par la maladie, et qu'il sentait autour de lui tant d'ennemis, qui n'attendaient que sa mort, ou celle du maître, pour prendre le contre-pied de sa politique.

Mais, plus encore que de sa santé, Richelieu s'inquiétait de l'état déplorable des finances et de l'armée. Pour une large part l'état de l'armée dépendait de celui des finances. Jamais encore la royauté n'était parvenue (sinon peut-être un court moment, au temps de Sully, et par des moyens tout empiriques) à se créer des ressources équivalentes à ses besoins. Même en temps de paix, l'impôt ne couvrait qu'une petite partie des dépenses ordinaires, et il fallait recourir largement aux ventes d'offices, à l'emprunt sous toutes les formes imaginables. Il en résultait pour le roi l'impossibilité de conserver une armée permanente : il ne disposait que de quelques régiments de troupes « réglées » ou « entretenues », parmi lesquelles les troupes étrangères étaient les plus solides. En temps de guerre, la situation devenait vite critique. Les « états de prévisions » ne prévoyaient pas la guerre ni les moyens d'y faire face. Il fallait en hâte lever des troupes, les habiller, les armer, puis les solder et les nourrir, sans qu'il existât aucun fonds destiné à cet usage. Les surintendants devaient donc inventer sans cesse des expédients pour mettre un peu d'argent liquide dans une caisse spéciale que on appelait « l'extraordinaire des guerres », et surtout pour conclure avec les gens d'affaires des « traités », qui n'étaient autre chose que des prêts au roi, dont le « traitant » se remboursait lui-même aux dépens des sujets. Jamais le Ministre n'était certain d'avoir à temps l'argent nécessaire pour ravitailler une place, dont la perte eût ouvert la frontière à l'ennemi, ou pour maintenir une armée en campagne. La

(1) Les deux billets de Bouthillier sont inédits.

correspondance de Richelieu avec les surintendants est un éloquent témoignage de ses inquiétudes. Il leur reproche leurs lenteurs, leurs négligences, mais sans aigreur, parce qu'il sent à quel point il a besoin d'eux. « Pour conclusion, leur écrit-il en février 1636, je supplie MM. les Surintendants de vouloir expédier dorénavant les choses qui sont résolues sans retardement ; autrement je les puis assurer qu'il est du tout impossible que les affaires puissent réussir... Je leur dis ce que dessus sans fâcherie, mais avec grand ressentiment et déplaisir (1). » Et il montre l'impossibilité où le roi se trouve de ravitailler les villes d'Alsace, parce que le blé qui devait être entreposé à Bâle ne l'a pas été. Ces difficultés financières, qui pouvaient tout compromettre à l'improviste, Richelieu ne les a pas découvertes au cours de la guerre ; il les prévoyait avant qu'elle n'eût été déclarée, et il faut y songer pour comprendre ses angoisses à l'heure de l'irrévocable décision.

On s'étonne, en lisant le *Testament Politique* ou la correspondance de Richelieu, du peu de confiance que lui inspiraient l'armée et ses chefs. Mais bien des raisons l'expliquent. L'armée, créée à la hâte, au moment où la guerre devenait imminente, était organisée selon le système de l'entreprise, ainsi d'ailleurs que dans la plupart des pays étrangers. Le système était aggravé du fait que le roi ne choisissait pas les officiers librement, parce que l'usage de la vénalité s'était étendu aux charges militaires, comme aux offices de finance ou de judicature. Lorsque la guerre menaçait, le roi établissait des brevets de capitaines et les vendait ; le capitaine recrutait sa compagnie soit lui-même, soit par l'intermédiaire de sous-officiers, puis l'équipait et la présentait à un commissaire du roi, chargé d'en vérifier l'effectif. Le capitaine recevait alors une prime de levée et d'équipement, proportionnelle au nombre d'hommes présentés, puis une solde était promise aux troupes, sous la forme d'un certain nombre de versements par an, égaux entre eux, et que l'on appelait des « montres », parce que le paiement de la solde devait être précédé chaque

(1) A. E., Mém. et Doc., France, t. DCCCXX. *Inédit.*

fois d'une nouvelle revue des effectifs ou « montre » ; on disait, par exemple, qu'une troupe avait été levée sous la condition de quatre montres par an. Le roi vendait aussi des brevets de colonels ou, pour employer l'expression du temps, de « mestres de camp », et chaque « mestre de camp » commandait, en campagne, un groupe de compagnies, le régiment ; mais il était en même temps capitaine de la première compagnie, dite « compagnie mestre de camp », qu'il avait levée et équipée. Le grand vice du système c'était que, par le jeu des primes et de la solde, colonels et capitaines avaient intérêt à grossir artificiellement l'effectif, pour recevoir plus qu'ils n'avaient à déboursier. La conséquence n'en était pas seulement l'usage des faux soldats, qui ne paraissaient qu'aux montres, les fameux « passe-volants », mais aussi la négligence avec laquelle les capitaines surveillaient les désertions. Les déserteurs étaient pour eux des soldats auxquels ils n'avaient plus de solde à payer ; et les désertions étaient d'autant plus faciles que les capitaines ne connaissaient pas leurs hommes. Ceux-ci, le plus souvent, n'avaient pas d'état civil ; ils s'étaient engagés sous un nom de guerre — La Fleur, La Violette, La Fortune, La Jeunesse, etc. — et en changeaient, lorsqu'ils passaient d'une compagnie dans une autre. Comment les retrouver, s'ils avaient réussi à s'enfuir ? Jamais le gouvernement de l'ancienne France ne parvint à remédier tout à fait à la plaie des désertions. Aussi le roi ne savait-il pas, au début d'une guerre, et bien moins encore au cours d'une campagne, sur quels effectifs il pouvait compter.

Les chefs — officiers de troupes ou officiers supérieurs — étaient de médiocre qualité. Les capitaines pensaient beaucoup plus à rentrer dans leurs débours qu'à bien servir. Non qu'ils ne fussent pas braves le plus souvent ; mais il était rare qu'ils eussent le sentiment de la discipline. Il leur arrivait de quitter leur compagnie, sans en demander la permission à personne. En 1636, le Maréchal de Schomberg parle à Richelieu d'un régiment recruté en Languedoc, où il était gouverneur : « Ce n'est pas, écrit-il, que le mestre de camp ne soit brave homme ; mais il a les plus étranges officiers qui se virent jamais ; et, hors un ou deux de ses capitaines, tout le

reste ne mérite pas de porter ce nom. » Pour le haut commandement, la situation était pire encore. Richelieu, en 1635, se demandait à qui pourrait être confié le commandement des armées en formation. « J'appréhende fort l'âge de M. de La Force, écrivait-il à Bouthillier, et ne sais point de remède à proposer. Le roi connaît mieux les gens de guerre que personne ; mais quand il aura fait le tour de son royaume, il n'en trouvera pas, à mon avis, tels qu'on pourrait désirer. » En fait, ni La Force vieilli, ni le marquis de Brézé, ni le Cardinal de La Valette, ni, tout prince du sang qu'il était, le duc d'Angoulême n'avaient de réels talents d'hommes de guerre. Souvent le roi ne pouvait même pas compter sur la fidélité de ceux qui commandaient en chef. Ils se jalousaient et se querellaient entre eux. Richelieu, écrit Fontenay-Mareuil dans ses Mémoires, se défiant des généraux, « crut qu'étant plusieurs ils seraient moins sujets à faillir ou à manquer aux ordres qui leur seraient donnés ; tant y a qu'il faisait presque toujours mettre plusieurs généraux en chaque armée. C'est pourquoi il fit encore aller M. d'Angoulême en celle de M. de La Force ». Mais cette pratique, qui n'était évidemment qu'un pis-aller, énervait le commandement et la fidélité des chefs n'en était pas toujours mieux assurée.

Enfin ni le service de santé ni l'intendance n'étaient organisés et ne le seront pas de longtemps. Il n'y avait pas d'hôpitaux militaires, en sorte que les pertes en blessés ou en malades étaient énormes. Pour donner le pain aux troupes et le fourrage aux chevaux, le roi traitait avec des « munitionnaires », qui non-seulement le volaient, mais souvent même ne tenaient pas leurs engagements ; en sorte qu'au dernier moment les stocks de farine ou de foin sur lesquels on avait compté manquaient. Danger plus grave que la plupart des autres. « Il se trouve en l'histoire, a écrit Richelieu dans son *Testament politique*, beaucoup plus d'armées périées par faute de pain et de police que par l'effet des armes ennemies et je suis fidèle témoin que toutes les entreprises qui ont été faites de mon temps n'ont manqué que par ce défaut. » Il n'a pu y apporter quelque remède que par des moyens de fortune. « Le soin des vivres, écrit-il encore dans le *Testament*



*politique*, doit être commis à des personnes de qualité, dont la vigilance, la fidélité et la capacité soient connues... Il n'y a point de gens trop relevés pour être employés en telles charges. « Il y employa surtout des évêques, en particulier ceux qui avaient été attachés à sa Maison et dont il connaissait le dévouement, comme l'évêque de Mende ou celui de Nantes. Mais ceux-ci ne pouvaient eux-mêmes se passer de munitionnaires et l'approvisionnement des troupes restait malgré tout incertain.

La France était, en ce temps-là, le pays le plus peuplé de l'Europe. Ses ressources étaient supérieures à celles des autres puissances et sans doute de l'Espagne même. Mais un bon instrument de guerre lui manquait encore.

Pendant les quelques mois qui séparent la bataille de Nordlingen de l'intervention française dans la Guerre de Trente Ans, trois séries de faits, qui se succèdent parallèlement, bien qu'en étroits rapports les uns avec les autres, doivent être distingués pour la clarté du récit. Richelieu s'efforce hâtivement d'améliorer la situation de la France ; les conséquences de la défaite suédoise se manifestent en Allemagne ; les armées impériale et espagnole exploitent leur victoire en direction du Rhin, puis de la Moselle. C'est l'ensemble de ces faits qui donne à la guerre le caractère nouveau qu'elle prend, à partir du printemps de l'année 1635.

Au moment où la défaite de Nordlingen fut connue à Paris, des instructions venaient d'être rédigées par le Père Joseph pour le marquis de Feuquières, en réponse à la proposition d'alliance offensive d'Oxenstierna. D'autres instructions, datées du 14 septembre, durent les corriger et les compléter. Richelieu pensait que le Chancelier de Suède se montrerait plus accommodant dans la question des villes d'Alsace. Mais il était surtout préoccupé d'empêcher les Électeurs de Saxe et de Brandebourg de conclure avec l'Empereur une paix séparée. Feuquières était chargé de leur dépêcher un agent français qui se trouvait alors sous ses ordres, Rorté, et de les convaincre du « violent désir » qu'avait le roi « de voir rétablir la paix, sous des conditions sûres et raisonnables

pour le bien de ses alliés ». Or, le roi ne croyait possible d'obtenir ces « conditions sûres et raisonnables » que par le moyen d'une paix générale. Si, au contraire, disait l'instruction, les deux Électeurs « donnent l'exemple aux autres de se débânder et de confier leurs États à la foi de l'Empereur, les Espagnols, qui manifestement le possèdent, lui et son fils, et son Conseil, ne laisseront échapper un si avantageux et inespéré rencontre, qu'ils ne s'en servent à opprimer la liberté d'Allemagne pour la dernière fois ». C'était là sans doute un argument très fort, mais qui venait trop tard, et nous n'aurons pas à suivre Rorté jusqu'à Dresde.

Ce fut à Francfort seulement que Feuquières put agir. Oxenstierna était mal disposé pour la France, dont les attermoiements et les prétentions en Alsace l'irritaient ; mais il ne pouvait se passer d'elle. Quant aux villes et aux petits princes qui composaient l'Union, ils se sentaient sans défense contre la marche victorieuse des Impériaux et ne voyaient de salut que dans une prompte intervention française. Richelieu le savait bien ; aussi posait-il nettement ses conditions : si le roi déclare la guerre à la Maison d'Autriche, les alliés devront s'engager à ne conclure séparément ni paix ni trêve ; le roi remplacera les subsides qu'il leur avait jusqu'alors versés par des troupes, recrutées en Allemagne et commandées par un prince allemand ; il participera désormais à la direction politique et militaire du parti et sera représenté dans le Conseil de l'Union. Enfin, il substituera des garnisons françaises aux garnisons suédoises ou allemandes dans les villes d'Alsace qu'il n'occupait pas encore, sans autre dessein que « de leur aider à faire une bonne et prompte paix, et leur servir de rempart contre un torrent, qui sans cela les pourrait engloutir avant qu'ils se fussent reconnus ».

Les résultats de la négociation de Feuquières ne répondirent pas entièrement aux espérances de Richelieu. Deux accords furent signés pourtant, l'un à Strasbourg, l'autre à Paris. Le 9 octobre, à Strasbourg, les deux résidents du roi de France et de la reine de Suède, Melchior de l'Isle et Richard Mockel, traitèrent avec le syndic de Colmar Henri Mogg, qui crut pouvoir parler au nom de toutes les villes de la

Haute-Alsace, dont il se fit fort d'obtenir le consentement. Celles-ci recevraient garnison française ; leur gouvernement, leurs libertés, leur statut religieux seraient respectés, ainsi que leurs obligations à l'égard de l'Empereur ; elles assureraient le libre passage aux Suédois. Le même jour, un traité particulier était conclu avec Colmar : les Colmariens se plaçaient sous la protection du roi de France jusqu'à la paix à la condition qu'à ce moment leurs libertés, les pouvoirs de leurs magistrats, le statut religieux de la ville seraient rétablis tels qu'ils étaient en 1618, avant le début de la guerre civile. En fait, la majeure partie de l'Alsace fut ainsi abandonnée à l'occupation française, en particulier Colmar et Sélestat, où le Maréchal de La Force mit aussitôt garnison.

D'autre part, Feuquières avait obtenu l'envoi à Paris de deux délégués de la Suède et de l'Union, Löffler et Streiff. Ceux-ci avaient reçu pouvoir de consentir à l'occupation des villes d'Alsace par les troupes françaises, à l'exception de Benfeld (1) et seulement en cas de rupture ouverte entre la France et la Maison d'Autriche. Mais Richelieu, lorsqu'il les reçut, avait en main le traité du 9 octobre, qui cédait à la France toutes les villes d'Alsace, y compris Benfeld, et sans lui imposer aucun engagement quant à la rupture. Il devenait impossible aux délégués de l'Union et de la Suède de s'en tenir à leurs instructions. Le traité qu'ils signèrent à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 1634, fut donc plus favorable à la France. Celle-ci ne promettait de rompre ouvertement avec l'Empereur que si les Électeurs de Saxe et de Brandebourg restaient fidèles au parti. Elle s'engageait, en cas de rupture, à lever 12.000 hommes en Allemagne, mais elle aurait alors sa place dans le Conseil de l'Union. Le roi se réservait d'accorder sa protection aux villes et aux princes du parti adverse qui la lui demanderaient ; et ses alliés protestants renouvelaient leur engagement de rétablir le catholicisme, dans les pays qu'ils avaient conquis, tel qu'il y existait en 1618. Enfin la Suède et l'Union reconnaissaient au roi de France le droit de mettre garnison dans toutes les villes d'Alsace (donc y

(1) Entre Sélestat et Strasbourg.

compris Benfeld), ainsi qu'à l'avenir dans Brisach, dans le Brisgau et dans les villes forestières, lorsque les Impériaux et les Espagnols en auraient été chassés.

En réalité, si l'Union accepta le traité de Paris du 1<sup>er</sup> novembre, Oxenstierna refusa de le ratifier ; Richelieu ne fit pas ratifier par le roi le traité conclu avec Colmar probablement parce que les clauses du traité de Paris, qui valaient pour toutes les villes d'Alsace, lui parurent plus avantageuses (1). Mais ni l'absence de la ratification suédoise pour le second traité, ni celle de la ratification française pour le premier n'empêchèrent les troupes françaises de s'installer peu à peu dans les villes alsaciennes, ni de rester à Colmar, où elles étaient entrées déjà. Dès la fin de novembre 1634, la France était, en fait, maîtresse de presque toute l'Alsace, le Sundgau excepté.

En même temps, contre l'Espagne, elle avait resserré son alliance avec les États-Généraux des Provinces-Unies. Le traité que ceux-ci avaient signé le 15 avril 1634 n'était qu'une alliance défensive et ne les liait que pour un an. Un accord plus étroit et de plus longue durée n'avait pas été possible, parce que les États-Généraux et le roi de France ne s'entendaient pas sur le sort futur des Pays-Bas espagnols : Frédéric-Henri pensait à un partage, tandis que Richelieu eût préféré le « cantonnement » de la Belgique, affranchie de la domination du roi d'Espagne. Un nouveau traité, celui du 8 février 1635, prévint une alliance défensive et offensive de la France et des Provinces-Unies et l'entrée en Belgique de deux armées de 30.000 hommes chacune, l'une française, l'autre hollandaise ; et les deux alliés s'accordèrent enfin sur une solution de compromis entre le partage des pays conquis et leur « cantonnement » ; il était entendu que les deux alliés laisseraient aux Belges un délai de trois mois pour se soulever et former un État libre, sous la protection commune des Provinces-Unies et de la France ; en ce cas, la France pourrait occuper Thionville, Namur et la côte flamande jusqu'à Ostende ; les Provinces-Unies se réserveraient Bréda, le pays

(1) Un nouveau traité, qui différait très peu du précédent, fut conclu avec Colmar, à Rueil, le 1<sup>er</sup> août 1635.

de Waës et la Gueldre. Si les Belges ne se soulevaient pas, ce serait la conquête en commun et le partage, dans des conditions à régler après la conquête.

Ce ne fut enfin qu'à la veille même des hostilités et sous une forme encore très imparfaite, qu'un nouveau traité franco-suédois remplaça celui du 1<sup>er</sup> novembre précédent, que la Suède n'avait pas accepté. Oxenstierna était venu en personne le négociier à la Cour de France et il fut signé à Compiègne le 28 avril 1635. Les principales clauses du traité du 1<sup>er</sup> novembre s'y retrouvaient, en particulier celle qui prévoyait le rétablissement du catholicisme ; mais une clause nouvelle garantissait la liberté du culte évangélique. La Suède ne renonçait ni à l'archevêché de Mayence ni à l'évêché de Worms, qu'elle occupait et dont le roi de France lui garantissait la possession. Le traité ne faisait aucune mention des villes d'Alsace. Enfin l'alliance ne devait entrer en vigueur qu'après la ratification de la Suède, subordonnée elle-même à la rupture effective entre le roi de France et les souverains de la Maison de Habsbourg.

Au total, ces quelques mois d'intense activité diplomatique avaient assuré à la France des avantages, qui n'étaient pas négligeables, mais qui restaient incomplets et précaires. Elle occupait la majeure partie de l'Alsace, mais par une simple occupation de fait, qu'avait admise l'Union de Heilbronn, et non la Suède. Le compromis intervenu entre le roi et les États-Généraux des Provinces-Unies ne réglait pas de façon définitive le sort de la Belgique. Le traité de Compiègne, que la Suède ne ratifia pas, parce que le roi de France ne déclara pas la guerre à l'Empereur, n'imposait aux Suédois, dans l'état d'imperfection où il restait, aucune obligation précise, et ils étaient libres d'abandonner le roi de France quand ils le voudraient. Enfin les clauses relatives à l'archevêché de Mayence et à l'évêché de Worms engageaient Louis XIII bien au delà de ce qu'il aurait voulu : elles équivalaient au désaveu de toute l'œuvre de restauration catholique accomplie en Allemagne. La politique de Richelieu et du Père Joseph, qui s'étaient efforcés de concilier les alliances protestantes avec la protection du catholicisme, était largement

dépassée. Les concessions faites par la France pouvaient se justifier, mais uniquement dans le cadre d'une guerre nouvelle : une guerre européenne, où l'Allemagne ne serait plus qu'un champ de bataille ; une guerre pour l'équilibre, entre la France et la Maison d'Autriche. C'est bien ce qu'allait être la Guerre de Trente Ans dans sa dernière période de 1635 à 1648.

Les conséquences de la déroute suédoise, à la Cour impériale et en Allemagne, agissent dans le même sens. A la Cour impériale, Ferdinand II hésitait entre deux tendances contraires. L'une était la tendance catholique intransigeante, que représentait auprès de lui son confesseur, le Jésuite Lamormain ; Lamormain s'opposait de tout son pouvoir à ce que l'Empereur accordât aucune concession religieuse aux Princes protestants, pas même à l'Électeur de Saxe ; il conseillait de mettre à profit la défaite suédoise pour achever la restauration du catholicisme, en exécutant enfin l'Edit de Restitution. L'autre tendance était plus politique que religieuse ; elle était pourtant défendue à la Cour par un autre Jésuite ; mais un Jésuite espagnol, le Confesseur de l'Impératrice, Quiroga. Jusqu'alors Lamormain l'avait emporté. Mais, à ce moment, l'influence de Quiroga prévalut. Il ne croyait plus à la possibilité — tout au moins à la possibilité immédiate — de détruire le protestantisme dans l'Empire ; il conseillait donc à l'Empereur de s'unir plus étroitement au roi d'Espagne, pour combattre et vaincre la France et, pour cela, d'offrir aux Princes protestants, et tout d'abord à l'Électeur de Saxe, des conditions assez modérées pour les décider à conclure une paix séparée. Ce fut dans cette voie que s'engagea l'Empereur.

Les négociations reprirent alors entre la Cour impériale et l'Électeur de Saxe et, cette fois, les conditions offertes les firent aboutir promptement. L'Électeur signa, le 24 novembre 1684, les Préliminaires de Pirna. Ces préliminaires ont une particulière importance, parce qu'ils contiennent, outre les satisfactions accordées à Jean-Georges, des dispositions générales destinées à préparer l'adhésion ultérieure des

autres princes allemands à la paix saxonne. A l'Électeur de Saxe, l'Empereur céda les Lusaces, à titre de fief bohémien, et quatre bailliages de l'Archevêché de Magdebourg, qui serait laissé, sa vie durant, à son administrateur, un prince saxon. En retour, Jean-Georges annulait sa créance contre l'Empereur, qui lui avait promis, en 1619, de lui rembourser ses frais de guerre. D'autres articles des Préliminaires fixaient les conditions que l'Électeur de Saxe acceptait, en vue de rétablir une paix générale dans l'Empire, si les autres princes protestants les acceptaient à leur tour. L'Empereur se déclarait prêt à proclamer une amnistie pour tous ceux qui avaient pris part à la guerre, et la restitution réciproque de tous les territoires occupés ; mais les restitutions devaient être limitées aux territoires conquis ou confisqués depuis le débarquement de Gustave-Adolphe en Allemagne, et par conséquent à l'exclusion du Palatinat et de la Hesse. Les clauses religieuses des Préliminaires ne furent arrêtées qu'après consultation d'un Collège de théologiens et des quatre Électeurs catholiques. Elles avaient rencontré, à la Cour impériale même, des résistances très vives. Bien des catholiques estimaient que l'Empereur n'avait pas le droit de régler le statut religieux de l'Empire sans l'assentiment du Pape. Ils n'admettaient pas davantage qu'un état momentanément des forces en présence pût avoir pour résultat un règlement définitif de la situation religieuse. Mais, sans ce règlement définitif, aucune paix n'était possible. L'Empereur, soutenu probablement par Quiroga, passa outre aux objections. Il ne pouvait s'agir, ni de consolider les gains des Églises évangéliques pendant la conquête suédoise, ni de restaurer l'Allemagne catholique d'avant la paix d'Augsbourg : Ferdinand II consentait, sinon à révoquer, du moins à suspendre l'Edit de Restitution, et à le suspendre pendant quarante ans, ce qui était bien, en pratique, l'équivalent d'un abandon définitif. Le point essentiel était donc le choix d'une « année normale », qui remplacerait celle qu'avait fixée la paix d'Augsbourg. Les catholiques obtinrent que ce fût l'année 1627, postérieure à bien des « restitutions » imposées aux protestants par l'Empereur, après ses premières vic-

toires. Certaines questions de détail en rapport avec l'année normale furent également réglées tout à l'avantage des catholiques, en particulier celle des évêchés administrés. Ceux-ci seraient remis aux évêques ou aux administrateurs qui y étaient installés en novembre 1627. Mais, depuis 1627, des administrateurs protestants étaient morts, qui se trouvaient alors en possession des évêchés ; dans ce cas (qui était celui de Minden, de Halberstadt, de Brême et de Verden), l'évêché reviendrait au successeur immédiat de l'administrateur protestant mort après 1627, même si ce successeur était un évêque. Évidemment cette disposition générale cachait des intentions très précises : l'archevêché de Brême et l'évêché de Halberstadt furent ainsi restitués à l'archiduc Léopold-Guillaume, fils de l'Empereur ; les évêchés de Minden et de Verden à un prince bavarois, François-Guillaume. Enfin les Préliminaires prévoyaient que les administrateurs d'évêchés continueraient, comme par le passé, à ne pas occuper leur siège à la Diète d'Empire.

Les Préliminaires de Pirna constituaient une base de paix que les Princes protestants, dans le désarroi qui suivit la défaite suédoise, pouvaient accepter. Non pas sans doute les petits princes qui n'avaient plus rien à perdre, et peut-être tout à gagner, à la continuation de la guerre. Tels étaient le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Deux-Ponts, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, le comte de Hanau, le comte Palatin de Simmern. Ceux-là n'avaient rien à attendre de l'Empereur, et le roi de France pouvait compter sur eux ; mais ils ne lui apportaient qu'un assez maigre surcroît de forces. Au contraire, l'Électeur de Brandebourg, les princes de Brunswick-Lunebourg, les villes libres, pouvaient être tentés, comme l'avait été l'Électeur de Saxe. N'était-ce pas une victoire du parti protestant que la substitution d'une nouvelle « année normale », fût-ce l'année 1627, à l'Édit de Restitution ? Et tous les Allemands ne devaient ils pas souhaiter une paix, qui rétablirait l'accord traditionnel entre les Princes et le chef de l'Empire, et mettrait fin aux entreprises des étrangers, fussent-ils Suédois, Français ou Espagnols. Il serait prématuré de parler, à cette époque, d'un



sentiment national. Il en apparaît pourtant quelque trace, même chez un Prince ivrogne et d'aussi médiocre capacité politique que Jean-Georges de Saxe. Il s'était rallié aux Suédois pour tirer profit de leurs victoires, sans désirer leur établissement définitif dans l'Empire. Et bien d'autres que lui avaient fait de même. Lorsqu'ils se réconcilièrent, un peu plus tard, avec l'Empereur, ce fut en partie la crainte ou l'intérêt qui les y poussa. Mais peut-être aussi sentaient-ils confusément que les conséquences de la guerre civile étaient épuisées et que si les Puissances continuaient à se battre dans l'Empire, l'Allemagne n'était plus pour elles qu'un champ de bataille, peut-être même une proie offerte à leurs ambitions. Ce qui se produisit au lendemain de l'intervention française eut toute l'apparence d'une liquidation de la guerre allemande.

Les opérations militaires prennent elles-mêmes, après la bataille de Nordlingen, un caractère nouveau. L'Électeur de Saxe ne compte plus, depuis qu'il a signé des préliminaires de paix. Il en est à peu près de même des membres de l'Union : les uns sont trop petits princes pour que l'Empereur se soucie beaucoup de leur attitude ; et il espère bien que les autres ne tarderont guère à accepter les conditions de la paix saxonne. La Suède même est, momentanément tout au moins, incapable de s'opposer vigoureusement à l'avance des Impériaux. Le Général Horn a été fait prisonnier à Nordlingen. Seul, Bernard de Saxe-Weimar s'efforce, avec ses troupes battues, de retarder tout au moins la marche de Gallas et de Piccolomini vers le Rhin. Il doit abandonner la vallée du Mein et son duché de Franconie. Il tient un moment le cours du Rhin entre Mannheim et Mayence ; mais, en janvier 1635, les Impériaux enlèvent Philippsbourg, que les Français n'ont pas eu le temps de mettre en état de défense ; et les Espagnols ne rencontrent guère de résistance dans l'Électorat de Trèves, que l'armée du duc de La Force évacue, sauf quelques villes, pour aller couvrir la Lorraine contre les attaques du duc Charles et de Jean de Werth. Louis XIII affirme bien qu'il se borne, sur la rive gauche du Rhin, à donner aux princes qui se sont mis sous sa protection le se-

cours qu'il leur a promis. Mais la situation, depuis les années précédentes, ne s'en est pas moins transformée tout à fait. Tout se passe comme s'il y avait déjà rupture ouverte entre l'Empereur et le roi de France, à ceci près que celui-ci, pour éviter le grief d'agression, interdit à ses généraux de franchir le Rhin ; et c'est maintenant comme allié des Suédois, contre les troupes de l'Empereur et de la Ligue, que Louis XIII protège les princes ecclésiastiques rhénans. Enfin, le 26 mars 1635, un événement se produit qui met fin aux incertitudes : des troupes espagnoles entrent dans Trèves, se saisissent de l'Électeur, et l'emmènent prisonnier en Allemagne.

L'historien allemand Moritz Ritter, dans son *Histoire de l'Allemagne au temps de la Contre-Réforme et de la Guerre de Trente Ans*, constate, lorsqu'il en arrive à l'année 1635, le caractère tout nouveau que prend la guerre et se demande si, dans une Histoire de l'Allemagne, il doit en continuer le récit. Il se décide à le faire, mais seulement dans la mesure où il le croit nécessaire pour expliquer comment les puissances engagées dans le conflit en sont venues à réunir les deux congrès de Münster et d'Osanabrück et à y conclure la paix. Je n'aurai pas, dans une Histoire de la Guerre de Trente Ans, le même scrupule. Ce ne sont pourtant pas les événements de guerre qui nous intéressent ici. Mais il ne peut être question de les négliger, car les opérations militaires ont jusqu'au bout marché de pair avec les négociations, et elles ont influé au moins autant sur celles-ci que celles-ci ont influé sur elles.

La cause immédiate de la rupture ouverte fut la capture et l'enlèvement par les Espagnols, de l'Électeur de Trèves, Philippe de Sötern, qui s'était placé sous la sauvegarde du roi de France. On peut même penser que le roi d'Espagne n'aurait pas autorisé cet acte de violence, s'il n'avait pas voulu obliger Louis XIII à se déclarer. Quoi qu'il en soit à la suite d'une visite à Rueil, où le roi consulta Richelieu, un Conseil extraordinaire fut convoqué le 1<sup>er</sup> avril, et le Père Griffet, dans son *Histoire de Louis XIII* (1), nous ren-

(1) Le Père Griffet n'a écrit son *Histoire de Louis XIII* qu'au xviii<sup>e</sup>

seigne sur ce qui s'y passa. Tous les ministres furent d'avis que « le Roi ne pouvait se dispenser de prendre les armes, pour venger l'affront qu'il venait de recevoir, par l'emprisonnement d'un Prince qui s'était mis sous sa protection ». Richelieu attendit encore la conclusion du traité d'alliance avec la Suède, le 28 avril ; et ce fut le 19 mai 1635 que le roi de France déclara la guerre, dans les formes traditionnelles, c'est-à-dire par un héraut d'armes, au roi d'Espagne, et au Cardinal-Infant, à Bruxelles. Louis XIII respectait ainsi la fiction que les Pays-Bas formaient un État autonome, depuis l'époque où Philippe II en avait abandonné le gouvernement aux Archiducs, Albert et Isabelle ; ils étaient pourtant redevenus, en fait, de simples provinces espagnoles, par la mort d'Isabelle et la nomination du Cardinal-Infant en qualité de gouverneur.

Mais il faut se bien rendre compte de la portée et des limites de cet acte solennel. Il n'y a rupture ouverte qu'avec l'Espagne. Les sentiments de Richelieu n'ont pas changé ; c'est toujours au péril espagnol qu'il pense avant tout ; ses plans d'intervention armée ne visent que les Pays-Bas et l'alliance essentielle est à ses yeux celle des États-Généraux des Provinces-Unies. Il s'est engagé à conquérir avec eux les provinces belges et c'est pour l'exécution en commun du traité d'alliance du 8 février 1635 que la déclaration de guerre au Cardinal-Infant et au roi d'Espagne lui parut indispensable. Par contre, il n'a nulle hâte de s'engager plus à fond en Allemagne. Il espère encore que les garnisons installées dans les villes d'Alsace formeront une ligne fortifiée suffisante, pour interdire aux armées ennemies l'entrée de la Lorraine et de la Bourgogne. Comme Louis XIII n'a pas alors d'intentions offensives au delà du Rhin, il n'a pas besoin de déclarer la guerre à l'Empereur. Il n'y a donc rupture ouverte ni entre Louis XIII et Ferdinand II, ni entre Louis XIII et l'Empire, puisque la guerre d'Empire ne peut être déclarée que par une Diète et que Ferdinand n'a pas encore osé en convoquer une. Cette situation ambiguë (que nous avons

siècle ; mais il a eu entre les mains des documents qui ont été perdus depuis et son *Histoire* a parfois la valeur d'une source.

peine à imaginer) permet au roi de conserver ses alliances allemandes. Elle comporte, il est vrai, le grave danger de ne pas satisfaire le Chancelier de Suède et d'ajourner la ratification de l'alliance franco-suédoise. Celle-ci n'est pas dénoncée, mais les Suédois ne la respectent qu'autant qu'ils le veulent et l'avenir reste incertain.

Un autre caractère de cette guerre, c'est que les gouvernements qui la conduisent ne cessent pas de parler de paix. On en parlait avant même que la guerre ne fût déclarée ; on continua d'en parler après. Il faut noter ici l'activité, vaine le plus souvent, mais inlassable, de la Curie romaine (1). Le pape Urbain VIII s'était bien souvent entremis, depuis son élévation au Saint-Siège, pour essayer d'apaiser les conflits qui avaient opposé la politique française à la politique espagnole en Italie. Un nonce, le Cardinal Bagni, avait été, en 1631, l'un des principaux artisans du rapprochement entre Maximilien de Bavière et le roi de France. Nous avons vu le rôle d'un autre envoyé pontifical, Mazarini, dans la préparation du traité de Cherasco. En toute occasion qui s'offrait, Urbain VIII intervenait, prêchait la conciliation. Il reprit, en 1634, l'idée d'un Congrès, qui se réunirait sans interrompre les hostilités. Il proposa d'abord de le tenir à Rome, sous sa médiation. Mais comme il se refusait à toute discussion avec les hérétiques, sa proposition ne put être retenue. Il se saisit alors d'une suggestion, qui semble avoir été émise par le Père Joseph dans un entretien avec l'ambassadeur d'Espagne : celle de réunir simultanément deux Congrès, l'un où ne siègeraient que les plénipotentiaires des princes catholiques et qui délibérerait sous médiation pontificale, l'autre où les plénipotentiaires des princes protestants et ceux de la France rencontreraient ceux de l'Empereur. Sous cette forme, la proposition du Pape fut acceptée par le roi de France dès janvier 1635, puis par l'Empereur en mars. Elle n'empêcha pas la déclaration de guerre, qui survint en mai. Mais celle-ci, à son tour, n'empêcha pas les pourparlers de paix de se poursuivre. Tantôt interrompus,

(1) Cf. LEMAN, *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la Maison d'Autriche de 1631 à 1635*.

tantôt repris, ils ne furent jamais abandonnés tout à fait, jusqu'au moment où le projet pontifical de deux Congrès simultanés fut réalisé à Münster et à Osnabruck.

Mais ce ne fut qu'après de longues années de guerre, et les premières campagnes montrèrent à quel point, malgré l'activité fiévreuse de Richelieu, la France y était mal préparée.

Nous imaginons volontiers, à ce moment, une France obéissant à la volonté toute-puissante du Cardinal et celui-ci poursuivant, sans se décourager jamais, une politique dont il avait définitivement fixé les buts et les moyens d'action. La réalité, semble-t-il, était différente. L'unité de vues dans le gouvernement ne pouvait être assurée que par un perpétuel effort pour mettre d'accord deux volontés, celle du ministre et celle du roi, qui prodiguait à Richelieu les témoignages, évidemment sincères, de son affection et de sa confiance, mais qui était à tout instant assailli de doutes et de scrupules et que ses « mélancolies » rendaient incapable d'exercer l'autorité souveraine, dont il ne voulait pourtant pas se dessaisir. Ce dualisme du pouvoir était aggravé par le fait que Louis XIII et que Richelieu ne pouvaient ni l'un ni l'autre tenir en place et n'étaient presque jamais ensemble. De là le grand nombre de billets qu'ils échangeaient et la nécessité pour Richelieu de maintenir le contact avec le roi en laissant auprès de lui l'un de ses confidents, soit le surintendant Bouthillier, soit le fils de Bouthillier, Chavigny, que le Cardinal appelait familièrement « Monsieur le Jeune », et qui était alors l'un des quatre secrétaires d'État. Les déplacements du Principal Ministre, ses maladies ne lui permettaient même pas d'assister toujours aux séances du Conseil, et il devait laisser une assez large initiative à ceux qui travaillaient ordinairement avec lui : le Père Joseph, Bouthillier et son fils, le secrétaire d'Etat Servien, quelques autres encore. C'est ainsi que le 23 avril il leur confie le soin de préparer les décisions urgentes que commande la situation militaire en Allemagne : « Messieurs Bouthillier et Servien, écrit-il, à qui s'adressent toutes les dépêches des pays étrangers et armées, doivent mieux savoir l'état présent des

affaires d'Allemagne que personne, et partant on estime qu'il est à propos qu'ils s'assemblent dès ce soir avec le Père Joseph et le sieur de Charnacé, qui est instruit en ce genre d'affaires, pour voir tous ensemble ce qu'ils verront à propos en ce sujet. »

Ce fut sans doute cette petite assemblée qui prépara les délibérations du « Conseil tenu à Compiègne, chez Monseigneur le Cardinal, le 28 avril 1635 », auquel Louis XIII assista, semble-t-il, et dont le « Résultat », c'est-à-dire le procès-verbal, nous a été conservé, de façon tout à fait exceptionnelle, dans les papiers de Richelieu (1). Réuni le jour même où fut signé le traité d'alliance entre la France et la Suède, à un moment où la guerre n'était pas encore déclarée, mais ne pouvait tarder à l'être, les résolutions qui y furent prises nous permettent quelques constatations intéressantes. Elles nous montrent à l'évidence que la seule direction d'ensemble qui pût être donnée aux opérations militaires l'était par le Conseil, chaque armée opérant pour son compte, et que personne, au Conseil, n'était capable de s'élever à de véritables conceptions stratégiques. Tout l'effort de Richelieu et des autres ministres ne va qu'à dénombrer les armées dont disposent le roi d'Espagne et l'Empereur, à se demander quels pourront être les desseins de ceux qui les commandent, et à rassembler devant chacune d'elles, sur tous les terrains d'opérations, des forces suffisantes pour s'opposer à leur marche. Le Conseil ne semble pas distinguer entre le roi d'Espagne et l'Empereur, bien que Louis XIII soit résolu à ne déclarer la guerre qu'au premier. Il est vrai que l'attitude purement défensive prescrite aux armées du roi — celle de Bernard de Saxe-Weimar exceptée, qui n'était pas encore une armée française — permettra d'attribuer à l'adversaire la violation de la paix. Il est enfin un souci qui transparait sans cesse dans la discussion : c'est le souci financier. Les ministres remarquent « qu'en augmentant les forces de Sa Majesté, qui sont déjà très grandes, il sera difficile qu'Elle

(1) A. E., Mém. et Doc., France, vol. DCCCXIII, f<sup>o</sup> 318. *Inédit.* — Il ne nous a été conservé qu'un très petit nombre de « résultats » ou procès-verbaux du Conseil pour l'époque de Richelieu.

puisse continuer de les payer toutes à point nommé » ; ils ne voient qu'un expédient : « Les gens de guerre de Sa Majesté, remarquent-ils, pourront être entretenus sans leur donner beaucoup d'argent, en leur donnant seulement un peu plus de liberté pour vivre qu'ils n'en ont eu ci-devant, non pas telle néanmoins qu'ils sortent entièrement de la discipline et de l'obéissance. » Et ils ajoutent : « La règle que l'on observera, pour faire vivre doucement les gens de guerre aux dépens des habitants du pays, sera, ou de faire un taux très modéré sur toutes sortes de denrées, ou de faire avancer la nourriture et entretènement des soldats par les communautés (1), et arrêter le compte de leurs avances, en leur donnant espérance qu'elles leur seront remboursées. » Le choix entre les deux méthodes était laissé aux généraux, qui sans doute préférèrent presque tous la seconde. Au total, aucune unité de commandement, des conceptions stratégiques plus que médiocres, une insuffisance navrante de moyens financiers, c'est dans ces conditions que la France commença la guerre : on ne pouvait douter qu'elle serait longue et difficile, et que les difficultés matérielles, la lenteur des communications, les retards apportés au paiement de la solde ainsi qu'au ravitaillement des troupes y joueraient presque un rôle prépondérant.

Il est peut-être artificiel d'isoler la guerre d'Espagne de la guerre allemande ; c'est pourtant à la première que Richelieu semble attacher d'abord le plus d'importance. Dans la Haute-Italie comme aux Pays-Bas, c'est la France qui prend l'initiative des opérations. Une armée, commandée par le duc de Rohan, est entrée en Valteline par la vallée supérieure du Rhin et s'est emparée de presque tout le pays en mars-avril. Le lendemain même de la déclaration de guerre, le 20 mai, une autre armée, sous les maréchaux de Châtillon et de Brézé, cherchait à faire sa jonction avec les troupes du Stathouder Frédéric-Henri, lorsqu'elle rencontra, à l'improviste, près de Liège, à Avein, les Espagnols, qui furent vaincus et dispersés. Enfin dans la plaine du Pô, Richelieu conclut le

(1) Les communautés de villages.

traité de Rivoli (11 juillet) avec le duc de Savoie et le duc de Parme, pour conquérir en commun le Milanais ; mais il ne réussit pas à former l'alliance plus large qu'il rêvait, où devaient entrer le duc de Modène, le Grand-Duc de Toscane et la République de Venise, et la campagne, à peine commencée, avorta. Ce fut bien pire aux Pays-Bas. L'armée victorieuse à Avein, faute de solde, dut vivre sur le pays, et y commit de tels excès que les populations se soulevaient sur son passage. Les désertions, les maladies la décimèrent. Au bout de quelques mois, il n'en restait plus que des bandes de vagabonds, mi-soldats, mi-brigands, que les Hollandais rapatrièrent par mer pour en délivrer la Belgique. Un billet de Richelieu à Louis XIII montre le désespoir qu'il en éprouva : « Le cœur me saigne, écrivait-il, d'avoir su la misère avec laquelle l'armée de Flandre est toute périée..., ce qui est de plus grande conséquence qu'on ne saurait s'imaginer pour les affaires du roi, dont on méprise la puissance, par la misère avec laquelle on voit périr ses troupes (1) ».

Les affaires d'Allemagne, au cours de la première année de guerre ouverte, n'épargnèrent pas non plus à Richelieu et à Louis XIII les déceptions et les inquiétudes. Le grand parti protestant acheva de se dissoudre. Le 30 mai, l'Électeur de Saxe consentit à transformer les préliminaires de Pirna en une paix définitive, qui fut signée à Prague, et il passa de l'alliance suédoise à l'alliance impériale. L'Électeur de Brandebourg se réconcilia à son tour avec l'Empereur, en septembre, et ses troupes prêtèrent serment au Chef de l'Empire, en même temps qu'à lui-même. Les uns après les autres, les ducs de Mecklembourg, les princes de la Maison de Brunswick (sauf le duc Georges de Brunswick-Lunebourg), la plupart des villes libres, Erfurt, Nuremberg, Francfort, Strasbourg, acceptèrent les conditions de Pirna. L'Union de Heilbronn n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle subsistait pourtant et groupait les petits princes dont la fortune était inséparable de celle de la Suède : le duc Georges de Brunswick-Lunebourg, le duc de Wurtemberg, le land-

1) A. E., Mém. et Doc., France, vol. DCCCXX, f° 6.



grave de Hesse-Cassel, le margrave de Bade-Durlach, le duc de Deux-Ponts. Quelques-uns n'étaient que des fugitifs. Mais d'autres disposaient de quelques troupes, comme Georges de Brunswick-Lunebourg et Guillaume de Hesse-Cassel. Le roi de France conclut même avec celui-ci un traité de subsides, qui lui permit d'entretenir 10.000 hommes, qu'il commanda, et qui furent considérés comme les troupes de l'Union. Quant à Bernard de Saxe-Weimar, qui avait perdu son duché, il faisait figure de condottière, bien plus que de prince allemand ; mais ses troupes lui étaient restées fidèles et ses talents d'homme de guerre lui permettaient d'espérer encore un retour de fortune. Pendant tout l'été, ce fut lui qui tenta d'arrêter sur le Rhin l'armée de Gallas ; mais dès le mois d'août la situation devenait critique en Alsace et Richelieu se demandait s'il ne serait pas inévitable d'abandonner les villes qui avaient reçu garnison française, de Sélestat à Montbéliard. Ce sont les déceptions de la campagne qui décidèrent Louis XIII à conclure avec Bernard, en octobre, un accord précis. Le roi de France s'engagea à payer la solde et l'entretien des 18.000 hommes que Bernard avait pu conserver sur pied, à la condition qu'il les commanderait « sous l'autorité du roi » et les emploierait partout où le roi l'estimerait nécessaire ; en retour, le roi lui abandonnait et lui garantissait le landgraviat de Haute-Alsace et le bailliage de Haguenau, c'est-à-dire les possessions alsaciennes de la Maison d'Autriche. Bernard était ainsi personnellement intéressé à s'y maintenir et à en assurer l'occupation par la prise de Brisach, où Impériaux et Espagnols tenaient encore.

Du grand parti qui, un moment, avec Gustave-Adolphe, avait mis en péril la Maison de Habsbourg, il ne restait donc plus que deux armées allemandes, l'une et l'autre à la solde du roi de France, l'armée du Landgrave de Hesse-Cassel et celle de Bernard de Saxe-Weimar. Tout le reste de l'Empire acceptait de nouveau l'autorité de l'Empereur. L'alliance suédoise n'en était que plus indispensable à la France, qui eût volontiers dirigé tout son effort contre l'Espagne, en laissant aux Suédois le soin d'attaquer les pays héréditaires de la Maison d'Autriche. Mais nous avons vu combien l'al-

liance suédoise était encore précaire. C'est que la France et la Suède n'avaient pas, dans la guerre, les mêmes intérêts ni les mêmes buts. Richelieu était convaincu que l'intérêt vital de la France exigeait la conclusion d'une paix générale, imposée à l'Espagne en même temps qu'à l'Autriche. Or, la Suède n'était pas en guerre avec l'Espagne. Oxenstierna ne croyait pas qu'une paix générale fût possible. Il aurait craint d'ailleurs qu'elle ne fût plus favorable à la France qu'à la Suède, et il se serait contenté d'une paix particulière avec l'Empire, s'il avait pu conserver ainsi à son pays quelque chose des conquêtes de Gustave-Adolphe. A vrai dire, tant qu'il put espérer maintenir la domination suédoise sur le Rhin, à Mayence et à Worms, l'alliance française lui demeura nécessaire. Mais la question essentielle restait pour lui celle de Poméranie ; car renoncer à la Poméranie eût été, pour la Suède, renoncer aussi à toute la politique de Gustave-Adolphe dans la Baltique. Et la cession de la Poméranie à la Suède, malgré les prétentions contraires (et fondées en droit) de l'Électeur de Brandebourg, dépendait avant tout de l'Empereur. Aussi Oxenstierna inclina-t-il vers une paix particulière et évita de se lier trop étroitement à la France, tant qu'il espéra obtenir de l'Empereur, en cas de paix, la reconnaissance du droit de conquête de la Suède en Poméranie. Mais il dut renoncer à cette espérance après la mort du dernier duc poméranien, Boguslaw XIV, en mars 1637. Et ce fut alors seulement qu'une alliance sincère et une coopération étroite de la Suède et de la France en Allemagne devinrent possibles. Pendant toute la campagne de 1635, les Suédois combattirent dans l'Empire pour leur propre compte, sans se soucier des opérations engagées à l'ouest. La principale armée suédoise, l'armée de Baner, s'efforça d'avancer jusqu'en Bohême. Elle n'y parvint pas, tandis qu'à l'ouest l'armée impériale de Gallas obligea Bernard de Saxe-Weimar, dont les troupes étaient très mal ravitaillées, à battre en retraite jusqu'en Lorraine, et y pénétra à sa suite.

Les péripéties de la campagne de 1635, celles même des deux campagnes suivantes donnent l'impression que la dé-

claration de guerre de Louis XIII au roi d'Espagne s'était produite trop tôt pour la France, qui n'était pas encore prête, mais trop tard pour empêcher la restauration de l'autorité impériale dans l'Empire. La guerre ouverte n'eut pour conséquence, à ses débuts, que d'exposer la France aux périls que si longtemps Richelieu était parvenu à lui épargner, et cela sans grand profit pour la cause du parti évangélique en Allemagne. A vrai dire, y avait-il encore en Allemagne un parti évangélique, alors que les deux Électeurs protestants, Saxe et Brandebourg, le réformé comme le luthérien, avaient pris parti pour la Maison d'Autriche ? Les petits princes qui représentaient encore l'Union ne comptaient guère ; Bernard de Saxe-Weimar n'était qu'un chef d'armée à la solde du roi de France. La guerre n'était plus qu'une guerre de la Suède contre la Maison d'Autriche, conjuguée avec une guerre de la France contre l'Espagne, sans qu'il y eût même alliance formelle entre la France et la Suède, tandis que les deux souverains de Vienne et de Madrid agissaient en accord étroit. On ne peut s'étonner des échecs que subirent les armées françaises, ni de l'impuissance où se trouva l'armée suédoise d'exploiter les quelques succès qu'elle remporta.

Pour la France, l'année la plus sombre fut l'année 1636. La campagne de 1635 avait convaincu le Cardinal-Infant que la France ne serait pas en état de résister à une attaque combinée des troupes espagnoles et impériales. Il obtint que Maximilien mit à sa disposition la cavalerie légère de Jean de Werth et que l'armée de Gallas, qui occupait la Franche-Comté, envahît la Bourgogne, tandis que lui-même passerait d'Artois en Picardie. Ni Gallas ni le Cardinal-Infant ne rencontrèrent une résistance efficace. Gallas s'avança de Dole vers la Saône et mit le siège devant Saint-Jean-de-Losne, qu'il comptait emporter en quelques jours. Le Cardinal-Infant fit capituler la petite place forte de La Capelle, s'ouvrit ainsi la route de Paris par Amiens, et en amont d'Amiens, sur la Somme, enleva par surprise Corbie, qui gardait le principal passage à travers la ligne d'eau et les marais, seule barrière défensive au nord de la capitale. Les

cavaliers de Jean de Werth prirent Roye et Montdidier et fourragèrent jusqu'aux murailles de Compiègne et de Pontoise. On sait l'émotion qui suivit en France la perte de Corbie. Les Parisiens s'attendaient chaque jour à voir apparaître les avant-gardes de l'ennemi et déjà l'émeute grondait. Mais l'attitude ferme de Louis XIII, qui réunit des troupes en hâte et en prit lui-même le commandement, le sang-froid et l'activité de Richelieu, qui prit en quelques jours toutes les mesures que la situation commandait, rendirent courage à la population parisienne, et l'ordre fut maintenu. Le péril, d'ailleurs, était moins grand qu'il n'était apparu tout d'abord. La garnison de Saint-Jean-de-Losne arrêta net l'avance de Gallas et couvrit la Bourgogne par une résistance que les Impériaux n'avaient pas prévue et qui valut à la ville le surnom de Saint-Jean-Belle-Défense. Quant à l'armée espagnole qui avait pris Corbie, elle eut le même sort que l'armée française victorieuse à Avein l'année précédente. Le Cardinal-Infant ne put en assurer le ravitaillement ; les troupes s'égaillèrent ; et Louis XIII n'eut pas grand'peine à reprendre Corbie. Les jours les plus critiques étaient passés. Mais, après la reprise de Corbie et pendant l'année 1637, la guerre languit, et tout l'effort de la France n'alla pas au delà du siège de quelques places. L'événement le plus important de la campagne fut peut-être que le jeune Turenne s'y distingua pour la première fois.

La Suède n'eut pas son « année de Corbie » et la campagne de 1636 lui fut au contraire favorable. L'armée de Baner, concentrée en Poméranie, traversa la Marche de Brandebourg sans se soucier de l'Électeur, qui s'était réfugié dans son duché de Prusse, et vainquit le 4 octobre une armée de Saxons et d'Impériaux à Wittstock, au nord de la Havel. Mais ce fut un succès sans lendemain. Baner ne put s'avancer jusqu'en Bohême et dut, l'année suivante, battre en retraite et rentrer en Poméranie.

En Suède, comme en France, les années 1636 et 1637 sont importantes surtout par le gros effort de réorganisation qu'entreprirent Oxenstierna et Richelieu. Bien que l'entente entre les deux ministres ne fût pas parfaite, Oxenstierna,

inquiet de ce qui se passait à Stockholm, se résigna à laisser pendant quelques temps à la France le contrôle des affaires d'Allemagne et partit pour la Suède, où il n'avait pas paru depuis longtemps. Il était informé des intrigues de la Reine-Mère, qui avait presque séquestré la petite reine Christine et prétendait la marier avec un prince danois, ce qui eût été l'amorce d'une politique nouvelle. Mais l'arrivée d'Oxenstierna à Stockholm déjoua cette sorte de complot. Une pleine liberté fut rendue à Christine, la question du mariage fut ajournée ; le Chancelier restaura l'autorité monarchique et réorganisa les finances de telle sorte que les généraux purent à nouveau compter sur les secours en argent et en hommes dont ils avaient besoin. En même temps, à côté de Baner, usé par la boisson, parut un nouveau général, Torstenson, que ses conceptions stratégiques mirent bientôt hors de pair et qui commanda la principale armée suédoise.

L'effort de Richelieu fut plus considérable encore, en tout cas, plus indispensable et plus difficile. Mais nous le connaissons mal. Ce n'est pas que les documents fassent défaut : ils abondent dans les papiers du Cardinal, au Ministère des Affaires Étrangères ; et l'on en trouverait aussi dans les Archives administratives du Ministère de la Guerre. C'est leur abondance, en même temps que leur dispersion, et souvent la difficulté d'en apprécier exactement la valeur documentaire, qui ont jusqu'ici découragé les chercheurs. Les derniers historiens de Richelieu ne les ont que très sommairement parcourus. Aussi ne peut-on qu'indiquer quelques-uns des résultats qu'une enquête plus approfondie confirmerait certainement. Il n'est pas douteux que les années qui suivirent 1635 ont été marquées par une réorganisation d'ensemble des forces militaires du royaume, mais une réorganisation entreprise sans aucun plan systématique, avec le seul souci des nécessités immédiates. Elle n'en a pas moins préparé le redressement de la politique française pendant les dernières années du ministère de Richelieu. L'un des caractères les plus importants en est le rôle prépondérant donné aux « civils » dans l'administration militaire et jusque dans la conduite des armées. Le ministre est un civil ; c'est

l'un des quatre secrétaires d'État, en 1635, Servien, à partir de février 1636 Sublet de Noyers, le prédécesseur immédiat de Michel Le Tellier. Ce sont des civils que les commissaires du roi préposés aux « montres ». Et dans chaque armée se trouve un civil encore, un intendant de la justice, chargé de veiller au paiement de la solde, aux distributions de vivres, mais qui juge aussi les délits commis par les soldats et qui, souvent, assiste même aux conseils de guerre. Un autre fait capital, c'est que Richelieu ne cesse d'accroître les effectifs : dès juillet 1635, d'après un état de troupes détaillé, le roi n'avait pas moins de neuf armées en campagne, qui formaient (tout au moins sur le papier) un total de 160.000 hommes, dont 134.000 fantassins et 26.000 cavaliers, ceux-ci presque tous recrutés hors de France. Il en eut encore davantage par la suite. Richelieu avait essayé, en 1635, d'y ajouter les forces de l'arrière-ban, c'est-à-dire la petite noblesse provinciale assujettie au service militaire, en cas de péril pressant. Mais cette noblesse, qui n'était pas venue d'elle-même à l'armée, était incapable de discipline ; la coutume ne l'astreignait à servir que quelques mois ; et, dès qu'approchait la Saint-Martin, quel que fût l'état des opérations, elle s'en retournait sur ses terres, sans demander d'ordres à personne. Richelieu ne se soucia pas de recommencer l'expérience. L'un des efforts les plus persévérants du Cardinal fut de mieux organiser les livraisons de pain et de fourrage ; mais il n'y parvint qu'imparfaitement, et il essaya tour à tour, sans avoir beaucoup à se louer de l'un ni de l'autre, le système d'un munitionnaire pour chaque armée ou celui d'une sorte d'entrepreneur général, qui avait toute la responsabilité des approvisionnements et surveillait lui-même tous les munitionnaires. Mais le grand mal dont souffrirent les armées fut toujours la mauvaise administration financière du royaume. Il semble bien que Richelieu, qui ne s'y connaissait pas en finances et ne put surveiller efficacement Bullion, fut mal servi par un surintendant, habile et actif, mais qui ne s'éleva jamais au-dessus d'une perpétuelle recherche des « affaires extraordinaires » et se soucia au moins autant d'assurer sa propre fortune que de créer

les ressources permanentes, dont un royaume engagé dans une longue guerre ne pouvait se passer sans péril.

Toutes ces tentatives de réformes ne pouvaient, en tout cas, porter leurs fruits que tardivement, et cependant une série d'événements, quelques-uns fortuits, survinrent en 1636 et 1637 et rendirent plus difficile la situation des ennemis des Habsbourg, en particulier celle de la France à l'égard de l'Espagne. Les affaires d'Italie avaient apporté déjà bien des déceptions à Richelieu. Il en fut ainsi plus encore en 1637. Dès septembre 1636, la mort du duc de Mantoue, Charles de Gonzague-Nevers, dont le petit-fils et successeur n'était qu'un enfant, avait fait passer le pouvoir entre les mains de sa veuve, toute dévouée à l'Espagne. Un an plus tard, le 8 octobre 1637, mourut également le duc de Savoie, Victor-Amédée ; la duchesse Christine, une sœur de Louis XIII, prit la régence et l'influence française à Turin n'en parut d'abord que mieux assurée. Mais Christine de France dut compter avec ses deux beaux-frères, le cardinal Maurice et le prince Thomas, l'un et l'autre tout espagnols de sentiments et dont le second commandait même une armée espagnole aux Pays-Bas. Enfin et surtout le duc de Rohan dut évacuer définitivement la Valteline. La France ne parvenait pas à payer la solde des mercenaires que les Lignes Grises avaient permis à Rohan de lever sur leur territoire. Rohan, sur les instructions de Richelieu, essaya de plus de réconcilier les Valtelins avec les Lignes et prépara le projet d'un traité, dont Richelieu modifia quelques clauses à l'avantage des catholiques. Il ne réussit qu'à s'aliéner les Grisons, qui se tournèrent contre Rohan, le bloquèrent dans le Fort du Rhin, au nord du Splügen, et l'obligèrent à évacuer entièrement le pays. La perte de la Valteline par les Français fut le grand succès des Espagnols en cette année 1637. Elle rendit pour quelque temps impossible toute intervention efficace de la France dans les affaires d'Italie et rouvrit aux troupes espagnoles du Milanais la route du Tyrol autrichien.

En Allemagne, ce furent des événements d'un tout autre ordre et qui ne firent que confirmer l'affermissement de l'autorité impériale. A la fin de l'été de 1636, Ferdinand II, dont

les forces déclinaient rapidement, se décida à convoquer le Collège électoral à Ratisbonne ; les Électeurs s'y réunirent le 15 septembre et le 22 décembre suivant ils élurent à l'unanimité roi des Romains le fils aîné de l'Empereur, Ferdinand, roi de Hongrie. La couronne impériale lui était ainsi d'avance réservée et il devint l'Empereur Ferdinand III, quand son père mourut le 15 février 1637. A vrai dire, la mort de Ferdinand II ne changea rien à l'orientation de la politique impériale : depuis assez longtemps, l'influence du roi de Hongrie y prévalait. Celui-ci héritait d'une situation qui lui permettait d'espérer un triomphe facile. La France, qui parvenait à peine à se défendre contre l'Espagne, semblait incapable d'apporter aux Suédois en Allemagne une aide assez puissante pour leur permettre s'y poursuivre les grands desseins de Gustave-Adolphe et d'Oxentierna. L'Empereur au contraire, groupait autour de lui presque tous les princes d'Empire contre la Suède. Et pourtant, même en cette année 1637, qui marque peut-être l'apogée de la puissance impériale, et malgré tant de victoires remportées, la Maison de Habsbourg avait dû renoncer à bien des rêves formés après la reconquête de la Bohême. Si les princes s'étaient ralliés autour d'elle, c'était à titre de princes presque souverains, maîtres de leur politique et de leurs alliances : le temps était passé où Wallenstein croyait possible de transformer l'Empire en une monarchie absolue. Un fait non moins grave était l'abandon de l'Édit de Restitution ; la paix religieuse se trouvait ainsi rétablie dans l'Empire, mais au moyen d'une concession capitale, puisque le rétablissement d'un état de fait à une date donnée — l'année normale — équivalait à mettre fin à la Contre-Réforme militante et à cette guerre pour les évêchés que l'Empereur et la Sainte Ligue avaient si âprement poursuivie au temps de l'intervention danoise : c'était encore un rêve qui s'était évanoui. Enfin, les victoires impériales avaient été payées très cher. S'il est impossible de préciser, pour l'ensemble de l'Allemagne, les pertes en vies humaines et les destructions accomplies, l'effroyable bilan a été à peu près exactement dressé pour un certain nombre de régions, qui n'ont pas été sans doute beaucoup plus éprouvées que les



autres. Elles peuvent servir d'exemples. C'est ainsi que la région centrale de la Marche de Brandebourg — Mittelmark et Uckermark — vit sa population s'abaisser de 113.000 âmes dans les villes à 34.000, de 300.000 à 75.000 dans les campagnes. L'ensemble de la Marche perdit les deux tiers au moins de sa population (1). L'Allemagne n'était plus qu'un champ de ruines. Et la dévastation continuait à s'étendre. On pourrait presque dire que les véritables maîtres du pays n'étaient plus l'Empereur, ni les Princes, ni même les chefs d'armées, mais les armées elles-mêmes, qui de longtemps ne devaient pas renoncer à vivre largement de pillage, sans se soucier de ce qu'elles laissaient derrière elles. Les ravages de la soldatesque en Allemagne, pendant les dix ou quinze dernières années de la guerre, les terribles épidémies qui les accompagnaient, typhus ou peste, nous offrent un tableau de brutalité et de misère, comme on aurait peine à en trouver de plus atroces, même aux périodes les plus sombres du Moyen âge. Lorsque l'on constate les victoires impériales, il ne faut pas oublier le prix dont elles ont été payées.

Elles ne furent même pas durables et le règne de l'empereur Ferdinand III ne réalisa pas les espérances que l'activité du roi de Hongrie avait pu donner. Son rôle politique fut, semble-t-il, assez effacé. Il commit en outre la faute de confier le commandement suprême des armées à son frère cadet, l'archiduc Léopold, dont les talents militaires n'égalèrent pas les prétentions. La Cour impériale se borna désormais à rechercher le rétablissement de la paix dans l'Empire et la politique européenne fut dirigée, non de Vienne, mais de Paris et de Madrid, par le cardinal de Richelieu et le comte-Duc Olivarès. Le long duel des deux grands hommes d'État continua, mais le second, Olivarès, ne se soutint plus qu'à grand'peine et sa disgrâce, en janvier 1643, suivit de près la mort de son rival victorieux.

Sans raconter les campagnes ni suivre le détail des négociations diplomatiques, il est facile de noter les faits essentiels,

(1) J'emprunte ces chiffres à l'ouvrage d'Albert WADDINGTON, *Le Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Sa politique extérieure*, t. 1<sup>er</sup>.

d'ordre politique ou militaire, de ces quelques années qui précédèrent, sinon encore l'ouverture des congrès de Münster et d'Osnabrück, du moins la résolution de les réunir.

Les événements des années 1638 et 1639 marquèrent nettement que la fortune avait changé de camp. Dès 1637, Oxenstierna comprit qu'il devait renoncer à toute espérance de conserver à la Suède Mayence et Worms, ou même d'obtenir de l'Empereur, par une paix séparée, le maintien de la domination suédoise en Poméranie. Il était dès lors naturel qu'il resserrât les liens de l'alliance franco-suédoise. Il envoya à Hambourg, au début de 1638, un ambassadeur, Salvius, qui y rencontra le Comte d'Avaux, et les conversations des deux diplomates aboutirent assez promptement à un traité, qui fut cette fois ratifié de part et d'autre, le traité de Hambourg, du 15 mars de la même année. C'était une alliance défensive et offensive entre les couronnes de France et de Suède. Louis XIII s'y engageait à régulariser la situation des armées françaises en Allemagne par une déclaration de guerre à l'Empereur ; les subsides consentis par le roi de France à la Suède étaient fixés ; les deux alliés se promettaient de ne conclure séparément ni paix ni trêve ; les Suédois attaquaient les possessions de la Maison d'Autriche par la Saxe, les Français par la Haute-Allemagne. A vrai dire, aucune alliance ne pouvait empêcher que les buts de guerre de la France et de la Suède fussent distincts. Aussi deux questions, dont chacune intéressait seulement l'une des puissances alliées, étaient laissées en dehors de l'accord : c'était, pour la Suède, la question du maintien de la domination suédoise en Poméranie, pour la France, la question de Lorraine. Leur règlement, particulièrement difficile, contribua plus tard à retarder la conclusion de la paix ; mais il ne trouble pas de façon sérieuse les rapports entre la France et la Suède. Désormais (et c'était un fait capital), les deux alliés purent s'efforcer de combiner leurs offensives et suivirent en Allemagne une politique commune.

Parmi les événements de guerre, les opérations de Bernard de Saxe-Weimar sur le Rhin et la victoire navale des Hollandais près de Douvres n'eurent pas de moindres con-

séquences. La prise de Bréda par Frédéric-Henri en octobre 1637 avait attiré aux Pays-Bas une partie des troupes espagnoles cantonnées dans le Sundgau. Bernard de Saxe-Weimar put reprendre l'offensive. Il remonta le Rhin sur la rive gauche jusqu'en amont de Bâle et assiégea l'une des villes forestières, Rheinfelden, pour s'emparer du pont qu'elle gardait. Une armée impériale secourut Rheinfelden ; mais elle fut repoussée et, à la fin du combat, Jean de Werth fut fait prisonnier. Rheinfelden ne résista pas davantage. Bernard franchit alors le Rhin, le descendit et, en juin, vint mettre le siège devant Brisach (1). La place résista plusieurs mois ; mais toutes les tentatives pour la ravitailler échouèrent et elle capitula le 17 décembre 1638. Le Père Joseph, malade depuis quelques semaines, était presque à l'agonie. Une légende pieuse veut que Richelieu, le 18 décembre, au moment où son compagnon de lutte allait mourir, n'ait pas hésité à lui annoncer que Brisach était pris. La nouvelle, portée par un courrier rapide, arriva à Paris le lendemain. C'était, pour les austro-espagnols, un échec presque décisif. Brisach gardait deux routes : celle qui, par delà le Rhin, conduisait les troupes espagnoles dans l'Empire ; et la route traditionnelle qui permettait aux armées réunies dans le Milanais de gagner, par la Suisse et l'Alsace, le Palatinat et les Pays-Bas. Après la chute de Brisach, l'une et l'autre se trouvèrent coupées et l'isolement des Pays-Bas fut complet.

Or, peu de temps après, la route de mer elle-même échappait à son tour aux Espagnols. Une très forte escadre venue d'Espagne fut contrainte par la flotte hollandaise que commandait Tromp (dont ce fut le premier exploit) de se réfugier dans les eaux territoriales anglaises, sur la côte des Downs, près de Douvres. Tromp attendit quelques semaines qu'elle reprit la mer, puis, contre le droit des gens, n'hésita pas à l'attaquer et la détruisit presque entière : quelques vaisseaux seulement purent rallier la côte flamande, puis gagner les ports d'Espagne. Or, Philippe IV, dans l'état de

(1) La forteresse de Brisach formait tête de pont sur la rive droite du Rhin. On l'appela plus tard Vieux-Brisach, lorsqu'une autre ville eût été bâtie sur la rive gauche.

ses finances, ne pouvait songer à se créer une nouvelle armée navale. Ce fut la fin des rêves de domination commerciale et maritime dans les mers du Nord qu'avait jadis formés Olivarès, et les flottes hollandaises eurent désormais la maîtrise de la mer le long des côtes des Pays-Bas espagnols. La bataille de Douvres, d'octobre 1639, est une date capitale dans l'histoire du déclin de l'Espagne pendant la Guerre de Trente Ans.

Olivarès ne se dissimulait pas la gravité des circonstances. Philippe IV n'osait trop compter sur la fidélité des Belges ni des Flamands. Il procédait à de fréquents échanges de troupes, envoyant des Espagnols aux Pays-Bas et faisant venir des Wallons en Espagne ; mais après 1639, les conséquences de la bataille de Douvres rendirent à peu près impossible ce perpétuel chassé-croisé. Les Pays-Bas manquèrent bientôt de soldats, autant que d'argent. La Franche-Comté, isolée, ne pouvait recevoir de secours que d'Allemagne, et l'Empereur ne se montrait guère disposé à la secourir. Olivarès était de plus en plus découragé (1). Il s'était un moment accroché à l'espoir d'obtenir, par une entente avec Richelieu, une trêve générale, qui eût rendu plus facile la négociation de la paix. Mais, malgré leurs mutuelles protestations de bon vouloir, les deux ministres se défiaient trop l'un de l'autre, pour oser découvrir, aux intermédiaires qui circulaient entre Madrid et Paris, les conditions de paix qu'ils eussent acceptées (2). Seul peut-être, le Père Joseph désirait sincèrement les réconcilier l'un avec l'autre : après sa mort, les conversations secrètes s'arrêtèrent. En même temps, la mésentente apparaissait dans les rapports entre les Cours de Madrid et de Vienne. En 1639, Ferdinand III rappela des Pays-Bas Piccolomini, qui ne s'entendait ni avec le Cardinal-Infant ni avec le Prince Thomas de Savoie, et Philippe IV en marqua son vif mécontentement. « L'Empereur,

(1) On peut suivre le progrès du découragement d'Olivarès dans sa correspondance avec le Cardinal-Infant, telle qu'elle a été publiée par LONCHAY, et CUVELIER LEFÈVRE, dans *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

(2) Cf. LEMAN, *Richelieu et Olivarès*. On y trouve une étude détaillée des négociations secrètes de 1636 à 1642.

écrivait-il au Cardinal-Infant, n'a pour ainsi dire rien fait avec tout l'argent qu'on lui a donné. Tout ce qu'on lui donnera encore peut être considéré comme perdu (1). » Ce divorce entre la politique espagnole et la politique impériale était chose grave pour le roi d'Espagne, dont la puissance militaire s'épuisait, mais il ne l'était pas moins pour l'Empereur, et les conséquences qui s'en suivirent dans l'évolution de la guerre en Allemagne même ne peuvent être négligées ici.

Les années 1640 et 1641 furent plus favorables encore à la France et à la Suède. A l'ouest, elles marquèrent un progrès nouveau dans la décadence de l'Espagne et achevèrent d'isoler l'une de l'autre la politique espagnole et la politique autrichienne. En août 1640, après un long siège, les Français s'emparèrent d'Arras. Le succès nous paraît assez mince. Mais Arras, et la partie de l'Artois qui fut occupée avec la ville, couvraient la ligne de la Somme et c'est pourquoi la prise d'Arras fut accueillie avec joie par les Parisiens, qui n'avaient pas oublié « l'année de Corbie ». En 1640, également, des événements graves se produisirent à l'intérieur de la Monarchie espagnole. On connaît le particularisme des Catalans, qui accusaient la Cour de Madrid de ne point respecter leurs libertés traditionnelles, leurs « fueros ». En juin, le peuple de Barcelone se souleva ; il appela à son aide les Français et ceux-ci l'aidèrent à résister aux troupes de Philippe IV. Un peu plus tard, en février, les Catalans se séparèrent de l'Espagne et proclamèrent Louis XIII comte de Barcelone. En décembre 1640, une autre guerre d'indépendance avait commencé : à la suite d'une insurrection populaire à Lisbonne et de troubles à Evora, le Portugal, qui avait été conquis, au siècle précédent, par Philippe II et réuni à l'Espagne, proclama roi un prince de la vieille dynastie nationale de Bragance, Jean IV ; et celui-ci conclut avec le roi de France contre l'Espagne une alliance, qui ne prit fin que sous Louis XIV, avec la complète émancipation du Portugal. La Monarchie espagnole n'était rien moins qu'une monarchie

(1) Cf. LONCHAY, cité ci-dessus. Billet du 9 octobre 1639.

unifiée ; elle groupait dans la Péninsule des États qui lui obéissaient tous, mais qui n'en tenaient pas moins à leurs libertés particulières. Il sembla, en 1640, qu'elle était sur le point de se dissoudre. En tout cas la Cour impériale ne pouvait plus compter sur son aide financière et militaire, qui lui avait été jusqu'alors d'un si grand profit.

En même temps, en Allemagne, d'autres événements, sans rapports avec ceux-là, remirent en question la victoire impériale. Au début de l'été de 1640, Ferdinand III s'était décidé à convoquer une Diète d'Empire, la première depuis la Diète « rompue » de 1603. Il espérait en obtenir une large contribution, qui suppléerait aux ressources qu'il avait jusqu'alors tirées d'Espagne et lui permettrait de continuer la guerre. Et d'abord les trois collèges se montrèrent assez favorables. Pourtant un esprit nouveau se manifestait chez les princes allemands. Le redressement de la France et de la Suède leur rendait courage et leur faisait apparaître comme moins nécessaire la paix à tout prix. Certains d'entre eux commençaient à regretter de s'être réconciliés trop vite avec l'Empereur, à des conditions — celles des Préliminaires de Pirna — qu'ils jugeaient désormais trop avantageuses pour les catholiques. Ils demandaient à en revenir, pour régler le statut religieux de l'Empire, à l'ancienne année normale, l'année 1618. Un événement fortuit ne tarda pas à les encourager dans leurs revendications : ce fut la mort de l'Électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume, le 1<sup>er</sup> décembre 1640. Son fils et successeur, le jeune Frédéric-Guillaume (il n'avait que vingt-neuf ans) était un tout autre homme que son prédécesseur : très rapidement, lorsqu'il eut pris le pouvoir, l'autorité du Prince Adam de Schwarzenberg, un catholique, qui avait, sous l'Électeur défunt, lié la politique électorale à la politique de l'Empereur, déclina : Schwarzenberg devait mourir, à la veille d'une complète disgrâce, au début de l'année suivante. Peu de temps après, en juillet 1641, l'Électeur Frédéric-Guillaume signait avec la Suède une trêve et reprenait ainsi son indépendance. A Ratisbonne, ses plénipotentiaires groupèrent autour d'eux tous les mécontents. La Diète ne refusa pas toute contribution à l'Empereur ;

mais quand elle se sépara, le 10 octobre 1641, elle était très loin d'avoir réalisé les espérances de Ferdinand III.

Richelieu, au milieu des dures inquiétudes de l'année 1642 (l'année du complot de Cinq-Mars), eut du moins le réconfort de nouvelles victoires françaises et l'espoir d'une paix prochaine. Ce fut, sur le front espagnol, la prise de Perpignan et la conquête du Roussillon. Aux Pays-Bas, les Espagnols n'attendaient plus leur salut que de troubles intérieurs qui affaibliraient la France et qu'ils pourraient entretenir sans trop de frais. Dès mars 1641, le Cardinal-Infant en faisait l'aveu précis à Philippe IV : « Si la guerre doit continuer avec la France, écrivait-il à son frère, il n'y aura guère moyen de passer à l'offensive. Les armées espagnole et impériale sont si réduites qu'elles ne peuvent rien entreprendre. Il n'y a qu'une ressource : se créer des partisans en France et chercher grâce à eux, à amener le gouvernement de Paris à se montrer raisonnable. » Mais cette ressource même manqua. En avril 1641, le Cardinal-Infant conclut une convention secrète avec le Duc de Bouillon, le Comte de Soissons et le Duc de Guise. Elle fut inutile : le seul homme de guerre du parti, Soissons, fut tué au combat de la Marfée. Après la mort du Cardinal-Infant (novembre 1641), Philippe IV accueillit l'offre de trahison de Cinq-Mars, le favori de Louis XIII ; mais Richelieu put se procurer une copie du traité que Cinq-Mars avait conclu avec le roi d'Espagne, et Cinq-Mars fut décapité à Lyon. En Allemagne, la grande guerre commençait. La mort inopinée de Bernard de Saxe-Weimar, survenue peu de temps après la capitulation de Brisach, avait permis à Richelieu de prendre à sa solde l'armée weimarienne et d'en donner le commandement à Guébriant, qui s'était formé aux côtés de Bernard. Guébriant sut conjuguer les mouvements de ses troupes avec ceux de l'armée suédoise, que commandait Torstenson, et de rapides campagnes, bien menées, commencèrent à jeter le désarroi dans le camp des Impériaux. Pendant les derniers mois de sa vie, il semble bien que Richelieu crut à une prompte conclusion de la paix. Au début de l'hiver de 1641-42, la France et la Suède avaient proposé à l'Empereur la réunion simultanée de deux congrès en Westphalie,

l'un à Münster et l'autre à Osnabrück, et l'Empereur avait accepté la proposition : il fixa même au mois de mars suivant la réunion des plénipotentiaires. Mars venu, l'ouverture des Congrès fut ajournée. Mais un retard était chose naturelle en pareil cas et Richelieu n'en parut pas très inquiet. Quand il acheva, le 4 décembre 1642, sa vie de lutttes et de souffrances, il put se dire qu'il n'avait ni lutté ni souffert en vain.



## CHAPITRE VIII

### MAZARIN ET LES CONGRÈS

Dès la mort de Richelieu, le 4 décembre 1642, les résultats obtenus par la France dans la lutte contre la Maison de Habsbourg étaient considérables, hors de l'Empire surtout, mais dans l'Empire aussi. Hors de l'Empire, la révolte des Catalans, qui avaient appelé les Français à leur aide, avait permis à ceux-ci de prendre Perpignan et d'occuper tout le Roussillon, qui depuis est resté français. Elle menaçait en même temps la solidité de la monarchie espagnole dans la péninsule ibérique ; et il en fut ainsi plus encore de l'insurrection du Portugal, qui se termina vingt ans plus tard par sa complète indépendance. Au Nord, dans le Cercle de Bourgogne (qui, nous l'avons vu, n'avait pas été légalement détaché du Saint-Empire), la Franche-Comté était isolée ; l'Artois était conquis et tout à la fois couvrait la frontière de la Somme et découvrait les provinces belges. Dans l'Empire, enfin, la prise de Brisach avait été suivie, pour les Espagnols et les Autrichiens, de ses inévitables conséquences. L'accès des pays souabes et de la Forêt Noire à travers le Sundgau se trouvait fermé aux armées d'Espagne, et, de Bâle à Kehl, le cours du Rhin protégeait l'Alsace, dont la défense avait naguère si vivement préoccupé Richelieu, et que les Français occupaient maintenant tout entière. Enfin l'Alsace elle-même couvrait la Lorraine, qui semblait désormais à l'abri des incursions de Charles IV ou de Jean de Werth. Le roi de France avait ainsi en main des gages, qui, semble-t-il, lui permettaient de négocier avantageusement la paix et de l'obtenir, s'il se montrait modéré. Il était d'ailleurs autorisé par le droit des gens à revendiquer, en même temps que la satisfaction des princes d'Empire et le respect des libertés germaniques, ce que la langue diplomatique de ce temps appelait une « récompense », c'est-à-dire quelque cession de territoire, qui, tout en assurant la sécurité du royaume, le dédommageât des frais considérables qu'une longue guerre

lui avait imposés. A une époque où les États étaient pauvres, c'était sous cette forme d'une indemnité territoriale que l'on concevait ce que nous qualifions aujourd'hui de « réparations ». La Suède, à vrai dire, sans laquelle le roi de France s'était engagé à ne conclure ni paix ni trêve, était encore loin de pouvoir compter sur les satisfactions qu'elle se croyait en droit d'exiger ; rien ne faisait prévoir, en particulier, un règlement facile, et satisfaisant pour elle, du litige poméranien. Du moins Torstenson, depuis la mort de Baner, par son activité et sa brutale énergie, avait promptement rétabli la situation des armées suédoises dans l'Empire. En 1642, pendant une campagne de printemps, il avait battu l'armée saxonne et pénétré, par la Moravie, jusqu'à vingt-cinq milles de Vienne. Sans doute avait-il été bientôt forcé de rétablir ses communications avec l'Allemagne du Nord en battant en retraite jusqu'en Saxe, suivi par une armée impériale que commandait l'Archiduc Léopold ; mais il avait infligé aux Impériaux, non loin de Leipzig, une lourde défaite, où ils avaient perdu un quart de leurs effectifs en tués et blessés, un autre quart en prisonniers ou en déserteurs, ainsi qu'un matériel de guerre considérable. La bataille avait été livrée le 2 novembre 1642, un mois avant la mort de Richelieu.

Ce sont ces succès militaires, en même temps que le projet de congrès, qui donnèrent à Richelieu l'espoir que le rétablissement de la paix devenait possible. Mais il savait que les négociations dureraient longtemps et n'interrompraient pas les hostilités. Comment les eût-il conduites ? Quels eussent été ses buts de guerre ? Nous n'en pouvons évidemment rien savoir. L'esprit réaliste et souple du Cardinal l'empêchait de prendre des résolutions prématurées, et, d'autre part, il n'avait pas coutume de révéler ses intentions secrètes. Deux politiques s'offriraient, lorsque les congrès seraient réunis : ou bien ne négocier que pour donner quelque apaisement à l'opinion, surtout au Pape, et prolonger cependant la guerre jusqu'à la défaite totale de la maison de Habsbourg ; ou bien négocier sincèrement une paix rapide, en se contentant d'assurer la sécurité des frontières françaises et le respect des libertés germaniques. Entre ces deux politiques, il serait

vain de se demander quel eût été le choix de Richelieu. Tout au plus peut-on constater que, dans toutes ses déclarations publiques, il s'est toujours montré partisan résolu du prompt rétablissement de la paix.

La question a d'autant moins d'importance qu'entre la mort de Richelieu et l'ouverture des congrès, se succédèrent des événements qui créèrent une situation toute nouvelle.

Après la mort de Richelieu, survint, quelques mois plus tard, celle de son « bon maître », Louis XIII. Le nouveau roi, Louis XIV, était un enfant de moins de cinq ans. Une longue minorité commença donc, qui durait encore, lorsque la guerre se termina. Selon la coutume, la régence appartint à la reine-mère, Anne d'Autriche, paresseuse et gourmande, sans capacités politiques, et qui, toute espagnole, avait souvent inquiété Louis XIII par les correspondances qu'elle persistait à entretenir avec les Cours d'Espagne et de Bruxelles. Une transformation totale des méthodes de gouvernement et de la politique française au dehors était possible ; elle sembla même s'annoncer, lorsque la régente s'empressa de rappeler en France tous les exilés, c'est-à-dire tous ceux qui avaient lutté ou comploté contre le Cardinal-Ministre. Mais Richelieu, lorsqu'il avait perdu son confident des jours difficiles, le Père Joseph, s'était choisi un successeur, en recommandant à Louis XIII Mazarin, qui était passé du service du Pape à celui du Roi, avait reçu le chapeau de cardinal et s'était fait naturaliser français. Louis XIII, docile, dès que Richelieu eut disparu, fit de Mazarin le Chef du Conseil. A vrai dire, l'avènement de la régente remettait tout en question : elle était libre de désigner à son tour comme principal ministre qui lui plaisait. Heureusement, Mazarin lui plaisait. Jusqu'à quel point, dès ce moment-là, nous ne pouvons le savoir et peu importe. Il suffit de constater que, sans hésitation, semble-t-il, elle conserva à Mazarin son rang et son rôle dans le Conseil. La décision peut d'ailleurs s'expliquer sans faire intervenir d'autres considérations que les considérations politiques. Anne d'Autriche était trop paresseuse, trop frivole, pour se charger elle-même des res-

possibilités du gouvernement. Elle s'en sentait incapable. Elle avait la terreur des intrigues de Cour. Or, Mazarin n'y avait pas été mêlé ; sa naturelle finesse le rendait plus capable que tout autre de les déjouer. Il était en place ; il avait l'expérience des affaires ; son habileté ne faisait doute pour personne. Il est donc assez naturel qu'Anne d'Autriche lui ait donné sa confiance.

Ce qui est certain, c'est qu'il prit très vite, sur l'esprit de la régente, un ascendant tel, que sa liberté d'action, dans le gouvernement du royaume, fut beaucoup plus complète, que n'avait été, avant lui, celle de Richelieu. Il se sentait si sûr d'être écouté qu'il consultait très peu la régente ; il se contentait de l'informer de ses propres décisions, en lui en indiquant les motifs ; bien souvent il lui dictait ce qu'elle devait dire ou faire, et la régente parlait ou agissait en conséquence. Mazarin, plus encore que Richelieu, joua le rôle d'un premier ministre. Il dirigeait le Conseil. Il correspondait avec les ambassadeurs, en dehors du secrétaire d'État chargé des affaires étrangères, Loménie de Brienne ; avec les généraux, en dehors du secrétaire d'État chargé de la guerre, Michel Le Tellier. Tous les faits confirment ce que nous dit de Mazarin un contemporain, l'historien Priolo : « Il prenait peu de loisirs et de sommeil et traitait lui-même, sans intermédiaire, toutes les grandes affaires. » La politique de la régence en Europe, de 1643 à 1648, fut la politique de Mazarin.

Mais quelle fut cette politique ? Des deux voies qui s'ouvraient et entre lesquelles Richelieu n'avait pas eu le temps de choisir, quelle fut celle où la France s'engagea sous le gouvernement de Mazarin ? Le choix auquel il s'arrêta s'explique par les événements de guerre et les succès de la diplomatie française, par la situation intérieure du royaume, enfin par la personnalité même du nouveau ministre.

Les événements de guerre consolidèrent et développèrent les succès obtenus à la fin du ministère de Richelieu. Le premier suivit de quelques jours seulement l'établissement de la Régence : ce fut la victoire de Rocroy (19 mai 1643). Le successeur du Cardinal-Infant comme gouverneur des Pays-

Bas, un pur Espagnol, don Francisco Melo, avait projeté, pour le printemps de l'année 1643, une nouvelle invasion du royaume en direction de Paris. Mais il fallait d'abord ouvrir une brèche dans la barrière de forteresses qui protégeait la tête de la vallée de l'Oise. Il vint assiéger Rocroy. Louis XIII avait désigné, pour commander l'armée chargée d'arrêter les Espagnols, un prince du sang, tout jeune encore, le duc d'Enghien, fils du prince de Condé. Enghien n'avait que vingt-deux ans. Il n'en remporta pas moins l'éclatante victoire de Rocroy. L'infanterie espagnole fut décimée et les pertes qu'elle éprouva devant Rocroy ne purent être réparées par l'Espagne appauvrie et dépeuplée. Les fameux « tercios » perdirent ce jour-là leur réputation d'invincibilité. En tout cas, le plan de campagne de don Francisco avait échoué, et la bataille de Rocroy fut considérée en France (elle l'était en effet) comme un échec décisif pour l'Espagne. A ce titre, elle est un événement capital, non seulement dans la guerre entre le roi de France et Philippe IV, mais aussi dans la guerre entre l'Empereur et ses ennemis, puisque Ferdinand III dut renoncer désormais à tout espoir d'un secours espagnol. Dans la Haute-Allemagne, l'avance des Français fut retardée par la mort de Guébriant : il fallut quelque temps à son successeur, le vicomte de Turenne (un élève de Frédéric-Henri d'Orange-Nassau), pour reprendre en main les anciennes troupes weimariennes. Mais, dès 1644, Condé et Turenne réunis entrèrent dans Fribourg, la capitale du Brisgau, qui gardait les passages méridionaux de la Forêt Noire. En 1645, un échec de Turenne à Marienthal fut brillamment réparé par Turenne et Condé de nouveau réunis : ce fut, le 3 août, la victoire de Nordlingen, qui ouvrit la Bavière aux deux généraux victorieux. La régence, à ses débuts, fut entourée d'espoirs que le règne finissant de Louis XIII n'avait pas connus.

Les succès de la diplomatie accompagnèrent, en 1643 et 1644 (ce qui ne s'était pas produit jusqu'alors) les victoires des armées. Pas plus que Richelieu avant lui, Mazarin ne réussit à former en Italie une ligue puissante de princes hostiles à l'Espagne. Ce fut vainement aussi qu'il essaya, en

Allemagne, d'unir les princes protestants et catholiques dans la défense commune de leurs libertés. Pourtant, dès 1640, en grand secret, les pourparlers avaient repris entre la cour de France et celle de Munich ; ils n'aboutirent, de longtemps à aucune entente précise ; mais ils ne furent pas rompus. Maximilien souhaitait, comme la France, une paix générale, et c'était un motif de rapprochement. Il voulait aussi rendre définitives ses acquisitions territoriales, ce qui posait la question du Palatinat. S'il restait fidèle à l'Empereur, il n'aimait pas les Espagnols. Il le montra bien à la Diète : lorsque celle-ci demanda l'évacuation de l'Empire par les troupes espagnoles, il est possible qu'elle subit l'influence du Bava-rois ; et peut-être l'attitude de la Diète prépara-t-elle l'Em-pereur à accepter l'idée de la réunion d'un Congrès, où serait négociée la paix. Mazarin, d'autre part, renouvela au nom du nouveau roi, l'alliance signée avec la Suède. Il obtint enfin à La Haye, non sans peine, le 1<sup>er</sup> mars 1644, la conclusion de deux nouveaux traités : un « traité de subsides » pour la continuation de la guerre ; un « traité de garantie » pour la préparation de la paix. Celui-ci autorisait les deux puissances alliées à négocier chacune directement avec l'Espagne, à la condition de ne rien conclure que « conjointement et d'un commun consentement ». Elles devaient s'efforcer ensemble de garder ce qu'elles avaient conquis : il était entendu aussi que leur alliance durerait au delà de la paix, pour garantir à chacune ses acquisitions.

Aux victoires, aux succès diplomatiques s'ajoutèrent enfin, au profit de Mazarin, la consolidation de son gouvernement. L'opposition qui s'était formée contre lui fut vite matée. La Cabale des Importants ne dura pas plus qu'un feu de paille. L'ascendant du ministre sur la régente allait croissant. Le Parlement de Paris avait essayé de refuser l'enregistrement des édits fiscaux ; mais sa résistance fut assez facilement brisée : après un lit de justice tenu par le petit roi, le 7 septembre 1645, le Président Barillon fut interné à Pignerol, où il mourut. Mazarin avait trouvé, parmi les anciens ser-viteurs de Richelieu, un habile administrateur, Italien comme

lui-même, Particelli d'Emeri (1), qui, sous le titre modeste d'intendant des finances, joua le rôle d'un surintendant et procura au Ministre, par le moyen des « affaires extraordinaires », toutes les ressources dont il avait besoin. Mazarin était convaincu que de longtemps il n'en manquerait pas.

Comment tant de succès, et si faciles, n'auraient-ils pas grisé Mazarin ? Pour expliquer sa politique et la distinguer de celle de Richelieu, il faut aussi tenir compte de sa personnalité. On ne peut guère imaginer une intelligence plus vive, plus souple, plus fertile en expédients que celle de Mazarin. Mais il fut un diplomate autant qu'un homme d'État. Il se plaisait, jusqu'à s'y égarer parfois, au jeu subtile de la diplomatie, que Richelieu connaissait bien, mais où il s'attardait moins volontiers et où il ne voyait qu'un moyen d'atteindre le but. Puis Mazarin était un étranger, un Italien. Sans doute ne s'étonnait-on pas, à cette époque, de voir un étranger principal ministre du roi de France, bien que les origines italiennes de Mazarin lui aient été vivement reprochées pendant la Fronde. Et il est certain que Mazarin servit fidèlement sa patrie d'adoption. Malgré tout, ses origines font un peu de lui un aventurier politique ; il a quelque chose (pour reprendre l'heureuse expression de Lavissee) d'un « Condottiere d'État ». On ne trouve pas en lui, en tout cas, au même degré que chez Richelieu, l'intuition spontanée et constante des intérêts permanents de la France. Il avait été, depuis la mort du Père Joseph, le confident de Richelieu. Il poursuivit et acheva glorieusement l'œuvre de son prédécesseur. Peut-être aussi parfois la fit-il dévier quelque peu.

Dès le début de la régence, Mazarin désigna les futurs plénipotentiaires de la France au Congrès. A la tête de l'ambassade fut mis, selon la coutume, un personnage de haut rang, dont le rôle devait être surtout un rôle d'apparat, et que la régente et le ministre désiraient l'un et l'autre éloigner de Paris, le duc de Longueville, gendre du prince de Condé. Au-dessous de ce personnage, qui eût été hors d'état de conduire une négociation compliquée, comme celle qui allait s'engager

(1) Le rôle de Particelli d'Emeri pendant la régence n'a pas encore été étudié.

en Westphalie, furent placés deux plénipotentiaires expérimentés et habiles. L'un était le comte d'Avaux, un conseiller d'État, le meilleur diplomate que la France eût alors, et qui avait fait ses preuves en Hollande. L'autre était Servien, qui venait de quitter le Secrétariat d'État de la guerre. Conseiller d'État lui aussi, parfois brutal, mais très capable néanmoins de jouer habilement le jeu diplomatique. Il arriva plus tard, que d'Avaux et Servien se heurtèrent ; mais tous deux rendirent à la France, à Münster, d'éminents services. Au moment où d'Avaux et Servien furent désignés, aucun plénipotentiaire n'était encore arrivé ni à Münster ni à Os-nabrück ; quand ils s'y présentèrent en 1644, ils n'y trouvèrent personne et revinrent aussitôt à la Cour. Mazarin n'eut donc pas à fixer la politique qu'il suivrait au Congrès. Quels que fussent ses sentiments à l'origine, ce furent les événements eux-mêmes qui le décidèrent à ne pas hâter l'ouverture des négociations et à agir, sans trop se préoccuper des négociations futures.

Il agit d'ailleurs, sur un autre théâtre, autant par la diplomatie que par les armes. Tout n'était pas favorable à la France. La mort d'Urbain VIII mit sur le trône pontifical un Pape assez mal disposé à l'égard des Français en général, et tout particulièrement à l'égard de Mazarin. D'autre part, à la fin de l'été de 1634, avait commencé une guerre entre la Suède et le Danemark, qui avait élevé les droits perçus au passage du Sund, sans tenir compte des intérêts suédois. Torstenson dut quitter le front allemand pour aller envahir le Holstein, puis le Jutland, et pendant près d'un an les effectifs suédois en Allemagne furent trop diminués pour que des opérations offensives pussent être concertées entre la Suède et la France. Mais, en 1645, Mazarin parvint à ménager entre les deux puissances scandinaves la paix de Bromsebro (13 août), puis, par le traité de Copenhague (25 novembre), il obtint du roi de Danemark l'ouverture du Sund au commerce français. Au cours de la même année, deux autres événements, heureux pour la France, furent préparés aussi par la diplomatie de Mazarin. Le roi de Pologne, Ladislas, épousa une princesse française, qui ne tarda pas à



prendre une part active dans la direction de la politique polonaise : c'était Louise-Marie de Gonzague, fille de l'ancien duc de Mantoue. Louise-Marie, qui avait espéré jadis épouser le duc d'Orléans, se résigna, sur les instances de Mazarin, à aller chercher une couronne loin de France. En même temps, Mazarin conclut une alliance entre le roi de France et le prince de Transylvanie, Rakoczy, qui prétendait au trône de Hongrie. Ainsi se formait, autour des États de la Maison d'Autriche, un cercle d'alliances orientales au moment même où la paix danoise, signée à Bromsebro, rendait libre à nouveau l'armée de Torstenson.

Mazarin crut alors que toutes les espérances lui étaient permises. Il se laissa entraîner dans des entreprises trop vastes entre lesquelles il aurait dû tout au moins choisir et qui lui valurent de lourdes déceptions.

La moins dangereuse (mais dont l'issue était néanmoins très incertaine) fut une expédition dans l'Italie centrale : elle avait pour but à la fois d'y abattre la puissance espagnole et d'obliger le nouveau pape, Innocent X, à modérer les effets de son hostilité contre la France. Une flotte, que commanderait le jeune duc de Brézé, et une armée de débarquement, confiée au prince Thomas de Savoie, que Mazarin avait réussi à gagner, devaient être chargées de prendre Orbitello, sur la côte de Toscane, puis les autres « présides » tenues par les Espagnols dans la même région. Les Français, installés à Orbitello, rendraient difficiles les communications par mer entre le royaume de Naples et le Milanais, et menaceraient Rome d'assez près, pour que le Pape se vît forcé de changer de conduite. A l'expédition contre les présides de Toscane s'ajoutaient des visées secrètes sur le royaume de Naples, qui étaient le but principal de l'entreprise. Par un accord secret, Mazarin encourageait le prince Thomas à profiter, après la prise d'Orbitello, du mécontentement des Napolitains contre les Espagnols pour soulever le royaume et s'y faire proclamer roi ; s'il y réussissait, il permettrait à la France d'occuper deux ports sur la côte napolitaine, dont Gaète. On prévoyait même le cas où le prince Thomas succéderait au petit duc de Savoie, son neveu, avec l'aide de la diplomatie de Maza-

rin ; en échange, il abandonnerait alors à la France la Savoie et Nice, « tout ce qui est en deça des monts proche de France ».

La seconde entreprise, toute diplomatique, fut véritablement le grand dessein de Mazarin à ce moment-là. C'est l'avis du Père Bougeant lui-même, dans son *Histoire du traité de Westphalie*, et, sous la plume d'un auteur aussi froid, l'indication vaut la peine d'être notée : « L'air de satisfaction avec lequel il s'en expliquait, écrit le Père Bougeant, fait juger qu'il était comme enivré de la beauté de ce projet ». Ce n'était rien moins qu'un projet d'échange, par un accord avec le roi d'Espagne, de la Catalogne contre les Pays-Bas. Mazarin savait bien que le roi de France ne pourrait conserver la Catalogne ; il savait aussi que le roi d'Espagne tenait beaucoup à y rétablir son autorité, tandis que le maintien de la domination espagnole aux Pays-Bas devenait de plus en plus difficile, retenait une forte partie des troupes de l'Espagne et coûtait très cher. Il s'imaginait que Philippe IV pourrait consentir à l'échange, si l'abandon des Pays-Bas était motivé par les fiançailles de l'infante avec le petit Louis XIV et présenté sous la forme de dot, consentie par le roi à sa fille. Quand Mazarin communiqua son projet au Comte d'Avaux et à Servien, ceux-ci le déconseillèrent. Ils faisaient très justement remarquer que négocier avec l'Espagne la cession des Pays-Bas, c'était manquer à la promesse faite aux États-Généraux des Provinces-Unies de les conquérir en commun ; ils ajoutaient qu'à coup sûr la diplomatie espagnole ne manquerait pas de faire connaître à La Haye la proposition du roi de France et d'en profiter pour engager les États-Généraux dans une négociation séparée. Rendre la Catalogne au roi d'Espagne, c'était, d'autre part, trahir la cause des Catalans, rompre l'alliance conclue avec eux, et ruiner, pour longtemps sans doute, le prestige du roi dans toute la péninsule ibérique. Mais Mazarin était trop « enivré de la beauté de son projet » pour écouter Servien et d'Avaux. Il croyait pouvoir persuader aux Hollandais que l'établissement des Français aux Pays-Bas leur serait aussi avantageux qu'au roi de France ; qu'on les en convaincrail en tout cas sans peine en cédant au prince d'Orange Anvers et l'Anver-

sois ; et Mazarin, en grand secret, envoya le Comte d'Estrades auprès de Frédéric-Henri. Si l'on songe qu'en même temps Mazarin, à l'encontre de Richelieu, ne cachait pas son intention de conserver l'Alsace au roi et que le bruit en courait dans toute l'Allemagne, on voit quelle était, à l'automne de l'année 1645, l'étendue de ses espérances.

Peut-être est-ce ici le seul moment, dans l'histoire de la diplomatie d'ancien régime, où nous voyons un ministre subir quelque peu l'influence des polémistes, tels que l'auteur du *Testamentum politicum* de Richelieu, qui eussent voulu que la Monarchie se donnât pour tâche d'étendre le royaume de France jusqu'où s'étendait l'ancienne Gaule. C'est du moins, semble-t-il, l'opinion de Chéruel, lorsqu'il interprète une lettre que le Cardinal adressa, le 20 janvier 1646, à Servien et d'Avaux : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols, écrivait Mazarin, formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France..., puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande et, du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin, par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace... Tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières, dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Je suis d'ailleurs convaincu, pour ma part, que l'on doit interpréter ce passage de tout autre façon. Il est remarquable que Mazarin, comme autrefois Richelieu, y attribue aux entreprises de la monarchie dans la direction du Rhin un caractère purement défensif ; qu'il ne prétend pas étendre le royaume jusqu'au Rhin ailleurs qu'en Alsace ; qu'il veut assurer à la France une bonne frontière du côté de l'Allemagne, parce que c'est « celui dont on peut beaucoup craindre » ; que c'est à l'ancien royaume d'Austrasie qu'il pense, et aux périls qu'ont fait courir au roi de France les

princes étrangers qui s'y étaient établis ; qu'enfin il ne parle ni des « frontières naturelles » ni des « frontières de l'ancienne Gaule », alors que l'une de ces expressions aurait dû venir tout naturellement sous sa plume, et qu'on ne les rencontre pas davantage dans tout le reste de la correspondance. Aussi doit-on, je crois, expliquer les imprudences ambitieuses de Mazarin pendant cette courte période, non par une prétendue « politique des frontières naturelles », mais par « l'enivrement » (pour reprendre le mot du Père Bougeant) auquel il céda, après une série de succès militaires et diplomatiques, qui avaient dépassé ses espérances.

Celles-ci, d'ailleurs, s'étaient de bonne heure évanouies. L'expédition contre Orbitello fut commencée trop tard : les troupes de débarquement souffrirent bientôt des fièvres, qui les décimèrent. Le prince Thomas se montra très inférieur à sa tâche ; il négligea, bien que Mazarin l'en pressât, de s'emparer d'abord de Porto-Ercole ; par où s'établissaient les relations entre Orbitello et l'intérieur du pays ; il ne parvint même pas à franchir le fossé qui couvrait les remparts d'Orbitello. Enfin, quand le duc de Brézé eût été tué dans un combat naval contre les Espagnols, le prince Thomas s'empressa de lever le siège (juillet 1646). Rien, d'autre part, n'avait été fait pour soulever les Napolitains. La grande entreprise, commencée dans l'enthousiasme, se terminait par un échec complet.

Entre temps, le projet d'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas n'avait pas eu un meilleur succès. Il venait évidemment trop tôt : au début de 1646, la conquête des Pays-Bas commençait à peine et le roi de France n'était pas encore maître de toute la Catalogne, où les Espagnols tenaient fortement Tarragone et Lérida. Philippe IV ne pouvait songer à sacrifier les Pays-Bas, qu'il n'avait pas encore perdus, pour rétablir son autorité sur la Catalogne, qu'il comptait bien reconquérir. Il ne se prêta pas à la négociation et se contenta d'aviser secrètement les Hollandais de la proposition française. Aussi la mission du Comte d'Estrades n'eut-elle pas de résultat concret, malgré la bonne volonté du prince d'Orange ; et le parti des bourgeois d'Ams-

terdam, irrités et inquiets, se montra aussitôt disposé à conclure une paix séparée avec l'Espagne. Déjà, à la faveur du Congrès réuni à Münster, des pourparlers secrets s'étaient engagés entre l'un des plénipotentiaires des États-Généraux, Pauw, et le chef de la délégation espagnole, le Comte de Peñaranda. Pauw, averti du projet d'échange, accourut à La Haye pour y solliciter des instructions nouvelles, retourna à Münster et, tandis que des libelles, répandus par les Espagnols alertaient l'opinion publique en Hollande, une véritable négociation s'engagea entre Pauw et Peñaranda, également désireux de la faire aboutir vite. Le roi de France courait grand risque de perdre l'un de ses principaux alliés.

Il ne fallait pas moins que toute l'activité et toute la souplesse de Mazarin pour redresser la situation qu'il avait imprudemment compromise. En Italie, une nouvelle expédition fut organisée, avant que les Espagnols eussent eu le temps de mettre à profit l'échec du prince Thomas devant Orbitello. Les troupes commandées par le Maréchal de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie, et par le Maréchal Du Plessis-Praslin, arrivèrent en vue de la Toscane dès septembre ; elles assiégèrent à la fois Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, et Piombino, sur la côte italienne toute voisine ; en octobre, les deux places capitulèrent, Piombino le 11 et Porto-Longone, le 29. L'échec d'Orbitello était réparé et les Français, de nouveau, s'étaient installés sur la route maritime que suivaient les galères d'Espagne entre Naples et Gênes. Mais désormais Mazarin, instruit par l'expérience, ne s'engagea plus que très prudemment dans les complications de la politique italienne.

A partir de 1646, c'est donc en Allemagne que se produisent les événements décisifs. La grande guerre s'y développe, conduite, selon des plans concertés, par le prince du Condé (1) et le maréchal de Turenne du côté français, par Torstenson puis par Wrangel du côté suédois. Mais surtout Mazarin est désormais résolu à négocier sincèrement la paix générale. Les négociations, sans doute, n'interrompent pas les opé-

(1) Le duc d'Enghien avait pris le titre de prince de Condé à la mort de son père, le 26 décembre 1646.

rations militaires ; celles-ci continuent à accompagner les conversations des diplomates, qui en subissent fréquemment l'influence. Mais le Congrès de la paix (mieux vaudrait dire les congrès, puisque certains des plénipotentiaires sont réunis à Münster et d'autres à Osnabrück) passe au premier plan dans les préoccupations du Cardinal-Ministre, dans celles des Cours, et dans l'opinion de toutes les nations qui, depuis l'origine, ont pris une part quelconque à la guerre. C'est donc aussi le Congrès qui doit retenir maintenant notre attention.

Nous avons vu que l'idée de former simultanément deux congrès était née, semble-t-il, d'un propos du Père Joseph et que le Pape Urbain VIII l'avait adoptée ; que la proposition en fut faite par le roi de France dès 1641 et que l'Empereur s'y était rallié en décembre de la même année ; que la réunion des deux congrès en Westphalie, à Münster et à Osnabrück, avait été d'abord prévue pour le 25 mars 1642, puis ajournée de nouveau ; qu'enfin, en avril 1644, les plénipotentiaires français, s'étant rendus à Münster, n'y avaient trouvé personne ; qu'ils étaient revenus à la Cour et n'étaient retournés en Westphalie qu'un peu plus tard. Des conférences avaient été tenues alors, soit entre les plénipotentiaires suédois et français, soit entre ceux-ci et le premier des plénipotentiaires impériaux, qui fut d'ailleurs changé deux fois. On discuta de la sorte, longuement et âprement, par l'entremise des médiateurs, sur les termes des passeports délivrés à tous les diplomates étrangers, puis sur le texte de leurs pleins pouvoirs. Et ce fut seulement le 4 décembre 1644 qu'une messe et une procession solennelle marquèrent l'ouverture officielle du Congrès à Münster, c'est-à-dire l'échange des premières propositions rédigées par les différentes ambassades. La première proposition des Français consista d'ailleurs simplement à demander que l'on attendît, pour commencer les discussions, la venue des députés des princes et des villes libres d'Allemagne, qui avaient été invités, sur l'initiative de la délégation française et après une vive résistance des Impériaux, à se faire représenter séparément au

Congrès. C'était reconnaître, par un détour, leur caractère souverain : les Français comptaient ainsi les bien disposer en leur faveur et leurs espérances ne furent pas trompées. Ils réclamèrent aussi, dès la première proposition, la mise en liberté de l'Électeur de Trèves, que l'Empereur retenait encore prisonnier, et dont la présence au Congrès était, affirmaient-ils, indispensable pour assurer la pleine validité de la paix. Les négociations furent donc, à nouveau, retardées de quelques mois à Münster. Elles le furent même davantage à Osnabrück, où elles ne s'ouvrirent que dans la seconde moitié de l'année 1645.

Nous connaissons jusque dans le détail les négociations de Münster et d'Osnabrück. Elles ont été exposées, d'après la correspondance des plénipotentiaires, dans plusieurs grands recueils, tels que *l'Histoire du traité de Westphalie* du Père Bougeant. Mais nous n'avons pas à les exposer ici, même brièvement. Ce qui nous importe, c'est uniquement de bien comprendre ce qu'était un congrès comme celui-là, et par quelles péripéties il conduisit, d'étape en étape, à la signature des deux traités de Münster et d'Osnabrück et à la réorganisation de l'Europe centrale, bouleversée par trente ans de guerre.

Le Congrès de Westphalie fut, véritablement, un congrès européen. Presque toutes les puissances, presque tous les souverains s'y firent représenter ou s'intéressèrent au progrès des négociations, sauf le Tsar, le Sultan et le roi d'Angleterre, qui, depuis la guerre civile et les victoires du Long Parlement, ne pouvait plus intervenir dans la politique continentale. Tous les souverains représentés ne l'étaient pas, à vrai dire, au même titre : on disait communément le roi de France, la reine de Suède et leurs alliés ; l'Empereur, le roi d'Espagne et leurs alliés. Mais si toutes les questions importantes étaient d'abord discutées par les quatre principaux belligérants, ni l'Empereur et le roi d'Espagne d'un côté, ni le roi de France et la reine de Suède de l'autre, n'avaient pouvoir de traiter pour d'autres que pour eux-mêmes. Leurs alliés comptaient : ils agissaient, intriguaient, remettaient aux médiateurs des mémoires ou des protestations et ne se lais-

saient pas oublier. Congrès européen, le Congrès de Westphalie réunissait un nombre considérable de diplomates. Chaque grande puissance avait envoyé plusieurs plénipotentiaires, auxquels il faut ajouter les secrétaires, les courriers, les domestiques, — ceux-ci très nombreux, car les grandes ambassades tenaient à se distinguer par le luxe qu'elles déployaient, par la magnificence de leurs carrosses et les livrées de leurs gens, par la splendeur de leurs réceptions. Ce fut une foule, d'ailleurs souvent renouvelée, qui envahit les deux petites villes de Münster et d'Osnabrück, neutralisées pendant les négociations, et, pour ainsi dire, en prit possession.

Dans cette foule, il est aisé de prévoir que les intrigues naissaient d'elles-mêmes. La bonne entente n'y régnait pas, même pas à l'intérieur de chaque ambassade. Les deux principaux plénipotentiaires suédois, Salvius, diplomate habile et expérimenté, et Jean Oxenstierna, un fils du Chancelier, ne se toléraient l'un l'autre qu'à grand'peine. Salvius représentait la politique de la jeune reine, favorable à la France. Jean Oxenstierna avait hérité des préjugés de son père, qui se défiait de Mazarin comme il s'était défié de Richelieu. Il blessait d'ailleurs son collègue par sa morgue et plus encore par son insolente magnificence. Il faisait ses visites dans un carrosse de la reine, suivi de douze hallebardiers, accompagné de gentilshommes qui marchaient devant sa voiture, ainsi que de pages et de valets de pied vêtus de riches livrées. Il faisait chaque jour annoncer au public, par des trompettes et des timbaliers, l'heure de son lever, de son coucher et de ses repas (1). Il était parvenu à rendre jaloux jusqu'aux plénipotentiaires français, dont l'un, le Comte d'Avaux, dépensait une large part de ses revenus à représenter somptueusement son maître et, pour cette même raison, irritait son collègue, Servien, à qui sa fortune, plus modeste, ne permettait pas de pareilles largesses. D'autres raisons de jalousie séparaient d'ailleurs Abel Servien du Comte d'Avaux. Servien avait une haute idée de ses propres mérites, qui étaient grands, et

(1) J'emprunte ces détails au Père Bougeant.



supportait avec impatience que le Comte d'Avaux eût rang de premier plénipotentiaire et le rejetât, quelque peu dans l'ombre. Il y eut entre eux une longue querelle, avant qu'ils se fussent mis d'accord pour rédiger à tour de rôle les dépêches qu'ils adressaient à la Cour. Si de pareilles divisions se manifestaient à l'intérieur même des ambassades, on peut juger du rôle que jouaient, dans les rapports entre les ambassades, les susceptibilités ou les rancunes personnelles. On peut imaginer aussi comment circulaient, dans la foule des diplomates et du personnel qui les entourait, les nouvelles du dehors, vraies ou fausses, les bruits incontrôlables que tant des gens avaient intérêt à propager et qui, dans ce monde fermé, où souvent les informations sûres manquaient, étaient accueillis avec avidité.

Les questions qui se posaient au Congrès étaient très nombreuses et beaucoup d'entre elles n'étaient pas faciles à régler. Certaines se présentaient isolément, mais beaucoup d'autres ne pouvaient être discutées et résolues qu'ensemble. A l'égard du roi d'Espagne, il y avait la question de l'indépendance des Provinces-Unies, la question du Portugal, celle de la Catalogne, celle des modifications survenues dans l'état territorial de la Haute-Italie, l'attribution définitive du Bas-Palatinat, enfin la question des conquêtes françaises aux Pays-Bas et en Roussillon. A l'égard de l'Empire et de l'Empereur les litiges en suspens étaient de toute sorte. Il y avait d'abord ceux qui ne concernaient que l'Empire : dans quelle mesure les Princes et États y jouiraient-ils des droits de la souveraineté ? Quel serait le statut religieux de l'Empire et la situation des anciens biens d'Église, après les solutions successives et différentes qu'avaient apportées à ces problèmes la Paix de religion de 1555, l'Edit de Restitution de 1629, enfin la paix de Prague de 1635 ? Quelle serait l'attribution définitive des États de l'ancien Électeur palatin et de la dignité électorale, que sa mise au ban de l'Empire avait laissée vacante ? Il y avait encore à résoudre, à l'intérieur de l'Empire, de multiples questions particulières, de moindre importance, mais qui intéressaient directement des princes ou des villes. Enfin sur le plan international se posait le pro-

blème ardu des « satisfactions » ou des « récompenses » (pour employer le langage du temps) des puissances étrangères qui étaient intervenues dans la guerre allemande, en particulier celui des « récompenses » de la France et de la Suède, autrement dit la question d'Alsace et celle de la Poméranie. On pouvait aisément prévoir que le Congrès aurait besoin de beaucoup de temps pour réaliser un accord sur tant de problèmes divers et qui, très souvent, apparaissaient comme liés entre eux.

On pouvait le prévoir d'autant plus, si l'on considérait la diversité ou même la contradiction des intérêts dans les deux camps. Dans le parti habsbourgeois, divergences profondes parfois entre les deux Cours de Vienne et de Madrid ; entre Maximilien de Bavière et les Habsbourg, aussi bien l'Empereur que le roi d'Espagne. Entre les couronnes de France et de Suède, conception différente du statut religieux qu'il convenait d'établir dans l'Empire, la Suède attachée au parti protestant dont elle partageait la foi, la France désireuse de protéger le catholicisme, fût-ce contre ses propres alliés. Enfin, entre le roi de France et les États généraux des Provinces-Unies, vues opposées sur le sort futur des Pays-Bas, qu'avait fait clairement apparaître la négociation inopportune de 1645.

Mais la durée des négociations s'explique surtout par la procédure que les Puissances adoptèrent. Il n'y avait pas qu'un Congrès ; il y en avait deux, réunis dans deux villes peu éloignées l'une de l'autre, distantes pourtant de dix à douze lieues, que les courriers mettaient plusieurs heures à franchir. Il était entendu que les congrès, quoique séparés, négocieraient simultanément, s'informerait sans cesse l'un l'autre des questions qui y seraient discutées et ne décideraient rien que d'accord. Ils devaient avancer d'un pas égal vers un but commun. Il en résultait la nécessité de la procédure écrite. Les diverses ambassades rédigeaient à loisir des mémoires, qu'elles échangeaient, et qui provoquaient des réponses, puis des répliques aux réponses ; et bien entendu tous ces mémoires étaient bien moins rédigés pour conduire à un résultat rapide que pour dissimuler le plus longtemps

possible les intentions secrètes des négociateurs. Plus encore : ces échanges perpétuels de longues notes écrites ne se faisaient pas directement. Il y avait des médiateurs, par l'entremise desquels tout devait passer. A Osnabrück, à vrai dire, un seul médiateur avait été prévu, le roi de Danemark, qui pouvait être considéré comme impartial, parce qu'il n'avait plus d'intérêts personnels à défendre, depuis qu'il avait signé à Lübeck sa paix particulière ; mais il avait dû renoncer à la médiation lorsqu'il avait commencé la guerre dano-suédoise, et il ne fut jamais remplacé. Mais à Münster il y eut, pendant toute la durée du Congrès, deux médiateurs : un nonce pontifical, Fabio Chigi, et un ambassadeur vénitien, Contarini ; et ceux-ci laissèrent d'autant moins prescrire leur droit qu'ils n'étaient pas toujours complètement désintéressés dans le développement des négociations. Comment un nonce ne se fût-il pas préoccupé des intérêts de l'Église romaine ?

Ainsi par les lenteurs de la procédure écrite, par la perpétuelle intervention des médiateurs, la moindre question à résoudre exigeait le plus souvent de longs mois de délibérations.

Un dernier fait est encore à noter. Si la négociation avait été rapide, les plénipotentiaires auraient nécessairement conservé une assez grande initiative personnelle ; ils auraient dû, parfois, prendre des décisions, sans pouvoir solliciter les ordres de la Régente. Mais, dans cette négociation si lente, pendant que s'échangeaient les mémoires et les répliques, les gouvernements avaient tout le temps d'intervenir et ils intervenaient. Non seulement Mazarin précisait ou modifiait les instructions générales qu'avait reçues la députation française, mais il lui arrivait parfois d'envoyer à Münster des propositions toutes nouvelles, qui s'accordaient mal avec celles que les plénipotentiaires avaient déjà faites. Et ce n'étaient pas seulement les gouvernements qui changeaient le cours de la négociation ; c'étaient aussi les mouvements des armées ; la guerre continuait ; des alternatives de succès et de revers se produisaient, dont les négociateurs étaient bien obligés de tenir compte. Victoires ou défaites déterminaient à tout moment les espérances et les desseins. Elles

réglaient le jeu des diplomates. Le Congrès était un terrain d'élection pour la diplomatie, telle qu'elle était alors comprise : une diplomatie qui, liée aux opérations militaires, était une forme de guerre, aussi périlleuse, aussi décevante que l'autre, où le succès dépendait sans cesse des caprices de la fortune, en même temps que de l'habileté des diplomates et des chefs d'États. Heureusement, à ce jeu-là, Mazarin était passé maître.

Alors que la guerre, depuis l'intervention française, est dominée par la rivalité de la Maison de France et de la Maison de Habsbourg, c'est du point de vue français qu'il convient d'étudier rapidement les différentes phases des négociations dans les congrès, en même temps que les opérations militaires qui les accompagnent.

De ce point de vue, la situation a été modifiée, pendant la période où les congrès se sont formés et ont fixé leur procédure, par trois faits importants, le premier défavorable à la politique française, les deux autres qui l'ont au contraire favorisée.

Le premier fut la négociation séparée des États-Généraux avec l'Espagne. Elle avait été préparée, nous l'avons vu, dès 1645, par des conversations particulières et secrètes entre le principal plénipotentiaire de l'Espagne à Münster, Peñaranda, et l'un des plénipotentiaires hollandais, Pauw. Elle prit forme rapidement : quand le projet d'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas fut connu en Hollande, Pauw, au cours d'un voyage rapide qu'il fit à La Haye, reçut pour instruction de la hâter. A vrai dire, les deux négociateurs étaient également désireux de conclure. Au début de juillet 1646, le roi d'Espagne, Philippe IV, se résigna à reconnaître l'indépendance et la souveraineté des provinces révoltées. C'était une concession capitale et la paix dès lors, ne pouvait plus tarder beaucoup. Les questions territoriales, commerciales, religieuses, qui n'avaient pas encore été réglées entre l'ancien souverain de tous les Pays-Bas et les provinces qui s'étaient soulevées pour se rendre indépendantes, le furent en peu de temps. Le roi d'Espagne promit aux États-Géné-

raux de leur céder les territoires qu'ils avaient conquis au sud de la Meuse, et qui, gouvernés en commun par les sept provinces, devinrent, à la paix, le pays de la Généralité. Il confirma la fermeture de l'Escaut, sacrifiant ainsi, à son désir de paix, la première condition du relèvement économique des Pays-Bas. Il ne réclama, pour les catholiques, que le droit de célébrer leur culte partout où il était célébré déjà. Malgré la vive pression que la France tenta d'exercer sur les États-Généraux et sur le Prince d'Orange, les ambassadeurs hollandais à Münster rédigèrent, en décembre 1646, 73 articles, qu'ils remirent aux Espagnols. Les deux parties étaient d'accord. Les seuls apaisements que les Hollandais consentirent à la France furent d'ajourner la conclusion du traité de paix et de ne signer les articles préliminaires que « provisionnellement », sous la réserve que la France recevrait les satisfactions réclamées par elle. Malgré ces précautions illusoire, la défection des Provinces-Unies était dès lors certaine : le roi de France perdait l'un de ses principaux alliés. Une autre conséquence en fut que le roi d'Espagne, la question hollandaise réglée, ne prit plus grand intérêt aux délibérations du Congrès de Münster. Il croyait pouvoir, désormais, continuer isolément la guerre contre la France et attendre un retour de fortune. En fait, un peu plus tard, quand la paix hollandaise eût été définitivement conclue, l'ambassade espagnole quitta Münster.

Les deux autres faits — ceux-ci favorables aux desseins de la Cour de France — furent deux échecs de la politique impériale à l'occasion même des congrès. Vers la fin de l'année 1645, le principal plénipotentiaire impérial, le Comte de Trautmansdorf, arriva enfin à Münster. C'était un homme d'esprit clairvoyant et ferme, d'un caractère droit, équitable par tempérament, et qui possédait toute la confiance de l'Empereur. Les plénipotentiaires français, à ce moment-là, avaient déjà laissé paraître leur intention de garder l'Alsace, outre les Trois Évêchés, et Trautmansdorf, avait pour instruction de n'y point consentir. Il essaya de gagner les Suédois et de séparer ainsi la Suède de la France. Il se rendit dans cette vue à Osnabrück. Il essaya aussi de grouper les Princes

et États de l'Empire autour de l'Empereur pour les opposer aux revendications françaises. Mais il ne réussit ni auprès des premiers ni auprès des seconds. Il offrait pourtant aux Suédois une solution de la question poméranienne qui pouvait leur paraître avantageuse ; il leur promettait de décider l'Électeur de Brandebourg à se contenter de la Poméranie orientale à l'est de l'Oder, contre la compensation de quelques évêchés sécularisés ; la Suède au contraire garderait la Poméranie occidentale, avec les embouchures de l'Oder et Stettin, c'est-à-dire la partie la plus fertile du territoire poméranien, avec une côte articulée et pourvue de bons ports ; peut-être même y pourrait-on ajouter quelques terres d'Empire en compensation de la partie de la Poméranie que les Suédois abandonneraient. Trautmansdorf comptait sur les dissentiments qui tant de fois s'étaient produits entre la Suède et la France, et récemment encore entre Jean Oxenstierna et le Comte d'Avaux. Mais la Cour de Suède était désormais résolue à ne pas changer de politique. Oxenstierna communiqua aux ambassadeurs français les propositions de Trautmansdorf et refusa de les discuter. Quant aux Princes et États d'Empire, le plénipotentiaire impérial essaya de les unir dans une opposition commune à toute « récompense » accordée aux Français, en dehors de la cession définitive des Trois Évêchés. Il vit leurs représentants et leur demanda s'ils étaient d'avis que la France eût droit à la « récompense » qu'elle réclamait. Il comptait bien qu'ils répondraient non. Mais ils n'oublièrent pas qu'ils devaient à l'insistance des Français leur présence au Congrès, et ils répondirent oui, même le représentant de l'Électeur de Bavière, qui pensait avoir besoin de la Cour de France pour s'assurer la possession du Bas-Palatinat. Devant cette attitude commune, et qui paraissait concertée, de la France, de la Suède et des Princes, Trautmansdorf dut composer. Il savait que l'Empereur ne voulait pas rompre. Il se résigna donc à répondre aux propositions françaises par des contre-propositions sur lesquelles on pût discuter. Et les négociations sérieuses commencèrent.

Elles aboutirent à quelques résultats concrets dès l'automne de l'année 1646 et faillirent même (grâce à la collabo-

ration des armées) conduire à la paix générale dès le printemps de 1647.

Le principal litige entre le roi de France et l'Empereur était relatif à l'Alsace. Les plénipotentiaires français s'étaient décidés à demander la pleine souveraineté du roi sur les Trois Évêchés, la Haute et la Basse-Alsace (« toute l'Alsace », ainsi que disaient les diplomates) (1), avec Brisach et le Sundgau, et, en outre, Philippsbourg, les villes forestières, Fribourg et le Brisgau. Ils se ménageaient ainsi, cela va sans dire, des positions de repli. Quand Trautmansdorf se fut convaincu, après un séjour de deux mois à Osnabrück, que les Suédois étaient bien résolus à exécuter leur traité d'alliance avec le roi de France et à ne rien signer que conjointement avec lui, quand il se fut assuré que, s'il repoussait les propositions françaises, il ne serait pas suivi par les Princes et États de l'Empire, il entra dans la voie des concessions. Il offrit d'abord la Basse-Alsace, mais les plénipotentiaires français ne voulurent même pas discuter une offre aussi insuffisante. Il se décida enfin à parler de « toute l'Alsace ». Les demandes françaises, les contre-propositions impériales furent alors examinées une dernière fois, comparées entre elles, fondues dans un texte transactionnel. Ce fut la Convention du 17 septembre 1646, qui donnait satisfaction à la France sur les points essentiels. Il ne s'agissait encore, bien entendu, que d'un accord provisoire, qui fut par la suite remanié, avant de devenir exécutoire par son insertion dans le traité de la paix générale. Mais cet accord faisait espérer que le roi de France pourrait s'entendre définitivement avec l'Empereur, d'autant plus qu'aux articles relatifs à l'Alsace Trautmansdorf avait ajouté tout un projet de pacification, dont les clauses ne paraissaient pas inacceptables.

Mazarin prit d'ailleurs ses précautions contre un revirement possible de la diplomatie impériale. Revenant à la politique de Richelieu, il renoua une fois de plus les pourparlers avec l'Électeur de Bavière, dans l'espoir, non de le faire passer d'un parti à l'autre, mais de le décider à poser les

(1) Nous verrons, en étudiant les clauses du traité de Münster, le sens qu'il convient de donner à ces expressions.

armes et à ne plus couvrir de ses États ceux de la Maison d'Autriche. Peut-être l'Empereur, qui se sentirait plus directement menacé, se montrerait-il plus accommodant. Maximilien, bien qu'il désirât obtenir du roi de France la garantie du Palatinat et de la dignité électorale, hésitait encore. Ce fut alors que les généraux vinrent au secours des diplomates. Turenne et Wrangel s'entendirent pour combiner leurs opérations. En août 1646, Turenne passa le Rhin et rejoignit Wrangel sur le territoire de la Hesse ; leurs armées réunies forcèrent la ligne du Mein, envahirent et dévastèrent la Bavière ; enfin Turenne entra à Munich. Le résultat de cette courte campagne victorieuse fut la conclusion avec Maximilien, d'une trêve, puis du traité d'Ulm, du 14 mars 1647. Les hostilités entre la France et la Bavière étaient suspendues jusqu'à la signature de la paix générale ; Maximilien s'engageait à n'accorder aucune assistance, ni directe ni indirecte, à l'Empereur ; en retour le roi de France lui garantissait la possession du Haut-Palatinat et la dignité électorale. L'Électeur de Bavière n'avait conclu le traité d'Ulm que parce que les troupes françaises occupaient la majeure partie de ses États. Il céda à la nécessité. Mais peut-être y vit-il aussi un moyen d'obtenir de l'Empereur cette paix générale, que tous les princes d'Allemagne souhaitaient ardemment. Quant à la Régente et à Mazarin, ils étaient désormais en droit d'espérer que Ferdinand III accepterait enfin les conditions de la France et de la Suède, et consentirait à assurer le repos de l'Empire, fût-ce au prix de quelques concessions de plus.

Mais une dernière péripétie vint encore retarder la paix de plus d'un an. Si les belligérants refusaient d'interrompre les opérations de guerre pendant les délibérations du Congrès, c'est qu'ils en attendaient, les uns la possibilité d'accroître leurs exigences, les autres un retour de fortune. Celui-ci sembla se produire, en 1647, au profit du roi d'Espagne et de l'Empereur. En Catalogne, Lérida, Tortosa et Tarragone résistaient encore. Condé, qui avait reçu le titre de vice-roi et le commandement de l'armée d'Espagne, pendant que Turenne et Wrangel combinaient leurs mouvements en Allemagne, vint assiéger Lérida. Il voulut l'emporter de vive force. Mais



il ne put creuser des tranchées dans le roc dur sur lequel était bâtie la forteresse. Des chaleurs précoces, la pénurie de vivres épuisèrent ses troupes. L'armée fondit. Condé fut obligé, en juin, de lever le siège. En Italie, le prince Thomas et le duc de Modène entreprirent, avec l'assentiment de Mazarin, une invasion du Milanais qui ne réussit pas mieux. A Naples, la population se souleva contre les Espagnols, sous la conduite d'un pêcheur, Mazaniello, et Mazarin crut le moment venu d'agir. Une flotte quitta la côte de Provence. Mais l'équipée du duc de Guise, qui se rendit à Naples sans avoir obtenu la permission royale, traversa les plans du Cardinal. Le duc de Guise eut un moment de popularité, qui d'ailleurs ne dura guère. La flotte française croisa devant Naples pendant quelques semaines, puis regagna la Provence. Une fois de plus, l'Italie n'avait apporté à Mazarin que déceptions. En Allemagne la campagne d'été de 1647 fut marquée aussi par des événements fâcheux. Comme les opérations traînaient dans les Pays-Bas, Mazarin envoya à Turenne l'ordre d'y conduire ses troupes, qui étaient encore, pour une part, les troupes recrutées autrefois par Bernard de Saxe-Weimar. Mal payées, peu disposées à aller se battre dans un pays qu'elles ne connaissaient pas, elles se mutinèrent en juin. Turenne ne put les réduire à l'obéissance qu'en juillet et sous la condition de renoncer à les conduire hors d'Allemagne. Il n'osa rien entreprendre avec elles. Maximilien en profita pour dénoncer la trêve d'Ulm et se rallier de nouveau à la cause impériale. Enfin Trautmansdorf, jugeant l'occasion excellente pour revenir sur les concessions qu'il avait faites, partit pour Vienne, laissant à Münster et à Osna-brück les négociations suspendues.

Au début de 1648, la paix, qui était proche (mais personne ne s'en doutait), sembla s'éloigner de plus en plus. Mazarin rencontrait à l'intérieur des difficultés sans cesse accrues. Particelli d'Emeri était contraint d'imaginer à tout moment des taxes nouvelles : après le *toisé*, ce fut la *taxe des aisés* et enfin le *tarif*. Les taxes n'irritaient pas seulement les petites gens, mais les bourgeois et jusqu'à la bourgeoisie de robe,

particulièrement le *tarif*, qui était un droit d'entrée sur toutes sortes de denrées et de marchandises : il parut inique aux membres des Cours souveraines, qui avaient presque tous à la campagne des maisons et des jardins, d'où ils faisaient venir les fruits, les légumes, les volailles. Le Parlement fit tout ce qu'il put pour retarder l'enregistrement de l'édit du tarif. La création de douze nouvelles charges de maîtres des requêtes rencontra une opposition plus vive encore en janvier 1648. Les maîtres des requêtes en exercice s'assemblèrent et menacèrent de cesser tout service, nous dirions aujourd'hui de se mettre en grève. C'était la Fronde parlementaire qui s'annonçait. Malheureusement la Cour d'Espagne en était exactement informée, et dans l'espoir que la situation s'aggraverait encore, que peut-être la Régente serait forcée d'éloigner Mazarin, elle n'était rien moins que disposée à conclure avec la France une paix prématurée. Elle se hâta au contraire de transformer les 73 articles provisionnels acceptés par les Provinces-Unies en un traité de paix définitif. Celui-ci fut signé à Münster le 30 janvier 1648 et confirma les conditions sur lesquelles on s'était mis d'accord. L'Espagne reconnut officiellement l'indépendance et la souveraineté de la République ; elle lui céda les parties de la Flandre, du Brabant et du Limbourg que Frédéric-Henri avait conquises et qui formèrent le « Pays de la Généralité » ; elle confirma la fermeture du port d'Anvers. Les Hollandais n'avaient fait aucune difficulté de conclure. Ils estimaient que le « Pays de la Généralité » formait contre l'Espagne une « haie impénétrable » (ce que l'on appela plus tard une « barrière »), mais qui n'eût pas suffi à arrêter les Français, maîtres de la Belgique. Déjà la maxime prévalait aux États-Généraux : « Gallus amicus, non vicinus (1) ». Après le traité de Münster du 30 janvier 1648, l'armée espagnole des Pays-Bas, qui jusqu'alors avait dû combattre sur deux fronts, devenait libre d'entrer en France, sans avoir rien à craindre pour ses arrières. Et désormais il n'y avait plus à espérer une paix générale : il était certain que le roi d'Espagne continue-

(1) Nous voulons bien que les Français soient nos amis, mais pas nos voisins.

rait la guerre, même si l'Empereur et l'Empire posaient les armes.

Mais la France épuisée par une guerre si longue pourrait-elle prolonger longtemps un effort qu'elle ne soutenait déjà qu'avec peine ? Les exigences sans mesure de la fiscalité royale, la misère du peuple y créaient un état d'esprit que nous imaginons difficilement et que ni la Régente ni Mazarin ne pouvait ignorer. Il ne se développait pas seulement parmi les populations des campagnes, dont le cri de détresse ne parvenait pas jusqu'à la Cour, ou dans le peuple de Paris, que Mazarin voyait d'un peu plus près. Il s'était répandu dans la société entière, jusque parmi les magistrats ; et les « gens du roi », dont la fonction était de servir le souverain sans critiquer ses actes, n'y avaient pas échappé davantage. Le « défaitisme » (j'emploie à dessein ce mot, et dans le sens que lui ont donné ceux qui l'ont créé de nos jours) osait s'exprimer sans contrainte jusque devant la Régente et le petit roi. Il faut citer quelque fragment tout au moins de la harangue prononcée par l'Avocat général Talon, pendant le lit de justice du 15 janvier 1648. Le texte nous en a été transmis sous des formes différentes, mais qui ne s'éloignent pas beaucoup les unes des autres. J'y prends un passage particulièrement significatif, tel que le donne un maître des requêtes, qui assista au lit de justice, Olivier Lefèvre d'Ormesson. « L'on nous dit, s'écria Talon, qu'il n'est point facile de conclure la paix ; qu'il est avantageux à l'État de ne pas manquer au progrès des victoires et conquêtes du Roi, qui ont augmenté nos frontières de nouvelles provinces et de royaumes entiers. Soit que ces propositions soient vraies ou simulées, tant est que nous pouvons dire à Votre Majesté que ses victoires et ses conquêtes ne diminuent rien de la misère de ses peuples ; qu'il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son ; que les palmes et les lauriers, pour lesquels accroître l'on travaille tant de peuples, ne sont point comptés parmi les bonnes plantes, puisqu'elles ne produisent aucun fruit qui soit bon pour la vie. Toutes les provinces sont appauvries et épuisées pour fournir au luxe de Paris ou plutôt de

quelques particuliers. L'on a mis imposition et fait des levées sur toutes les choses dont on s'est pu imaginer. Il ne reste plus, Sire, à vos sujets que leurs âmes, lesquelles, si elles étaient vénales, il y a longtemps qu'on les aurait mises à l'encan. »

La hardiesse avec laquelle Talon s'exprimait devant le roi ne s'expliquerait pas, s'il n'avait senti qu'il se faisait ainsi l'interprète, sinon de toute la nation (dont on ne parlait guère encore), du moins de toute la robe, et particulièrement des Cours Souveraines. En vain Anne d'Autriche appela-t-elle au Louvre les maîtres des requêtes et leur interdit-elle l'entrée de ses conseils. En vain somma-t-elle le Parlement de ne pas poursuivre ses délibérations sur les édits fiscaux, qu'il n'avait enregistrés que par force dans le lit de justice du 15 janvier. Et ce fut bien pis, quand le surintendant Particelli d'Emeri voulut imposer aux membres des Cours Souveraines (à l'exception, il est vrai, de ceux du Parlement) l'abandon de quatre années de leurs gages en retour du renouvellement de la Paulette. On sait que les quatre Cours, Parlement compris, rendirent en mai un arrêt d'Union et prétendirent délibérer ensemble sur les mesures qu'elles estimaient nécessaires au salut de l'État. En dépit des ordres de la Régente au nom du roi, elles se réunirent en juin dans la Chambre de Saint-Louis, tandis que le duc d'Orléans les encourageait à la résistance. La Fronde parlementaire commençait.

Mazarin comprit que la paix — du moins la paix avec l'Empereur — ne pouvait plus être retardée et qu'un dernier effort était indispensable pour la hâter. Le meilleur moyen d'obliger l'Empereur à renouer les négociations, interrompues depuis que Trautmansdorf avait quitté Münster, semblait être de contraindre Maximilien à respecter le traité d'Ulm, qu'il avait rompu quelques mois plus tôt. Des instructions furent donc envoyées à Turenne en vue de la campagne d'été. Mazarin lui ordonna d'envahir à nouveau la Bavière. Turenne y conduisit son armée en mai, ne rencontra pas d'abord grande résistance, puis remporta sur les troupes bavaroises une victoire complète, à Zusmarshausen. Celle-

ci mit fin aux irrésolutions de Maximilien de Bavière, qui dut promettre d'exécuter le traité d'Ulm et arrêta les hostilités. Enfin, comme Mazarin l'avait espéré, la défection de Maximilien acheva de décourager l'Empereur. Trautmansdorf fut renvoyé à Münster. Il ne remit pas en question les divers arrangements conclus l'année précédente, tant à Münster qu'à Osnabrück. A Münster, la convention relative à l'Alsace avait été remaniée sur quelques points. A Osnabrück, d'autres conventions avaient réglé le litige poméranien entre la Suède et l'Électeur de Brandebourg, la question du Palatinat et de la dignité électorale, le statut religieux des États d'Empire, à peu près toutes les questions qui s'étaient posées au début de la guerre civile ou depuis l'intervention de puissances étrangères dans le conflit. Il ne restait plus guère qu'à inclure toutes ces conventions particulières dans un texte d'ensemble, qui constituerait le traité de paix. Trautmansdorf s'y prêta, sans soulever trop de difficultés nouvelles.

Dans l'intervalle, un fait se produisit hors d'Allemagne et qui n'avait aucun rapport direct avec les affaires d'Allemagne, mais qui fit craindre que la guerre entre la France et l'Espagne ne fût pas près de se terminer et qui engagea d'autant plus l'Empereur à rendre du moins la paix à l'Empire. Une armée espagnole, commandée par l'Archiduc Léopold, qui avait succédé comme gouverneur des Pays-Bas au Cardinal-Infant, avait pris Lens, que le prince de Condé ne put secourir à temps. L'Archiduc se fiant à la supériorité de ses forces, obligea les Français à livrer bataille, et la victoire de Condé à Lens fut aussi décisive que l'avait été autrefois celle de Rocroy. D'août à octobre, les négociations s'achevèrent alors, conjointement, à Münster et à Osnabrück. Elles ne pouvaient qu'aboutir, toutes les puissances contractantes étant également résolues à ne pas rompre. Seule la nécessité d'un accord complet entre les clauses élaborées séparément par chacun des deux congrès, retarda de quelques semaines la conclusion. Celle-ci intervint enfin le 24 octobre 1648. Ce jour-là furent signés simultanément les deux traités d'Osnabrück et de Münster. Ils forment ensemble ce que nous appelons la « Paix de Westphalie », la « paix si chèrement

achetée », comme dirent alors les princes allemands, qui termina la longue crise issue de la révolte bohémienne et fut comme une sorte de « Constitution » (les juristes du temps ont employé l'expression) pour l'Europe nouvelle qu'avait enfantée la Guerre de Trente Ans.

## CHAPITRE IX

### LA PAIX DE WESTPHALIE

La paix de Westphalie, sous la forme de deux traités élaborés par les deux congrès, celui de Münster, où se réunirent les Princes et États catholiques, celui d'Osnabrück, où négocièrent avec les ambassadeurs impériaux les Princes et États protestants, est, dans l'histoire, la première paix d'un caractère européen. Les deux traités ont été négociés et conclus, comme disent les juristes, *pari passu*. De part et d'autre les plénipotentiaires se sont efforcés de rester toujours en accord. Certains d'entre eux, quoique catholiques, ont fait d'assez longs séjours à Osnabrück : tel le Comte d'Avaux. D'autres, quoique protestants, sont venus à Münster : tel Salvius. Le premier plénipotentiaire impérial, Trautmansdorf, allait et venait d'un congrès à l'autre. Aussi n'est-il rien, dans l'un des traités, qui soit en contradiction avec aucune disposition inscrite dans l'autre. D'autre part, nous l'avons vu, chacun d'eux est composé, en grande partie, de conventions particulières, signées au cours des trois dernières années qui ont précédé la paix ; elles y ont été insérées à peu près sans modifications. Puis bien des litiges, qui ont été réglés par la paix, intéressaient à la fois catholiques et protestants, en sorte que les dispositions qui les concernent figurent dans les deux traités, explicitement dans l'un, par un rappel dans l'autre. C'est ainsi que les articles confirmant, dans le traité d'Osnabrück, l'entente intervenue au sujet des biens ecclésiastiques et du libre exercice du culte, est rappelé dans le traité de Münster, dont l'article 50 indique qu'elle doit être considérée comme y étant insérée intégralement. Mais il résulte de cette façon dont les deux traités ont été rédigés qu'ils donnent une impression de désordre, tout au moins dans la succession des articles. Ceux-ci ne s'ordonnent d'après aucun plan qu'il soit possible de dégager. On ne peut donc songer à analyser les traités en tenant compte de l'ordre dans lequel les matières s'y succèdent, ni même à les étudier isolé-

ment l'un de l'autre. Il faut nécessairement les considérer d'ensemble et en grouper les dispositions avec le seul souci de la clarté.

La paix de Westphalie, paix européenne, n'est pourtant pas une paix générale, même en y comprenant le traité de Münster du 30 janvier 1648, puisque le roi d'Espagne a rappelé ses plénipotentiaires avant la fin des négociations et continue la guerre contre le roi de France. Jusqu'alors la guerre franco-espagnole s'était poursuivie en marge de la guerre allemande, mais le roi d'Espagne ne se désintéressait pas de la guerre allemande et les relations entre la Cour de Madrid et la Cour de Vienne étaient si étroites qu'il était impossible de séparer la politique espagnole de la politique autrichienne et impériale. Après 1648, en vertu de la paix de Westphalie elle-même, l'alliance des deux branches de la Maison de Habsbourg prend fin : nous aurons à dire comment. Une autre querelle n'est pas réglée non plus par la paix, celle du roi de France et du duc de Lorraine ; elle continua après la signature du traité de Münster, qui n'en parle pas, de même qu'elle avait commencé et s'était développée sous des formes diverses bien avant que la guerre allemande eût commencé. C'était une question difficile et que la contradiction des intérêts rendait presque insoluble. La situation même de la Lorraine à l'égard de l'Empire était litigieuse. On disait la Lorraine pays d'Empire, et elle était, en effet, incluse dans l'un des dix cercles de l'Empire, celui du Haut-Rhin. Mais, par un accord, qui datait de 1542, l'Empereur Charles-Quint et le duc Antoine avaient reconnu, d'un commun accord, que le duché de Lorraine était indépendant, « liber et non incorporabilis ducatus », ce qui signifiait que le duché indépendant avait cessé d'être un fief qui pût être incorporé à l'Empire en cas de déshérence. Il est vrai que le sens et la validité de cet accord restaient contestés. D'autre part, le duc possédait, en même temps que le duché de Lorraine, le Barrois, qui était un fief français, relevant du roi de France. Quel que fût d'ailleurs le statut juridique du pays, l'occupation française y fut maintenue après la conclusion de la paix, le duc ayant lié son sort à la cause du roi d'Espagne. La question de Lor-



raine ne sera réglée qu'en 1659, par le traité des Pyrénées, et de façon encore précaire, puisqu'elle se posa de nouveau presque aussitôt après.

La paix de Westphalie est, pour l'Allemagne, la conclusion de toutes les querelles issues de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle et de la paix d'Augsbourg de 1555, ainsi que de toutes celles qui, pendant trente ans de guerre, sont venues compliquer une situation déjà si confuse. Bien qu'elle n'ait pas été l'œuvre d'une Diète d'Empire, la paix est considérée comme une loi d'Empire, au même titre, par exemple, que la Bulle d'Or. C'est pourquoi les juristes allemands la qualifient de Constitution, « *Constitutio Westphalica* ». Elle sert de base à la Constitution de l'Empire, jusqu'au moment où celui-ci cessa d'exister, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle et demi.

A première vue, il ne semble pas que le statut politique du Saint-Empire ait beaucoup changé. Nous y retrouvons les mêmes éléments essentiels qu'avant les guerres civiles : un Empereur et plus de 350 Princes ou États, dont un assez grand nombre de villes libres ; une Diète d'Empire représentant des Princes et États, répartis entre trois collèges. Nous y retrouvons la prééminence du Collège des Électeurs ; le « Directoire » de la Diète attribué à l'Archevêque-Électeur de Mayence ; le rôle considérable de l'Union électorale, qui groupe les Électeurs à l'exclusion de celui de Bohême, parce qu'il est roi et qu'il se confond avec l'Empereur. Pourtant un fait nouveau s'est produit, que la longue guerre civile a rendu définitif et que la paix de Westphalie consacre : c'est la presque complète indépendance des princes. Ils la doivent, pour une large part, à la diffusion du protestantisme, qui a fait de beaucoup d'entre eux des chefs d'églises, et grandement accru par là leur puissance de chefs d'États. La paix ne leur accorde pas la souveraineté, incompatible avec la présence d'un Empereur à la tête de l'Empire, mais la « supériorité territoriale », ce qui, en pratique, est à peu près la même chose. Les articles 64 et 65 du traité de Münster définissent cette « supériorité territoriale », désormais garantie

aux princes par la paix, loi d'Empire ; elle leur est reconnue, « tant dans les choses ecclésiastiques que politiques » ; elle comporte pour eux « le droit de conclure entre eux et avec les puissances étrangères des traités, pour leur conservation et sûreté réciproque ». Les articles du traité de Münster y mettent sans doute une condition, qui marque le lien maintenu entre les Princes ou États et l'Empire : « de telle sorte pourtant », y est-il dit, que ces traités « ne soient dirigés ni contre l'Empereur et l'Empire, ni contre la paix publique de l'Empire » et que les contractants réservent les obligations que leur impose le serment qu'ils ont prêté. C'est ce qu'avait fait pendant la guerre, par exemple, Maximilien de Bavière, lorsqu'il avait conclu des accords défensifs avec le roi de France. Mais les événements ne tardèrent pas à montrer que les Princes pouvaient, tout en respectant les articles qui les liaient, conclure avec des souverains étrangers des traités, qui, sans être dirigés contre l'Empereur, ne tenaient pas compte de ses intérêts.

C'est l'indépendance des princes, toujours plus grande, qui a transformé le caractère de l'Empire. C'est pour elle que le roi de France et le roi de Suède (ils n'ont jamais cessé de l'affirmer) étaient intervenus dans la guerre allemande. Ils n'avaient lutté contre la Maison d'Autriche, prétendaient-ils, que pour sauvegarder contre elle et contre les prétentions impériales les « libertés germaniques », c'est-à-dire la supériorité territoriale des Princes et États et la liberté des cultes. Ainsi s'est formée peu à peu une Allemagne nouvelle, plus morcelée et plus désunie encore qu'auparavant. L'unité de l'Empire, telle qu'elle était conçue avant la révolution religieuse, n'existe plus guère, alors que les Princes agissent en souverains, que leurs représentants à la Diète sont devenus des plénipotentiaires, et qu'ils forment ensemble un corps distinct. Les juristes allemands y ont vu une nouveauté surprenante et qui, en fait, brouilla toutes leurs idées sur les diverses catégories possibles d'États. J'ai déjà cité, en étudiant la Constitution du Saint-Empire avant la Guerre de Trente Ans, le mot du jurisconsulte Puffendorf : « Un corps d'État qui ne répond à aucune règle et qui ressemble à un

monstre. » Il eût été vrai alors déjà. Mais il l'est plus encore après la paix de Westphalie et c'est après la paix que Puffendorf a formulé sur la Constitution de l'Empire ce jugement sévère.

D'autre part, ni les pouvoirs de l'Empereur ni ceux de la Diète n'ont été modifiés par la paix de Westphalie, et pourtant, là encore, des nouveautés apparaissent. L'Empereur et la Diète continuent à être impuissants l'un sans l'autre, puisque la Diète ne se réunit que si l'Empereur la convoque et que seule la promulgation impériale fait de ses résolutions des lois d'Empire, tandis que l'Empereur ne peut, ni imposer une délibération à la Diète ni l'obliger à discuter une seconde fois une résolution qu'elle a prise et qu'il ne juge pas à propos d'approuver. Mais deux clauses de la paix accroissent encore l'impuissance de la Diète et ne tarderont pas à la transformer. La première, qui est l'article 8 du traité d'Osnabrück, attribue à la Diète un programme de travail presque indéfini. La Diète devra établir une « capitulation perpétuelle », c'est-à-dire fixer de façon définitive les pouvoirs de l'Empereur dans l'Empire, au lieu de les définir, selon les circonstances, et au début de chaque règne, par des capitulations successives. La Diète devra voter également une « matricule » perpétuelle, c'est-à-dire déterminer une fois pour toutes la contribution de chaque prince ou État aux frais de levée et d'entretien de l'armée d'Empire. Elle devra enfin « achever tout ce qu'ont laissé en souffrance les Diètes antérieures ». Par là, les traités attribuent à la Diète, non seulement le droit de voter des lois d'Empire, comme auparavant, mais une sorte de pouvoir constituant ; et la tâche qui lui est attribuée avait une ampleur telle que la Diète ne pourra y satisfaire (et même ainsi elle n'y parviendra pas) qu'à la condition de siéger en permanence : c'est ce qui arrivera un peu plus tard, à partir de 1663. Une autre clause du traité d'Osnabrück, contenue dans l'article 5, sauvegarde, à la Diète, les droits de la minorité, qui s'étaient affirmés déjà avant la révolte bohémienne et avaient eu pour conséquence une diète « rompue » à la mode polonaise. « Dans les affaires de religion, dit l'article, et dans toutes les autres affaires où la Diète ne peut être con-

sidérée comme un corps unique, qu'il soit permis aux États catholiques et à ceux de la confession d'Augsbourg de se former en deux corps et que, dans ce cas, le litige ne puisse être résolu que par transaction amiable (*amicalis compositio*), sans tenir compte de la pluralité des votes. » C'était reconnaître la nécessité d'un vote unanime, non-seulement « dans les affaires de religion », mais aussi (et l'on remarquera combien la formule était compréhensive) « dans toutes les autres affaires où la Diète ne peut être considérée comme un corps unique ». Une pareille clause eût nécessairement conduit à la rupture de presque toutes les diètes, si la Diète n'était pas devenue promptement perpétuelle. Elle eut alors pour résultat que la Diète, qui ne pouvait plus se séparer, s'ajourna, souvent pour des périodes assez longues, on dut renoncer à délibérer sur les questions qu'aucune « transaction amiable » n'avait pu résoudre. Ce sont ces ajournements et ces renoncements qui propagèrent, en Europe, l'idée de la totale impuissance de la Diète. On l'attribua à la paix de Westphalie, non sans quelque raison. Mais la paix, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, n'avait fait que consacrer l'œuvre des longues guerres civiles.

Les contestations qui s'étaient produites au sujet de la paix de Religion de 1555 avaient été l'une des origines de la guerre civile, qui suivit, en Allemagne, la révolte bohémienne. On peut dire qu'il y avait, à cette époque, une interprétation catholique et une interprétation protestante de la paix d'Augsbourg. Les très nombreuses questions qui se posèrent à ce sujet furent résolues, au cours de la guerre, de façon bien différente, et surtout toute provisoire, par l'Edit de restitution en 1629, puis par le traité de Prague en 1635. Le premier fut une tentative pour exécuter la paix d'Augsbourg selon l'interprétation primitive des catholiques, c'est-à-dire en donnant pleine vigueur à la clause dite « réserve ecclésiastique », qui déclarait nulle toute sécularisation postérieure à 1552. Le second fut un essai de compromis entre les deux interprétations de la paix, mais dans un sens plus favorable aux catholiques qu'aux protestants. L'intervention suédoise, puis surtout l'intervention française, en rendant courage aux

adversaires de l'Empereur, les engagèrent à ne plus se contenter des conditions qu'ils avaient d'abord acceptées par lassitude ; et c'est ainsi que l'Empereur dut renoncer aux clauses du traité de Prague, comme il avait renoncé à l'Edit de restitution. Celui-ci ne fut plus suspendu pour quarante années, mais révoqué ; et le statut religieux créé en Allemagne par les traités d'Osnabrück et de Münster fut plus favorable que la paix d'Augsbourg elle-même aux protestants.

Un premier élargissement de la paix d'Augsbourg fut l'extension aux réformés (calvinistes) de tous les avantages de la paix. La confession de Genève fut reconnue au même titre que celle d'Augsbourg, et le droit de réformer l'Église (*jus reformandi*) dans le cadre d'un État particulier, fut accordé aux princes calvinistes comme aux luthériens. Les calvinistes cessèrent ainsi d'être un corps étranger dans l'Empire, sans droits et sans garanties. Il n'en faudrait pas conclure que la liberté de conscience et de culte fût établie en Allemagne. On ne peut même encore parler de tolérance, dans le sens que nous attribuons aujourd'hui à ce mot. Il y eut, comme par le passé, une orthodoxie luthérienne, qui ne le cédait guère en sévérité à l'orthodoxie catholique. Il y eut même une orthodoxie calviniste, et les rigueurs du calvinisme genevois, les querelles fameuses entre le calvinisme étroit des Gomaristes et le calvinisme élargi des Arminiens en Hollande suffiraient à le prouver. Puis il reste bien des hétérodoxes qui sont dans certaines régions nombreux et qui ne tirent aucun profit de la paix : tel les baptistes et les sociniens. Ceux-là sont et restent hors la loi. D'autre part le principe formulé en 1555, *cujus regio ejus religio* est toujours en vigueur. Seul le Prince, dans chaque État, est libre de choisir la confession qu'il préfère et qu'il impose ensuite à tous ses sujets. Il semble toujours naturel et nécessaire qu'il y ait, dans chaque État, une seule Église, comme un seul Prince. Si le « *jus reformandi* » ne fait pas l'objet d'un article particulier du traité d'Osnabrück, c'est qu'on ne le conteste pas et qu'il résulte de l'article 64 du traité de Münster, qui reconnaît aux princes, parmi leurs droits et privilèges, « le libre exercice de la supériorité territoriale, tant dans les choses ecclésiastiques que poli-

tiques ». Les sujets comme auparavant n'ont d'autre droit que de quitter le pays, s'ils ne veulent pas adhérer à la confession du prince ; la paix de Westphalie se contente, sur ce point, de préciser et d'étendre quelque peu les prescriptions de la paix d'Augsbourg : elle spécifie que les sujets, en s'exilant, auront le droit d'emporter leurs biens et fixe le délai dans lequel ils pourront exercer ce droit. Mais la disposition essentielle reste encore le privilège du prince d'adopter, à son gré, l'une des trois confessions, catholique, luthérienne, calviniste, et, dans les deux derniers cas, d'organiser l'église comme il l'entend. Si l'on peut constater quelques adoucissements apportés au statut religieux dans l'Empire, ils résultent, non de la loi, mais de la largeur d'esprit de certains princes et surtout de circonstances particulières. C'est ainsi que ce rassembleur de terres que fut l'Électeur de Brandebourg réunit sous son autorité, par héritage, le duché de Clève, presque uniquement peuplé de catholiques, le duché de Prusse luthérien, la Marche où les luthériens l'emportaient de beaucoup en nombre, alors que lui-même était calviniste : en bon administrateur, il préféra ne pas se prévaloir de son droit de réforme et, dans ses États, catholiques, luthériens et réformés vécurent en paix. Mais cet exemple de tolérance personnelle n'a rien à voir avec les traités de Münster et d'Osnabrück.

Un autre élargissement de la paix d'Augsbourg concerne la « réserve ecclésiastique ». Longtemps les princes luthériens qui avaient protesté contre elle en 1555 et n'avaient pas admis l'article qui la définissait, s'étaient refusés à en tenir compte. Et de nouvelles sécularisations s'étaient produites. Puis, dans la question des évêchés, ils avaient tourné la loi, en s'appuyant sur le droit incontesté des chapitres cathédraux d'élire les évêques et sur l'absence, dans le texte de la paix, de toute disposition réglant la composition des chapitres. Mais, peu à peu, les passions s'étaient calmées. Au Congrès de Westphalie, les princes protestants n'avaient pas renouvelé leur opposition de principe contre la clause de réserve. Ils avaient reporté leur effort sur la désignation de « l'année normale », c'est-à-dire de la date à laquelle on con-

viendrait d'en revenir, pour convertir un état de fait en un statut définitif. On ne pouvait penser, cela va sans dire, à rétablir l'année normale inscrite dans la paix d'Augsbourg, l'année 1552. Mais les princes protestants n'acceptaient plus l'année 1627, qu'avait fixée le traité de Prague, et qui leur était trop désavantageuse, parce que les troupes impériales, après leurs victoires sur le roi de Danemark, avaient procédé à de nombreuses reprises de terres sécularisées. Ils obtinrent gain de cause et le traité d'Osnabrück choisit comme année normale l'année 1624, postérieure à la victoire de l'Empereur et de la Ligue sur l'Électeur palatin, mais antérieure à l'intervention danoise et à la guerre pour les évêchés. Un sens très général fut d'ailleurs donné au terme d'année normale. On arrêta à cette date non seulement les sécularisations d'évêchés et d'abbayes, mais, dans le cadre de chaque État protestant, les sécularisations de couvents et de fondations religieuses. Il fut entendu que, dans les villes libres, l'état de fait existant en 1624, quant au partage des biens entre catholiques et protestants, serait rétabli et rendu perpétuel. En ce qui concernait les évêchés, la composition des chapitres cathédraux, c'est-à-dire le nombre de catholiques et de protestants qui s'y trouvaient en 1624, serait également maintenue à l'avenir, en sorte que les protestants garderaient du moins les positions acquises à cette date. Enfin les évêchés qui, en 1624, avaient un « administrateur » protestant resteraient « administrés » et, fait capital, les administrateurs maintenus recevraient l'investiture impériale et auraient le droit de siéger ou de se faire représenter à la Diète. Ces concessions impériales, dont l'importance n'est pas contestable, marquent sans doute la victoire des princes, mais, plus encore peut-être, le déclin des passions religieuses, qui, jusqu'alors, les auraient rendues impossibles.

En dehors du statut, soit politique, soit religieux de l'empire, les traités réglèrent aussi le sort des princes qui avaient pris les armes contre l'Empereur, et dont certains, comme l'Électeur palatin, avaient été déchus de tous leurs droits par la mise au ban. On rendit à la plupart leurs terres et leurs biens. Ce fut le cas, en particulier, du duc de Würtem-

berg, du Landgrave de Hesse-Cassel, de l'Archevêque-Électeur de Trèves. Au règlement de la question palatine, plus difficile, furent consacrés dix-huit articles du traité de Münster, les articles 12 à 29 ; ils ne firent d'ailleurs que reproduire une convention particulière, signée en mars 1648, à Osnabrück, par toutes les parties intéressées. A ce moment, Frédéric V était mort et ses droits étaient passés à son fils aîné, Charles-Louis, qui demandait qu'on lui restituât la dignité électorale, ainsi que les deux Palatinats. Mais il était impossible d'enlever à Maximilien de Bavière la dignité d'Électeur, que l'Empereur d'un côté, le roi de France de l'autre, lui avaient garantie. On la rendit à Charles-Louis ; mais l'Empereur créa, pour Maximilien, un huitième Électorat. Les chefs des deux branches de la famille de Wittelsbach, la branche bavaroise et la branche palatine, furent donc Électeurs l'un et l'autre, mais seulement jusqu'au jour où la branche bavaroise s'éteindrait : il était entendu que, ce jour-là, le huitième Électorat serait supprimé. Quant à la question territoriale, elle fut résolue par un compromis : Maximilien garda le Haut-Palatinat, dont il avait pris possession en accord avec l'Empereur et qui était limitrophe de la Bavière ; le Bas-Palatinat fut rendu au nouvel Électeur Palatin, Charles-Louis. Ce règlement de l'affaire palatine eut d'ailleurs une conséquence qui intéressait tout l'Empire ou du moins toute l'Union électorale : il posa la question de la « parité ». On appelait ainsi le partage égal des voix, dans l'Union Électorale, entre catholiques et protestants. L'Union comptait trois électeurs catholiques, les électeurs ecclésiastiques, et trois protestants, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte Palatin. Après la création d'un huitième Électorat en faveur d'un prince catholique, la proportion entre les deux confessions fut de quatre à trois. Cette question de la parité fut très longuement discutée après la conclusion de la paix et ne fut résolue que plus tard, par une double voix accordée, à tour de rôle, à chacun des électeurs protestants. Mais si les polémiques furent vives, elles ne dégénérent pas en querelles. Et ce fut un signe de plus que les passions religieuses s'étaient assoupies.



Dans l'ensemble, les clauses de la paix qui réglèrent le statut intérieur de l'Allemagne furent acceptées par tous les Princes et États : ils les avaient trop « chèrement achetées », pour risquer de compromettre à nouveau « le repos de l'Empire » en les contestant. D'autre part, l'indépendance des princes était chose ancienne déjà, et nullement une création des traités. L'Empereur lui-même comprenait qu'il n'était plus temps de s'y opposer. Elle assurait peut-être, au profit des grandes puissances qui entouraient l'Allemagne, et de la France en particulier, l'impuissance du « Corps germanique », mais, pas tant qu'on l'a dit, celle de l'Empereur dans l'Empire. L'Empereur avait été plusieurs fois sur le point de triompher des coalitions qu'avaient dressées contre lui ses prétentions à une autorité absolue. Il renonçait à celle-ci, mais il conservait son prestige. Il restait, aux yeux des Allemands, le défenseur des nations allemandes contre les Turcs ; il restait même, malgré tout, le chef incontesté de l'Empire, vers qui se tournaient naturellement les princes, dès qu'ils se sentaient menacés d'un danger commun. L'Empereur ne se réclamait plus d'une sorte de pouvoir universel, en accord avec le rêve médiéval de l'unité du monde chrétien. Mais il restait le maître puissant d'un groupement d'États que les ancêtres de Ferdinand III avaient acquis peu à peu par mariage ou par héritage et qui se trouvaient pour la plupart inclus dans le Saint-Empire. Il était presque un Empereur héréditaire de fait, depuis que les Électeurs s'étaient accoutumés à maintenir la dignité impériale dans la Maison de Habsbourg et que, le plus souvent, ils associaient le fils de l'Empereur, sous le nom de roi des Romains, à son père encore régnant. Au Congrès de Münster, les plénipotentiaires du roi de France avaient essayé de faire introduire dans le traité un article, qui eût interdit l'élection anticipée d'un roi des Romains, pris dans la famille même de l'Empereur (1). Ils n'y étaient pas parvenus. Ils n'avaient pu davantage empêcher que l'Empereur ne gardât dans la Diète une nombreuse clientèle de petits princes, jaloux de l'autorité, trop

(1) « Ne ex familia imperatorum regnantium rex eligatur. »

grande à leurs yeux, du Collège électoral. Plus tard, en 1654, quand Louis XIV se fera représenter à la première Diète convoquée depuis le rétablissement de la paix, son ministre à Ratisbonne, Vautorte, lui donnera cet avertissement salutaire : « A l'avenir, nous n'aurons pas beaucoup d'intérêts à démêler dans les Diètes, et nous ne devons pas souhaiter d'y en avoir, car l'Empereur y sera toujours plus puissant que le roi. » Peut-être le jeune Louis XIV ne crut-il pas à la clairvoyance de Vautorte. C'était pourtant celui-ci qui avait raison.

Les clauses religieuses de la paix furent peut-être acceptées plus aisément encore que les clauses politiques, tant les passions étaient amorties. Non seulement la question de la parité, ainsi que nous l'avons vu, mais celle même de la réserve ecclésiastique n'éveillèrent pas dans les consciences une émotion bien vive. Les protestants jugèrent naturel, semble-t-il, que les sécularisations fussent interdites à l'avenir, que même les terres et les fondations récemment sécularisées fussent restituées à l'Église catholique : ils se contentèrent de l'établissement d'une année normale qui ne leur fût pas trop désavantageuse. Et ceci s'explique évidemment par le fait que la force d'expansion du protestantisme était épuisée. Le domaine de la confession d'Augsbourg ne s'étendait plus, depuis que la réforme luthérienne s'était comme figée dans une orthodoxie intolérante, depuis surtout que le luthéranisme s'était organisé en petites églises d'État, dans le cadre étroit des principautés. Le calvinisme lui-même ne pénètre plus guère dans de nouveaux territoires : le principe : « *cujus regio ejus religio* » l'empêche de s'infiltrer. L'hétérodoxie ne se développe plus, après la paix, que sous des formes plus souples et plus larges, comme le socinianisme. L'époque des grandes querelles religieuses, qui entraînaient des peuples entiers, est terminée. Les questions religieuses, certes, jouent encore leur rôle dans la vie des nations. Mais elles ne l'emportent plus sur la raison d'État.

La paix de Westphalie fut une paix allemande, qui mit fin à près d'un siècle et demi de guerres civiles, dont la Guerre

de Trente Ans fut la dernière, et qui fixa le statut politique et religieux du Saint-Empire, jusqu'au jour où celui-ci cessa d'exister ; c'est pourquoi les juristes la qualifièrent de « Constitution westphalienne ». Mais elle fut aussi une paix européenne. Elle régla l'état territorial de l'Empire et les « récompenses » qu'y reçurent, en compensation de leurs frais de guerre, les puissances qui étaient intervenues dans le conflit ; elle régla également les rapports entre l'Empire et ces puissances, en particulier la France et la Suède, et, par certaines clauses très générales, les rapports de l'Empire avec tout le reste de l'Europe. Et c'est pourquoi la paix fut considérée, depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du xix<sup>e</sup>, comme l'une des bases principales du droit public européen.

Les premiers articles des deux traités qui la composent rétablissent, avec la paix, des rapports d'amitié entre les puissances contractantes. L'article 3 du traité de Münster, par exemple, tend à éliminer entre elles toute cause de dissentiment et les termes en sont d'une exceptionnelle précision : « Et pour que l'assurance d'autant plus sincère d'une mutuelle amitié, y est-il dit, soit conservée à l'avenir entre l'Empereur, le roi très-chrétien, les Électeurs, Princes et États de l'Empire, il est établi qu'aucune des parties contractantes ne fournira aux ennemis présents ou futurs d'une autre, à aucun titre ou sous aucun prétexte, par aucune raison de dissentiment ou de guerre, l'aide de ses armes, de son argent, de ses troupes, de ses vivres, ne la secourra de quelque façon que ce soit, ou n'accordera aux troupes, qui seront conduites par qui que ce soit contre l'un des contractants de cette pacification, un asile, un camp ou un droit de passage. » Nous trouvons énumérées ici quelques-unes des obligations auxquelles les puissances devraient s'astreindre en dehors du temps de guerre, et il n'est pas exagéré de dire que cet article du traité de Münster contient l'ébauche d'un nouveau droit des gens. C'était d'ailleurs, en 1648, une anticipation, car, pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle encore, on continua d'admettre qu'un État pût fournir à un autre État contre un troisième, sans entrer en guerre avec celui-ci, des

passages, des quartiers, des subsides et jusqu'à des troupes auxiliaires, sans même que le nombre en fût limité. C'est ainsi, par exemple, qu'après la mort de l'Empereur Charles VI, en 1740, la France, pendant plusieurs années, combattit Marie-Thérèse, sans lui avoir déclaré la guerre, sous le couvert de Charles-Albert, Électeur de Bavière, qui devint l'Empereur Charles VII.

D'autres articles de portée très générale sont les articles 69 et 70 du même traité de Münster. Ils attestent des préoccupations d'ordre économique, qu'on ne s'attend pas à rencontrer dans les chancelleries à cette époque, bien que des dispositions relatives au commerce aient déjà figuré antérieurement dans le traité de Vervins entre la France et l'Espagne, et même, sous Louis XIII, dans le traité de Monçon. Non seulement le traité de Münster rétablit la paix entre les puissances contractantes, mais les plénipotentiaires se sont efforcés aussi de rétablir la liberté et l'activité du commerce, qui n'avait guère survécu à l'extension des hostilités et à l'établissement de postes de douanes sur la plupart des voies d'accès en Allemagne. Le traité posait nettement le but : « Et parce qu'il est de l'intérêt commun, disait l'article 69, que, la paix faite, le commerce se développe à nouveau... », puis il indiquait les moyens de l'atteindre : toutes les entraves apportées au commerce pendant la guerre devront disparaître et les transports commerciaux seront libres. » Il est plus surprenant encore de voir apparaître pour la première fois une disposition que bien des congrès reprendront plus tard : le Rhin sera librement ouvert au commerce de toutes les nations. C'est déjà ce que nous appelons l'internationalisation des grands fleuves qui traversent successivement plusieurs États.

Enfin divers articles légalisent un état de fait déjà ancien, mais qui n'avait pas encore la garantie d'un instrument diplomatique ; ils contribuent donc à faire de la paix de Westphalie la base du droit public dans l'Europe d'ancien régime. C'est ainsi que la pleine indépendance des cantons suisses est reconnue par l'article 63 du traité de Münster ; que les articles 72 et 73 accordent au roi de France la souveraineté

dans les Trois Évêchés, qu'il occupait depuis près d'un siècle, en interprétant l'étendue du territoire cédé comme l'avaient fait, de façon unilatérale, Henri IV et Louis XIII ; qu'enfin l'article 74 confirme la cession de Pignerol à Louis XIII par le duc de Savoie. On peut ajouter que le roi d'Espagne, en reconnaissant l'indépendance des Provinces-Unies, les avait par là même définitivement exclues du Cercle de Bourgogne, c'est-à-dire du Saint-Empire, en droit comme en fait.

Parmi les clauses territoriales de la paix, les plus importantes, par les conséquences qu'elles ont eues sur l'histoire du Saint-Empire, et même, de façon plus générale, sur la politique européenne dans les temps modernes, sont évidemment les clauses relatives à la « satisfaction » de la France et à celle de la Suède. Elles méritent une étude précise, d'autant plus que certaines d'entre elles, parmi les premières, sont restées litigieuses et ont été, jusqu'à nos jours, interprétées de façon très différente, d'abord par les puissances intéressées, puis par les historiens.

Dans les contre-propositions que les plénipotentiaires français opposèrent, le 24 février 1645, aux premières propositions impériales, ils ne comprirent pas encore l'Alsace. Ils tenaient à rassurer les Princes et États d'Allemagne, qui ne voulaient pas qu'aucun territoire allemand fût détaché de l'Empire. Quand la Régente avait fait inviter les Princes à se faire tous représenter au Congrès, elle en avait donné comme raison qu'ils pourraient ainsi s'assurer par eux-mêmes de « la candeur et de la bonne foi » qu'apportaient ses ambassadeurs dans la négociation. Il est pourtant certain que Mazarin était bien résolu à garder l'Alsace et quand, le 30 décembre 1647, il écrivait à Turenne : « Je m'assure que vous considérez l'Alsace comme un pays qui n'appartient pas moins au Roi que la Champagne », ce n'était pas une opinion de date toute récente qu'il exprimait. D'ailleurs, à côté des négociations officielles, il y avait les négociations secrètes, et celles-ci avaient préparé, dès 1645, les revendications qui furent présentées dans une note du 7 janvier 1646 ; les ambassadeurs réclamaient pour la France, outre les Trois

Évêchés, la Basse et la Haute-Alsace, avec le Sundgau (1), Philippsbourg, Brisach, le Brisgau et les quatre villes forestières en amont de Bâle. C'était demander plus que l'on n'espérait obtenir. Le plénipotentiaire impérial répondit d'abord par un refus, puis proposa la Basse-Alsace, et ne se résigna qu'en 1646 à abandonner tout ce que possédait en Alsace la Maison d'Autriche. On put alors rédiger la Convention particulière, qui fut plus tard insérée dans le traité de paix. La France avait contribué à la conclusion du compromis, en renonçant aux villes forestières et au Brisgau.

Pour comprendre l'étendue de la cession consentie par la Cour de Vienne, il faut avant tout savoir ce qu'était l'Alsace à cette époque. Lorsque les plénipotentiaires français, dans les premières conversations, avaient parlé de « toute l'Alsace », peut-être ne savaient-ils pas bien eux-mêmes ce qu'ils entendaient par là ou n'employaient-ils une expression vague que pour élargir la discussion. Cette expression, « toute l'Alsace », ne pouvait en tout cas s'appliquer qu'à une région géographique, dont les limites mêmes n'étaient pas partout incontestées : au nord, les uns terminaient le pays alsacien à la Lauter, la rivière de Wissembourg, d'autres l'étendaient jusqu'à la Queich et y comprenaient Landau. Cette région géographique n'avait plus depuis longtemps aucune unité, ni linguistique, ni religieuse, ni surtout politique. Les Alsaciens étaient de langue française dans quelques hautes vallées des Vosges ; les autres parlaient l'allemand ou, en bien plus grand nombre, un dialecte germanique particulier, le dialecte alsacien. Le protestantisme avait pénétré en Alsace sous ses deux formes, le luthéranisme et la calvinisme, mais n'avait guère conquis que le tiers de la population ; les deux autres tiers étaient restés catholiques. Les Alsaciens étaient de culture germanique, mais la domination romaine, sur cette frontière de l'Empire, en face des Barbares, avait

(1) Le nom de Sundgau, qui s'appliquait primitivement à toute la Haute-Alsace, s'était plus tard appliqué seulement à la partie méridionale de celle-ci, au sud de la Thur. Le Sundgau se confondait presque avec le Landgraviat de Haute-Alsace, dont le landgrave était un neveu de l'Empereur, l'Archiduc Charles-Ferdinand.

laissé des traces plus profondes qu'au delà du Rhin. Enfin le territoire alsacien s'était émietté en multiples unités politiques distinctes et bien différentes les unes des autres. Il faut, sans prétendre à être complet, en donner une idée concrète.

Les possessions de la Maison d'Autriche couvraient une assez grande partie du territoire alsacien. En Haute-Alsace c'était le Landgraviat de Haute-Alsace, qui comprenait presque tout le Sundgau et dont le landgrave était l'archiduc Charles-Ferdinand, un neveu de Ferdinand III. C'étaient aussi des terres médiatisées au profit de l'Autriche, parmi lesquelles il faut citer celles des Ribeaupierre, autour de Ribeauvillé. C'était encore le Grand Bailliage de Haguenau, dont ne dépendait pas la ville même de Haguenau, mais la moitié de la forêt du même nom, avec une quarantaine de villages groupés autour d'elle. En dehors de ces possessions autrichiennes, il y avait des Républiques, qui relevaient de l'Empire, mais qui étaient en pratique indépendantes, comme Strasbourg et comme Mulhouse, qui avait conclu un traité d'alliance avec les cantons suisses. Il y avait des villes libres ou « immédiates », c'est-à-dire ne relevant que de l'Empereur, comme celles de la Décapole, sur lesquelles je reviendrai bientôt. Il y avait de petites principautés ecclésiastiques, telles que l'évêché de Strasbourg (qu'il ne faut pas confondre avec la ville), les abbayes de Münster, d'Andlau, de Murbach, etc. Il y avait encore les domaines de princes allemands « possessionnés » en Alsace, et dont les principaux étaient le duc de Wurtemberg, qui possédait le comté de Montbéliard et Riquewiller ; le duc de Deux-Ponts qui possédait Bischwiller en Basse-Alsace ; le Comte de Hanau-Lichtenberg, et bien d'autres. Enfin, en dehors des possessions il faut tenir compte des droits : ceux de l'Empereur (que personne, au Congrès, n'eût été en état de définir) étaient attachés aux fonctions de « Landvogt », qu'il déléguait à un prince de sa maison (les Français traduisaient « Landvogt » par grand bailli ou, en latin, par *praefectus*). Le grand bailli prétendait, en particulier, exercer certains droits sur dix villes libres, qui s'étaient alliées entre elles et que l'on désignait en commun sous le nom de Décapole ; c'étaient quatre

villes luthériennes, Landau, Wissembourg, Colmar et Münster et six villes catholiques, Haguenau, Rosheim, Sélestat, Obernai, Kaysersberg et Türckheim. On comprend qu'un pays aussi morcelé politiquement se soit divisé pendant la guerre entre les coalitions adverses, qu'il n'ait pu opposer aux envahisseurs aucune résistance, et qu'il ait été effroyablement ravagé, jusqu'au jour où la plupart des villes se décidèrent à faire appel à la protection du roi de France.

On comprend aussi que les cessions consenties à la France n'aient pu se faire sous une forme simple : ni la constitution politique du pays ne le comportait, ni peut-être les plénipotentiaires des deux parties ne le désiraient eux-mêmes. Aussi les articles du traité de Münster relatifs à l'Alsace sont-ils assez nombreux : ce sont les articles 75 et 76, 79 à 85 et 89. Ils sont d'interprétation difficile, parce qu'ils se contredisent parfois ou du moins semblent se contredire. Ils ont donné matière, plus tard, à la Diète, à d'interminables discussions entre juristes, et plus tard encore, en France comme en Allemagne — mais en Allemagne surtout — à un nombre considérable d'études historiques, qui, bien entendu, ne s'accordent pas entre elles. La plus claire, peut-être, est celle de Christian Pfister, dans ses *Pages alsaciennes*. C'est elle qui me servira de guide.

On peut définir l'ensemble des cessions en disant que l'Empereur a abandonné au roi de France tout ce qu'il possédait en Alsace comme chef de la Maison d'Autriche et tous les droits dont il y jouissait en qualité d'Empereur. J'ai déjà énuméré les possessions autrichiennes ; elles deviennent possessions françaises et leur transfert n'aurait dû, semblait-il, donner matière à aucune contestation. Il n'en fut pourtant pas ainsi. Un terme figurait dans le texte de l'article 75, qui pouvait être compris de deux façons. L'Empereur, au nom de toute la Maison d'Autriche, cédait au roi de France « le landgraviat de la Haute et de la Basse-Alsace » (1). Qu'est-ce à dire ? Les Impériaux déclarèrent un peu plus tard que, par « landgraviat », il fallait entendre seulement l'autorité du

(1) Landgraviatum superioris et inferioris Alsaciae.



landgrave et les droits qui y étaient attachés. Christian Pfister répond qu'il n'était pas permis à l'Empereur de céder les droits du landgrave de la Basse-Alsace, parce que celui-ci était, non pas un prince autrichien, mais l'évêque de Strasbourg. Le terme de landgraviat signifie donc ici, conclut-il, non pas les droits attachés au titre, mais le territoire même. L'Empereur, dans cette interprétation, aurait cédé les deux landgraviats ; c'est-à-dire la Haute et la Basse-Alsace, à la seule exclusion des terres ou droits qui sont mentionnés dans les autres articles comme exceptés de la cession. Mais on peut objecter d'autre part que l'Empereur, ne possédant pas plus le territoire entier du landgraviat que le titre de landgrave, ne pouvait pas plus céder ce territoire que les seuls droits du landgrave. A tout le moins eût-il dû indiquer aussitôt les terres qu'il n'y fallait pas comprendre, tandis qu'aucun lien n'est établi, dans le traité, entre la prétendue cession générale prévue à l'article 75 et l'énumération des terres et droits réservés par l'article 89. Aussi la thèse de Pfister me paraît-elle contestable, comme la thèse contraire des historiens allemands. Je crois plus volontiers que Servien d'une part, Trautmansdorf de l'autre ont mis dans le texte à dessein un terme qui pouvait comporter deux sens, et qu'ils se réservaient d'interpréter différemment, lorsque les circonstances s'y prêteraient.

C'est une difficulté de même nature qui résulte de l'article 89. Celui-ci est entièrement séparé des autres et il est formé de deux parties, qui évidemment ne s'accordent pas entre elles. Dans la première sont indiquées avec précision les terres ou villes que le roi de France sera tenu de laisser « dans la même liberté et possession de l'immédiateté vis-à-vis de l'Empire romain dont elles ont joui jusqu'ici » ; ce sont quelques abbayes ou monastères ; les terres d'un assez grand nombre de comtes, de palatins ou de barons « possessionnés en Alsace » ; les dix villes libres (Décapole) qui reconnaissent la préfecture de Haguenau ; de telle sorte, ajoute le texte, que le roi n'y puisse prétendre dans la suite à « aucune supériorité territoriale, mais qu'il demeure content des droits quelconques qui appartenaient à la Maison d'Autriche et qui

sont cédés, par ce traité de paix, à la couronne de France ». Le texte est clair. Mais vient ensuite une dernière phrase qui dit à peu près le contraire : « de telle sorte néanmoins que, par la présente déclaration, on n'entende point qu'il y ait rien de retranché de tout ce droit de suprême domaine qui a été cédé ci-dessus. » Voilà donc des terres et des villes, où l'Empereur n'entend point que rien soit retranché du « suprême domaine » cédé au roi de France, sans que celui-ci puisse néanmoins y prétendre à « aucune supériorité territoriale ». Belle matière à controverse pour les juristes, qui ne sont point parvenus à résoudre la contradiction. La solution du problème (identique à celui que pose le terme de *landgraviat*) nous est sans doute indiquée par cette phrase qu'écrivait Servien au cours des négociations : « Je crois qu'il faudra se contenter que chacun demeure avec ses prétentions et explique le traité comme il l'entend. » Servien ne voulait pas accepter la première partie de l'article 89 dans la forme où elle était rédigée ; il y fit ajouter la seconde partie, sans se soucier de la contradiction qui existait entre les deux ; et Trautmansdorf ne s'opposa pas à l'addition, parce qu'il n'était, pas plus que Servien lui-même, disposé à rompre. Ils se trouvèrent d'accord pour laisser la question en suspens. Il faut sans doute ajouter aussi que Mazarin ne désirait pas que tous les liens entre l'Alsace et l'Empire fussent brisés. Peut-être le maintien de l'immédiateté des Dix villes et d'un certain nombre de seigneuries lui permettrait-il d'obtenir, pour son roi, puisque l'Alsace restait à certains égards rattachée à l'Empire, le droit d'avoir siège et voix à la Diète, comme il l'avait d'abord espéré.

La « satisfaction » de la Suède provoqua des marchandages aussi longs, aussi difficiles, que l'avait fait celle de la France. La Couronne de Suède, après s'être longtemps obstinée à conserver un établissement en pleine Allemagne, soit en Silésie, soit dans la vallée du Rhin, s'était bornée à revendiquer la possession définitive de la Poméranie qu'elle occupait depuis 1630. Mais au droit de conquête, qu'elle invoquait, s'opposait le droit contractuel, qu'invoquait l'Électeur de Brandebourg. Celui-ci se considérait comme duc de

Poméranie depuis la mort de Boguslaw XIV, en vertu d'un pacte familial, dont personne ne pouvait contester la valeur juridique. Tout d'abord, la question poméranienne parut insoluble, la reine de Suède et l'Électeur réclamant l'une et l'autre le duché tout entier. La négociation ne fit aucun progrès jusqu'au début de l'année 1647 (1). Ce fut alors le Comte d'Avaux qui la prit en mains, en se rendant à Osnabrück. A ce moment, la France avait conclu avec l'Empereur la Convention du 13 septembre 1646, sorte de traité préliminaire qui lui assurait sa propre « satisfaction ». Elle pouvait désormais travailler au rétablissement de la paix générale, par la solution des conflits qui la retardaient encore. Le Comte d'Avaux obtint de l'Électeur Frédéric-Guillaume qu'il acceptât le principe d'un partage de la Poméranie ; puis, comme dit le Père Bougeant, il « arracha » le consentement des Suédois à la Convention du 7 février 1647, insérée plus tard dans le traité d'Osnabrück. Dans le partage, la Suède obtenait le meilleur lot : la Poméranie antérieure (occidentale), avec les embouchures de l'Oder et le port de Stettin, un territoire qui couvrait celui-ci sur la rive droite du fleuve, les îles poméranienes de Rügen, Usedom et Wollin : c'était un pays fertile, avec une côte bien articulée et de nombreux petits ports. De plus, en compensation de la Poméranie postérieure (ou orientale), qu'elle abandonnait, la Suède recevait aussi les deux évêchés sécularisés de Brême et de Verden, qui ne comprenaient pas la ville libre de Brême, ville hanséatique, mais dont le territoire contrôlait à la fois à l'ouest l'embouchure de la Weser, à l'est celle de l'Elbe, les deux principales voies d'accès du commerce vers la plaine allemande des cercles de Westphalie et de Basse-Saxe. La couronne de Suède restait de la sorte établie sur la côte allemande et ne renonçait pas à la politique de Gustave-Adolphe, qui lui avait donné la maîtrise de la Mer Baltique. Quant à l'Électeur de Brandebourg, il dut se contenter de la Poméranie orientale, moins riche, à la côte basse, sans ports na-

(1) On en trouve tout le détail dans Albert WADDINGTON, *Le Grand Electeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg ; sa politique extérieure*, t. Ier.

turels, et de l'évêché sécularisé de Cammin, qui y était compris. Mais il reçut, lui aussi, en compensation de ce qu'il abandonnait, des terres d'Église sécularisées : l'évêché de Halberstadt, au nord de la Harz, et celui de Minden, sur le cours moyen de la Weser ; ceux-ci s'interposaient heureusement, comme des jalons posés pour l'avenir, entre la Marche de Brandebourg et les duchés rhénans, qu'avait acquis un Électeur au début du siècle. Frédéric-Guillaume recevait encore l'expectative de l'Archevêché de Magdebourg, dont il pourrait prendre possession à la mort du prince saxon l'administrait. Or, Magdebourg était, sur l'Elbe, une position stratégique et une étape du commerce fluvial de grande importance, et le territoire en était limitrophe de la Vieille Marche. L'Électeur de Brandebourg abandonnait ainsi 6.500 kilomètres carrés de terres et en acquérait en compensation 9.500. Il n'avait pas lieu de se plaindre. Il devenait de ce fait, ainsi qu'on le dit alors, « le plus grand terrien » des princes allemands.

Il ne nous reste plus qu'à dire la façon dont les traités de Münster et d'Osnabrück résolurent deux problèmes, qui n'intéressaient pas la seule Allemagne, mais qui eurent, le second surtout, des conséquences graves sur sa vie nationale pendant la période qui suivit.

Le premier est celui que posait la continuation de la guerre entre la France et l'Espagne. Les plénipotentiaires français avaient naturellement insisté pour faire introduire dans les traités de paix des clauses, en vertu desquelles l'Empereur ne pourrait continuer à combattre indirectement la France, sous le couvert de son cousin de Madrid. Il y avait bien l'article 3 du traité de Münster, dont j'ai cité les termes précis. Mais il ne fut pas jugé suffisant. Les plénipotentiaires français tinrent à y faire ajouter des stipulations, qui indiquaient ce que devraient être, désormais, les relations entre la France, l'Empire et l'Espagne ; ce sont celles des articles 4 et 5. La difficulté venait de ce que la Franche-Comté et les Pays-Bas continuaient à former le Cercle de Bourgogne, et faisaient donc partie de l'Empire. Comment

exiger que l'Empire s'interdit de défendre l'un des cercles qui le composaient ? Ce fut pourtant l'objet des articles en question. Il y était déclaré que le Cercle de Bourgogne resterait l'un des cercles de l'Empire, mais que ni l'Empereur ni l'Empire ne seraient en droit d'intervenir dans la guerre que s'y faisaient les rois d'Espagne et de France. L'avenir y était même prévu. « Si, à l'avenir, portait le texte, des différends s'élèvent entre les couronnes de France et d'Espagne, que l'obligation réciproque susdite (allusion à l'article 3) de ne point assister les ennemis l'un de l'autre demeure toujours ferme entre l'Empire tout entier (c'est-à-dire agissant en corps) et le roi et le royaume de France. » Le texte y mettait pourtant une réserve : « Que toutefois il soit loisible à chaque État (de l'Empire) en particulier de prêter secours à l'un ou à l'autre royaume hors des limites de l'Empire, et non toutefois autrement que selon les Constitutions de l'Empire. » On retrouve évidemment, dans cette dernière phrase, qui semble rédigée, moitié par Trautmandorf et moitié par Servien ou d'Avaux, des ambiguïtés et des échappatoires, qui font penser à l'article 89 relatif à l'Alsace. Mais le roi de France pouvait espérer du moins qu'après la conclusion de la paix en Westphalie il ne retrouverait pas, aux Pays-Bas, les troupes impériales unies aux troupes espagnoles.

Le second problème, plus grave et de portée beaucoup plus générale, était celui de la « garantie » du traité de paix. Mazarin et la Régente auraient souhaité qu'un article spécial fût inséré dans l'un des traités, qui en attribuât expressément la garantie au roi de France. Le roi eût acquis par là dans l'Empire une autorité presque égale à celle de l'Empereur. Mais ni l'Empereur ni les Princes n'y consentirent. Il fallut se contenter d'une clause générale, en vertu de laquelle toutes les puissances contractantes étaient, au même titre, garantes des dispositions auxquelles elles avaient consenti. La France était l'une d'elles, mais n'était que l'une d'elles. A vrai dire, comme la valeur de la garantie dépendait avant tout de la puissance et du prestige de l'État qui l'exerçait, celle de la France eut une importance exceptionnelle. La France acquit, comme garante, le droit de surveiller la

vie intérieure de l'Empire, d'y suivre les différends qui se produiraient entre les Princes et l'Empereur, d'intervenir même, quand elle estimerait que quelque contravention à la paix de Westphalie avait été commise. Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle encore, il n'est pas rare que la France invoque sa qualité de garante. Mais cet usage de la garantie a, pour l'Allemagne, des conséquences, sur lesquelles il est nécessaire d'insister. En vertu de la garantie dévolue à des puissances étrangères, toute question qui se pose à l'intérieur de l'Allemagne devient aisément une question européenne. L'Allemagne n'est plus maîtresse indépendante de ses destinées. On peut presque comparer sa situation internationale à celle de l'Empire ottoman au XIX<sup>e</sup> siècle, qui, aussi, dépend des « puissances garantes ». L'Empereur, après 1648, se ressentira vivement de cette sorte de tutelle, que la France s'attribue à l'égard de l'Allemagne, en vertu de la garantie. Et l'on peut se demander si la façon dont fut résolu le problème de la garantie ne contribua pas à faire écarter par le Congrès l'une des prétentions de Louis XIV, celle d'obtenir, pour l'Alsace, siège et voix à la Diète. L'Empereur préféra séparer l'Alsace de l'Empire, plutôt que d'introduire dans la Diète un plénipotentiaire du roi de France, tandis qu'il accorda au roi de Suède (qu'il ne craignait pas au même point) trois sièges et trois voix pour le duché de Poméranie et pour les principautés de Brême et de Verden.

Ce serait sortir de notre sujet que d'étudier la façon dont la paix de Westphalie fut exécutée, l'accueil qu'elle reçut en Allemagne et hors d'Allemagne, ce que fut l'Allemagne nouvelle après la paix, et comment la France et la Suède, la France surtout, mirent à profit les avantages qui leur avaient été consentis. Je me contenterai, à la fin de cette étude, de noter sommairement quelques faits.

Trop d'historiens ont insisté sur la dépopulation et la détresse de l'Allemagne, au sortir de la Guerre de Trente Ans, pour qu'il soit utile de le faire une fois de plus. C'est précisément l'étendue des ravages causés par la guerre qui explique la façon dont les contemporains ne manquent presque jamais

de qualifier la paix qui y mit fin : la paix « si chèrement achetée ». A cette paix, ils s'attachèrent fortement ; elle se prolongea ; les villages se rebâtirent ; la population s'accrut de nouveau ; le commerce reparut le long des voies qu'il avait abandonnées ; la prospérité revint. Pourtant certaines transformations sociales, qui s'étaient produites pendant la guerre et qui font partie de ses conséquences, durèrent : je pense, en particulier, à l'aggravation du sort des classes paysannes, à leur asservissement aux propriétaires du sol. Les bénéficiaires de la paix furent surtout les Princes et la noblesse terrienne. Il est vrai que les populations des campagnes, quand cessèrent les atrocités commises par la soldatesque, gagnèrent à la paix un peu plus de sécurité dans la misère.

On aurait tort de croire qu'une Allemagne nouvelle est née de la paix. Si les passions religieuses ne jouent plus dans l'Empire le même rôle qu'auparavant, elles s'étaient amorties déjà au cours de la guerre. Quant aux transformations politiques, elles ont leurs origines dans un long passé. La paix de Westphalie les constate et leur donne la garantie du droit contractuel : elle ne les a pas créées. Elles n'en ont pas moins une portée, que nous mesurons aujourd'hui, mais dont les contemporains, cela va sans dire, n'ont pas eu aussitôt pleine conscience. De l'affaiblissement du pouvoir de l'Empereur dans l'Empire, il résulta que l'Empereur s'intéressa moins à la vie intérieure de l'Allemagne ; qu'il se préoccupa davantage de ses États personnels et des périls que leur faisaient courir les Turcs, maîtres de la majeure partie de la plaine hongroise. Le prestige que l'Empereur conserva encore, et qui ira s'accroissant, il le doit désormais bien moins à ses prérogatives impériales qu'à sa double qualité de chef de la Maison d'Autriche et de défenseur de la Chrétienté contre les Infidèles ottomans. L'Autriche redevient la « Marche de l'Est ». Elle se consacre de plus en plus à sa mission orientale.

L'Allemagne n'échappe pas à la contagion des idées d'absolutisme monarchique, qui l'ont emporté déjà dans toute l'Europe occidentale. Mais le renforcement du pouvoir sou-

verain s'y accomplit, non au profit de l'Empereur et dans le cadre de l'Empire, mais au profit de quelques princes et dans le cadre plus restreint de quelques États d'Empire. Tels la Bavière, et cet autre État dont la vitalité s'est révélée pendant les dernières années de la guerre, mais qui, fait de pièces détachées, n'a même pas de nom : l'État des Hohenzollern. Il n'avait pas su, au temps de l'Électeur Georges-Guillaume, se faire respecter des belligérants, et pourtant, grâce à un nouveau maître, l'Électeur Frédéric-Guillaume, il apparaît déjà, après les acquisitions territoriales que la paix vient de lui assurer, comme le premier des États protestants de l'Empire. C'est par ce renforcement des principautés les mieux situées ou les mieux gouvernées que se prépare, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avenir de l'Allemagne. Il se prépare aussi par la naissance, encore incertaine, d'une sorte de patriotisme allemand. L'impuissance qu'ont ressentie, pendant la guerre, les princes divisés a fait naître, chez certains d'entre eux, un désir d'union, qui trouve son expression, un peu plus tard, dans la politique d'un Électeur de Mayence, Philippe von Schönborn, et dans ses efforts pour organiser en commun la défense de l'Empire contre l'étranger. L'étranger n'est pas aimé en Allemagne, qu'il se présente en allié ou en ennemi. Les Princes craignent la Suède, surtout ceux qui sont ses voisins, les Hohenzollern, les Princes de la Maison de Brünswick-Hanovre. Ils craignent davantage encore la France plus puissante. Et ces craintes, en même temps que les jalousies et les défiances qui les opposent les uns aux autres, rendent encore vains leurs désirs d'union. Mais peu à peu ceux-ci l'emporteront, lorsque les ambitions de Louis XIV troubleront de nouveau le repos de l'Empire. Ces inquiétudes et cette aversion à l'égard des Français — chose nouvelle — créent lentement entre les princes une solidarité, qui ne se manifestait guère au temps où ils croyaient pouvoir compter sur la protection de l'Empereur et des lois d'Empire.

En face de cette Allemagne qui cherche ses destinées, la France et la Suède apparaissent, en 1648, comme les puissances victorieuses. La Suède avait acquis, dans l'Europe septentrionale, une situation, qui n'était pas, on l'a souvent



dit, en rapport avec ses forces. Petit pays, pauvre en hommes et en ressources naturelles, qui avait vécu jusque-là de ses forêts, de ses mines et de la pêche, elle était devenue en quelques années une grande puissance militaire, grâce au génie et à l'audace de Gustave-Adolphe. Elle se croyait maîtresse de la Baltique. Il nous est aisé de dire, avec le recul de l'histoire, qu'elle ne pouvait soutenir longtemps un rôle pour lequel la nature ne l'avait pas faite. Les contemporains n'en jugeaient pas ainsi. La couronne suédoise, en abandonnant ses prétentions sur les évêchés rhénans et sur la Silésie, semblait avoir renoncé d'elle-même à ce qui, dans le rêve formé par Gustave-Adolphe, était chimérique. La décadence de la Suède ne s'annonçait pas encore. Louis XIV, aux premiers temps de son gouvernement personnel, continuera à rechercher l'alliance suédoise et le règne de Charles-Gustave sera encore un grand règne. Il est vrai que la France, avec sa population plus dense que partout ailleurs en Europe, avec l'abondance de ses ressources de toute nature, paraissait destinée à tirer profit, beaucoup plus que la Suède, du désarroi de l'Allemagne au lendemain de la paix. Mais nous devons nous rendre compte qu'en 1648 sa situation intérieure faisait présager une crise grave, dont on ne pouvait prévoir l'issue. Le roi d'Espagne n'estimait pas qu'il fût encore vaincu et comptait bien prendre sa revanche. Que seraient alors devenus les avantages que l'habileté des plénipotentiaires français au Congrès de Münster avaient obtenus pour leur roi? Il ne faut pas, lorsqu'on apprécie les résultats de la paix allemande, se placer en esprit dix ou douze ans plus tard, au moment où la paix espagnole les a rendus définitifs.

Les contemporains des traités de Westphalie ne comprendront que lentement, et plus tard, que vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle une période nouvelle a commencé dans l'histoire de l'Europe.

## CONCLUSION

Au terme de ce long récit, une conclusion générale se dégage d'elle-même et peut être brièvement formulée.

Avec la Guerre de Trente Ans se termine la crise qui, de l'Europe médiévale, a fait sortir l'Europe moderne. La Guerre de Trente Ans vit le dernier effort de l'Église romaine et de la Maison de Habsbourg pour rétablir l'unité, par le triomphe du catholicisme sur les hérésies protestantes et par la rénovation du pouvoir universel de l'Empereur. Si l'Église et la Maison de Habsbourg l'avaient emporté, peut-être l'idéal du Moyen âge, la « République chrétienne », gouvernée en commun par l'Empereur et le Pape, aurait-elle été restaurée. Mais ils ne pouvaient l'emporter, parce que l'évolution était trop avancée déjà, qui conduisait à de nouvelles conceptions politiques et religieuses. Ils échouèrent. A l'idée de l'unité du monde chrétien, la Paix de Westphalie substitua — sans qu'elle y fût ouvertement exprimée — l'idée d'un système d'États indépendants, d'une sorte de Société internationale : Société qui ne tenait compte, ni du mode de gouvernement des États qui la composaient — monarchies, principautés ou républiques — ni des confessions religieuses qui y avaient prévalu. L'Europe devint alors un système laïque (sur le plan international) d'États indépendants. Nous sommes à l'aube du principe des nationalités (1).

Cette transformation profonde de l'Europe, qui s'achève pendant les dernières convulsions de la Guerre de Trente Ans, cette rupture définitive avec le passé, il n'est pas douteux que la France, et plus particulièrement le Cardinal de Richelieu, l'a puissamment aidée à s'accomplir. Non sans doute que Richelieu la prévît ni la souhaitât. Mais il comprit que, seule, une ligue de puissances protestantes, soutenue et conduite par son roi, pourrait empêcher la Maison de Habsbourg d'établir son hégémonie sur l'Europe. Il espérait, ainsi

(1) On trouvera quelques-unes des idées exprimées ici dans un Mémoire de A. RAPISARDI MIRABELLI, intitulé *Le Congrès de Westphalie*, et publié dans la *Bibliotheca Visseriana*, t. VIII.

que son conseiller des jours de lutte, le Père Joseph, maintenir l'équilibre entre les deux partis et conserver du moins au catholicisme les positions qu'il avait gardées ou reconquises. Il y parvint. Il n'en est pas moins certain qu'il accepta, pour y parvenir, une sorte de laïcisation de la politique européenne, ainsi que la division de l'Europe en Églises et en États distincts, c'est-à-dire un nouveau droit public, dont toutes les conséquences ne sont pas encore épuisées (1). C'est donc bien la politique française — la politique de Richelieu — qui, en élargissant la Guerre de Trente Ans, a créé l'Europe moderne, telle qu'elle apparaît déjà, avec ses traits essentiels, dans la Paix de Westphalie.

(1) C'est là, je crois, ce que l'on peut retenir de la thèse, par ailleurs très contestable, d'Hilaire BELLOC, dans son *Richelieu*.

## BIBLIOGRAPHIE

Cette Histoire de la Guerre de Trente Ans n'apporte pas les résultats de nouvelles recherches d'archives. Les documents inédits qui y sont cités ont trait uniquement à la politique de Richelieu et sont tirés des Archives du Ministère des Affaires Étrangères, à Paris. Des références les signalent en note. Je n'ai voulu donner ici qu'une mise au point personnelle, d'après nos connaissances actuelles. J'ai seulement essayé, en ce qui concerne la première période de la guerre, de tenir compte, plus qu'on ne le fait communément en France et en Allemagne, de la littérature historique tchèque.

Une pareille mise au point, dans le cadre d'un seul volume, exige bien des sacrifices, dont je m'excuse auprès des historiens. Je les prie de ne pas les prendre pour des omissions. Le but doit être de mettre en valeur les vues générales.

Par là même, ce volume ne comporte pas de Bibliographie développée. On ne trouvera ici que quelques indications qui m'ont paru indispensables. D'autres ouvrages sont mentionnés dans les notes.

### MANUELS GÉNÉRAUX :

- HAUSER (H.). — *La prépondérance espagnole (Peuples et Civilisations, t. IX)*, Paris, 1933, in-8°.  
*Cambridge modern history, t. IV. The thirty years war.* Cambridge, 1906, in-8°.

### HISTOIRES GÉNÉRALES DE LA GUERE DE TRENTE ANS :

- PÈRE BOUGEANT. — *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie.* Paris, 1751, 3 v. in-4°.  
RITTER (Moritz). — *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des dreissigjährigen Krieges.* Stuttgart, 1889-1908, 3 v. in-8°.  
BRANDI (Karl). — *Gegenreformation und Religionskriege.* Leipzig, 1930, in-8°.  
WEDGWOOD (C. V.). — *The thirty years war.* Londres, 1938, in-8°.

### PARMI LES RECUEILS DE DOCUMENTS :

- LUNDORP. — *Der Römischen Kaiserlichen Majestät und des heiligen Römischen Reichs acta publica., vom Anfang Ferdinand II.* Francfort, 1668, 4 v. in-f°.  
*Briefe und Aktenstücke zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges in den Zeiten des verwaltenden Einflusses des Wittelsbacher. Neue Folge, t. II,* 1907, in-8°.  
RICHELIEU. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat, publiés par AVENEL.* (Collection des Documents inédits.) Paris, 1853-77, 8 v. in-4°.

- MAZARIN. — *Lettres du Cardinal Mazarin pendant son ministère*, publiées par CHÉRUEL. (Collection des Documents inédits), t. I-IV, Paris, 1872 ss., in-4°.
- LONCHAY, GUVELIER et LEFÈVRE. — *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, t. I-IV. Bruxelles, 1923 ss., in-4°.
- Chapitre I<sup>er</sup>. — Outre les manuels généraux : W. PLATZHOFF. *Geschichte des europäischen Staatensystems (1559-1660)*, Munich et Berlin, 1928, in-8°. — B. AUERBACH. *La France et le Saint-Empire romain germanique*. Paris, 1912, gr. in-8°. — Édouard ROTT. *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*. Paris, 1882, in-8°.
- Chapitre II. — GINDELY (A.). — *Geschichte des dreissigjährigen Krieges (jusqu'en 1623)*. Prague, 1869 ss., in-8°. — Ernest DENIS. *La fin de l'indépendance bohême*, Paris, 1891, 2 v. in-8°. — V. TAPIÉ. *La politique étrangère de la France et le début de la Guerre de Trente Ans*. Paris, 1934, in-8°. — Karel STLOUKAL. *Česka Kancelář dvorská*. Prague, 1931, in-8° (sur la politique de Lobkowitz en Bohême). — Kamil KROFTA. *Majestát Rudolfa II.* (La Lettre de Majesté). Prague, 1909, in-8°. — Josef PEKAŘ, *Bílá Hora*. (La Montagne Blanche). Prague, 1922, in-8°. — Ernest DENIS. *La Bohême depuis la Montagne Blanche*. Paris, 1903, 2 v. in-8°.
- Chapitre III. — WERTHEIM (A.). *Der tolle Halberstädter Herzog, Christian von Braunschweig*. Berlin, 1929, in-8°.
- Chapitre IV. — PEKAŘ (Josef). *Wallenstein* (traduction allemande). Berlin, 1937, in-8°.
- Chapitres V, VI et VII. — FAGNIEZ (G.). *Le Père Joseph et Richelieu*. Paris, 1894, 2 v. in-8°. — Johannes PAUL. *Gustav Adolf*. Leipzig, 1932, in-8°. — A. LEMAN. *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la Maison d'Autriche de 1631 à 1635*. Lille, 1921, in-8°. — J. PEKAŘ. *Wallenstein* (déjà cité). — H. SRBIK. *Wallensteins Ende*. Vienne, 1920, in-8°. — W. MOMMSEN. *Kardinal Richelieu. Seine Politik im Elsass und in Lothringen*. Berlin, 1922, in-8°.
- Chapitre VIII. — CHÉRUEL. *Histoire de la France pendant la minorité de Louis XIV*. Paris, 1879, in-8°. — P. BOUGEANT. *Histoire du traité de Westphalie*. Paris, 1744, 6 v. in-12.
- Chapitre IX. — On trouvera le texte du traité de Münster (en latin), dans VAST. *Les grands traités du règne de Louis XIV*, fasc. I<sup>er</sup> ; celui du traité d'Osnabrück dans DUMONT. *Corps diplomatique du Droit des Gens*. — Sur la question d'Alsace, voir, en particulier : OVERMANN. *Die Abtretung des Elsass an Frankreich im Westphälischen Frieden*. Karlsruhe, 1906, in-8°. — Rod. REUSS. *L'Alsace au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1897, 2 v., in-8°. — Chr. PFISTER. *Pages alsaciennes*. Strasbourg, 1927, in-8°.

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

(Les noms des historiens modernes, même s'ils sont nommés dans le texte, n'y figurent pas).

### A

- Albert d'Autriche (Archiduc) Gouverneur des Pays-Bas 13, 47, 59, 63, 65, 71, 97, 222.  
 Albret (Jeanne d') 64.  
 Alexandre (le Père), Capucin 107, 108, 123.  
 Ange de Mortagne (le Père), Capucin 139, 156, 157, 160, 161, 196.  
 Angoulême (Duc d') 75 à 77, 105, 211.  
 Anhalt (Louis, Prince d') 69, 78, 79, 84.  
 Anne d'Autriche, reine de France 246, 247, 262, 267, 271, 288, 296.  
 Ansbach (Joachim-Ernest, Margrave d') 75, 76, 89, 125.  
 Arnim (Jean-Georges) 121, 149, 174, 185, 186, 187.  
 Arnoux (le Père), Jésuite, confesseur de Louis XIII 75.  
 Augsbourg (Evêque d') 125.  
 Avaux (Claude de Mesmes, Comte d') 237, 251, 253, 254, 259, 260, 265, 274, 294, 296.

### B

- Bade (Margrave de) 86, 89, 102, 219.  
 Bade-Durlach (Margrave de) 228.  
 Bagni (Cardinal), Nonce pontifical 223.  
 Bamberg (Evêque de) 85, 152.  
 Baner, général suédois 178, 229, 231, 232, 245.  
 Barillon, Président à mortier au Parlement de Paris 249.  
 Bavière (Duc de). Voir : Maximilien de Bavière.  
 Bellarmin (Cardinal) 39.  
 Bernard, duc de Saxe-Weimar 148, 152, 167, 169, 178, 185, 190, 199, 203, 220, 225, 228 à 230, 237, 238, 242, 268.  
 Bethlen (Gabor), prince de Transylvanie 62, 73, 74, 89, 101.  
 Boguslav XIV, Duc de Poméranie 85, 144, 174, 175, 229, 294.  
 Bouillon (Duc de) 242.  
 Bouthillier (Claude), Secrétaire d'État, Surintendant des finances 207, 211, 224.  
 Brandebourg (Electeur de). Voir : Jean-Sigismond ; Georges-Guillaume ; Frédéric-Guillaume.  
 Brézé (Marquis de) 158 à 161, 165, 174, 211, 226.

- Brézé (Marquis de), fils du précédent 252, 255.  
 Brienne (Loménie de), Secrétaire d'État 247.  
 Brulart de Léon, Ambassadeur 138 à 140, 143.  
 Brunswick-Lunebourg (Georges, duc de) 227, 228.  
 Brunswick-Wolfenbüttel (duc de) 85, 125.  
 Bruslon (Comte de) 158.  
 Buckingham (Duc de) 103.  
 Bucquoy (Comte de) 59, 64, 81, 87.  
 Budovec (Vâclav) 41, 49, 54, 56.  
 Bullion (Claude de) Surintendant des finances 233.  
 Butler (Colonel) 192.

### C

- Callot 90.  
 Camerarius, ministre de l'Électeur Palatin, Frédéric V 74.  
 Caraffa (Cardinal) 82.  
 Carleton (Didley) ambassadeur d'Angleterre à La Haye 101.  
 Charlemagne, Empereur 21.  
 Charles-Quint, Empereur 12, 30, 33 à 36, 99, 106, 122, 275.  
 Charles VI, Empereur 287.  
 Charles VII, Empereur 21, 287.  
 Charles Stuart, Prince de Galles, puis Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre 63, 103, 106, 108, 110, 111.  
 Charles IV, duc de Lorraine 154, 155, 166, 167, 177, 179, 196, 197, 200, 203, 220, 244, 275.  
 Charles-Gustave, roi de Suède, 300.  
 Charles-Ferdinand (Archiduc), Landgrave de Haute-Alsace 289, 290.  
 Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis duc de Mantoue 130, 134, 140, 193, 234, 252.  
 Charles-Emmanuel, duc de Savoie 16, 59, 65, 69, 130.  
 Charles-Louis, Électeur Palatin 283.  
 Charnacé (Hercule, baron de) 124, 130, 144, 150, 151, 165, 167, 193, 225.  
 Châtillon (Maréchal de) 226.  
 Chavigny (Léon Bouthillier, Comte de), Secrétaire d'État 224.  
 Chigi (Fabio), Nonce pontifical 262.  
 Christian IV, roi de Danemark 91, 105, 108, 111, 117, 119, 124, 125, 130, 132, 135, 251, 262.

Christine, reine de Suède 178, 180, 181, 232, 294.  
 Christine de France, duchesse de Savoie 234.  
 Cinq-Mars (Comte de) 242.  
 Collalto (Comte de) 140.  
 Cologne (Archevêque de). Voir : Ferdinand de Bavière.  
 Concini, Maréchal d'Ancre 63.  
 Condé (Henri de Bourbon, Prince de) 56, 248, 250.  
 Condé (Louis de Bourbon, Prince de), et auparavant duc d'Enghien 248, 256, 267, 268, 272.  
 Contarini 262.

## D

Dampierre (André de) 57, 87.  
 Deux-Ponts (Duc de) 219, 228.  
 Dohna (Comte de) 69.  
 Dominique de Jésus-Maria (le Père) 78.  
 Du Hamel 188.

## E

Effiat (Maréchal d') 167.  
 Eggenberg (baron d') 191.  
 Éléonore de Mantoue, femme de l'Empereur Ferdinand II 176, 217.  
 Elisabeth Tudor, reine d'Angleterre 11.  
 Elisabeth Stuart, Électrice, puis reine de Bohême 69, 70, 83, 101.  
 Emeri (Particelli d') 250, 268, 271.  
 Enghien (duc d'). Voir : Condé (Louis de Bourbon, Prince de).  
 Estrades (Comte d') 254, 255.

## F

Fabricius 54, 55.  
 Fancan 107.  
 Ferdinand I<sup>er</sup>, Empereur 12, 29 à 31, 34 à 37, 48.  
 Ferdinand II, Duc de Styrie, puis Empereur. *Passim*.  
 Ferdinand III, roi de Hongrie, puis Empereur 135, 138, 139, 164, 172, 176, 178, 190, 235 à 237, 239, 241, 242, 248, 249, 264 à 267, 270 à 272, 280, 284, 291, 296.  
 Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon 12.  
 Ferdinand de Bavière. Électeur de Cologne et Evêque de Liège 66, 123, 138, 152.  
 Ferdinand, Infant d'Espagne et Cardinal, dit le Cardinal-Infant 190, 199, 203, 222, 230, 231, 239 à 242, 247, 272.  
 Fera (duc de), gouverneur de Milan 197, 199.  
 Feuquières (Marquis de) 186, 188, 189, 197 à 199, 202, 212 à 214.

Fontenay-Mareuil 211.  
 François-Guillaume de Bavière 219, 294.  
 Frédéric III, Électeur Palatin 38.  
 Frédéric IV, Electeur Palatin, 50.  
 Frédéric V, Electeur Palatin, roi de Bohême 63, 66 à 79, 83 à 86, 88, 95, 99, 101 à 103, 105, 108, 119, 122, 127, 138, 142, 172, 260, 282, 283.  
 Frédéric, prince-héritier de Danemark 91.  
 Frédéric-Guillaume, Prince électoral, puis Electeur de Brandebourg 128, 241, 265, 272, 293, 295, 299.  
 Frédéric-Henri d'Orange-Nassau 110, 176, 200 à 203, 215, 226, 238, 248, 254, 255, 264, 269.  
 Fürstenberg (Prince de) 74, 75.

## G

Gallas 187, 189, 191, 192, 199, 203, 220, 229 à 231.  
 Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII 130, 134, 154, 166, 167, 197, 200, 252, 271.  
 Georges-Guillaume, Electeur de Brandebourg 85, 100, 105, 117, 128, 129, 138, 144, 146 à 148, 174, 179, 180, 199, 202, 212, 214, 219, 227, 229 à 231, 241, 299.  
 Gordon (Colonel) 192.  
 Guébriant (Comte de) 242, 248.  
 Guise (duc de) 242, 268.  
 Gustave-Adolphe, roi de Suède 18, 19, 103 à 105, 110, 111, 120, 129 à 133, 141, 143 à 153, 155, 157 à 161, 163 à 180, 182, 185 à 187, 189, 192, 194, 196, 218, 229, 235, 294, 300.

## H

Halberstadt (Christian de Brunswick, évêque de) 89 à 92, 101, 117, 172.  
 Hanau (Comte de), 198, 219.  
 Harrach (Comte de) 114.  
 Henri II, roi de France 154.  
 Henri IV, roi de France 10, 11, 15, 46, 64, 288.  
 Henriette de France, fille de Henri IV, reine d'Angleterre 106.  
 Hesse-Cassel (Guillaume, Landgrave de) 148, 169, 178, 219, 228, 283.  
 Hesse-Cassel (Maurice, Landgrave de) 86, 89, 91, 102.  
 Hesse-Darmstadt (Landgrave de) 85.  
 Hohenlohe (Comte de) 84.  
 Hohenzollern (Cardinal de) 93.  
 Horn 178, 199, 203, 220.  
 Huss (Jean) 43.  
 Hyacinthe (le Père), Capucin 84, 85, 107, 108, 123.

## I

- Ilow (Colonel) 192.  
 Innocent X, Pape 251, 252.  
 Innsbrück (Archiduc d'). Voir : Léopold, Archiduc.  
 Isabelle la Catholique, reine de Castille 12.  
 Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, gouvernante des Pays-Bas 13, 47, 97, 199, 222.

## J

- Jacques I<sup>er</sup> Stuart, roi d'Angleterre 11, 63, 65, 69, 70, 74, 88, 103, 105.  
 Jaegerndorf (Margrave d') 84  
 Jean IV de Bragance, roi de Portugal 240.  
 Jean-Georges, Electeur de Saxe 60, 68, 72 à 74, 77, 81, 82, 85, 87, 99, 100, 102, 105, 119, 126, 128, 138, 144, 146 à 149, 164, 168, 174, 175, 179, 180, 186, 187, 199, 202, 212, 214, 217 à 220, 227, 230.  
 Jean-Sigismond, Electeur de Brandebourg 60.  
 Johann-Schweikard, Archevêque-Electeur de Mayence 66, 138, 152.  
 Joseph (Père), Capucin 107, 123, 130, 138 à 141, 143, 145, 148, 150, 151, 156, 158, 160, 161, 180, 211, 216, 223 à 225, 238, 239, 246, 257, 302.

## K

- Khlesl (Cardinal), archevêque de Vienne 49, 57, 58.  
 Kinsky (Guillaume) 183, 187, 188, 192.

## L

- Ladislas, roi de Pologne 251.  
 La Force (duc de), maréchal de France 211, 214, 220.  
 La Grange-aux-Ormes 188, 199.  
 La Meilleraie (Maréchal de) 256.  
 Lamormain (le Père) 100, 101, 121, 136, 176, 178, 217.  
 La Valette (Cardinal de) 211.  
 La Vieuville (Marquis de la) 106.  
 Léopold (Archiduc) 95-96, 159, 195.  
 Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche 93, 125, 127, 173, 219, 236, 245, 272.  
 Lerma (duc de), ministre espagnol 62, 95, 96.  
 Leslie (Colonel) 192.  
 Le Tellier (Michel), Secrétaire d'État 233, 247.  
 Liechtenstein (Gudacker von) 175, 176.  
 Liechtenstein (Prince de) 58, 80 à 82, 113, 114.  
 Lisle (Melchior de) 158, 213.

- Lobkowitz (Diepolt de) 54, 55.  
 Lobkowitz (Guillaume de) 41.  
 Lobkowitz (Polyxène de) 55.  
 Lobkowitz (Sdenek de), Grand Chancelier de Bohême 41-42, 46, 49 à 51, 53, 55, 67, 77, 81.  
 Löffler 214.  
 Longueville (duc de) 250.  
 Lorraine (Antoine, duc de) 275.  
 Lorraine (Nicolas-François de) 200.  
 Lothaire de Metternich, Archevêque-Electeur de Trèves 66.  
 Louis XIII, roi de France. *Passim* (à partir de la page 63).  
 Louis XIV, roi de France 240, 253, 285, 291, 297, 299, 300.  
 Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne 252.  
 Loyola (Ignace de) 39.  
 Luynes (duc de) 63, 106.

## M

- Magdebourg (Christian-Guillaume, administrateur de) 146, 218, 295.  
 Magni (Valerio), Capucin 123.  
 Mansfeld (Comte de) 59, 64, 78, 85, 89, 90, 101, 117, 172.  
 Mantoue (duc de). Voir : Charles de Gonzague.  
 Marcheville (Comte de) 107 à 110, 136, 137, 141.  
 Marescot 107.  
 Marguerite de Lorraine 154, 166, 197, 200.  
 Marie de Médicis, reine de France 63, 105, 154, 166.  
 Marie de Habsbourg, infante d'Espagne 178.  
 Marie, duchesse de Bavière, 48.  
 Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie 287.  
 Marie-Thérèse, Infante d'Espagne 253.  
 Marillac (Michel de) Garde des Sceaux 134.  
 Martinic 54, 55, 81.  
 Mathias, Empereur 44, 46 à 51, 53, 56 à 60, 69, 95.  
 Maurice de Nassau, Stathouder et capitaine général 101, 110.  
 Maximilien I<sup>er</sup>, Empereur 13, 23.  
 Maximilien II, Empereur 30, 48, 95.  
 Maximilien d'Autriche (Archiduc) 47, 49, 65.  
 Maximilien, duc de Bavière 39, 60, 61, 65, 66 71 à 78, 80, 84 à 88, 93, 100, 101, 107 à 109, 111, 114, 119, 121 à 125, 127, 130, 133, 135, 136, 139, 141 à 146, 149 à 151, 165, 166, 168, 172, 185, 223, 249, 265 à 267, 271, 272, 277, 283.  
 Mayence (Electeur de). Voir : Johann Schweikard, Anselme-Casimir, Philippe de Schönborn.  
 Mazaniello 268.



Mazarin 140, 223, 246 à 257, 259, 262, 263, 266 à 272, 288, 293, 296.  
 Mecklembourg (ducs de) 119, 227.  
 Melanchton 43.  
 Melo (don Francisco) gouverneur des Pays-Bas espagnols 248.  
 Mockel (Richard) 213.  
 Modène (duc de) 227, 268.  
 Mogg (Henri) 213.  
 Montmorency (duc de) 166.  
 Moricq, Marquis de Juzé 154.

## N

Nevers (duc de). Voir : Charles de Gonzague.  
 Niemann (Colonel) 192.

## O

Olivarès, Ministre de Philippe IV 91, 95 à 97, 101, 105, 110, 120, 133, 136, 176, 177, 236, 239.  
 Oñate, ambassadeur d'Espagne à Vienne 47, 62, 77, 95, 136, 178, 190.  
 Ormesson (Olivier Lefèvre d') maître des requêtes 270.  
 Othon-le-Grand, Empereur 21.  
 Oxenstierna (Axel) Chancelier de Suède 152, 178 à 180, 186, 188, 196 à 200, 202, 203, 212, 213, 215, 216, 223, 229, 231, 232, 235, 237, 259.  
 Oxenstierna (Jean) 259, 265.

## P

Palatin (Electeur). Voir : Frédéric III ; Frédéric IV ; Frédéric V ; Charles-Louis.  
 Pappenheim 147, 152.  
 Parme (duc de) 227.  
 Paw 256, 263.  
 Peñaranda (Comte de) 256, 263.  
 Philippe II, roi d'Espagne 12, 96, 222, 240.  
 Philippe III, roi d'Espagne 13, 47, 62, 71, 88, 95, 96.  
 Philippe IV, roi d'Espagne 95, 96, 103, 111, 120, 122, 130, 131, 134, 137, 139, 140, 157, 163, 176, 177, 181, 190, 193, 194, 196, 199, 206, 217, 222, 225, 230, 238 à 242, 248, 253, 255, 261, 263, 264, 267, 275, 300.  
 Philippe de Schönborn, Electeur de Mayence 299.  
 Philippe de Söttern, Archevêque de Trèves 137, 138, 152, 158, 167, 195, 213, 258, 283.  
 Piccolomini 187, 189, 191, 192, 199, 203, 220, 239.  
 Plessis-Praslin (Maréchal du) 256.  
 Podiebrad (Georges de) 83.  
 Priolo 247.  
 Puffendorf, juriste 22, 277.

Puysieux (Brûlart de), Secrétaire d'État 64, 75, 105, 106.

## Q

Quiroga (Le Père), confesseur de l'Impératrice 176 217, 218.

## R

Rakoczy, Prince de Transylvanie 252.  
 Ricany, Défenseur de Bohême 55.  
 Richelieu (Armand Duplessis, Cardinal de). *Passim* (à partir de la page 64).  
 Rodolphe II. Empereur 40, 44 à 46, 48, 58, 80.  
 Rohan (duc de) 130, 193 226, 234.  
 Rorté 212. 213.  
 Roupov (Wenceslas de) 41, 49, 54, 56.

## S

Salm (Comte de) 195, 198.  
 Salvius 237, 259, 274.  
 Salzbouurg (Archevêque de) 85.  
 Savoie (duc de). Voir : Charles-Emmanuel, Victor-Amédée.  
 Savoie (Duchesse de). Voir : Christine de France.  
 Savoie (Cardinal Maurice de) 234.  
 Savoie (Thomas de) 234, 239, 252, 255, 256, 268.  
 Saxe (Electeur de). Voir : Jean-Georges.  
 Schiller 182.  
 Schlick (Comte) 189, 190.  
 Schomberg (Maréchal de), Gouverneur du Languedoc 210.  
 Schwarzenberg (Adam de), 241.  
 Servien (Abel) 224, 233, 251, 253, 254, 259, 292, 293, 296.  
 Sigismond III Wasa, roi de Pologne 18, 62.  
 Simmern (Comte Palatin de) 219.  
 Slawata 54, 55, 81, 190.  
 Smiricky, Défenseur de Bohême 54 à 56.  
 Soissons (Comte de) 242.  
 Spinola (Marquis de) 71, 74, 76, 77, 88, 89, 97, 105, 110, 138 à 140, 172.  
 Sternberk (Adam de), Grand burgrave de Bohême 54, 55.  
 Streiff 214.  
 Sublet de Noyers, Secrétaire d'État 200, 233.  
 Sully (Maximilien de Béthune, duc de) 208.

## T

Talon (Omer), Avocat général au Parlement de Paris, 270, 271.  
 Thurn (Mathias, Comte de) 41, 49, 50, 54 à 57, 64, 70, 74, 78, 79, 172, 188.  
 Tilly (Jean Tserclaës, Comte de) 78 à

80, 90, 93, 111, 117, 118, 125, 132, 136, 146 à 148, 151, 166, 168, 172.  
 Torstenson, général Suédois, 232, 242, 245, 251, 252, 256.  
 Toscane (Grand-Duc de) 227.  
 Trautmansdorf (Baron de) 81, 176, 190, 191, 264 à 266, 268, 271, 272, 274, 289, 292, 293, 296.  
 Trecka (Adam) 183, 187, 191, 192.  
 Trèves (Archevêque de). Voir : Lothaire de Metternich ; Philippe de Sötern.  
 Tromp (Amiral) 238.  
 Turenne (Vicomte de) 231, 248, 256, 267, 268, 271, 288.

## U

Urbain VIII, Pape 78, 124, 126, 140, 223, 245, 246, 251, 257.

## V

Vautorte 285.

Vélasquez 96, 110.  
 Victor-Amédée, duc de Savoie 193, 227, 234, 288.

## W

Wallenstein (Albert de) 67, 112 à 125, 127, 129, 130, 132, 135 à 137, 139, 142, 143, 146, 149, 164, 168, 169, 174, 175, 179, 181 à 193, 199, 235.  
 Werth (Jean de) 179, 220, 230, 231, 238, 244.  
 Wrangel 256, 267.  
 Wurtemberg (duc de) 75, 89, 125, 198, 219, 227, 282.  
 Würzbourg (Evêque de) 85, 152.

## Z

Zerotin (Charles de) 58, 66.  
 Zerotin (Ladislas Velen de) 67.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	7
CHAPITRE I. — L'Allemagne et l'Europe avant la crise.....	9
CHAPITRE II. — La révolte de la Bohême.....	40
CHAPITRE III. — La guerre allemande.....	73
CHAPITRE IV. — Wallenstein .....	99
CHAPITRE V. — Richelieu et Gustave-Adolphe.....	132
CHAPITRE VI. — La trahison de Wallenstein et la défaite sué- doise .....	171
CHAPITRE VII. — Richelieu, Olivarès et Oxenstierna.....	204
CHAPITRE VIII. — Mazarin et les Congrès. ....	244
CHAPITRE IX. — La paix de Westphalie.....	274
CONCLUSION .....	301
BIBLIOGRAPHIE .....	303
INDEX DES NOMS DE PERSONNES .....	305
CARTE : Le Saint-Empire à l'époque de la paix de Westphalie..	
	24-25



PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

---

ALBERT DUCHÈNE

Directeur des Affaires politiques au Ministère des Colonies

# LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE

Le Ministère des Colonies depuis Richelieu

Préface de GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie Française,  
ancien ministre des Affaires Étrangères

In-8..... 40 fr.

---

VICTOR PIQUET

# HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

In-8..... 30 fr.

---

MAURICE SATINEAU

# HISTOIRE DE LA GUADELOUPE (1635-1789)

*Essai sur le Développement  
de la Politique Coloniale française sous l'Ancien Régime*

Ouvrage couronné par l'Académie française

In-8, avec 11 gravures hors texte..... 33 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

---

G. LACOUR-GAYET

Membre de l'Institut

# TALLEYRAND

1754-1838

T. I : 1754-1799.. 45 fr.      T. III : 1815-1838.. 45 fr.  
T. II : 1799-1815.. 45 fr.      T. IV : Mélanges... 36 fr.

Chaque volume in-8, avec 8 planches hors texte.

---

PAPIERS INTIMES ET JOURNAL

DU

# DUC DE REICHSTADT

Provenant des archives de son précepteur

le Comte MAURICE DIETRICHSTEIN

publiés par JEAN DE BOURGOING

Traduction française par ETIENNE KRUGER

In-8, avec 8 gravures hors texte ..... 20 fr.

---

LOUIS SONOLET

# LA VIE PARISIENNE

# SOUS LE SECOND EMPIRE

Préface de Roland DORGELÈS, Président de l'Association des  
Écrivains Combattants

In-8, avec 16 gravures hors texte..... 22 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

H. W. WILSON

# LES FLOTTES DE GUERRE AU COMBAT

## I. De la guerre de Sécession à la Grande Guerre (1861-1914)

In-8 de la *Collection de Mémoires, Études et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale*, avec 16 plans et 12 gravures ..... 36 fr.

## II. La Grande Guerre (1914-1918)

In-8 de la *Collection de Mémoires, Études et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale*, avec 16 plans et 39 illustrations hors texte ..... 40 fr.

Traduit de l'anglais par A. THOMAZI

Capitaine de Vaisseau de réserve

RENÉ JOUAN

Capitaine de frégate

# HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE

TOME I

Depuis les origines jusqu'à la Révolution

Préface du Vice-Amiral ROBERT

TOME II

De la Révolution à nos jours

2 vol. in-8 ensemble ..... 25 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

---

**WERNER BEUMELBURG**

Rédacteur militaire au Reichsarchiv

**LA GUERRE MONDIALE**  
**racontée par un Allemand**

Préface et traduction du Lieutenant-Colonel L. KOELTZ  
Breveté d'État-Major

In-8 de la *Collection de Mémoires, Études et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale*..... 45 fr.

---

**LIEUTENANT-COLONEL L. KOELTZ**

Breveté d'État-Major

**LE G. Q. G. ALLEMAND**  
**ET LA BATAILLE DE LA MARNE**

In-8 de la *Collection de Mémoires, Études et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale*, avec 4 cartes et 12 croquis..... 45 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

---

HENRY WILLIAM ELSON

Professeur d'histoire à l'Université de New-York

## HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

Traduction française par C. CESTRE, Professeur d'histoire de la littérature et de la civilisation américaines à la Sorbonne et M.-M. MORRIS LE BOUR'HIS, chargé de cours au lycée de Brest.

In-8, avec 7 cartes..... 84 fr.

---

COISSAC DE CHAVREBIÈRE

## HISTOIRE DES STUARTS

In-8, avec 16 héliogravures hors texte..... 33 fr.

---

A. SCHALCK DE LA FAVERIE

## NAPOLÉON ET L'AMÉRIQUE

HISTOIRE DES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

spécialement envisagées au point de vue de l'influence  
napoléonienne

In-8 ..... 27 fr.



PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

---

**B. H. CHAMBERLAIN**

Professeur retraité de l'Université Impériale de Tôkyô

# MŒURS ET COUTUMES DU JAPON

Traduction par MARC LOGÉ, d'après la cinquième édition  
anglaise, revue et augmentée par l'auteur

Un vol. in-8 ..... 45 fr.

---

**F. SCHILLMANN**

# HISTOIRE

DE LA

# CIVILISATION TOSCANE

Pise - Lucques - Sienna - Florence

Depuis les Étrusques jusqu'à nos jours

Traduction de JACQUES MARTY

Un vol. in-8 avec 8 illustrations hors texte ..... 33 fr.

---

**RICHARD WILHELM**

Directeur de China-Institut, Professeur à l'Université de Francfort

# HISTOIRE

DE LA

# CIVILISATION CHINOISE

Traduction française de G. LEPAGE  
ancien attaché à l'École française d'Extrême-Orient

Un vol. in-8 ..... 36 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

FERDINAND LOT

Professeur à la Sorbonne, Membre de l'Institut

## LES INVASIONS GERMANIQUES

La pénétration mutuelle du Monde Barbare et du Monde Romain.

In-8..... 27 fr.

## LES INVASIONS BARBARES ET LE PEUPEMENT DE L'EUROPE

Introduction à l'intelligence des derniers traités de paix

Tome I. Arabes et Maures, Scandinaves, Slaves du Sud et du Centre. In-8, avec 15 cartes dans le texte ..... 40 fr.

Tome II. Slaves de l'Est, Finno-Ougriens, Turcs et Mongols, Etats issus de la décomposition des Empires du Centre et de l'Est. In-8, avec 29 cartes ..... 36 fr.

R. BARROUX

Conservateur-adjoint des Archives et du Musée de Saint-Denis

## DAGOBERT, ROI DES FRANCS

In-8, avec 2 croquis ..... 30 fr.

H. St. L. B. MOSS

## LA NAISSANCE DU MOYEN-AGE

ROMAINS ET BARBARES. — LE CHOC DES CIVILISATIONS. — BYZANCE.  
LA RUÉE DE L'ISLAM. — L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE.

In-8, avec 12 cartes ..... 40 fr.

M. M. GORCE

Professeur à l'Institut Catholique de Toulouse

*L'Origine et l'Essor de la Nation française*

## \* LA FRANCE AU-DESSUS DES RACES

In-8, avec une carte ..... 20 fr.

## \*\* CLOVIS, 465-511

In-8, avec 15 croq. dans le texte et 16 planch. hors texte. 30 fr.

## \*\*\* VERCINGÉTORIX, CHEF DES GAULOIS

In-8, avec 23 croquis et 24 planches hors texte ..... 30 fr.

## \*\*\*\* JEANNE D'ARC

Texte de P. DE BARANTE. Préface de M. M. GORCE

In-8, avec 16 planches hors texte ..... 20 fr.

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

# HISTOIRE DE LA GUERRE MONDIALE

TOME I

## JOFFRE ET LA GUERRE DE MOUVEMENT 1914

PAR LE  
GÉNÉRAL DUFFOUR

In-8, avec 22 croquis dans le texte ..... 36 fr.

TOME II

## JOFFRE ET LA GUERRE D'USURE 1915-1916

PAR LE  
GÉNÉRAL M. DAILLE

In-8, avec 11 croquis ..... 36 fr.

TOME III

## LE COMMANDEMENT DES GÉNÉRAUX NIVELLE ET PÉTAÏN 1917

PAR LE  
GÉNÉRAL HELLOT

In-8, avec 19 croquis ..... 30 fr.

TOME IV

## FOCH ET LA VICTOIRE DES ALLIÉS 1918

PAR LE  
GÉNÉRAL RENÉ TOURNES

In-8, avec 16 croquis ..... 30 fr.

VERIFICAT

VERIFICAT

